

Numéro 20 / Année 2024

Synergies Italie

Revue du GERFLINT

La réception de l'analyse du discours de l'école française en Italie. Parcours croisés

Coordonné par Lorella Sini
et Francesca Bisiani



Synergies Italie

Numéro 20 / Année 2024

La réception de l'analyse du discours de
l'école française en Italie.
Parcours croisés

**Coordonné par Lorella Sini
et Francesca Bisiani**



REVUE DU GERFLINT
2024

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Italie est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales, particulièrement ouverte à l'ensemble des sciences du langage et de la communication.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Italie, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Italie** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de **Synergies Italie**, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Présidente d'Honneur

Marie-Berthe Vittoz, Université de Turin, Italie

Rédactrice en chef

Rachele Raus, Université de Turin, Italie

Rédactrice en chef adjointe

Maria Margherita Mattioda, Université de Turin, Italie

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

10 rue Chartraine

27 000 Évreux - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Italie

Université de Turin - Dipartimento di Lingue e Letterature straniere e Culture moderne, Via S. Ottavio, 18 - 10124 Turin (Italie).

Tél : 011.6702153

Contact de la Rédaction :

synergies.italie@gmail.com

Comité scientifique

Ruth Amossy (Université de Tel-Aviv, Israël), James Archibald (Université de Turin, Italie ; Conseil supérieur de la langue française, Canada), Michel Berré (Université de Mons, Belgique), Josiane Boutet (Université de Paris-Sorbonne, France), Sergio Cappello (Université de Udine, Italie), Melita Cataldi (Université de Turin, Italie), Nadine Celotti (Université de Trieste, Italie), Giovanni Dotoli (Université de Bari, Italie), Marie-Marthe Gervais-le Garff (Université de Plymouth, Royaume-Uni), Mathieu Guidère (Université de Paris VIII/INSERM, France), John Humbley (Université de Paris-Diderot, France), Douglas A. Kibbee (Université de l'Illinois, USA), Alessandro Martini (Université de Lyon III Jean Moulin, France), Eni Orlandi (Université de Campinas, Brésil), Sandrine Reboul-Touré (Université de Paris III, France), Leandro Schena (Université de Modène, Italie).

Comité de lecture permanent

Gerardo Acerenza (Université de Trente, Italie), Giovanni Agresti (Université de Bordeaux Montaigne, France), Francesca Bisiani (Université Catholique de Lille, France), Roberto Dapavo (Université de Turin, Italie), Annick Farina (Université de Florence, Italie), Fabien Gibault (Université de Bologne, Italie), Patricia Kottelat (Université de Turin, Italie), Gabrielle Laffaille (Université de Turin, Italie), Nadia Minerva (Université de Catane, Italie), Benoît Monginot (Université de Turin, Italie), Claire-Emmanuelle Nardone (Université de Turin, Italie), Paola Paissa (Université de Turin, Italie), Daniela Puolato (Université de Naples « Federico II »), Elisa Ravazzolo (Université de Trente, Italie), Mario Squartini (Université de Turin, Italie), Valeria Zotti (Université de Bologne, Italie), Angela Zottola (Université de Turin, Italie).

Évaluateurs invités pour ce numéro

- Paola Cattani (Université de Rome 3, Italie);
- Antonella Mauri (Université de Lille, France);
- Micaela Rossi (Université de Gênes, Italie);
- Stefano Vicari (Université de Gênes, Italie);
- Eva Wiesmann (Université de Bologne, Italie).

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH, Projets soutenus), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auroHAL : GERFLINT, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau

Synergies Italie n° 20 / 2024
<https://gerflint.fr/synergies-italie>



Indexations et référencements

ABES (SUDOC)
ANVUR
CINECA
DOAJ
Ebsco : Communication Source
Ebsco : Communication & Mass Media Index
Ent'revues
ERIH Plus
EZB
HAL science ouverte
ISSN Portal / ROAD
JournalBase (CNRS)
JournalSeek
Linguistics & Language Behavior Abstracts (LLBA)
LISEO (France Education International)
MIAR
Mir@bel
MLA
OpenAlex
ProQuest central
Scopus, Scopus Sources
SHERPA-RoMEO
SJR. SCImago Journal & Country Rank
Ulrichsweb
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



Synergies Italie n° 20 - Année 2024

ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

La réception de l'analyse du discours de l'école française en Italie. Parcours croisés

Coordonné par Lorella Sini
et Francesca Bisiani

Sommaire

Maria Margherita Mattioda 9
Éditorial. Pour une francophonie scientifique active.
Synergies Italie, 20 ans après

Lorella Sini, Francesca Bisiani 17
Présentation du numéro

Réflexions sur l'implantation de l'analyse du discours à la française en Italie

Paola Paissa 33
L'Analyse du discours « à la française » dans la patrie de l'humanisme :
l'expérience décennale du groupe d'analyse du discours du *Centro di
documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese
nell'università italiana*

Giacomo Clemente	57
A partire dall'analisi del discorso. Cinque tesi sulla soggettivazione significante	

Traduire l'analyse du discours en italien : enjeux et difficultés

Sara Amadori	81
La migration traductive de la pensée de l'analyse du discours dans le contexte italien : une étude de cas	
Silvia Modena, Stefano Vicari	99
Choix et problèmes de traduction du livre <i>Prédiscours. Sens, mémoire, cognition</i> de Marie-Anne Paveau	

Alida Maria Silletti	121
Autour de la diffusion de l'analyse française du discours en Italie : traduire un ouvrage de Patrick Charaudeau	

Varia

Michela Tonti	147
L'annotation humaine au croisement de l'intelligence artificielle et de l'écriture inclusive : le dispositif <i>Inclusively</i>	
Julie Abbou	179
Négocier les catégorisations raciales. Une analyse critique des discours sur les tests génétiques de généalogie	

Comptes rendus de lecture

Roberto Dapavo	207
Vincenzo Simoniello, <i>Langue française et communication numérique à l'ère des médias sociaux. Identité, créativité lexicale et convergence (socio)linguistique</i> , Turin, L'Harmattan, 2021	
Magali Dillensege	213
Patricia Kottelat (Coord.), <i>Oral en didactique du FLE et expérientiel : questionnements et perspectives</i> , Repères-Dorif – Hors-série 2023	

Annexes

Profils des auteurs	221
Projet pour le n° 21 - Année 2025	225
Consignes aux auteurs	229
Publications du GERFLINT	233



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur.

Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales
consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie>

Contact : synergies.italie@gmail.com





Éditorial. Pour une francophonie scientifique active. *Synergies Italie*, 20 ans après

Maria Margherita Mattioda

Université de Turin. Italie

marita.mattioda@unito.it

<https://orcid.org/0000-0003-1330-6175>

Le projet intellectuel de la revue *Synergies Italie*, dont nous célébrons cette année ses 20 ans d'activité sur la scène internationale, représente une aventure pionnière dans le contexte italien en s'insérant à plein titre dans les questionnements actuels sur la publication scientifique largement influencée par la globalisation des modèles économiques appliqués à la recherche (Archibald, 2019 ; Villa et al. 2022). Les toutes récentes *Deuxièmes Assises de la Francophonie scientifique*, organisées en 2022 par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en Égypte, témoignent de l'importance de ce sujet en y consacrant un atelier thématique (Atelier 6) qui a mis l'accent sur le besoin de développer un réseau de publications mondiales francophones dans le but de réaffirmer le principe de la diversité linguistique dans la communication scientifique. Dans cet atelier, on a soulevé le problème des « différents niveaux de difficulté de la chaîne de valeur de la publication scientifique » (Atelier 6, Assises, 2022), et notamment l'accès à la connaissance (modèle économique des publications, *lobbying*, citations et indexations, sciences ouvertes), à la production (encadrement, aide à la publication, évaluation de la carrière des scientifiques) et à la diffusion de la connaissance (enjeux du plurilinguisme, rayonnement, conciliation entre la pérennité des flux et l'excellence scientifique). Au cours de ces discussions, l'importance de « repenser les processus et les critères d'évaluation en transformant la culture compétitive universitaire en culture de la coopération solidaire et inclusive » a été maintes fois soulignée dans le but de mettre en valeur de nouveaux modèles comme voie vers l'excellence. D'autres enjeux

stratégiques ont été évoqués tels que la valorisation de la pluralité des formats de la recherche en lien étroit avec la société et les communautés de référence, la reconnaissance de la pluralité linguistique et sa valorisation en s'appropriant des outils numériques de l'IA de manière intelligente pour promouvoir la traduction des idées et pour réduire la fracture numérique, la mutualisation des ressources, la valorisation des initiatives en science ouverte et le réseautage de la francophonie en interne et à l'externe.

Par ailleurs, un rapport concernant la publication scientifique francophone, réalisé en 2020 par le GFII/CNAM commissionné par l'alors DGLF, a montré, par le biais d'une analyse quantitative et qualitative, une faible représentativité des publications francophones dans les bases d'indexation WOS et SCOPUS (2 et 3 %) bien que SCOPUS ait intégré 3 fois plus de revues francophones que le WOS dans sa base pour les SHS et que la liste nationale HCERES en SHS intègre une part plus importante de revues francophones (Chartron et al. 2021).

Dans ce cadre assez mouvant où l'internationalisation de la recherche fait émerger les limites du monolinguisme pour la reconnaissance et la valeur de la recherche ainsi que les problèmes concernant la découvrabilité des contenus francophones (Guévremont, 2019 ; Tchéhoualy, Agbobli, 2020), le réseau mondial des revues scientifiques « respectant les standards scientifiques et éditoriaux internationaux » créé par le *Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale* (GERFLINT¹) représente un modèle pionnier pour la « défense de l'humanisme et du dialogue des langues-cultures » (Cortès, 2005) et la promotion du français comme langue internationale d'étude et de recherche. En s'inscrivant dans un réseau d'échanges et de coopération visant à une « meilleure diffusion des travaux en Sciences Humaines », selon un principe de partage des savoirs entre jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs, la revue *Synergies Italie* a poursuivi sa mission de valorisation de la recherche scientifique des francophones et des francophiles dans le contexte italien tout en s'engageant dès le début à respecter les standards internationaux, aussi

¹ Le Gerflint (*Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale*) est un programme mondial d'édition et de diffusion scientifiques francophones rattaché à la *Fondation Maison des Sciences de l'Homme*, et dont le Siège est en France (<https://gerflint.fr/>).

bien pour ce qui a trait aux contenus qu'à la qualité technique de la présentation².

Cette aventure éditoriale est lancée en 2004 à l'initiative de Serge Borg, membre fondateur du GERFLINT et, à l'époque, Directeur des cours et de la coopération linguistique du Centre Culturel Français de Turin. Après avoir réalisé un premier numéro³ illustré par de grands spécialistes des sciences du langage, il tisse des liens solides avec les institutions éducatives italiennes afin de préparer un terrain favorable au développement de ce projet novateur voué à soutenir la langue française dans le monde comme moyen d'expression et de communication scientifiques. C'est ainsi que Jacques Cortès, président fondateur du GERFLINT, annonça la parution du premier numéro de la revue : « Avec *Synergies Italie*, le réseau des revues du GERFLINT s'enrichit d'un maillon international dont nous sommes d'autant plus fiers que cette publication arrive sous les auspices d'un des plus grands linguistes de la période contemporaine en la personne de Tullio de Mauro... » (Cortès, 2004 : 11).

Nommé « Directeur du Centre Linguistique » de l'Université de Besançon, Serge Borg, avant de quitter ses fonctions en Italie, nous fit l'honneur de confier à l'équipe de Français de la Faculté des Langues et Littératures étrangères de l'Université de Turin la suite de cette nouvelle revue déjà projetée « au cœur d'un ensemble mondial diversifié » (Cortès, 2005 : 7). C'est ainsi que Jacques Cortès accueillait la nouvelle équipe éditoriale de la revue dans sa préface du numéro 2 de *Synergies Italie* :

Je voudrais saluer l'arrivée, à la tête de Synergies Italie, d'une nouvelle équipe de rédaction dirigée par Marie-Berthe Vittoz, professeur à l'Université de Turin [...] le passage de relais se fait en douceur puisque c'est encore Serge Borg, en collaboration avec Mehdi Drissi, qui coordonne ce numéro deux qui sera suivi, n'en doutons pas, de beaucoup d'autres car la nouvelle équipe fourmille déjà de thèmes et d'idées neuves dont je me suis déjà entretenu

² « [d]e favoriser la création géographisée de revues et de relier ces dernières dans un réseau mondial de diffusion scientifique francophone. Chaque revue est donc dotée d'un comité original de rédaction structuré, parrainé par des personnalités intellectuelles francophones du pays ou de la région concernée. Les modalités d'action sont clairement définies par les textes fondateurs qui définissent la politique éditoriale du GERFLINT d'unité dans la diversité » (<https://gerflint.fr/78-presentation/8-historique-et-objectifs>).

³ *Synergies Italie* n° 1 – *Parcours didactiques et perspectives éducatives*.
<https://gerflint.fr/Base/italie1.pdf>

avec elle. Je remercie chaleureusement Marie-Berthe Vittoz d'avoir accepté avec enthousiasme cette lourde responsabilité, je l'assure par avance de toute la solidarité agissante qu'elle trouvera auprès du GERFLINT et je forme des vœux pour un plein succès de son action. (Cortès, 2005 : 7)

et qu'il remerciait les noms illustres qui avaient accepté de parrainer cette revue :

Je voudrais adresser un hommage chaleureux et reconnaissant à Monsieur le Professeur Tullio de Mauro, Président d'Honneur de Synergies Italie, et lui dire combien nous sommes honorés de travailler sous sa haute et prestigieuse caution. Je me permets aussi de saluer, sans les connaître tous personnellement, les Professeurs Ezio Pelizzetti, Liborio Termine, Maria Grazia Margarito et Sergio Zoppi de Turin, Franco Piva de Florence, Sergio Cigada de Milan et Camillo Marazza de Brescia avec lesquels nous serons heureux, s'ils en sont d'accord, de collaborer dans l'avenir [...]. (Cortès, 2005 : 8).

Depuis lors, deux décennies de travail intense et passionné, d'exploration scientifique, de découvertes intellectuelles et de partage ininterrompu avec toute la communauté en réseau des *Revue Synergies du GERFLINT*, se sont vite écoulées selon le principe de la « réciprocité planétaire » emprunté à Edgar Morin.

Au fil des ans, notre équipe éditoriale, notre Comité scientifique international, notre Comité de lecture permanent et nos contributeurs talentueux ont façonné cette revue pour en faire une source d'inspiration, d'échange et de dialogue fort stimulante.

Dans le sillage des avancées scientifiques dans les domaines de recherche propres à la revue (*Culture et communication internationales, Relations avec l'ensemble des sciences humaines, Éthique et enseignement des langues-cultures, Sciences du langage, Littératures francophones et Didactique des langues*), divers sujets ont été abordés par le biais de colloques et de journées d'étude, organisés par l'équipe de Turin, et d'appels à contributions qui ont attiré l'attention de nombreux chercheurs en Italie et à l'étranger. Ainsi, avons-nous suivi des pistes riches et porteuses qui nous ont permis d'explorer les multiples facettes de l'actualité scientifique et d'aller toujours de l'avant tout en nous adaptant aux changements que le renouveau du contexte universitaire européen

imposait avec ses réformes et ses mesures pour l'évaluation des chercheurs et de leur production scientifique.

Les débuts audacieux (2007-2013) ont été marqués par la publication de huit numéros issus des échanges internationaux qui se sont déroulés à l'occasion de colloques et de journées d'études réalisés à l'Université de Turin en lien avec les projets de recherche nationaux et internationaux portés par les membres de l'équipe éditoriale, parfois associés aux événements de la *Semaine de la Langue française et de la Francophonie*. À ce propos, nous rappelons :

- *Les langues spécialisées : regards croisés, Synergies Italie* (dorénavant SY), n.3 / 2007 ;
- *Les mots migrants : l'interculturel en œuvre*, SY, n.4 / 2008 ;
- *Rencontre des langues et politiques linguistiques*, SY, n.5 / 2009 ;
- *Euphémismes et atténuation du dire*, SY, numéro spécial 2009 ;
- *Synonymie et traduction. Du lexique à la rhétorique*, SY, n.6 / 2010 ;
- *Identité plurielle*, SY, n. 7 / 2011 ;
- *Nouvelles approches et bonnes pratiques dans l'enseignement interculturel*, SY, n. 8 / 2012 ;
- *Le plurilinguisme en entreprise : un défi pour demain*, SY, n.9 / 2013.

Afin de respecter au mieux les critères d'indexation des revues scientifiques selon les paramètres internationaux et les nouveaux critères identifiés par l'agence italienne de l'évaluation de la recherche ANVUR en Italie, la revue a ensuite vérifié et revu ses procédures internes pour mieux répondre aux standards qualitatifs, tout en consolidant son statut de « revue scientifique » déjà reconnu par les indexations et les référencements qu'elle avait obtenu au fil des ans (Fondation Maison des Sciences de l'Homme, ABES, ANVUR, DOAJ, Ent'revues, Héloïse, MIAR, Mir@bel, MLA, ROAD, Scopus⁴, SHERPA-RoMEO, Ulrich's, etc.).

À partir de 2014, les collaborations avec des experts renommés ont renforcé la réputation de la revue et des dossiers thématiques approfondis ont été publiés, abordant des sujets à la pointe selon des perspectives interdisciplinaires et interculturelles tels que :

⁴ <https://www.scopus.com/sourceid/21100244947>

- *Les discours institutionnels au prisme du « genre » : perspectives italo-françaises*, SY, n.10 / 2014 ;
- *Le commerce de la parole entre linguistique et économie*, SY, n.11 / 2015 ;
- *Traduire le pouvoir, le pouvoir de traduire*, SY, n. 12 / 2016 ;
- *Fragments d'un discours narratif : le storytelling dans tous ses états*, SY, n.13 / 2017 ;
- *Perspective actionnelle et français langue étrangère en Italie : état des lieux, questionnements, perspectives*, SY, n.14 / 2018 ;
- *Les relations culturelles franco-italiennes : regards conflictuels*, SY, n. 15 / 2019 ;
- *Les ateliers d'écriture à l'Université : une pratique pédagogique entre contrainte et expérience*, SY. N. 16 / 2020.

Au cours des dernières années, marquées par la crise de la pandémie et par l'avènement de l'intelligence artificielle, *Synergies Italie* a continué d'évoluer, explorant de nouveaux horizons et diversifiant davantage ses thématiques et ses collaborations internationales comme en témoignent les dernières parutions :

- *Industries des langues France-Italie*, SY., n.17 / 2021 ;
- *Plurilinguisme et littératie dans les pays francophones et italophones*, SY, n. 18 / 2022 ;
- *Écritures francophones vues d'Italie : questionnements autour des variétés du français*, SY, n.19 / 2023.

Les deux décennies d'activité de *Synergies Italie* constituent une aventure intellectuelle stimulante, caractérisée par un engagement constant et un dévouement inconditionné envers la langue française et la francophonie en tant que voix pour la communication scientifique et voie pour la construction de la pensée.

À travers les pages de cette revue, nous avons essayé de cultiver ce lien profond entre l'Italie et le monde francophone pour accueillir de nouvelles perspectives et pour nous « enrichir mutuellement au contact les uns des autres » (Cortès 2005 : 184). De plus, nous avons été témoins de changements sociétaux profonds et de progrès innovants. Tout au long de ce chemin, nous avons cherché à mettre en pratique les valeurs du

GERFLINT et à privilégier l'attitude critique et la diversité des perspectives tout comme l'excellence éditoriale.

Ce vingtième anniversaire n'est pas seulement une occasion de regarder en arrière avec gratitude à tous ceux qui ont contribué à construire ce lieu de rencontre, d'échange et de partage, mais aussi de regarder vers l'avenir plein d'espoir. Désormais, sous la tutelle de notre directeur de publication, Jacques Cortès, et de notre présidente d'honneur, Marie-Berthe Vittoz, qui a succédé à Tullio De Mauro en 2019, et sagement accompagnés par le pôle éditorial international du GERFLINT, qui est dirigé par Sophie Aubin, nous voudrions consolider la bonne réussite de ce projet pour le mettre à la mesure d'une mondialisation plurielle, inspirée par les valeurs éthiques et humanistes de la Complexité.

Bibliographie

Agence Universitaire de la Francophonie, 2022. *Restitution des Ateliers des Deuxièmes Assises de la Francophonie Scientifique*. Le Caire, 24-28 octobre 2022.

<https://www.calameo.com/auf/read/00611839114df0db806de> [consulté le 10 février 2024].

Archibald, J. 2019. « Francophonie. Faire de la science en français ». *Tolérance.ca*, 30 décembre 2019.

Cortès, J. 2004, « Préface ». *Synergies Italie*, n°1, p.11-13.

Cortès, J. 2005. « Préface ». *Synergies Italie*, n° 2, p. 7- 8.

<https://gerflint.fr/Base/Italie2/preface.pdf> [consulté le 10 février 2024].

GERFLINT. *Présentation*. <https://gerflint.fr/> [consulté le 10 février 2024].

Chartron, G., Le Guilloux, Ch., Parisot, T., Bellamy, D. 2021. *Regard sur la publication scientifique francophone : le cas des revues*. Rapport du GFII/CNAM sur l'étude menée pour la DGLF. GFII; Cnam. 2021. <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-03154433/> [consulté le 10 février 2024].

Guévremont, V. (sous la direction de). 2019. *Les mesures de découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique : Compte Rendu des tendances et recommandations*.

https://www.unescodec.chaire.ulaval.ca/sites/unescodec.chaire.ulaval.ca/files/rapport-decouvrabilite-10_decembre_2019_-_final.pdf [consulté le 10 février 2024].

Tchéhouali, D., Agbobli, A. (dir). 2020. *Accessibilité et découvrabilité des contenus culturels francophones à l'ère numérique : Regards croisés entre chercheurs, décideurs et professionnels de la culture de l'espace francophone*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, Éditions HD Diffusion, 2020.

Villa, M.L., Zanola, M.T., Dankova, K. 2022. « Langages et savoirs : intelligence artificielle et traduction dans la communication scientifique ». In : R. Raus, A. Silletti, S. Zollo, J. Humbley (éd.), *Multilinguisme et variétés linguistiques en Europe à l'aune de l'Intelligence artificielle*. De Europa, Special Issue, Milano : Lededizioni, 2022, p. 107-125.



© Synergies Italie, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





Présentation du numéro

Lorella Sini

Université de Pise, Italie

lorella.sini@unipi.it

<https://orcid.org/0000-0001-7425-5565>

Francesca Bisiani

Université catholique de Lille, France

francesca.bisiani@univ-catholille.fr

<https://orcid.org/0000-0003-0204-4130>

Rendre compte de la réception en Italie de l'analyse du discours (dorénavant ADF) telle que l'a théorisée l'école française, c'est avant tout faire un état des lieux des traductions des ouvrages relatifs à ce domaine particulier de l'analyse linguistique, car, à bien des égards, elles en déterminent l'influence. Force est de constater cependant que le caractère interdisciplinaire propre à ce champ d'étude, qui permettrait de mobiliser ses notions dans plusieurs domaines, ne semble pas avoir trouvé en Italie suffisamment de résonance. L'ensemble des réflexions de ce numéro dressera un bilan des discussions qui animent les analystes en Italie tout en essayant, à l'heure de la mondialisation, d'identifier les nouveaux horizons scientifiques qui s'annoncent.

Pour aborder notre présentation qui offre une place de choix justement à l'analyse de quelques récentes traductions en italien d'essais relatifs à l'ADF, il nous semble nécessaire tout d'abord de retracer un itinéraire entrecroisé des contaminations théoriques entre les deux pays au prisme de l'analyse du discours, telle que la conçoit l'École française.

Il n'est pas d'analyse du discours sans une lecture attentive -et peut être revisitée- des concepts élaborés par Saussure, pour lequel une étude

linguistique est d'abord différentielle, ce qui peut être interprété aujourd'hui dans un sens large comme la nécessité de mettre au jour, dans le cadre structuré d'un système, une parole 'située', certes individuelle mais inscrite dans un temps et un espace donnés, révélatrice d'un positionnement social, culturel, historique : « l'ordre de la langue et l'ordre social sont les deux faces d'une même réalité » (Guilhaumou, 2006 : 193). À bien lire Saussure, la science linguistique ne se borne pas au paradigme logico-grammatical mais laisse entrevoir une théorie bien plus large du sens, une perspective « métaphysique » plus difficile d'appréhension, en contradiction avec ceux qui voudraient s'intéresser au langage comme à la « logique d'une réduction du fait psychique à un fait matériel » (Bouquet, 1997 : 228 ; Rastier, 2013).

Loin de la désubjection et de la froide mécanique structurale que l'on reprochait à tort au père de la linguistique, les chercheurs français dans le domaine des sciences du langage du siècle dernier ont voulu, au contraire, interroger les processus implicites qui œuvraient en sourdine dans un au-delà de la matérialité brute de la phrase. Ainsi, le linguiste Michel Arrivé (1996) met en résonance les concepts saussuriens avec ceux développés par Lacan, entre autres à travers certaines éclairantes études de syntaxe de Damourette et Pichon, telles que celles sur la négation. Cette tradition française méta-saussurienne que l'on peut déjà qualifier de post-structuraliste trouvera une expression originale dans les travaux de Jacqueline Authier-Revuz (1995), elle-même en dialogue avec les théories psychanalytiques, où seront mises en exergue les multiples tensions discursives de « non-coïncidence » du dire et de son hétérogénéité énonciative. Nous entrevoyons ici l'une des composantes inhérentes à l'ADF qui est l'exploration de la plurivocité du discours comme un écho des postulats bakhtiniens. L'analyste du discours se doit ainsi d'interpréter les représentations qui en émergent, les stratégies d'évitement ou de manipulation sous-tendues par l'activité langagière, l'incessante remodulation des significations des vocables pris dans une idéologie, ou tout au moins une doxa, sous-jacente à toute production discursive. **Sara Amadori** dans son étude sur la traduction de l'essai de Ruth Amossy (*Apologie de la polémique*, 2014) met en exergue la difficulté de traduire justement cet arrière-plan culturel ou doxique nécessaire à la

compréhension du travail langagier. La « polémique », qui aux sens d'Amossy renvoie à « mode particulier de gestion du conflictuel » (Amossy, 2014 : 56) est, tel que l'explique l'auteur de l'article, un phénomène socio-discursif qui est profondément ancré dans l'espace culturel, historique et sociopolitique où il se manifeste.

L'importation de théories linguistiques doit donc se conformer au contexte italien et la difficulté du travail de traduction est de saisir les implicites culturels tout comme celui d'introduire voire d'inaugurer des concepts dans la langue cible. L'article de **Alida Silletti** sur la traduction de l'ouvrage de Patrick Charaudeau (2020) *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité* évoque la même problématique, c'est-à-dire la nécessité de transposer les enjeux sociétaux d'une culture à l'autre. Un vocable aussi anodin que « contrat » peut engendrer une réflexion théorique complexe puisant dans les fondements épistémologiques de l'AD mais nécessite également une opération de désambiguïsation. L'approche de Silletti utilise ainsi des stratégies traductives qui prennent en compte les situations discursives de la langue source et de la langue cible ainsi que l'univers discursif de l'auteur, permettant ainsi aux analystes italiens de mieux comprendre le contexte de l'ouvrage original et, à la fois, d'adapter les connaissances acquises au contexte italien.

Si les Italiens sont lecteurs à la fois de Saussure¹ et de Lacan qui ont été traduits dans leur langue par d'illustres spécialistes, ce sont plutôt les études formalistes qui ont servi de fondements théoriques à l'analyse de la langue entendue comme 'langage' et non pas comme expression unique et non réitérable de la parole. En effet, c'est la linguistique formelle d'inspiration générativiste² qui exerce une influence notable chez les linguistes italiens se rapprochant ainsi de la branche cognitive de substrat biologique et non pas constructiviste comme le veut la tradition française. Il s'agit là d'une posture scientifique fondamentale sur laquelle nous

¹ *Les Cahiers Ferdinand de Saussure* sont dirigés par un professeur de philosophie du langage de l'Université de la Calabre : Daniele Gambarara.

² N'oublions pas que Chomsky, à la suite d'un séminaire tenu à l'École Normale de Pise publia *Lessons and Government and binding – Pisa Lectures* (1981) qui ont notablement influencé les travaux du Département de Linguistica Computazionale-CNR de cette université.

reviendrons à propos de la contribution de **Silvia Modena** et de **Stefano Vicari**. De manière significative, c'est la démarche universaliste qui séduit les Italiens, ce que montre l'essai de l'éminent linguiste italien Riccardo Ambrosini *Tendenze della Linguistica teorica attuale* (1987), où Chomsky est l'auteur le plus cité. À l'opposé de la linguistique formelle, dans le domaine de la sociolinguistique qui privilégie l'étude de la langue orale et dont les outils conceptuels ont pu parfois recouper ceux de l'AD en France, c'est la dialectologie qui mène les recherches le plus en pointe en Italie (Antelmi, 2011). Alors que Bourdieu intéresse beaucoup les sociologues italiens qui le citent volontiers, nous lisons peu d'études italiennes portant sur les différences diastratiques et les tensions linguistiques entre classes sociales dans leur dialectique dominant/dominé, qui constitue une des assumptions préalables de toute étude en sociolinguistique française.

Parallèlement, cependant, sous l'impulsion du célèbre sémioticien Umberto Eco, les études de sémiotique ont intégré les travaux de Greimas et des sémanticiens structuralistes, grâce à la direction exercée par ce dernier du *Centro internazionale di semiotica e linguistica* de l'Université de Urbino. Ce centre a édité *Les Documents de travail et pré-publications*³ où de nombreux chercheurs français – linguistes, anthropologues, philosophes – comme Quéré, Dubois, Parret, Todorov, Derrida, Kerbrat, de Certeau, Authier-Revuz, etc. ont été accueillis. Ainsi, le succès inégalé de Barthes en Italie (Fabbri, 2019) témoigne-t-il de l'importance de cette approche sémiotique dans toute analyse portant sur des corpus ethnographiques, des objets de la vie quotidienne ou des images publicitaires. Aujourd'hui, à l'heure des études sur la multimodalité des messages dans les médias sociaux ou encore des « technodiscours » (Paveau, 2015) ces études mériteraient d'être reconvoquées ou réélaborées, en Italie comme en France. Les concepts greimasien restent opérationnels en narratologie, parfois complétés par une terminologie énonciative de Benveniste, également traduit en italien. Mais si ce dernier a effectivement été utilisé dans une analyse du discours entendue comme théorie de l'énonciation, en particulier pour sa distinction entre les deux régimes énonciatifs bien

³Aujourd'hui CiSel- Centro internazionale Scienze Semiotiche 'Umberto Eco'; voir <https://semiotica.uniurb.it/pubblicazioni-2/pubblicazioni/> [consulté le 17 février 2024].

connus récit vs discours, ainsi que pour son étude sur les pronoms, il semble aujourd'hui un peu oublié des spécialistes de l'analyse linguistique en Italie.

C'est sans doute l'hybridité des approches et la variété des sources théoriques de l'ADF qui peuvent en effet dérouter. Tout d'abord, comme Dominique Maingueneau ou encore François Rastier nous le montrent tout au long de leurs essais, les corpus à observer peuvent aussi bien être constitués de grands textes littéraires que de brefs messages écrits par un énonciateur anonyme dans un post sur les réseaux sociaux, sans distinction hiérarchique. En ce sens, il est particulièrement difficile pour un apprenti linguiste italien d'appliquer une même méthode d'analyse à plusieurs genres textuels, laquelle nécessite, par ailleurs, la constitution et la manipulation d'importantes bases de données. En effet, les contraintes de cloisonnement académiques et d'incompatibilité des recherches en linguistique avec les recherches en littérature l'en empêchent⁴, comme le souligne fort bien l'article de **Paola Paissa** sur les parcours scientifiques des chercheurs en ADF dans l'académie italienne. Cette hybridité des observables est bien le résultat des fondements théoriques de ce que les Français appellent analyse du discours, puisque :

Le discours est un parcours de signifiance qui se trouve inscrit dans un texte, et qui dépend de ses conditions de production et des locuteurs qui le produisent et l'interprète. Un même texte est donc porteur de divers discours et un même discours peut irriguer des textes différents. Du discours traverse des textes différents, et un même texte peut être porteur de discours différents (Charaudeau, 2009).

D'autre part, une bonne analyse linguistique doit toujours imbriquer plusieurs paliers de complexité. Le palier du signifiant n'exclut pas le palier morpho-lexical, sémantique puis pragmatique de l'énoncé, toujours en situation, analysé par l'intermédiaire de ses interprétants (au sens de Rastier) et en ayant toujours à l'esprit que le global détermine le local (selon un principe structuraliste toujours pertinent). Ainsi, l'analyse ne peut se passer d'un examen attentif de la forme et des mécanismes syntactico-sémantiques qui régissent certaines productions langagières. À cet égard,

⁴ Les recrutements dans les universités italiennes mettent nettement en concurrence ces deux champs disciplinaires dans les postes d'enseignement des langues étrangères.

même si les théories de Ducrot sur la pragmatique intégrée ont pu être remises en cause justement par leur absence de contextualisation, elles demeurent cependant éclairantes dans la description de certains phénomènes liés à l'implicite, aux sous-entendus, à la force argumentative impliquée par les petits mots dit 'vides' du discours, tels que « même », « à peine » ou « mais », lorsqu'ils modalisent l'énoncé. On apprend avec Ducrot que l'interprétation littérale du mot à mot, son contenu propositionnel, est souvent trompeuse car le sens de l'énoncé n'apparaît que dans l'interstice qui sépare le dire du (déjà-)dit. Une traduction des *Échelles argumentatives* a été rééditée en 2022 par le philosophe du langage Salvatore Pistoia-Reda (2022) mais à notre connaissance, cet essai, relativement difficile d'accès à cause de son approche formaliste, n'est pas repris par les linguistes italiens. Cela est sans doute dû au fait que la traduction des exemples d'énoncés français illustrant la théorie ducrotienne semble parfois forcée, et leur mise en situation, en particulier dans la transposition à l'italien, en affecte parfois la démonstration (Sini, 1998).

On pourrait s'étonner que même la tradition rhétorique dans « la patrie de l'humanisme », rappelle Paola Paissa (ici même), n'ait pas produit d'études spécifiques et ce, malgré le fameux *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) pourtant traduit en italien et préfacé par le philosophe du droit Norberto Bobbio (1966). Alors que l'ouvrage n'est cité en Italie que dans le domaine de l'argumentation juridique, l'ADF quant à elle, intègre volontiers les concepts perelmaniens dans le cadre d'une rhétorique argumentative qui offre à l'analyste tout un répertoire d'outils critiques et de concepts heuristiques pertinents (pensons seulement aux arguments en *ad* ; voir les ouvrages fondamentaux de Amossy, 2000 et Plantin, 2016). Ainsi, si nous consultons, à titre d'exemple, la bibliographie de deux essais parus ces dernières années en Italie, le premier sur le discours politique, dénommé *Politolinguistica* par Lorella Cedroni (2014) et le second sur les rhétoriques xénophobes (Ferrini, Paris, 2019), les seuls francophones cités sont Ricoeur, Tesnière, Fontanille, Foucault, Bourdieu, Taguieff que l'on n'associe pas, à proprement parler, à l'ADF. En revanche, on notera le succès des travaux de Ruth Wodak et de la *Critical Discourse Analysis* (CDA) dont les concepts théoriques ont intéressé les analystes du discours politique en Italie qui, par ailleurs, lisent très peu le français.

Si l'analyse du discours a pu séduire les chercheurs dans le champ des humanités, c'est en partie par le truchement des penseurs marxistes et post-marxistes français, pour l'essentiel les philosophes tels que Foucault, Althusser mais aussi des historiens de l'École des Annales dont on a pu tirer une certaine inspiration, en France comme en Italie. Or, comme nous le disions, nous ne devons pas négliger le fait que les Italiens lisent de moins en moins le français et que l'influence exercée par les grands penseurs du siècle dernier a été notablement répandue et reconnue dans le monde, et jusque dans leur propre patrie d'origine, par ce que les anglosaxons appellent la *French Theorie* (Cusset, 2005). La redécouverte des théories foucaaldiennes et althussériennes doit beaucoup aux lectures critiques faites dans les cours de sociologie, de philosophie ou de littérature sur les campus américains qui revendiquaient un « antiréférentialisme », en postulant que tout discours et tout texte renvoient à d'autres discours et d'autres textes et non pas à la réalité du monde physique.

Pour ses principes fondateurs, l'ADF, tel que l'explique Mazière, a privilégié « deux alliances, avec la sociologie et avec l'histoire » (Mazière, 2018 : 67). Sans vouloir rentrer dans les détails des relations, parfois tendues qui se sont tissées entre les sociologues, les historiens et les linguistes en France⁵, il faut mettre en avant la capacité de l'ADF à fournir des notions, telles que « évènement discursif », « formations discursives » mais aussi « interdiscursivité » ou encore « préconstruit » qui permettent de répondre à des questionnements au carrefour de différentes sciences sociales. La contribution de **Giacomo Clemente** à ce propos, essaie de tisser un fil conducteur entre plusieurs théoriciens du langage que nous n'avons pas l'habitude d'associer mais qui témoignent de cette volonté de mettre au jour le non-dit, le déjà-dit ou le « dit ailleurs » par rapport à la matérialité brute de l'énoncé et de la valeur de vérité qu'il montre « en surface ». Effectivement, pour Ducrot, Austin, Searle et Pêcheux, l'énoncé fait écho à d'autres contenus sémantiques, à d'autres formations discursives préconstruites ou présupposées, extérieures au texte même, ce qui entraîne, pour finir, une interprétation dans laquelle on dénie au sujet le pouvoir d'être à l'origine du sens (Macherey, 2020). Pour Pêcheux et la tradition marxiste de l'ADF, ce sont les composantes idéologiques et les

⁵ À ce propos, voir Mazière (2018 : 67-106).

conditions historiques de production qui doivent être déterminantes dans l'appréhension de l'objet « discours ». Cette visée militante d'inspiration marxiste et althussérienne (Angermuller, 2014), qui rejoint parfois les postulats de la *Critical Discourse Analysis* (Wodak, Meyer, 2009), caractérise le développement de l'ADF qui tente d'appréhender, par une diversité d'approche qui lui est constitutive, l'ancrage politique et social des énoncés et des énonciateurs dans le discours.

Étudier la réalité discursive et langagière revient donc à analyser une pluralité des textes, des récits et des débats qui structurent les représentations des savoirs juridiques, politiques et socioculturels de notre société. Le lien que tisse l'ADF entre la dimension textuelle et discursive des mots et leur contexte sociohistorique permet de mettre en avant les positionnements idéologiques qui sous-tendent la production des énoncés.

Les récentes études en ADF nous laissent entrevoir, comme l'article de Modena et Vicari nous le montre à propos de leur traduction d'un ouvrage fondamental qui illustre bien les dernières voies d'investigation entreprises par les chercheurs en AD, le rôle performatif de la mémoire dans la production et l'interprétation du sens en discours. La traduction des deux chercheurs en ADF de l'ouvrage de Marie-Anne Paveau (*Prédiscours – Sens, mémoire et cognition*, 2006) montre clairement les enjeux théoriques qui émergent à partir du préfixe « pré- » relatif aux « données antérieures et préalables » des discours (Modena et Vicari dans ce même numéro), et qui réaffirment ce que nous avons dit jusqu'à présent sur cette approche particulièrement risquée qui consiste à entreprendre de mettre au jour ce qui relève du « pré-langagier », du « pré-discours », voire du « pré-jugé ». En ce sens, Paveau a le mérite de proposer une approche moins idéologique du discours et plus orientée vers une lecture cognitivo-interprétative de la construction du sens en discours. Modena et Vicari soulignent la nécessité de connaître et d'inclure ses théorisations dans les études italiennes en linguistique, et tout particulièrement dans la pragmatique. Si celle-ci s'est intéressée en Italie au ralliement entre le signifié linguistique et les connaissances encyclopédiques (Eco, 1975) comme élément de déchiffrement du sens, elle n'a pas pour autant engagé une réflexion plus approfondie sur tous les éléments mémoriels, internes ou externes aux individus, qui concourent à l'élaboration des discours.

Le partage des connaissances en ADF que propose ce numéro, nous invite à formuler quelques considérations sur les travaux présentés et sur les possibles futures évolutions de cette discipline en Italie. Tout d'abord, sa diffusion passe par la traduction des ouvrages qui permettent non seulement d'étudier les théorisations des analystes français, mais aussi de décliner leur pensée dans la langue-culture cible. C'est d'ailleurs l'esprit de la collection *Traduco* (Tab edizioni) sous la direction de Rachele Raus, dans laquelle s'inscrivent les traductions qui font l'objet de deux articles du présent numéro⁶. En outre, cette collection pointe également à alimenter un glossaire de notions de l'ADF sur le modèle du *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau, Maingueneau, 2002) ce qui représenterait une source précieuse pour les analystes italiens même si l'usage de ces notions ne peuvent pas se réduire, comme le dit Maingueneau, à une « boîte à outils ». Les notions et les concepts qui émergent des traductions (la polémique, le prédiscours, les actes de langage, etc.) marquent des étapes fondamentales de l'évolution de l'ADF en France et sont en lien avec une pluralité d'études dont nous pensons qu'elles peuvent fournir une méthode heuristique efficace, apte à répondre aux enjeux contemporains, bien au-delà des cadres sociopolitiques nationaux. Par exemple, les travaux sur l'analyse du discours institutionnel et des organisations internationales (Oger, Ollivier-Yaniv, 2003 ; Gobin, Deroubaix, 2010 ; Krieg-Planque, Oger, 2010 ; Krieg-Planque, 2012) qui démontrent, entre autres, la tendance à effacer la conflictualité et à neutraliser la polémique en faveur d'une rhétorique consensuelle, deviennent centraux à l'heure où il est important d'analyser la construction des débats citoyens dans un contexte d'internationalisation des politiques publiques⁷. De la même manière, la notion de « prédiscours », mais aussi d'autres réflexions liées à la mémoire peuvent être mobilisées dans des études qui s'intéressent à l'entrelacement des événements passés avec l'actualité internationale, par le biais de l'histoire et de la mémoire collective. Citons, par exemple, la notion féconde de « mot-événement » de Sophie Moirand qui démontre comment des

⁶ D'autres traductions relatives à l'ADF sont en cours :

<https://www.tabedizioni.it/shop/books/series/traduco-47> [consulté le 17 février 2024].

⁷ Voir par exemple l'ouvrage collectif sur la polémique et la construction européenne de Corinne Gobin et Jean-Claude Deroubaix (2018).

expressions telles que « 11-septembre », « Tchernobyl », « l’amiante », « la vache folle », déclenchent des réactions émotionnelles voire polémiques chez l’auditoire, même quand ce qui est désigné par ces chrononymes renvoie à d’autres types d’évènements plus récents (Moirand, 2007).

Pour conclure, ce numéro qui s’inscrit dans le sillage d’Antelmi et Raus (2019), tente de rendre compte de la réception de l’ADF en Italie, en rassemblant les études des analystes issus de différentes disciplines autour de questionnements communs. Il serait nécessaire, tel que l’explique Antelmi, citée par Amadori dans sa contribution, que « les chercheurs italiens soient incités à créer, soutenir et diffuser leur propre école d’AD, qui tienne compte des spécificités de la langue et de l’histoire de l’Italie, et qui soit capable de se présenter avec autorité sur la scène internationale ». Pour ce faire, il est nécessaire d’envisager un dialogue interdisciplinaire, avec le CDA (tel que l’explique Paissa dans ce numéro), avec d’autres champs des sciences du langage, mais aussi avec les sciences humaines et sociales, ce qui d’ailleurs est constitutif de l’ADF comme nous l’avons souligné.

Aujourd’hui, étant donné la faiblesse des moyens accordés à la recherche en Italie et à l’Université en général, surtout dans le domaine des humanités, les chercheurs italiens se tournent vers des groupes collaboratifs interdisciplinaires susceptibles de les accueillir, y compris à l’étranger. Ils évoluent au sein de leur laboratoire d’affiliation et font connaître leurs travaux à l’échelle européenne. Pour ne citer que quelques exemples, le projet européen E-MIMIC (*Empowering Multilingual Inclusive comMunICation*) a développé, à partir de critères discursifs inspirés de l’ADF, une application visant à « éliminer les préjugés et la non-inclusion dans les textes administratifs rédigés dans les pays européens, à commencer par ceux qui sont rédigés dans les langues romanes » (Raus et al., 2022, **Michela Tonti** dans la section *Varia* de ce numéro), ou encore le projet ARENAS, coordonné par Julien Longhi, qui vise à mieux comprendre les discours extrémistes, à en appréhender les formes et la circulation dans l’espace européen⁸. Le développement de ces collaborations doit beaucoup aux subventions européennes et est facilité par les nouveaux moyens de communication virtuels, qui accélèrent les prises de décision malgré une lourde bureaucratie. Enfin, la survenue d’une nouvelle donne qu’est l’intelligence artificielle annonce de futurs bouleversements dans la manière d’analyser les discours et dans l’observation de l’interface

⁸ <https://arenasproject.eu/> [consulté le 17 février 2024].

humain / machine. La question est donc celle de savoir, comme le dit Raus dans l'appel de *Mots, les langages du politique* (n° 139 / 2025) « quels discours accompagnent le développement de l'intelligence artificielle et quels en sont les usages dans l'espace public médiatisé contemporain⁹ ». Il restera donc à écrire dans les prochaines années, un nouveau chapitre de l'ADF.

Bibliographie

Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.

Angermüller, J. 2014. *Analyse du discours poststructuraliste – Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers*. Paris : Lambert-Lucas.

Antelmi, D, Raus, R. 2019. Pratiques d'analyse du discours en Italie : origine, méthodes, diffusion. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, coordonné par R. Raus, Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 31-46.

Antelmi, D. 2011. L'analisi del discorso in Italia. Una rassegna. *Italianish*, n° 65, p. 87-98.

Arrivé M., 1996. « Ce que Lacan retient de Damourette et Pichon : l'exemple de la négation ». *Langages*, n°124, p.113-124.

Authier-Revuz, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi – Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. 2 tomes. Paris : Larousse.

Barthes, R., Fabbri, P. 2019. *Sul racconto. Una conversazione inedita con Paolo Fabbri*. Bologna : Marietti.

Bouquet, S. 1997. *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris : Editions Payot & Rivages.

Cedroni, L. 2014. *Politolinguistica – Analisi del discorso politico*. Roma : Carrocci editore.

Charaudeau, P. 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus*, n° 8. p. 37-66.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Le Seuil.

⁹ <https://journals.openedition.org/mots/32820> [consulté le 17 février 2024].

- Chomsky, N. 1981. *Lessons and Government and binding – Pisa Lectures*. Dordrecht and Cinnaminson: Foris Publications.
- Cusset, F. 2005. *French Theory – Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*. Paris : Éditions La Découverte.
- Ducrot, O.; Pistoia Reda, S. 2022. *Le scale argomentative – Linguaggio, logica, persuasione*. Roma: Carocci editore.
- Ferrini, C., Paris, O. 2019. *I discorsi dell'odio – Razzismo e retoriche xenofobe sui social network*. Roma : Carrocci Editore.
- Gobin, C. Deroubaix, J. 2010. « L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste champ encore peu exploré ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 107-114.
- Gobin, C. Deroubaix, J. 2018. « Polémique et construction européenne ». *Le discours et la langue*, n°10. Louvain-la-Neuve : EME éditions.
- Krieg-Planque, A. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Paris: Armand Colin.
- Krieg-Planque, A., Oger, C. 2010. « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 91-96.
- Macherey, P. 2020. *Lingua, discorso, ideologia, soggetto, senso: da Thomas Herbert a Michel Pêcheux*. In: *Riscoprire Michel Pêcheux – Linguistica, epistemologia, ideologia. Quaderni Materialisti*, n°19, p.11-40.
- Mazière, F. 2018. *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris : PUF.
- Moirand, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. 2003. « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels ». *Mots. Les langages du politique*, n° 71, p. 125-145.
- Paveau, M.-A. 2015. *L'analyse du discours numérique*. Paris : Hermann.
- Plantin, C. 2016. *Dictionnaire de l'argumentation*. Paris : ENS Éditions.
- Rastier, F. 2013. *De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme*. Paris : Lambert-Lucas
- Raus, R., Tonti M., Cerquitelli, T., Cagliero, L., Attanasio, G., La Quatra, M., Greco, S. 2022. « L'analyse du discours et l'intelligence artificielle pour réaliser une écriture inclusive : le projet EMIMIC ». SHS Web of Conferences, n° 138, Congrès Mondial de Linguistique Française.
- Sini, L. 1998. *Les connecteurs argumentatifs et contre-argumentatifs- Étude contrastive français-italien*. Thèse de doctorat Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com



Synergies Italie n° 20 / 2024

**Réflexions sur l'implantation de l'analyse
du discours à la française en Italie**



L'Analyse du discours « à la française » dans la patrie de l'humanisme :
l'expérience décennale du groupe d'analyse du discours
du *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della
lingua francese nell'università italiana*

Paola Paissa

Università de Turin, Italie

paola.paissa@unito.it

<https://orcid.org/0000-0001-7442-6475>

Reçu le 19-10-2023 / Évalué le 27-11-2023 / Accepté le 05-12-2023

Résumé

Cet article rend compte des activités de recherche du groupe d'Analyse du discours (AD) qui s'est constitué en 2013 au sein de l'association italienne *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese nell'università italiana* (Do.Ri.F). Après avoir décrit le panorama de l'Analyse du Discours « à la française » (ADF) en Italie, dans lequel les travaux de l'équipe s'inscrivent, la contribution se concentre sur les notions et les domaines discursifs qui ont principalement attiré l'attention des membres du groupe. Si l'intérêt pour l'articulation de l'analyse du discours avec la rhétorique et l'argumentation a été déterminant dans la phase de constitution du réseau, l'intensification d'un dialogue interdisciplinaire avec les spécialistes italiens de la *Critical Discourse Analysis* (CDA) semble représenter une ouverture nécessaire pour l'avenir.

Mots-clés : Analyse discours à la française (ADF), événement, formule, éthos, discours numérique

L'analisi del discorso "alla francese" nella patria dell'Umanesimo: l'esperienza decennale del gruppo di analisi del discorso del *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese nell'università italiana*

Riassunto

Quest'articolo illustra le attività di ricerca del gruppo di Analisi del Discorso costituitosi nel 2013 all'interno del *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese nell'università italiana* (Do.Ri.F). Dopo aver descritto il panorama dell'Analisi del Discorso "alla francese" in Italia, nel quale si inserisce il lavoro del gruppo, il contributo si concentra sulle nozioni e gli ambiti discorsivi che hanno maggiormente attirato l'attenzione dei membri dell'équipe. Se l'interesse per l'articolazione dell'analisi del discorso con la retorica e l'argomentazione è stato determinante nella fase di costituzione del gruppo, l'intensificazione di un dialogo interdisciplinare con i ricercatori

italiani della *Critical Discourse Analysis* sembra rappresentare un'apertura necessaria per il futuro.

Parole-chiave: Analisi del Discorso “alla francese” (ADF), evento, formula, ethos, discorso digitale

The French Discourse Analysis in the land of Humanism : the ten-year experience of the Discourse Analysis group of the *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese nell'università italiana*

Abstract

This article reports on the research activities of the Discourse Analysis group, which was formed in 2013 within the Italian association *Centro di documentazione e di ricerca per la didattica della lingua francese nell'università italiana* (Do.Ri.F). After describing the panorama of French discourse analysis in Italy, in which the team's work is situated, the contribution focuses on the discursive notions and fields that have mainly attracted the attention of the group's members. While the interest in the articulation of discourse analysis with rhetoric and argumentation was decisive in the constitution phase of the network, the intensification of an interdisciplinary dialogue with Italian specialists in Critical Discourse Analysis seems to represent a necessary opening for the future.

Keywords: French discourse analysis (FDA), event, formula, ethos, digital discourse

Introduction

L'Analyse du Discours dite « à la française » (désormais ADF) a connu en Italie une diffusion tardive et limitée. Tardive, car ce n'est que dans les années 2000 que commencent à voir le jour quelques travaux qui s'inspirent de sa méthodologie. Limitée, puisque son ancrage institutionnel est presque nul et son ancrage scientifique, fort faible, est de surcroît dispersé. En effet, l'ADF a pénétré en Italie quelques domaines disciplinaires, mais il manque encore une assise épistémologique autonome et unitaire (cf. Antelmi, Raus, 2019).

Dans ce contexte, la naissance en 2013, au sein de l'association Do.Ri.F, d'un groupe de recherche consacré à l'ADF¹ a bien relevé de la gageure. Si, dix ans plus tard, on ne peut pas dire qu'elle est gagnée, le bilan qu'on peut faire de l'expérience est loin d'être négatif et cette réussite, bien que partielle, mérite une réflexion.

¹ Le groupe est coordonné par l'auteur de ces lignes : <https://www.dorif.it/analyse-du-discours>

Dans ce qui suit, nous procéderons donc à la formulation de quelques considérations portant sur les orientations méthodologiques et sur les sujets d'observation privilégiés par les chercheurs du groupe, pour illustrer ensuite quelques pistes susceptibles de développer et d'enraciner la pratique de l'ADF à l'intérieur et à l'extérieur de notre équipe.

1. Le cadre théorique et méthodologique et les coopérations internationales : naissance et positionnement du groupe AD Do.Ri.F

Si, pour ce qui est de l'ADF, l'Italie a pris le train en marche, il faut reconnaître qu'elle l'a fait au bon moment : les années 2000-2015 ont connu, en effet, un renouvellement de l'arsenal théorique et méthodologique de la discipline, qui a effectué un gros travail de systématisation des notions, qui s'est traduit par la rédaction de deux dictionnaires (Charaudeau, Maingueneau, 2002 ; Détrie, Siblot, Verine, Steuckardt, 2001, ce dernier d'inspiration praxématique²) et a intégré une pluralité d'approches (argumentative, pragma-énonciative, communicationnelle, lexicométrique, technodiscursive (cf. Amossy, 2000 ; Charaudeau, 2005 ; Maingueneau, 2014 ; 2016 [1998] ; Mayaffre, 2005 ; Paveau, 2014). En même temps, « le reflux historique et idéologique du marxisme » (Bonnaïfous, Krieg-Planque, 2014 : 227), pendant les années 1980 et 1990, a créé un climat plus favorable à l'exportation d'une pratique caractérisée, dans sa première phase, par une veine doctrinaire et contestataire qui ne pouvait manquer de susciter quelques méfiances dans un pays comme l'Italie, tendanciellement conservateur et dominé, dans la linguistique et les sciences sociales, par les modèles provenant de la culture anglophone.

Comme Antelmi-Raus, 2019 l'ont déjà souligné, l'introduction de l'ADF en Italie est avant tout le fait de linguistes francisants (par ailleurs peu nombreux, vu la régression de l'étude de la langue française dans notre pays) et passe à travers la connaissance prioritaire des discursivistes de

² Nous renvoyons à Guilhaumou (2003) pour un examen critique des différences entre ces deux ouvrages.

deuxième génération. Du point de vue théorique et méthodologique, cela comporte trois caractéristiques majeures :

- l'inscription de l'Italie dans ce qu'on appelle le « tournant pragmatique » de l'ADF (Raus, 2019a) se double de l'attention à quelques branches disciplinaires d'ordre éminemment linguistique, comme la théorie de l'énonciation, la linguistique textuelle et, surtout, l'argumentation, domaine d'étude en pleine expansion dans la décennie 2000-2010, justement grâce à l'ouverture à la pratique de l'ADF et à la rhétorique pragma-énonciative, qu'opèrent des chercheurs comme Bonhomme (2005) ; Amossy, Koren (2009);

- le changement de paradigme qui a intéressé les sciences sociales et qui a comporté, comme l'expliquent Bonnafous, Krieg-Planque (2014), l'introduction de l'ethnométhodologie et de l'interactionnisme américains, l'accès à la sociologie compréhensive inspirée de Weber et, plus tard, l'intégration de l'éthique discursive de Habermas (Angermuller, 2007) contribue à renverser la perspective, en faisant « de l'impensé un point d'arrivée plutôt qu'un point de départ » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2014 : 227). Cela entraîne la mise en place d'une interdisciplinarité plus marquée avec la sociologie, les sciences politiques et les sciences de l'information et de la communication. En Italie, ces possibilités de dialogue interdisciplinaire (dont on n'a pas encore pleinement profité) se sont avérées déterminantes pour orienter les intérêts des chercheurs. Ce n'est pas un hasard si les premiers linguistes italiens ouverts à l'ADF sont encadrés, sur le plan institutionnel, dans des départements de sciences sociales (justement de sciences politiques, sciences de l'information et communication, économie : Cabasino, Raus, Sini, Antelmi, Paissa). Ce n'est pas un hasard non plus si l'une des premières notions ayant attiré l'attention en Italie a été celle d'*événement discursif*. Élaborée par Guilhaumou (1998 ; 2006) dès la fin des années 1990³, cette notion se prête singulièrement à jeter un

³ Dans un premier moment, Guilhaumou a réfléchi sur le rôle des porte-parole comme créateurs d'événements discursifs à l'époque de la Révolution Française (1998). L'ouvrage de 2006, *Discours et événement* a été traduit par Rachele Raus (v. Guilhaumou,

pont entre des disciplines traditionnellement éloignées (notamment la linguistique et l'histoire). Ainsi, a-t-elle donné lieu, dès 2003, à la définition d'*événement sémantique*, dans une étude qui observe les effets de reconfiguration de l'hyperlangue (Auroux, 1997) provoqués par les phénomènes diachroniques de recatégorisation et de reclassification de la locution « à la turque » (Raus, 2003). La question de la construction, de l'interprétation et de la nomination discursive de l'événement a en outre fait l'objet d'un colloque international et interdisciplinaire qui s'est tenu à Florence en 2011 : les actes de ce colloque (Ballardini, Pederzoli, Reboul-Touré, Tréguer-Felten, 2013 ; Londei, Moirand, Reboul-Touré, Reggiani, 2013) se sont par conséquent ajoutés aux nombreuses publications portant, dans la première quinzaine des années 2000, sur ce sujet complexe, aux enjeux variés, dont donne une riche synthèse critique un article de Sini (2015).

- la diversification des « types de discours » (Maingueneau, 2014 : 56) formant l'objet d'étude est un autre aspect qui caractérise la deuxième génération de l'ADF. Si la première phase d'existence de la discipline avait essentiellement porté sur le discours politique – bien qu'avec des approches différentes, dont rend compte le numéro spécial (n° 94) de la revue *Mots* en 2010 (Bacot et al., 2010) – la phase suivante voit l'élargissement de l'analyse à bien d'autres productions, relevant du discours médiatique, institutionnel, publicitaire, littéraire, etc. L'élargissement de l'éventail des observables a, à son tour, contribué à catalyser, en Italie, l'attention pour l'ADF. Si les cadres institutionnels des pionniers étaient de préférence les départements de sciences sociales, l'étendue nouvelle des types de discours analysables a permis à plusieurs collègues des départements de Langues Modernes de s'approprier les outils de l'ADF, tout en les adaptant aux exigences théoriques et didactiques les plus conformes à leur position institutionnelle. Aux investigations sur le discours politique et littéraire, demeurant majoritaires, se sont ajoutées en Italie des analyses portant sur les formes discursives les

2010). Il s'agit de l'une des premières traductions en italien de travaux de l'ADF, une entreprise devenue systématique par la suite, comme nous l'expliquons ci-dessous.

plus variées (discours juridique, mémoriel, environnemental, touristique), y compris les moins fréquentées, comme le discours « expographique » (Rigat, 2012 ; Margarito 2013).

Dans ce cadre, le lancement en 2013 du groupe de recherche AD Do.Ri.F a pu bénéficier des conditions les plus propices. Dès la première proposition de formation d'une équipe italienne, les adhésions ont été nombreuses, étalées sur la plupart des universités de la péninsule et dans différents types de départements. À l'heure actuelle, le groupe compte 36 chercheurs, encadrés dans 25 institutions universitaires et dans plus d'une trentaine de départements et filières différents.

Si l'hétérogénéité des préoccupations des membres du réseau pouvait amener à une trop grande dispersion, les coopérations internationales dont le groupe a bénéficié dès sa constitution ont joué un rôle fédérateur. C'est le cas, en premier lieu, du rapport de collaboration qui s'est établi dès 2013 avec l'équipe ADARR (Université de Tel-Aviv), ainsi qu'avec des chercheurs comme Dominique Maingueneau (Sorbonne Université) et Alice Krieg-Planque (Céditec – Paris Est Créteil). À ces coopérations de la première heure, formées prioritairement sur la base d'affinités d'ordre méthodologique, se sont ajoutées, par la suite, des collaborations issues de correspondances de nature plutôt thématique, telles que l'association à l'équipe CEDISCOR (Paris 3) pour l'étude des discours environnementaux et la participation aux colloques internationaux du cycle *Médias et...*, coordonné en Italie par Laura Santone et réunissant des institutions étrangères et nationales (Université de Bordeaux-Montaigne, Université Paris 3, Avignon Université, Université de Bologne, Université Roma 3). Des rapports de coopération ont été ensuite inaugurés avec Dominique Garand (UQAM - Université du Québec à Montréal) et récemment avec le groupe Draine (« Haine et rupture sociale : discours et performativité⁴ »), suite au cycle de colloques itinérants sur le discours de haine, qui a été réalisé dans les années 2021 et 2022. Le groupe AD Do.Ri.F fait enfin partie du réseau international *Discoursenet*, où il s'est constitué en équipe autonome⁵.

⁴ <https://groupedraine.github.io/>

⁵ <https://discourseanalysis.net/group/19>

Il est temps cependant d'examiner de plus près les notions qui ont été travaillées au sein du groupe et les objets discursifs qui ont retenu principalement l'attention.

2. Les notions et les domaines explorés, les activités réalisées

La mise sur pied de la coopération avec l'équipe ADARR, coordonnée par Ruth Amossy et Roselyne Koren, a été pratiquement contemporaine à la constitution, en 2013, du groupe AD Do.Ri.F. On comprend donc aisément le rôle fondamental que cette collaboration scientifique a joué dans les premières activités du groupe italien. Elle garde par ailleurs, encore aujourd'hui, une position de privilège dans l'ensemble de ses relations internationales.

Lors de la première rencontre des deux équipes (Journée d'étude : *Analyse du discours et argumentation : approches méthodologiques et corpus en confrontation*, Université de Milan, 1-2 avril 2014) de nombreux points de convergence ont émergé, tant dans les orientations théoriques que dans les thèmes de prédilection (discours institutionnel, numérique, polémique ; notion de formule, de genre, et notamment d'éthos, observée dans toutes ses déclinaisons : éthos dit vs montré, auto-attribué vs hétéro-attribué, singulier vs collectif ⁶, etc.).

Une première publication conjointe a concerné la notion de *formule* au sens de Krieg-Planque (2009), qui a participé à la direction de l'ouvrage (Amossy, Krieg-Planque, Paissa, 2014). Le recueil réunit neuf articles portant sur autant de formules circulant dans l'espace public français, israélien et italien. Des questions y sont abordées relatives à la définition de la formule (saillances formelles, rapport avec le slogan ou le mot d'ordre), aux multiples rôles qu'elle joue selon le contexte discursif ou interdiscursif et à sa dimension interculturelle, impliquant parfois des problèmes traductifs. Les spécificités liées aux conditions matérielles de la circulation de formules (espace national ou international, durée du « moment discursif⁷ »

⁶ Voir les conclusions des journées d'études par Roselyne Koren et Paola Paissa, au lien : http://humanities1.tau.ac.il/adarr/images/JOURNEE_DORIF_ADARR_MILAN_2014.pdf

⁷ Nous empruntons évidemment cette notion à Moirand, 2007.

concerné, statut des acteurs impliqués, etc.) ont été également au centre d'un autre ouvrage collectif intéressant un ensemble de formules récurrentes dans le discours de presse au Brésil (Paissa, Rigat, 2017).

Cependant, le principal intérêt commun de la coopération des groupes ADARR – AD Do.Ri.F concerne l'articulation entre l'ADF et la rhétorique argumentative ou « nouvelle rhétorique » d'ascendance perelmanienne. Là réside aussi, à notre sens, la raison profonde du succès de cette coopération. Les études de rhétorique connaissent en effet une longue et solide tradition dans la patrie de l'humanisme. Bien que les compétences dans ce domaine aient été principalement appliquées, dans notre pays, jusqu'à une époque récente⁸, à l'analyse des textes littéraires, des traductions et des publications ont vu le jour dans les années 1960-80⁹ qui ont préparé un terrain favorable au retour à l'appréhension de la rhétorique comme art de la persuasion, appartenant à part entière à la sphère des « disciplines du discours » (Maingueneau, 2014 : 33).

Un cycle de trois colloques internationaux impliquant les deux équipes a donc été envisagé : le premier, concernant *L'exemple historique (EH) dans le discours*, s'est déroulé à Enna les 7 et 8 mai 2015 et a donné lieu à un numéro de la revue *Argumentation et Analyse de Discours (AAD)* (Paissa, Trovato, 2016). Le deuxième, portant sur *Éthos collectif et identités sociales dans le discours*, s'est tenu à l'Université de Tel-Aviv, les 12 et 13 avril 2016 et, à sa suite, est paru le volume co-dirigé par Amossy, Orkibi (2021). Enfin, le troisième, intitulé *Identités collectives et débat public : construction(s) discursive(s)*, a eu lieu à Turin les 9-10 mars 2017 et a entraîné, à son tour, la publication d'un ouvrage (Paissa, Koren, 2020).

Les trois colloques ont montré tout l'intérêt d'interroger des notions de la rhétorique traditionnelle, comme l'*éthos* ou l'*exemple* (la *preuve* par l'exemple, en l'occurrence de type historique) à l'aune d'une optique

⁸ Actuellement les études de rhétorique en Italie s'étendent à l'analyse du débat public. Voir, par exemple, les travaux de Francesca Piazza ou Salvatore Di Piazza de l'Université de Palerme (cf. Piazza, Di Piazza, 2023).

⁹ Je me réfère ici principalement à la traduction du *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca avec la remarquable préface de Norberto Bobbio (1966), suivie de la traduction de la *Rhétorique générale* du Groupe μ en 1980 et de la publication du *Manuale di retorica* par Bice Mortara Garavelli en 1988. Tous ces ouvrages donnent des exemples littéraires, mais font aussi référence au discours ordinaire et à l'intérêt de l'interroger à travers les notions de la rhétorique classique.

discursiviste, soucieuse de dévoiler l'importance des enjeux argumentatifs, mais aussi d'examiner le concours des dispositifs d'énonciation, la dynamique contextuelle de l'interdiscours et des points de vue (Rabatel, 2021). En particulier, *l'exemple historique* a été observé dans des corpus différents et dans sa double nature de personnage-modèle, à l'action et à l'éthos exemplaires, ou d'événement porteur d'une mémoire prégnante pour une collectivité culturelle. Le colloque suivant a eu pour but de mettre à l'épreuve des discours les plus divers la notion d'*éthos collectif*, afin de répertorier les modalités de sa construction auprès de mouvements sociaux ou artistiques, d'institutions, d'organisations, d'entreprises, etc., tant dans les communications comportant l'intervention d'un porte-parole que dans celles relevant d'un locuteur collectif, éventuellement anonyme ou énonciativement effacé¹⁰. Enfin, la dernière rencontre du cycle a envisagé justement la construction discursive du collectif : aboutissement du travail commun relatif aux étapes précédentes, ce colloque s'est interrogé sur le va-et-vient incessant entre dimension individuelle et sociale qu'on peut observer dans la constitution, la stabilisation et l'évolution de *l'identité collective* (d'un groupe politique, ethnique, social, etc.). Refusant la vision dichotomique qui sépare le singulier du collectif, les études réunies dans le volume de Paissa et Koren (2020) insistent sur leur interdépendance foncière et interrogent la notion d'ordre sociologique d'*identité* (Heinich, 2018) dans son interaction avec celle d'éthos, envisagé comme l'une des traces discursives essentielles de l'identité¹¹. Le cycle des trois rencontres a

¹⁰ Nous renvoyons au compte rendu rédigé par Ilaria Cennamo pour AAD, consultable au lien : <https://journals.openedition.org/aad/6745>, à celui signé par Alex Boursier pour *Questions de communication* :

<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/27630?lang=en>

et enfin par Alida Silletti, pour les *Carnets de Publif@rum*:

<https://www.farum.it/lectures/2022/07/06/ruth-amossy-eithan-orkibi-eds-ethos-collectif-et-identites-sociales/>

¹¹ Nous renvoyons au compte rendu rédigé par Pascale Delormas pour AAD, consultable sur le lien :

<https://journals.openedition.org/aad/5388>, à celui signé par Annafrancesca Naccarato pour *Repères Do.Ri.F* :

<https://www.dorif.it/reperes/annafrancesca-naccarato-recension-paissa-p-koren-r-dir-du-singulier-au-collectif-constructions-discursives-de-lidentite-collective-dans-les-debats-publics-li> et enfin à celui de Alida Silletti pour les

présenté ainsi une cohérence de type inductif : l'objet fondamental de l'analyse étant la négociation discursive d'éléments éthotiques, mémoriels et identitaires collectifs, on est passé du niveau le plus particulier (emploi discursif de l'exemple historique) jusqu'au niveau le plus général (construction des identités collectives).

Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut, la coopération avec le groupe ADARR ne s'est pas achevée avec ces initiatives. Bien au contraire, elle se poursuit encore aujourd'hui, surtout avec la participation du groupe AD Do.Ri.F à l'organisation et à la programmation du Forum ADARR. Grâce au fait qu'il se déroule en ligne, ce Forum possède une dimension internationale (présence de collègues ivoiriens, brésiliens, portugais, belges, polonais, etc.) et une structure stable : il comporte régulièrement des séminaires bi-hebdomadaires, suivis de passionnants débats à voix multiples. En outre, tant les membres du groupe italien que ceux du groupe israélien ont participé à titre personnel à des événements organisés par leurs équipes respectives : ainsi, la revue *AAD*, qui représente désormais une référence incontournable pour l'ADF, a-t-elle accueilli de nombreux articles rédigés par des discursivistes italiens adhérant à notre groupe. Tout particulièrement, nous tenons à souligner la direction, par Stefano Vicari, du numéro 26 de la revue *AAD : Autorité et Web 2.0 : approches discursives*. (Vicari, 2021). Dans ce numéro, une autre notion-clé de l'ADF est passée au crible : celle d'*autorité*, envisagée à la fois comme entité holistique (en rapport avec la conception bourdieusienne de *champ* et la notion foucaldienne d'*archive*, retravaillée par Mainguenu, 1993) et comme entité relationnelle (dans le fonctionnement de couples notionnels tels que « argument d'autorité » ou « discours d'autorité », c'est-à-dire discours chargé de la stabilisation énonciative et argumentative d'une légitimité et d'une crédibilité). Outre l'investigation d'une notion somme toute peu explorée jusqu'à présent par l'ADF, ce qui fait l'intérêt de ce numéro c'est que l'autorité est scrutée dans le phénomène de dispersion qui la caractérise actuellement dans le Web 2.0 : comme pour d'autres outils notionnels de l'ADF, le discours numérique a en effet contraint les

analystes à remanier de nombreuses catégories disciplinaires. Pour ce qui est de la notion d'autorité, sa mise en cause est évidente au moment où prolifèrent en ligne les phénomènes bien connus des chambres d'écho médiatique, de la polarisation polémique, de la circulation de fausses nouvelles à la provenance indéfinie, etc.

Par ailleurs, le groupe AD Do.Ri.F, au cours de cette décennie, a activement participé au débat portant sur le discours numérique et sur le travail de réaménagement de l'outillage théorique qu'il comporte pour l'ADF. En effet, dans tous les ouvrages publiés à compter de 2013, une bonne partie des études repose sur des corpus tirés de la Toile et, plus largement, des réseaux sociaux (tweets, mèmes, blogues, commentaires YouTube, etc.). Dans ce contexte, une journée d'études, organisée par Francesco Attruia, a justement porté sur cet objet icono-discursif mixte qu'est le mème : *Les mèmes : approches sémiolinguistiques et discursives*, (Université de Pise, 28 octobre 2022) et un colloque, qui a vu la collaboration du groupe AD Do.Ri.F et du réseau international *Médias et....*, coordonné par Laura Santone, s'est tenu à Rome, qui s'est penché justement sur la notion de *viralité* liée à la pratique des réseaux sociaux (Colloque *Médias et viralité*, Université Roma 3, 24-25 novembre 2022). Du point de vue méthodologique, ces études ont creusé la réflexion de Marie-Anne Paveau sur la co-construction des discours par les dispositifs machiniques, culminée dans son volume sur la technologie discursive (Paveau, 2017) et ont profité des méthodes d'analyse quantitative et qualitative sur les humanités numériques mises au point par Longhi (2018). Ce sont notamment les membres du groupe AD Do.Ri.F appartenant aux Universités de Gênes, de Pise et, plus récemment de Milan, qui ont mis en œuvre, depuis quelques années, une collaboration suivie avec Julien Longhi.

Entre-temps, d'autres initiatives ont vu le jour qui ont occupé les membres de l'équipe italienne. Avant tout, le discours politique, qui a représenté le noyau central de l'ADF à ses débuts, n'a certes pas été délaissé : outre les participations des différents membres, à titre personnel, à des ouvrages ou à des revues italiennes et étrangères dont il nous serait impossible de rendre compte ici, des rencontres ont eu lieu sous le couvert du groupe AD Do.Ri.F. Nous tenons à mentionner ici deux journées d'études consacrées à la notion controversée de *populisme* et aux discours qui s'en

font porteurs : la première s'est tenue à l'Université de Pise (*Populismes, nouvelles droites et nouveaux partis : quels discours politiques en Europe ?* les 10 et 11 juin 2016) et la deuxième s'est déroulée à l'Université de Gênes (« *Populisme* » et *discours populistes dans les médias : approches discursives*, le 22 avril 2022). Les deux rencontres ont abordé le problème de la définition du mot flou *populisme* et les traits que le discours populiste, à tendance fortement pathémique, partage avec le discours d'extrême droite. Un volume sur la question est paru en 2018, dirigé par Lorella Sini (Sini, 2018), qui a également rédigé l'article *populisme* dans le recueil de notions clés relatives aux discours de haine et de radicalisation (Lorenzi-Bailly, Moïse, 2023).

Aux caractéristiques définitoires et aux modalités de circulation du discours de haine, le groupe AD Do.Ri.F a par ailleurs consacré un cycle de colloques itinérants, qui ont réuni autour de ce sujet passionnant, malheureusement de plus en plus actuel, six universités italiennes (Genova, Pisa, Chieti-Pescara, Cosenza, Modena et Roma 3) dans une série d'initiatives qui se sont échelonnées entre mars 2021 et novembre 2022¹². Si chaque rencontre a décliné un aspect spécifique de ce phénomène discursif composite (rapports avec des phénomènes sociaux comme la discrimination et les inégalités, modalités de circulation médiatique, écriture et traduction des propos haineux, discours de réparation à la haine), elles se sont toutes efforcées de parvenir à une définition épistémologique du discours de haine et de faire le partage entre les traits considérés comme constitutifs du phénomène et les traits qui sont en revanche variables, en fonction des paramètres pluriels qu'on peut mobiliser dans l'analyse (l'énonciateur, les cibles, le canal, etc.). Pour l'instant, le seul recueil de contributions qui est déjà paru sur le sujet est celui de Giaufret, Rossi, Vicari, 2022, mais les autres sont en cours de préparation et seront bientôt publiés.

En outre, d'autres émergences socio-politiques de notre époque ont été mises dans le creuset des chercheurs du groupe italien. Grâce à la

¹² Les organisatrices/organisateurs des colloques itinérants sur le discours de haine dans leurs différents sièges institutionnels sont les suivant(e)s : Anna Giaufret, Stefano Vicari, Lorella Sini, Francesco Attruia, Brigitte Battel, Lorella Martinelli, Annafrancesca Naccarato, Silvia Modena, Chiara Preite, Laura Santone. Nous renvoyons à la page du groupe pour plus de précisions.

collaboration du CEDISCOR, qui avait impliqué quelques membres de notre équipe dans une réflexion sur l'actualité discursive de la biodiversité¹³, un colloque a eu lieu les 20 et 21 mai 2021 auprès de l'Université de Venise au sujet des *Discours environnementaux : convergences et divergences*, qui est également le titre de l'ouvrage collectif publié deux ans après (Hamon, Paissa, 2023). Les discours de l'environnement y sont examinés à l'aune de leur pluralité intrinsèque : celle des acteurs impliqués, des supports de diffusion et de médiatisation exploités, des dispositifs d'énonciation mis en œuvre, des modalités sémantiques et sémiotiques empruntées. Malgré ces divergences, le recueil d'études a mis en avant une convergence de type argumentatif, concernant la stratégie d'évacuation de la complexité de la notion d'*environnement*, la construction d'une image consensuelle des pratiques environnementales et l'atténuation, voire le gommage, des responsabilités au profit d'une rhétorique de l'exhortation, de la promesse et de l'appel à l'action individuelle.

La crise de la COVID-19 et l'intensité du « moment discursif » (Moirand, 2007) qu'elle a suscité dans les médias n'ont pas manqué non plus d'attirer l'attention du groupe AD Do.Ri.F : deux numéros de la revue de l'association DO.Ri.F ont examiné les *Constellations discursives en temps de pandémie* (Favart, Silletti, 2021) et, dans une optique plutôt lexico-terminologique, en collaboration avec les groupes de recherche Do.Ri.F *Lexique(s), lexicographie et phraséologie*, coordonné par Michela Murano et *Socioterminologie et textualité*, coordonné par Chiara Preite, *Le lexique de la pandémie et ses variantes* (Altmanova, Murano, Preite, 2022). Les deux numéros ont examiné ainsi l'entrelacement qui s'est fait à l'époque entre discours politique, discours scientifique et médiatique, tout en comparant les différentes mises en parole de la crise dans la succession des « instants discursifs » (Moirand, 2007) qui l'a caractérisée. Un colloque international s'est tenu, en outre, auprès de l'Université de Bari (*I linguaggi della crisi tra virus e politica : forme del discorso e modelli di comunicazione*, 1-2 décembre 2022) qui s'est focalisé sur l'idée de *crise* en elle-même, dans ses déclinaisons variées (crise sanitaire, économique, politique). Cet important

¹³ Le numéro 15 des *Carnets du CEDISCOR* est consacré à la biodiversité en discours (Rakotonoelina, Reboul-Touré, 2020). À ce sujet, voir aussi : Chandelier, Diwersy, Paissa, 2020 et Chandelier, Paissa, 2022.

colloque plurilingue (coordinateur pour l'ADF : Alida Silletti) a comparé les récits de la crise dans les représentations médiatiques et dans les discours institutionnels de divers pays et contextes culturels, en illustrant les phénomènes de créativité linguistique qui se sont produits (néologismes, métaphores, etc.) et les formations discursives particulières (discours complotiste, discours de haine, etc.) qui accompagnent la crise. Du point de vue méthodologique, ce colloque a permis de comparer les outils de l'ADF et ceux de la *Critical Discourse Analysis (CDA)*, question que nous allons reprendre dans le paragraphe conclusif.

Pour conclure cet excursus sur les activités du groupe AD Do.Ri.F, quelques considérations sont encore nécessaires sur l'application des outils de l'ADF au discours littéraire. Bien qu'il soit difficile que des linguistes osent empiéter sur le domaine des littéraires, à cause de la séparation des domaines épistémologiques universitaires, dont les raisons sont moins scientifiques qu'institutionnelles, il convient de souligner que dans une partie des publications dont il a été question jusqu'ici figurent des contributions s'appuyant sur des corpus littéraires. C'est le cas des études sur l'éthos, les identités collectives et les manifestations discursives de la haine ou encore d'un ouvrage portant sur une figure de rhétorique comme la *répétition*, dont la saillance est saisie dans sa dynamique discursive, y compris dans l'écriture poétique (Paissa, Druetta, 2019). Le fait d'envisager le texte littéraire comme un *discours*, selon les principes inspirateurs de l'ADF, comporte évidemment, par rapport aux approches littéraires traditionnelles, un changement d'optique remarquable dans la conception générale de l'*œuvre*, de l'*auteur*, du *contexte* et de la dialectique qui s'instaure entre ces éléments, mobilisant des notions comme celle de *discours constituant* ou de *paratopie* (Maingueneau, 2014 : 147). À cet égard, il y a lieu de signaler une récente mise au point des études d'ADF consacrées à la littérature, co-dirigée par Amossy et Maingueneau, c'est-à-dire les deux chercheurs qui, entre autres choses, ont frayé le chemin dans cette direction depuis leur ouvrage séminal sur l'analyse du discours dans les études littéraires (Amossy, Maingueneau, 2004). La participation de trois membres de l'équipe italienne (Amadori, 2023 ; Attruia, 2023 ; Naccarato, 2023) au numéro 31 de la revue *AAD, Littérature : approches discursives et textuelles* (Amossy, Maingueneau, 2023) qui vient de paraître, confirme

l'actualité de la coopération avec l'équipe ADARR et Maingueneau, à laquelle nous avons fait allusion au début de ce paragraphe. Une fois de plus, le dénominateur commun des études des chercheurs du groupe AD Do.Ri.F est représenté par la notion d'éthos discursif. Cependant, selon les corpus examinés, cette notion déploie son pouvoir heuristique de différentes manières: dans l'étude de Amadori, il est question d' « éthos » et de « scénographie » « éditoriaux », dans le contexte tout nouveau des « livres enrichis » (réécritures numériques de deux classiques littéraires : Jules Verne et Maupassant) ; dans l'article de Attruia, il s'agit de l'« éthos d'artiste engagée » que l'écrivaine franco-albertaine Joëlle Préfontaine élabore dans un manifeste littéraire voué à légitimer l'identité et la variété linguistique de sa communauté d'appartenance ; dans la contribution de Naccarato, enfin, la notion d'éthos s'articule à celle de paratopie, pour décrire les configurations paratopiques (identitaire, spatiale, temporelle et linguistique) qui président à la création poétique de Benjamin Fondane et à la construction de son « monde éthique ».

Conclusions : les perspectives possibles

Si les activités qui ont impliqué le groupe AD Do.Ri.F dans l'espace relativement bref d'une décennie sont nombreuses et ramifiées dans plusieurs directions, des perspectives de développement ultérieur sont possibles et souhaitables. Elles se situent à l'enseigne de l'ouverture internationale et nationale.

Au niveau international, le groupe peut élargir encore l'éventail des réseaux de coopération auxquels il participe. Leur institutionnalisation au sein des différentes universités, en outre, serait susceptible d'améliorer sensiblement l'intensité et la stabilité des échanges. Dans ce cadre, le groupe AD Do.Ri.F peut surtout jouer un rôle comme point d'observation de la dissémination des pratiques de l'ADF à l'échelle mondiale. L'important ouvrage dirigé par Rachele Raus, *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France* (Raus, 2019b), déjà traduit en brésilien et en espagnol d'Argentine, représente à notre connaissance la première tentative de dresser un bilan des formes et des

adaptations, à la fois épistémologiques et praxiques, qu'une discipline comme l'ADF peut acquérir au contact des langues et des cultures différentes de celle qui lui a donné naissance. Or, ce travail de recensement, qui a vu l'Italie en position de pionnière, demande à être périodiquement repris et actualisé, afin de prolonger dans le temps une confrontation qui s'est avérée si riche d'enseignements pour tous les pays participants (Belgique, Roumanie, Brésil, Argentine, Israël, Algérie).

Au niveau national, l'objectif du groupe AD Do.Ri.F, malgré son encadrement dans une association vouée à l'enseignement et à la recherche universitaire relative à la langue française, ne peut être que de contribuer à faire connaître les méthodes de l'ADF au-delà du cercle restreint des francisants. C'est bien cette visée qui préside au projet de traduction en langue italienne de quelques ouvrages marquants de l'ADF, notamment de deuxième génération. Le projet est coordonné par Rachele Raus, qui dirige dans ce but la collection *Traduco* auprès des éditions Tab de Rome¹⁴. À l'heure actuelle, les trois premiers volumes de la collection ont déjà été publiés (Veniard, 2021 ; Chauradeau, 2022 ; Paveau, 2022), d'autres vont bientôt paraître (Krieg-Planque, 2009 ; Longhi, 2018) et d'autres encore sont en préparation, dans une programmation qui atteint 2025.

Cependant, les spécificités de l'ADF et l'efficacité de ses outils ne pourront être vraiment connues en Italie sans qu'une sérieuse ouverture interdisciplinaire, tant sur le plan de la recherche que de la didactique, se renforce à l'endroit des humanités numériques, des sciences sociales et des sciences de l'information et de la communication. À ce dessein, un dialogue doit s'intensifier avec la CDA, qui occupe en Italie, dans le contexte des disciplines du discours, une position majoritaire. En ce sens, il convient de rappeler que quelques occasions de collaboration entre discursivistes italianistes, francisants et anglicisants se sont récemment produites. Outre le colloque organisé en 2022 par l'Université de Bari, auquel nous avons fait allusion ci-dessus, on peut considérer le cycle de séminaires en ligne organisé pendant l'automne 2023 par deux jeunes membres de notre équipe (Claudia Cagninelli et Nora Gattiglia), avec le but précis d'impliquer

¹⁴ D'autres traductions sont entretemps parues, auprès d'autres éditeurs : Amossy 2018 ; Moirand 2020. Pour voir ce qui est en cours de préparation, se reporter à la page du groupe AD Do.Ri.F : <https://www.dorif.it/analyse-du-discours>.

dans le débat des chercheurs italiens en sciences sociales et d'échanger avec des discursivistes de notre pays s'inspirant de la CDA.

La mission n'est certes pas facile, les approches des disciplines du discours de tradition française et anglosaxonne étant si différentes que la confrontation est en réalité aussi rare et difficile dans les pays d'origine¹⁵. Toutefois, il s'agit en Italie d'une nécessité, d'autant plus qu'on prévoit l'adoption dans notre système universitaire du classement disciplinaire ERC, où l'analyse du discours figure dans le secteur SH4. Or, si la reconnaissance institutionnelle de l'analyse du discours représente certainement un progrès, la position dominante de l'anglais dans notre pays laisse présager que le modèle de référence relèvera plus volontiers de la CDA que de l'ADF.

Il faudra alors éviter que ce modèle demeure unique et devienne hégémonique. Dans ce but, il est impératif d'acquérir pleinement conscience des spécificités théoriques et méthodologiques qui singularisent l'ADF et qui lui confèrent un pouvoir heuristique si fertile. Il sera alors question de montrer l'efficacité de certains instruments d'analyse ponctuelle et minutieuse que la CDA délaisse en général, tels que l'observation de la texture rhétorique, des dispositifs d'énonciation, de l'imbrication interdiscursive de tout propos. Il conviendra également de s'interroger sur le rôle du chercheur face à la société et prouver que l'ADF, bien qu'elle refuse l'*a priori* idéologique qui caractérise la plupart des études anglophones¹⁶, garde à son tour une portée intrinsèquement et foncièrement *critique* (cf. Maingueneau 2014 : 50-51). Il s'agira, en conclusion, de mettre en avant les aspects qui rendent l'ADF particulièrement propice à s'acclimater à une culture comme la culture italienne, après tout encore éprise de la leçon essentielle de l'humanisme, qui valorise la diversité et la curiosité intellectuelles, le dialogue, la liberté d'esprit. Une page nouvelle s'ouvre donc pour le groupe AD Do.Ri.F et, plus largement, pour l'ADF en Italie.

¹⁵ Pour une comparaison des deux méthodologies, voir Schepens, Petitclerc, 2009 et la thèse de Petitclerc, 2014.

¹⁶ Sur la question du positionnement idéologique du chercheur, préliminaire à l'analyse dans la CDA, nous renvoyons à Maingueneau, Amossy 2012 ; Koren, 2013.

Bibliographie

Altmanova, J., Murano M., Preite, C. (éds). 2022. *Le lexique de la pandémie et ses variantes*, *Repères Do.Ri.F.*, n° 26. [En ligne] : <https://www.dorif.it/reperes/category/25-le-lexique-de-la-pandemie-et-ses-variantes> [consulté le 18 octobre 2023].

Amadori, S. 2023. « Ethos et scénographie éditoriaux : analyse sémio-discursive de deux réécritures numériques de classiques littéraires ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 31. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/7724> [consulté le 18 octobre 2023].

Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.

Amossy, R., Maingueneau, D. (éds). 2004. *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Amossy, R., Koren R. (éds). 2009. *Rhétorique et argumentation*, *Argumentation et analyse du discours*, n° 2. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/206>, [consulté le 16 octobre 2023].

Amossy, R., Krieg-Planque A., Paissa P. (éds). 2014. *La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles*, *Repères*, n°5. [En ligne] : <https://www.dorif.it/reperes/category/5-la-formule-en-discours-perspectives-argumentatives-et-culturelles> [consulté le 17 octobre 2023].

Amossy, R. 2018. *Apologia della polemica, Introduzione e traduzione di Sara Amadori*. Milano : Mimesis edizioni.

Amossy, R., Orkibi, E. (éds). 2021. *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier.

Amossy, R., Maingueneau, D. (éds). 2023. *Approches textuelles et discursives de la littérature*. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/7552> [consulté le 18 octobre 2023].

Angermüller, J. 2007. « L'analyse du discours en Allemagne et en France », *Langage et société*, 120/2, p. 5-16. [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-2-page-5.htm> [consulté le 16 octobre 2023].

Antelmi, D, Raus, R. 2019. Pratiques d'analyse du discours en Italie : origine, méthodes, diffusion. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, coordonné par R. Raus, Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 31-46.

Attruia, F. 2023. « Élaboration et légitimation de l'identité francophone dans le manifeste littéraire. *J'parle mal, pis j'aime ça* de Joëlle Préfontaine ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 31. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/7658> [consulté le 18 octobre 2023].

- Auroux, S. 1997. « La réalité de l'hyperlangue ». *Langages*, n° 127, p. 110-121.
- Bacot, P., et al. (éds). 2010. Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010), *Mots. Les langages du politique*, n° 94. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/mots/19839> [consulté le 17 octobre 2023].
- Ballardini E., Pederzoli, R., Reboul-Touré, S., Tréguer-Felten, G. (éds). 2013. *Les facettes de l'événement : des formes aux signes*, Mediazioni, n° 15.
- Bonhomme, M. 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : H. Champion.
- Bonnafeous, S., Krieg-Planque, A. 2014. « L'analyse du discours ». *Sciences de l'information et de la communication*, p. 223-238. [En ligne] : <https://www.cairn.info/sciences-de-l-information-et-de-la-communication--9782706118197-page-223.htm> [consulté le 16 octobre 2023].
- Chandelier, M., Diwersy, S., Paissa P. 2020. « Émergence et diffusion des formules diversité biologique et biodiversité dans *Le Monde* (1979-2018) » SHS Web Conf., 78. [En ligne] : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2020/06/shsconf_cm1f2020_01009/shsconf_cm1f2020_01009.html [consulté le 18 octobre 2023].
- Chandelier, M., Paissa P. 2022. « Enjeux argumentatifs des structures énumératives longues : analyse d'un corpus de tribunes consacrées à la biodiversité », *Argumentation et analyse du discours*, n° 29. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/6769> [consulté le 18 octobre 2023].
- Charaudeau, P. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, P., Maingueneau D. (éds). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Chauradeau, P. 2022. *La manipolazione della verità : dal trionfo della negazione alla confusione generata dalla post-verità*, Traduzione di Alida Silletti. Roma : Tab edizioni (collana "Traduco").
- Détrie, C., Siblot, P. Vérine, B., Steuckardt, A. (éds). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : H. Champion.
- Favart, F., Silletti, A. (éds). 2021. *Constellations discursives en temps de pandémie*, *Repères Do.Ri.F.*, n° 24. [En ligne] : <https://www.dorif.it/reperes/category/24-constellations-discursives-en-temps-de-pandemie> [consulté le 18 octobre 2023].
- Giaufret, A., Rossi M., Vicari, S. (éds). 2022. *Les discours de haine dans les médias*, *Repères Do.Ri.F.*, n° 26. [En ligne] : <https://www.dorif.it/reperes/anna-giaufret-micaela-rossi-stefano-vicari-les-discours-de-haine-dans-les-medias-des-discours-radicaux-a-lextremisation-des-discours-publics/> [consulté le 18 octobre 2023].

Guilhaumou, J. 1998. *L'avènement des porte-parole de la République, 1789-1792*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Guilhaumou, J. 2003. « Des positions épistémologiques distinctes ». *Mots. Les langages du politique*, n° 71, p. 172-176. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/mots/8643>, [consulté le 17 octobre 2023].

Guilhaumou, J. 2006. *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Guilhaumou, J. 2010. *Discorso e evento. Per una storia linguistica delle idee*, Traduzione di Rachele Raus, Roma: Aracne.

Hamon, Y., Paissa, P. (éds). 2023. *Discours environnementaux : convergences et divergences*, Roma : Aracne.

Heinich, N. 2018. *Ce que n'est pas l'identité*. Paris : Gallimard.

Koren, R. (éd). 2013. *Analyses du discours et engagement du chercheur, Argumentation et analyse du discours*, 11.
[En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/1515> [consulté le 18 octobre 2023].

Krieg-Planque, A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Londei, D., Moirand S., Reboul-Touré S., Reggiani L.(éds). 2013. *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle.
Longhi, J. 2018. *Du discours comme champ au discours comme terrain*. Paris : L'Harmattan.

Lorenzi-Bailly, N., Moïse, C. (éds). 2023. *Discours de haine et de radicalisation. Les notions-clé*. Paris : ENS Éditions.

Mainguenuau, D. 1993. « Analyse du discours et archive ». *Semen*, n° 8. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/semen/4069> [consulté le 18 octobre 2023].

Maingueneau, D., Amossy R. 2012. « L'analyse du discours entre critique et argumentation ». *Argumentation et analyse du discours*, 9.
[En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/1343> [consulté le 18 octobre 2023].

Maingueneau, D. 2014. *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, D. 2016 [1998]. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.

Margarito, M. 2013. Dire l'émotion pour dire l'art. In : *Comment parler de l'art ? Approches discursives et sémiotiques*. Paris : CNRS éditions, p. 41-56.

- Mayaffre, D. 2005. « Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique ». *Langage et Société*, n° 114, p. 91-121.
- Moirand S. 2020. *I discorsi della stampa quotidiana*. Introduzione e traduzione di Lorella Martinelli. Roma: Carocci.
- Moirand, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Naccarato, A. 2023. « Paratopie créatrice et image de soi. Le Mal des fantômes de Benjamin Fondane au prisme de l'analyse du discours ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 31. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/aad/7647> [consulté le 18 octobre 2023].
- Paissa P., Koren R. (éds). 2020. *Du singulier au collectif : la construction discursive des identités collectives*. Limoges : Lambert Lucas.
- Paissa P., Rigat F. (éds). 2017. *Formules et aphorisations dans le discours de presse au Brésil, Repères DoRiF*, n° hors-série.
[En ligne] : <https://www.dorif.it/reperes/category/formules-et-aphorisations-dans-le-discours-de-presse-au-bresil/> [consulté le 17 octobre 2023].
- Paissa P., Trovato L. (éds). 2016. L'exemple historique dans le discours.
[En ligne]: <https://journals.openedition.org/aad/2094> [consulté le 17 octobre 2023].
- Paissa, P., Druetta R. (éds.). 2019. *La répétition en discours*. Louvain : Academia.
- Paveau, M.A. 2014. « Ce qui s'écrit dans les univers numériques ». *Itinéraires*, 1.
[En ligne] : <https://journals.openedition.org/itineraires/2313> [consulté le 16 octobre 2023].
- Paveau M.A. 2017. *L'Analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris: Hermann.
- Paveau, M.A. 2022. *Prediscorsi. Senso, memoria, cognizione*. Traduzione di Silvia Modena e Stefano Vicari. Roma : Tab edizioni (collana "Traduco").
- Petitclerc, A. 2014. *Le postulat critique au cœur de l'analyse de discours. Introduction critique aux bases méthodologiques et épistémologiques des Critical Discourse Studies*, PHD/thèse.
- Piazza, F., Di Piazza S. 2023. « Linguaggio, violenza e pratiche simboliche », *Versus*, n° 1/23, p. 3-18.
- Rabatel, A. 2021. *La confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rakotonoelina, F., Reboul-Touré, S. (éds). 2020. *La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction. Les carnets du Cediscor*. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/cediscor/1591?lang=en> [consulté le 18 octobre 2023].

Raus, R. 2003. « L'évolution de la locution 'à la turque'. Repenser l'événement sémantique ». *Langage et Société*, n° 105, p. 39-68.

[En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2003-3-page-39.htm> [consulté le 17 octobre 2023]

Raus, R. 2019a. « Introduction ». In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, coordonné par R. Raus, Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 13- 27.

Raus, R. (Coord.). 2019b. *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours "à la française" hors de France*. Vol 6, Collection *Essais francophones*, Sylvains-les-Moulins : Gerflint. [En ligne] :

https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_6_2019.pdf [consulté le 18 octobre 2023].

Rigat, F. 2012. *Écrits pour voir. Aspects linguistiques du texte expographique*. Turin : Trauben.

Schepens, P., Petitclerc A. 2009. *Critical Discourse Analysis. Les notions de contexte et d'acteurs sociaux*. Semen, 27. [En ligne] :

<https://journals.openedition.org/semen/8538> [consulté le 18 octobre 2023].

Sini, L. 2015. « Événements, discours, médias : réflexions à partir de quelques travaux récents ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 15. [En ligne] :

<https://journals.openedition.org/aad/1912> [consulté le 17 octobre 2023].

Sini, L., Andreatta M. (éds). 2018. *Populismi, nuove destre e nuovi partiti : quali discorsi politici in Europa?*. Pisa: Pisa University Press.

Veniard, M. 2021. La nomination degli eventi nella stampa, Introduzione e traduzione di Rachele Raus, Roma : Tab edizioni (collana "Traduco", vol. I).

Vicari, S. (éd). 2021. *Autorité et Web 2.0 : approches discursives*, *Argumentation et analyse du discours*, n° 26. [En ligne] :

<https://journals.openedition.org/aad/4929> [consulté le 18 octobre 2023].



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





A partire dall'analisi del discorso. Cinque tesi sulla soggettivazione significativa

Giacomo Clemente

Università di Milano Bicocca, Italia

giacomo.clemente@unimib.it

<https://orcid.org/0000-0002-6760-0786>

Reçu le 30-05-2023 / Évalué le 30-06-2023 / Accepté le 15-07-2023

À partir de l'analyse du discours. Cinq thèses sur la subjectivation signifiante

Résumé

Celle du sujet représente la notion centrale de la philosophie moderne. Au carrefour des catégories althussériennes (de l'interpellation et de l'idéologie) et lacaniennes (du signifiant comme marque de subjectivation), l'analyse du discours, en particulier celle de Michel Pêcheux, a produit l'une des théories les plus originales concernant le sujet. Dans cet article, j'explorerai le processus de subjectivation à partir de la notion de préconstruit. Plus précisément, dans un premier temps, j'accorderai une attention particulière à la notion de présupposition élaborée par Oswald Ducrot dans son ouvrage *Dire et ne pas dire*, afin de mettre en évidence le fait que les présuppositions sémantiques doivent être considérées comme des types d'actes illocutoires. Dans la deuxième partie de cette étude, je développerai cette nature illocutoire et analyserai l'essai de Searle, *A Taxonomy of Illocutionary Acts*. À partir de la notion searléenne d'un vecteur d'adaptation entre les mots et le monde et entre le monde et les mots, je montrerai comment l'interpellation revêt une forme déclarative. Ces avancées théoriques me permettront d'énoncer cinq thèses sur le sujet.

Mots-clés : subjectivation, acte illocutoire, sujet, signifiant vide

A partire dall'analisi del discorso. Cinque tesi sulla soggettivazione significativa

Riassunto

Quella di soggetto rappresenta la nozione centrale della filosofia moderna. Attraverso l'incrocio di categorie althusseriane (di interpellazione e di ideologia) e lacaniane (del

significante come marca soggettivante), l'analisi del discorso, in particolare quella di Michel Pêcheux, ha prodotto una teoria del soggetto tra le più originali. In questo articolo approfondirò il processo di soggettivazione a partire dalla nozione di precostruito. Più precisamente, in un primo momento dedicherò l'analisi alla nozione di presupposizione che Oswald Ducrot ha elaborato in *Dire et ne pas dire*, col fine di evidenziare il fatto che le presupposizioni semantiche devono essere considerate come tipi di atti illocutori. Nel secondo momento dell'indagine approfondirò tale natura illocutoria e analizzerò il saggio di Searle, *A Taxonomy of Illocutionary Acts*. A partire dalla nozione searliana di vettore d'adattamento tra parole e mondo e mondo e parole, mostrerò come l'interpellazione abbia forma dichiarativa. Tali sviluppi teorici mi consentiranno di stilare cinque tesi relative al soggetto.

Parole chiave: soggettivazione, atto illocutorio, soggetto, significante insaturo

Starting with discourse analysis. Five theses on signifying subjection

Abstract

In modern philosophy the subject holds a central position. Through the intersection of Althusserian (of interpellation and ideology) and Lacanian (of the signifier as a subjectifying mark) categories, discourse analysis, particularly that of Michel Pêcheux, has produced one of the most original theories of the subject. This article aims to investigate the process of subjectification, commencing with the notion of *préconstruit*. More precisely, in a first step I will devote the analysis to the notion of presupposition that Oswald Ducrot elaborated in *Dire et ne pas dire*, emphasizing that semantic presuppositions should be regarded as type of illocutionary acts. In the second part of the investigation, I delve into the illocutionary nature of speech acts, examining Searle's essay, *A Taxonomy of Illocutionary Acts*. Building upon Searle's concept of adaptation vectors of words-to-world and world-to-words, I demonstrate how interpellation takes on a declarative form. These theoretical advancements enable me to formulate five theses regarding the subject.

Keywords: subjectification, illocutionary act, subject, empty signifier

1. Preambolo

In questo studio mi propongo di sviluppare la teoria della soggettivazione significativa per come è stata elaborata nel quadro dell'analisi del discorso. Questo versante teorico, che tratto qui nella fattispecie di Pêcheux, rappresenta il semplice punto di avvio per l'individuazione di alcune linee di ricerca, ancora da compiere, che hanno a che fare con un certo tipo d'ontologia e che in queste pagine ho misurato

attraverso cinque tesi preliminari sul soggetto. È opportuno schizzare lo sfondo teorico attraverso quattro punti.

1. Quella della soggettivazione è, come noto, una procedura che fa uso della nozione althusseriana di interpellazione ideologica («*ogni ideologia interpellata gli individui concreti in quanto soggetti concreti*, mediante il funzionamento della categoria di soggetto», Althusser, 1970: 111¹). La nozione di formazione discorsiva assume in tal senso una rilevanza centrale dal momento che è essa – le sue procedure intradiscorsive di produzione semantica – ad interpellare l'individuo in soggetto parlante («diremo che gli individui sono “interpellati” in soggetti-parlanti dalle formazioni discorsive che rappresentano “nel linguaggio” le formazioni ideologiche che corrispondono loro», Pêcheux, 1975: 145).

2. Una formazione discorsiva, essendo espressiva di una formazione ideologica, è elemento di un insieme di formazioni discorsive che sono espressive di un insieme di formazioni ideologiche. Si chiama interdiscorso il tutto complesso a dominante delle formazioni discorsive. In questo senso, scrive Pêcheux che «ogni formazione discorsiva dissimula, per la trasparenza del senso che vi si costituisce, la sua dipendenza riguardo al “tutto complesso a dominante” delle formazioni discorsive», (Pêcheux, 1975: 146).

3. Ciò significa che una formazione discorsiva qualsiasi, nella misura in cui è collocata nell'insieme delle formazioni, rinvia ai condizionamenti delle altre formazioni, attraverso un rapporto dialettico secondo cui ciò che si dice in quella formazione qualsiasi – che è poi ciò che mi costituisce come quel soggetto che sono in quanto dico ciò che dico – accade sempre sullo sfondo di significazioni già date e da essa risignificate. La produzione intradiscorsiva di un contenuto semantico, avviene a partire dall'uso delle unità linguistiche circolanti nell'insieme delle formazioni discorsive (che, prese una ad una, sono a loro volta interdiscorsivamente condizionate da quelle restanti). In breve, ogni processo intradiscorsivo di significazione di una formazione, proprio nella misura in cui, risignificandole in base ai propri interessi, si rapporta all'insieme delle significazioni delle altre formazioni,

¹ Quando mi riferisco ad un testo già tradotto in italiano, come in questo caso, il numero di pagina si riferisce alla paginazione dell'edizione italiana.

presuppone necessariamente delle significazioni che si producono nel contesto dell'insieme di quelle stesse formazioni. Pêcheux chiama precostruito [*préconstruit*] il già detto risignificato da una formazione discorsiva. Esso «rinvia a una costruzione anteriore, esteriore, in ogni caso indipendente, in opposizione a ciò che è “costruito” dall'enunciato», (Pêcheux, 1975 : 88).

4. Risultato: se ogni formazione discorsiva è un elemento vincolato all'interdiscorso (non posso astrarre un contenuto semantico dall'insieme delle formazioni in cui si produce), allora è l'interdiscorso, cioè il tutto complesso delle precostruzioni che vi si producono, ad interpellarmi nel modo di una sua formazione specifica come sua istanziazione. L'interdiscorso in quanto dominio delle precostruzioni «fornisce in qualche modo la materia prima nella quale si costituisce il soggetto come “soggetto-parlante”, attraverso la formazione discorsiva che lo assoggetta», (Pêcheux, 1975: 152).

2. L'atto di parola è una produzione

È stato giustamente notato² che la nozione di precostruito rappresenta una riformulazione di quella di presupposizione che Oswald Ducrot elabora in *Dire et ne pas dire*, del 1972. È necessario, scrive Ducrot, «descrivere la presupposizione come un particolare atto di parola : il che, per noi, equivale a utilizzare la teoria generale degli atti di parola, elaborata dai filosofi di Oxford, in termini che contrastano con la loro concezione restrittiva, della presupposizione» (Ducrot, 1972: 79).

L'analisi di Ducrot comincia da una questione che riguarda l'individuazione di quali sono le condizioni che devono essere soddisfatte affinché possa esser dato un discorso tra due locutori (o da uno, se è un monologo o un soliloquio). La prima, è che esso debba sostenersi su una condizione di progresso informativo («altrimenti sarà ripetitivo», Ducrot, 1972: 99) ; la seconda, è che debba sostenersi su una condizione di coerenza che fa sì che la concatenazione degli enunciati sviluppata dai due parlanti (o da uno) sia situata all'interno della medesima cornice discorsiva prodotta

² L'indicazione sta in Charaudeau, Maingueneau (2002: 464).

dalla stessa concatenazione (una cornice «in assenza del[la] quale il discorso non avrebbe né capo né coda»). Da una parte, dunque, un certo tipo di incremento, dall'altra, un certo tipo di ridondanza con effetto isotopico: «la conciliazione di queste due esigenze pone il problema di assicurare la ridondanza necessaria evitando la ripetizione», (Ducrot, 1972: 99).

Lo scioglimento teorico di tale problema è davvero geniale e suona all'incirca così: in ogni enunciato il soggetto parlante pone un *posto* e un *presupposto*. Facciamo gli stessi esempi di Ducrot. L'enunciato *a*: «Giovanni non mangia più caviale a prima colazione», pone *a'*: «Giovanni attualmente non mangia caviale a prima colazione» e presuppone *a''* (attraverso l'attivatore presupposizionale «più»): «Giovanni un tempo mangiava caviale a prima colazione» (Ducrot, 1972: 92). Nel momento stesso in cui dico che *a*, sto presupponendo che *a''* (se non mangia più caviale, significa che lo mangiava) e sto dicendo che *a'* (il suo non mangiare caviale è un non mangiare attuale rilevato dal presente indicativo di *a*). La tesi generale di Ducrot è che se il posto è condizione informativa della concatenazione di enunciati di un discorso (il legame tra un enunciato tipo *a* e un altro enunciato riguarda le posizioni di *a* e dell'altro enunciato), il presupposto è condizione della coerenza discorsiva di tale concatenazione (la condizione giuridica della coerenza informativa tra un enunciato tipo *a* e un altro enunciato).

Per un verso, infatti, se volessi proseguire – se cioè volessi concatenare – l'enunciato *a* con proposizioni secondarie ed effettivamente informative tipo: «perché ha paura di ingrassare», o «dunque dimagrirà», dovrei riferire tali proposizioni soltanto ad *a'* («Giovanni attualmente non mangia caviale a prima colazione»), in modo tale che le conclusioni dell'enunciato *a* si presenteranno come le conclusioni del posto di *a* (cioè: la sua paura di ingrassare è causa del suo non mangiare attuale, oppure è il suo non mangiare attuale ad essere causa del fatto che dimagrirà). Scrive Ducrot che «ciò verifica la legge generale secondo la quale la concatenazione degli enunciati si opera al livello del solo posto, lasciando da parte i presupposti» (Ducrot, 1972: 94) ; o ancora, che «possiamo dunque tener ferma la regola secondo cui il contenuto presupposto dagli enunciati rimane esterno alla

loro concatenazione (anche se la presupposizione è presa in considerazione)» (Ducrot, 1972: 95).

«Anche se la presupposizione è presa in considerazione»... Infatti, per l'altro verso – ecco il punto che ci interessa –, è *la presupposizione a rappresentare il quadro isotopico della concatenazione*. Si consideri l'enunciato *b*: «Giovanni è convinto che Maria verrà». Esso pone *b'*: «Giovanni crede che Maria verrà», e presuppone *b''*: «Maria verrà». Se volessi rendere *b* un enunciato informativo, potrei concatenarlo (come proposizione secondaria introdotta da una congiunzione) nel contesto, ad esempio, degli enunciati *c*: «Maria verrà e Giovanni ne è convinto», e *d*: «Giovanni crede che Maria verrà, e ne è convinto». Si vede subito come *d*, a differenza di *c*, sia viziato da una certa ripetitività (Giovanni crede ed è convinto). L'enunciato *d*, a differenza di *c*, non è cioè un enunciato informativo. Infatti, la proposizione principale di *d* («Giovanni crede che Maria verrà») sta in una relazione di semplice corrispondenza con il posto *b'* di *b* («Giovanni crede che Maria verrà», appunto). Ciò significa che se c'è ripetitività informativa di un enunciato concatenato (tipo in *d*) essa è *sempre data a lato delle posizioni dell'enunciato concatenato rispetto al contenuto espresso dall'enunciato precedente*.

Ma togliere l'incremento di informazione, significa togliere una delle condizioni del discorso. Affinché sia tolta una ripetizione qualitativamente identica a un già saputo, essa deve esser tolta dal dominio delle *posizioni* degli enunciati concatenati. Ciò significa, allora, che la concatenazione enunciativa, se dev'essere coerente e informativa (come è il caso di *c*), è data *se e solo se* l'enunciato concatenato *presuppone* (e *non pone*) un *contenuto semantico espresso dall'enunciato precedente*, come nel caso dell'enunciato *c* («Maria verrà e Giovanni ne è convinto»), in cui la ripetizione della prima proposizione («Maria verrà») è data nel dominio della presupposizione *b''* di *b* («Maria verrà», appunto).

È questo, precisamente, il punto teorico che, con tutte le differenze del caso, interessa Pêcheux. Tutto ciò, infatti, significa che un discorso è reso coerente da una ridondanza soltanto dalle presupposizioni che presuppongono (e cioè ripetono) *il contenuto semantico espresso dall'enunciato precedente*, cioè da un enunciato che, come direbbe Pêcheux, rinvia «a una costruzione anteriore, esteriore, in ogni caso

indipendente, in opposizione a ciò che è “costruito” dall'enunciato» (Pêcheux, 1975: 88). Il punto in comune tra Ducrot e Pêcheux, in altri termini, sta nel riferimento a un'esteriorità che identifica il detto stesso: così come, per Pêcheux, un contenuto semantico precostruito lavora il filo del «mio» discorso, allo stesso modo, per Ducrot, l'enunciato concatenato contiene, come presupposto, il contenuto semantico espresso dell'enunciato che lo precede. Senza presupposizione, niente coerenza: la presupposizione di un enunciato – cioè, ciò che un enunciato *non* dice –, rappresenta l'anello della catena di una concatenazione coerente se e solo se ripete il contenuto espresso dall'enunciato precedente – cioè se ripete, in quanto *non* detto del suo dire, un contenuto *già* detto. Come scrive Ducrot, «è considerato normale ripetere un elemento semantico già presente nel discorso che precede purché questo sia ripreso sotto forma di presupposto» (Ducrot, 1972: 100). E dunque, se «la ridondanza viene assicurata dalla ripetizione degli elementi presupposti», l'incremento informativo «deve realizzarsi al livello del posto, con la presentazione, per ogni enunciato, di nuovi elementi posti» (Ducrot, 1972: 100).

È proprio per questo che le presupposizioni semantiche devono essere considerate come *tipi di atti illocutori*. Ducrot distingue, come articolazione concettuale del campo illocutorio (articolazione che «eccede largamente il dominio linguistico», Ducrot, 1972: 87) : (1) l'«azione» : essa indica «qualsiasi attività di un soggetto che si caratterizzi in relazione alle modificazioni che essa effettua, o intende effettuare, nel mondo»; (2) dall'«azione giuridica»: essa indica l'attività che «è caratterizzata da una trasformazione dei rapporti legali esistenti tra gli individui chiamati in causa», (Ducrot, 1972: 87). A partire da tale distinzione si può dunque dire: a livello semantico, ogni dire – sia esso dialogico, monologico, discorsivo... –, è un *atto giuridico* di dire, e ogni parola espressa è un *atto giuridico* di parola. Se, infatti, un enunciato concatenato deve poggiare su specifici presupposti (quelli, ancora una volta, del contenuto semantico espresso dal precedente), allora il soggetto parlante, affinché ciò che dice costituisca «un unico testo e non una collezione di enunciazioni indipendenti» (Ducrot, 1972: 102), è un soggetto subordinato: ogni parola e ogni dire, in quanto atto di parola e atto di dire, *presuppone infatti l'atto di presupporre* – cioè l'atto che ne limita la libertà locutoria.

La scelta dei presupposti ci appare come un atto di parola particolare (che definiamo atto di presupporre), un atto con valore giuridico, e dunque illocutorio, nel senso che abbiamo dato a questo termine: realizzare questo atto significa, al tempo stesso, modificare le possibilità di parola dell'interlocutore. E non si tratta di una modificazione di tipo casuale, legata al fatto che qualsiasi enunciazione influisce sulle opinioni, i desideri, gli interessi dell'ascoltatore. Si tratta invece di una modificazione istituzionale, giuridica: ciò che viene modificato, per l'ascoltatore, è il suo diritto di parlare – almeno nella misura in cui egli vuole che la sua parola si iscriva nel dialogo che la precede. Per comprendere il fenomeno della presupposizione, abbiamo dovuto così collegarlo all'idea che il discorso (e non soltanto l'enunciato) possieda una struttura, e che la conservazione dei presupposti sia una delle leggi che definiscono questa struttura. È questo il motivo per cui la scelta dei presupposti limita la libertà dell'ascoltatore, obbligandolo – se intende portare avanti il discorso iniziato – ad assumerli come quadro della sua stessa parola. In tal senso introdurre dei presupposti in un enunciato, equivale, per così dire, a fissare il prezzo da pagare perché la conversazione possa andare avanti (Ducrot, 1972: 103).

Da tutto ciò si potrebbe trarre una semplice conclusione.

Per un lato, il precostruito di una formazione discorsiva, dandosi, come visto in 1., nel dominio dell'interdiscorso, è ciò che interpella il soggetto parlante. Ogni procedura di interpellazione significativa rinvia a precostruzioni discorsive circolanti nell'insieme delle formazioni. Come dice Pêcheux, si deve «ormai [...] considerare l'effetto di precostruito come la modalità discorsiva dello spostamento con cui l'individuo è interpellato in soggetto... pur essendo "sempre già soggetto"», (Pêcheux, 1975: 140).

D'altro lato, in Ducrot la presupposizione rappresenta un tipo di atto di parola.

Conclusione: si potrebbe dire che l'atto di parola non è, come per Ducrot, soltanto ciò che sta alle spalle della struttura del «mio» discorso attraverso un già detto indipendente da ciò che dico ma, più radicalmente, nella misura in cui è l'interdiscorso a interpellarmi di volta in volta nel modo di una formazione discorsiva, *l'atto di parola è ciò che mi costituisce come soggetto parlante*. Detto in breve: ciò che si tratta di mostrare a partire dalle analisi di Ducrot riguarda, precisamente, *l'illocutorietà* (o la performatività?) *dell'interdiscorso in quanto processo di identificazione significativa del soggetto parlante*. Nel brano di Ducrot appena riportato si dice che la presupposizione, in quanto modificazione giuridica illocutoria, modifica il diritto di parlare del soggetto parlante, modifica cioè la sua

stessa possibilità di parola. Fatto strano: Pêcheux, che dice che una formazione discorsiva «determina “ciò che può e deve essere detto”», non vede che la struttura illocutoria (o performativa?) degli atti di parola *pertiene alla stessa struttura della soggettivazione*. Per dirla con Austin, la tesi di Pêcheux sugli atti linguistici è un colpo a vuoto: «la nozione di “atto linguistico” traduce il misconoscimento della determinazione del soggetto nel discorso, e [...] la *presa di posizione* non è in realtà affatto concepibile come un “atto originario” del soggetto-parlante: essa deve al contrario essere intesa come l'effetto, nella forma-soggetto, della determinazione dell'interdiscorso» (Pêcheux, 1975: 157).

3. Da Austin a Searle. Tre tesi topologiche sul soggetto

È noto che nel contesto stesso di *How do Do Things with Words*³, il passaggio tra l'Austin della dicotomia iniziale tra constativo e performativo e quello della tripartizione finale tra locutorio, perlocutorio e illocutorio decreti una perdita che, in ultima istanza, pertiene al rapporto di causalità tra enunciati e stati di cose.

Gli elementi della dicotomia sono infatti più sfumati di quanto si possa

Da una parte, gli stessi enunciati constativi possono accusare, senza perciò cadere in un qualche tipo di agrammaticalità, le medesime forme di infelicità degli enunciati performativi (colpi a vuoto, abusi, rotture d'impegno). Così, nel primo caso, se dico: «tutti i libri di Luigi sono romanzi, ma Luigi non ha libri» (o se dico: «tutti i libri di Luigi sono romanzi» ma Luigi non ha libri), sto smentendo la presupposizione della prima parte dell'enunciato, cioè il fatto che se i libri di Luigi sono romanzi Luigi ha libri (i quali, beninteso, se non fossero romanzi renderebbero semplicemente falsa la prima parte, che sarebbe comunque dotata di un valore di verità), con la seconda («Luigi non ha libri»), così come, in un caso di colpo a vuoto, rendo nullo un enunciato performativo tipo: «ti ordino di prendere il mio libro» se mento sul fatto di avere un libro, se cioè mento sulla

³ Per un'ottima introduzione al testo di Austin vedi Domaneschi (2014: 203-231).

presupposizione di avere ciò che ordino di prendere. In un secondo caso, inoltre, se dico: «nostro figlio è in sala, ma non credo che sia là» (o se dico: «nostro figlio è in sala» ma non credo che sia là), sto affermando uno stato di cose (l'essere in sala da parte del figlio) che smentisco con la mia credenza reale (invero piuttosto sinistra) su quello stesso dato di fatto, così come, in un caso di abuso, smentisco ciò che dico nell'enunciato: «prometto che verrò al tuo matrimonio» se (capita a tutti), non ho alcuna intenzione di andare dove ti prometto di andare. Infine, se dico: «tutti i cioccolatini sono alla nocciola, e alcuni di loro non lo sono», tolgo l'implicatura secondo la quale «alcuni cioccolatini sono alla nocciola», così come, in un caso di rottura d'impegno dico: «la prego di entrare!» per poi trattare il mio ospite come un estraneo che avrebbe fatto bene a restarsene fuori casa. Da tutto ciò risulta che «l'enunciato constativo sia soggetto a infelicità tanto quanto l'enunciato performativo, e più o meno alle stesse» (Austin, 1962b: 57).

D'altra parte, gli stessi enunciati performativi possono avere un valore di verità come i constativi. Dato un consiglio performativamente felice tipo: «ti consiglio di uccidere il tuo avversario», posso ancora chiedermi, con tutti i dubbi che intorbidano ogni volta la coscienza in casi di questo tipo: «era giustificato, in quella circostanza, pensare così? Oppure, cosa che ha forse meno importanza, quel che ho consigliato è stato di fatto, nello svolgersi degli avvenimenti, nel tuo interesse? Si tratta qui del confronto con la situazione nella quale, e in rapporto alla quale, l'enunciato è stato formulato. Avevo il diritto di farlo, – ma, ho avuto anche ragione?» (Austin, 1962b: 59). Certo, si dirà che il giusto e l'ingiusto in (cattiva o buona) coscienza è del tutto differente dal vero e dal falso di un valore di verità. Ma uno stato di cose descritto da un enunciato constativo è davvero sempre, semplicemente vero o semplicemente falso? Non c'è piuttosto un margine di compromesso nella risposta alla domanda se – l'esempio è di Austin – la Francia sia esagonale? «Bè, se si vuole, fino a un certo punto, capisco quel che Lei vuol dire, sì, può essere vero in un certo senso, o sotto un certo punto di vista; per i generali potrebbe anche andare, ma per i geografi no» (Austin, 1962b: 60). Insomma, «considerazioni sulla felicità e infelicità possono contagiare le asserzioni (o alcune asserzioni), e

considerazioni sulla verità e falsità possono contagiare i performativi (o alcuni performativi)» (Austin, 1962a: 44).

In più, se si pensa al fatto che manca un criterio grammaticale per individuare la forma performativa da un'altra che non lo è (posso infatti esprimerla fuor dalla prima persona singolare al presente indicativo in forma attiva), allora bisognerà concludere che, crollata la distinzione tra performativo e constativo e posta quella tra locutorio (l'atto stesso *di* dire qualcosa), perlocutorio (l'atto che si compie *col* dire qualcosa) e illocutorio (l'atto che si compie *nel* dire qualcosa), la stessa enunciazione assertiva rappresenta un tipo di atto (quello dell'affermare qualcosa: «asserire è soltanto uno dei numerosissimi atti linguistici che appartengono alla classe degli atti illocutori», (Austin, 1962a: 107), o che, più radicalmente, «l'atto locutorio tanto quello illocutorio è soltanto un'astrazione», dal momento che «ogni autentico atto linguistico è sia l'uno che l'altro», Austin, 1962a: 107 – cioè, *ogni* atto di dire qualcosa è *già* un tipo di fare qualcosa.

È in questo senso che sopra ho detto che il passaggio dal «primo» al «secondo» Austin segna necessariamente un depotenziamento del performativo (cioè, del rapporto di causalità tra enunciati e stati di cose): perché se è vero che ogni atto enunciativo è un tipo di atto illocutorio (da qui, la lista delle forze illocutorie, cioè delle modalità che specificano l'azione che viene eseguita tramite un atto locutorio), allora ciò che viene perduto è, in ultima istanza, il fatto stesso che attraverso un atto linguistico posso produrre performativamente lo stato di cose contenuto nel mio enunciato, come nella formula: «battezzo Giovanni», in cui lo stato di cose che effettuo è prodotto *dal* e contenuto *nel* atto stesso del mio dire (o, per venire a cose che ci riguardano più da vicino, come nel caso della formula: «interpello l'individuo come soggetto»...).

È, precisamente, contro una ipotesi di questo tipo che, tra le altre cose, è necessario leggere il breve ma per noi davvero impagabile saggio di Searle, *A Taxonomy of Illocutionary Acts*, del 1975. Vediamo brevemente. Posta la formula $F(p)$, dove p indica una proposizione, e F una forza illocutoria (il che indica, semplicemente, che uno stesso contenuto proposizionale p può essere espresso tramite differenti forze illocutorie F , e viceversa), la produzione di una nuova tassonomia di atti illocutori risulta fondata dall'individuazione dei criteri di variazione di F . Searle ne

individua dodici. A noi interessa quello più importante, oltre a quello dello «scopo», («chiamerò lo scopo o ragion d'essere d'un certo tipo d'illocuzione il suo *scopo illocutorio*», Searle, 1975: 170) – quello che si chiama «direzione del vettore d'adattamento tra parole e mondo». Searle lo indica con $\uparrow$ se la direzione va *dal mondo alle parole*, come nel caso degli atti «rappresentativi»: posta la credenza che *p*, tali atti impegnano «il parlante (in misure diverse) all'effettivo darsi di qualcosa, alla verità della proposizione espressa», (Searle, 1975: 180); e $\downarrow$ se va *dalle parole al mondo*, come nel caso degli atti «direttivi»: posta la volontà che *p*, tali atti «costituiscono dei tentativi (di grado diverso; e quindi, più esattamente, dei determinati del determinabile che include il tentare) da parte del parlante d'indurre l'ascoltatore a fare qualcosa», (Searle, 1975: 181). Ma tra gli atti illocutori a vettore d'adattamento variabile come i «rappresentativi» e i «direttivi», (ce ne sono anche altri), quello che ci interessa da vicino è l'ultimo, che rappresenta l'eccezione tanto dell'uno quanto dell'altro, cioè *l'atto «dichiarativo»*. È *l'atto «dichiarativo», infatti, a costituire, in quanto ripresa dell'atto performativo, la struttura formale dalla soggettivazione significativa*.

Pêcheux scrive che «attraverso l'“abitudine” e l'“uso”, è dunque l'ideologia che designa *sia ciò che è che ciò che deve essere*, con “vuoti” a volte linguisticamente marcati tra la constatazione [*constat*] e la norma [*norme*]» (Pêcheux, 1975: 143). Si dice – è un'indicazione di importanza capitale – tra la constatazione e la norma perché l'interdiscorso (o le precostruzioni in quanto suoi elementi) che mi assoggetta attraverso la modalità di una formazione, è un processo che mi produce come se fossi autoposizionato. È opportuno marcare l'apparente contraddizione di un processo che ha per effetto quello di porre qualcosa che si pensa come se fosse autoposizionato. L'interpellazione, dice Pêcheux, produce il soggetto «*in modo che esso ne risulta come “causa di sé”*, nel senso spinozista dell'espressione» (Pêcheux, 1975: 139). Per chiarezza espositiva chiamo «piano reale» il piano verticalizzato della soggettivazione in cui il soggetto è marcato dalla significazione ed è perciò costituito; chiamo «piano immaginario» il piano orizzontale (che è effetto del primo) in cui il soggetto si intende di per sé posizionato, come centro dei propri enunciati e delle proprie significazioni.

Dire, dunque, che una formazione discorsiva è posta tra una constatazione e una norma, come fa Pêcheux, significa dire, precisamente, *che l'interpellazione ha forma dichiarativa*. In questa riformulazione del performativo puro, infatti, si producono «casi in cui si crea una circostanza dichiarandone l'esistenza, casi in cui, per così dire, “dire è fare”» (Searle, 1975: 184). O ancora, essi «provocano delle modificazioni nello *status* o condizione dell'oggetto o oggetti a cui ci si riferisce unicamente in virtù del fatto che la dichiarazione è stata eseguita felicemente» (Searle, 1975: 185). Più precisamente, la struttura formale di un atto dichiarativo è *quella di un vettore d'adattamento bidirezionale* (indicato con $\Updownarrow$) nella misura in cui, *esattamente come nel caso dell'interpellazione significativa*, non si limita a rappresentare un mondo già dato ($\Uparrow$) o a tentare di fare in modo che qualcuno provochi una circostanza futura ($\Downarrow$), ma fa sì *che ci sia piena corrispondenza tra parole* (interdiscorso o precostruzioni interdiscorsive sotto forma di una formazione discorsiva qualsiasi) *e mondo* (soggetto significato). E questo a partire dal fatto *che una dichiarazione produce direttamente* ($\Downarrow$) *il proprio contenuto proposizionale in forma rappresentativa* ($\Uparrow$). *Essa cioè produce uno stato di fatto come se questo fosse un che di già dato* ($\Updownarrow$).

Indicazione interessante di Searle: affinché possano esserci dichiarazioni – e soltanto dichiarazioni –, è necessario che vi siano «istituzioni come la chiesa, il diritto, la proprietà privata, lo stato e una posizione precisa del parlante e dell'ascoltatore», (Searle, 1975 : 187). In tal senso è possibile parafrasare in termini pècheutiani questo enunciato di Searle : «il parlante, investito dell'autorità necessaria, pone in essere lo stato di cose precisato nel contenuto proposizionale, dicendo sostanzialmente “Dichiaro che lo stato di cose esiste”» (Searle, 1975 : 195), in quest'altro : «l'interdiscorso o le precostruzioni interdiscorsive, investito dell'autorità dello Stato, pone in essere lo stato di cose precisato nel contenuto semantico di una formazione specifica, dicendo sostanzialmente “Interpello l'individuo in soggetto”».

Ho accennato più volte alla nozione di dominio vettoriale.

Da quanto si è detto, la nozione può essere precisata attraverso le tre tesi che seguono:

Tesi 1. Il soggetto è collocato e prodotto nello spazio topologico di un vettore d'adattamento bidirezionale, cioè nello scarto tra un direttivo e un rappresentativo. Esso è cioè ideologicamente (cioè semanticamente) prodotto come se fosse già dato (l'interpellazione produce un soggetto «*in modo che esso ne risulta come "causa di sé"*»).

Tesi 2. Dire che il soggetto è ideologicamente prodotto come se fosse già dato, significa dire che la distinzione tra «piano reale» (il piano verticalizzato della soggettivazione) e «piano immaginario» (il piano orizzontale in cui la cosa prodotta si intende come centro dei propri enunciati e delle proprie significazioni), *ricalca quella tra atto direttivo (del «piano reale») e atto rappresentativo (del «piano immaginario»)*. Piani che, proprio perché posti in un movimento processuale (di produzione di una causa di sé), sono formalmente assimilabili a un atto dichiarativo: penso rappresentativamente me stesso e il mondo che mi sta intorno come cose morte (↑), obliando il fatto che sono direttivamente prodotte (↓)⁴.

Tesi 3. Se è vero che un atto rappresentativo è mosso dalla credenza che *p*, cioè dal fatto che in esso si mira alla «verità della proposizione espressa», allora si può dire che, dal punto di vista del discorso ideologico, *ogni semantica con valori di verità è una semantica di tipo immaginario* (cioè il Vero e il Falso sono oggetti validi nel dominio di tutte le «mie» evidenze linguistiche e ontologiche e soltanto in questo dominio), mentre una semantica del discorso che faccia uso della nozione di presupposizione interdiscorsiva è invece *una semantica di tipo reale* (cioè valida per l'individuazione delle condizioni ideologiche di possibilità del Vero e del Falso).

4. Due tesi sul soggetto come «significante insaturo»

In un certo senso mi sto muovendo, ed è necessario, in un terreno già meritoriamente battuto per altre vie da Butler in *The Psychic Life of Power*, ma anche in *Excitable Speech*, entrambi del 1997. Richiamo questi volumi

⁴ Come si dice in Žižek (1988: 207): in un dichiarativo «il prezzo della magia della parola sta nella rimozione».

soltanto perché mi consentono di corredare le tre tesi appena riportate con altre due, molto importanti.

Nel primo testo di Butler vien detto che «non può esserci nominazione in assenza di una certa predisposizione, o di un'attesa desiderante, da parte di colui al quale ci si rivolge» (Butler, 1997a: 133) ; o che, ancora, non possa non esserci «una certa inclinazione a essere vincolati dall'interpellazione autoritaria», nella misura in cui essa «denota, per così dire, la preesistenza di una relazione con la voce prima della risposta» (Butler, 1997a: 134). Si tratta di una «preconoscenza pregiudizievole» che fa sì che «la colpa e la coscienza agiscono in modo implicito quando si rapportano a una domanda ideologica, a un ammonimento che sollecita» (Butler, 1997a: 135). E questo in modo tale che, in una sorta di rovesciamento dei ruoli nella scena althusseriana dello sbirro che ordina al passante di voltarsi, è il secondo che preferisce chiamare la polizia «anziché attendere di rispondere alla sua chiamata» (Butler, 1997a: 135). L'interpellazione ideologica, più precisamente, «dipende in parte dalla formazione della coscienza», che indica «una sorta di voltarsi indietro – una riflessività – che definisce la condizione di possibilità per la formazione del soggetto», ciò che lo predispone «al rimprovero assoggettante» (Butler, 1997a: 137). In breve: «in principio c'è una colpa; a questa colpa fa seguito una pratica ripetitiva con la quale si acquisiscono determinate competenze; una volta acquisite quelle competenze si ottiene una posizione grammaticale sociale in quanto soggetto» (Butler, 1997a: 141). È una segmentazione di passaggi che sembrano mostrare, attraverso l'introduzione di una anteriorità (inclinativa, coscienziale, colpevole, predisposta) del processo di interpellazione, una sorta di contraddizione implicita alla tesi secondo cui l'ideologia interpella gli individui in soggetti – pur essendo già soggetti. Un'aporia che pare esplicita in questo enunciato del secondo testo che ho sopra indicato: «nella misura in cui dare un nome significa rivolgersi a qualcuno e a qualcuna, c'è già un destinatario dell'appello che viene prima dell'appello stesso: ma dato che l'appello è un nome che crea quello che nomina, sembra non esserci alcun "Pietro" senza il nome "Pietro"» (Butler, 1997b: 46).

Certo, «l'appello è un nome che crea quello che nomina»... E tuttavia, non è forse vero che Butler, proprio a partire dall'introduzione di una

anteriorità, stia in realtà parlando, in base alla tassonomia di Searle, non di un performativo puro (cioè di un dichiarativo) ma di un atto direttivo? Affinché si possa parlare di performativo non è sufficiente dire che si è fatto qualcosa, finanche nel caso di creare quello che nomino. Si è già detto, infatti, del rapporto di causalità tra enunciati e stati di cose. In un atto direttivo, dicendo «Chiudi la finestra!», benché io abbia compiuto quest'atto felicemente (posto che io l'abbia fatto effettivamente), resta ancora il fatto che lo stato di cose contenuto nella proposizione sia ancora da eseguire (Searle diceva che essi «costituiscono dei tentativi (di grado diverso; e quindi, più esattamente, dei determinati del determinabile che include il tentare)»), mentre in un atto dichiarativo, dicendo «Battezzo Giovanni», non soltanto sto proclamando che battezzo Giovanni, ma lo battezzo effettivamente. Allo stesso modo dei direttivi – ripeto ancora: proprio a partire dall'introduzione di una anteriorità – *le ingiunzioni ideologiche di cui parla Butler sono sospese e in attesa di una risposta, anche nel caso che questa sia necessitata, cioè necessariamente posta, da condizioni di tipo trascendentale come la colpevolezza*. Uno scarto tra parole e mondo che fa sì che si possa parlare, tanto aporeticamente quanto aporetica è la stessa procedura di una ingiunzione riuscita (e Althusser è il primo a farlo⁵), di «cattivi soggetti», intesi come il «non essere ancora "soggetti", non essersi ancora auto-assolti dall'accusa di colpevolezza» (Butler, 1997a: 141). In altri termini, tanto il lasciarsi interpellare (per inclinazione, colpevolezza, predisposizione...) quanto il non lasciarsi interpellare (per non auto-assoluzione), cioè, in ultima istanza, la posizione stessa di una possibilità (anche nel caso di una risposta che è necessitata dalle condizioni trascendentali della colpevolezza), sono dettati dal fatto che l'ingiunzione, per come è pensata da Butler, è presa in un regime di consequenzialità *differita* tra parole e cose – differimento che è prodotto a partire dall'introduzione di una anteriorità rispetto al processo di soggettivazione.

Vediamo dunque come stanno le cose e perché le implicazioni del performativo sono così importanti. Dicendo, sul presupposto della sua

⁵ «I soggetti "marciano", "marciano da soli" nell'immensa maggioranza dei casi, ad eccezione dei "cattivi soggetti", che provocano all'occasione l'intervento di questo o di quel distacco dell'apparato (repressivo) di Stato» (Althusser, 1970: 118).

eternità, che l'ideologia interpella gli individui come soggetti, dico, come scrive Althusser, che «l'ideologia ha sempre-già interpellato gli individui da soggetti, il che non fa che precisare che gli individui sono stati sempre-già interpellati dall'ideologia in quanto soggetti, e ci conduce necessariamente ad un'ultima proposizione: *gli individui sono sempre-già soggetti*» (Althusser, 1970: 113): se infatti dicessi semplicemente che l'ideologia interpella il soggetto, e non l'individuo che è sempre già soggetto, *presupporrei necessariamente l'esistenza di una collettività di soggetti preesistente alla procedura di interpellazione* che, perciò, avrebbe come effetto – e qui Pêcheux coglie nel segno – che sia proprio essa ad imporre «la sua impronta ideologica a ogni soggetto sotto forma di una “socializzazione” dell'individuo nei “rapporti sociali” concepiti come rapporti intersoggettivi» (Pêcheux, 1975: 139). Dire che l'individuo interpellato in soggetto è sempre già soggetto significa dire, dunque, che un soggetto è *sempre già dato* in quanto *prodotto* dall'attuosità stessa di un'ingiunzione significante; esso è posto cioè in un regime di immediatezza, e *non* di differimento, tra parole (formazione discorsiva) e mondo (esso stesso).

Ma allora, cosa significa la nozione di individuo, se essa dev'esser tolta dal dominio di un'antioriorità (come invece fa Butler)? Sarebbe opportuno rendere meno euristica tale nozione⁶. La stessa Butler dà un'indicazione piuttosto interessante: è necessario sapere «*chi* è che si sottomette a questo assoggettamento al fine di diventare un soggetto. Althusser introduce la parola “individuo” come “segna-posto” per appagare momentaneamente questo bisogno grammaticale» (Butler, 1997a: 139). L'individuo è dunque un segna-posto... Pêcheux, riferendosi agli enunciati subordinati retti da «colui» come quello di Frege su Keplero («Colui che scoprì la forma ellittica...»), scrive che «al di sotto dell'*evidenza* nella quale “io sono io” [...] c'è il processo dell'interpellazione-identificazione che produce il soggetto nel posto lasciato vuoto: “Colui che...”, vale a dire la X, il *quidam* che si troverà là» (Pêcheux, 1975: 143).

⁶ Cfr. ad esempio lo stesso Althusser (1970: 115): «benché sappiamo che l'individuo è sempre già soggetto, continuiamo ad impiegare questo termine, comodo per l'effetto di contrasto che produce».

È, questa di Pêcheux, un'indicazione cruciale che mi consente di esplicitare le ultime due tesi:

Tesi 4. Chiamo l'individuo interpellato in soggetto «significante insaturo», (un segna-posto grammaticale, cioè un significante insignificante: soggettivamente, un coma semantico) che, essendo già da sempre soggetto, è già da sempre «saturato», (è cioè un'insignificanza già da sempre discorsivamente significata). Nell'ordine ideologico, in quanto ordine eterno, il «significante insaturo» è cioè individuabile retroattivamente a partire dalle procedure ideologiche di saturazione semantica : le significazioni delle formazioni discorsive che mi costituiscono e di cui faccio uso sono infatti il *quidam* che si troverà – cioè che già da sempre si trova – nel posto vuoto che andrò a riempire – cioè che ho già da sempre riempito : «il paradosso è precisamente che l'interpellazione ha, per così dire, un *effetto retroattivo* che fa sì che ogni individuo è sempre-già soggetto» (Pêcheux, 1975: 139). Tra «significante insaturo» e processo ideologico-discorsivo di saturazione soggettiva non c'è, cioè, un rapporto diacronico di posizione, come se *prima* venisse l'insaturo e *poi* il saturo: data l'eternità dell'ideologico, l'instaurò si dà piuttosto *col* saturo, anche se è con ciò già da sempre saturato. Si può anche dire così: il soggetto, in quanto è già da sempre dato, è *sempre accompagnato da un posto vuoto*, sebbene questo sia già da sempre un posto riempito: se è posto un secchio pieno d'acqua, ciò non toglie che, sebbene il secchio sia sempre pieno d'acqua, sia comunque posto un secchio, anche se sempre pieno d'acqua.

Tesi 5. Un atto dichiarativo, e *non* direttivo, ricalca non solo la distinzione tra quello che ho chiamato «piano reale» (atto direttivo) e «piano immaginario» (atto rappresentativo) come visto nelle tesi 1 e 2, ma – da qui l'importanza così grande del rapporto di immediatezza tra un contenuto proposizionale e la sua produzione fattuale (battezzo Giovanni nell'atto di dire che battezzo Giovanni) – l'esser già da sempre soggetto dell'individuo interpellato in soggetto, ovvero, l'esser già saturo di un significante insaturo.

L'introduzione di un'ombra nel processo di costituzione significativa, il fatto stesso di pensare la soggettivazione come un processo di saturazione, potrebbe risultare piuttosto importante. Dire che non esiste «cattivo soggetto» significa dire che è impossibile, nell'ordine del discorso

ideologico, uscire dalla presa dell'interpellazione significativa. Ciò che forse non esclude, tuttavia, che possano darsi tipi discorsivi che, a partire dal dominio stesso del tipo ideologico, instaurino dei rapporti specifici con la procedura di saturazione significativa. Che cioè, detto in altri termini, si rapportino – rapportandosi in qualche modo al «significante insaturo e alle procedure di saturazione (avendoci cioè a che fare, tenendole sott'occhio, etc.) –, al soggetto in quanto è posto nello spazio topologico del vettore d'adattamento bidirezionale che esso occupa come produzione di un atto discorsivo puramente performativo.

Bibliografia

Althusser, L. 1970. « Idéologie et Appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) ». *La Pensée*, n°151 [tr. it. a cura di Mancina, C. 1981. Ideologia ed apparati ideologici di Stato (Note per una ricerca). In: Freud e Lacan. Roma: Editori Riuniti].

Austin, J. L. 1962a. *How do Do Things with Words*. New York: Oxford University Press [tr. it. di Villata C. a cura di Penco C. e Sbisà M. 1987. *Come fare le cose con le parole*. Genova: Casa Editrice Marietti].

Austin, J. L. 1962b. Performatif-Constatif. In : *La Philosophie analytique*. Parigi: Éditions de Minuit, p. 271-281 [tr. it. a cura di Sbisà, M. 1978. Performativo-Constativo. In: *Gli atti linguistici. Aspetti e problemi di filosofia del linguaggio*. Milano: Giangiacomo Feltrinelli Editore, p. 49-60].

Butler, J. 1997a. *The Psychic Life of Power: Theories in Subjection*. Stanford: Stanford University Press [tr. it. a cura di Zappino, F. 2013. *La vita psichica del potere. Teorie del soggetto*. Milano-Udine: Mimesis Edizioni].

Butler, J. 1997b. *Excitable Speech. A Politics of Performative*. Londra: Routledge [tr. it. di Adamo, S. 2010. *Parole che provocano. Per una politica del performativo*. Milano: Raffaello Cortina Editore].

Charaudeau, P., Maingueneau D. (sotto la direzione di) 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Parigi: Éditions du Seuil.

Domaneschi, F. 2014. *Introduzione alla pragmatica*. Roma: Carocci editore.

Ducrot, O. 1972. *Dire et ne pas dire*. Parigi: Hermann [tr. it. di Galassi, R. a cura di Montani, P. 1979. *Dire e non dire. Principi di semantica linguistica*. Roma: Officina Edizioni].

Pêcheux, M. 1975. *Les vérités de La Palice*. Parigi: François Maspero.

Searle, J. R. 1975. «A Taxonomy of Illocutionary Acts». *Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, n°7 [tr. it. a cura di Sbisà, M. 1978. Per una tassonomia degli atti illocutori. In: *Gli atti linguistici. Aspetti e problemi di filosofia del linguaggio*. Milano: Giangiacomo Feltrinelli Editore, p. 168-198].

Žižek, S. 1988. *Le plus sublime des hystérique. Hegel passe*. Parigi: Éd. Point Hors Ligne [tr. it. di Sciacchitano, A. 2012. *L'isterico sublime. Psicanalisi e filosofia*. Milano-Udine: Mimesis Edizioni].



© Synergies Italie, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com



Synergies Italie n° 20 / 2024

**Traduire l'analyse du discours en
italien : enjeux et difficultés**



La migration traductive de la pensée de l'analyse du discours dans le contexte italien : une étude de cas

Sara Amadori

Università de Bergame, Italie

sara.amadori@unibg.it

<https://orcid.org/0000-0002-1474-679X>

Reçu le 30-10-2023 / Évalué le 27-11-2023 / Accepté le 20-12-2023

Résumé

Cet article présente l'expérience de traduction du premier ouvrage d'Analyse du discours de tradition française (ADF) proposé au public italien : *Apologie de la polémique* de Ruth Amossy. La réflexion élaborée à partir de la pratique traduisante montre que deux types de problèmes de traduction ont été posés par ce texte : d'une part, la nécessité de faire migrer dans le contexte italien la terminologie de l'ADF, parfois associée à des expressions créées par la spécialiste, cristallisant la nouveauté et la valeur heuristique de sa pensée. Dans ce cas, nous avons privilégié des stratégies de traduction conservatrices, en les associant à l'emploi de péri-textes traductifs. D'autre part, étant donné que l'analyste du discours commente et analyse des textes profondément enracinés dans la langue-culture française et israélienne, nous avons souvent eu recours aussi à des explicitations, non associées à des notes de bas de page, visant à assurer une lecture transparente et efficace du texte traduit. Notre volonté a été de produire une traduction « hospitalière », capable d'instaurer un dialogue fécond avec la pensée élaborée par la chercheuse dans ce livre, et plus en général avec la réflexion de l'ADF, à laquelle l'Italie s'intéresse de plus en plus ces derniers temps.

Mots-clés : traductologie, traduction de l'essai, terminologie, stratégies de traduction

La migrazione traduttiva del pensiero dell'Analisi del Discorso in contesto italiano: uno studio di caso

Riassunto

Il presente articolo ripercorre l'esperienza di traduzione del primo volume di Analisi del discorso di tradizione francese (ADF) che è stato proposto al pubblico italiano: *Apologie de la polémique* di Ruth Amossy. La riflessione elaborata a partire dalla pratica traduttiva mostra che due tipologie di problemi traduttivi sono stati posti da questo testo: da un lato la necessità di fare migrare in contesto italiano la terminologia dell'ADF, ampiamente utilizzata dalla studiosa, e associata talora a espressioni di sua creazione, che cristallizzano la novità e il valore euristico della sua riflessione. In questo caso si sono privilegiate strategie traduttive preservative, associate all'uso di peritesti traduttivi.

D'altro canto, poiché l'analista del discorso commenta e analizza testi profondamente radicati nella lingua-cultura francese e israeliana, è stato frequente l'uso di interventi traduttivi esplicitanti, non associati a note a piè di pagina, volti ad assicurare una lettura trasparente ed efficace del testo tradotto. L'intento è stato quello di realizzare una traduzione "ospitale", capace di instaurare un dialogo fecondo con il pensiero elaborato dalla studiosa in questo libro, e più in generale con la riflessione dell'ADF, verso la quale l'Italia sta dimostrando in tempi recenti un crescente interesse.

Parole chiave: traduttologia, traduzione del saggio, terminologia, strategie traduttive

The translation migration of French Discourse Analysis in the Italian context: a case study

Abstract

This article presents the experience of translating the first work of French discourse analysis (FDA) offered to the Italian public: Ruth Amossy's *Apologie de la polémique*. The reflections based on the translation experience show that this text posed two types of translation problems: on the one hand, the need to migrate FDA terminology into the Italian context. Such a terminology is sometimes associated with expressions created by the author, crystallising the novelty and heuristic value of her thought. In this case, we have favoured conservative translation strategies, combining them with the use of translation peritexts. On the other hand, since the discourse analyst comments on and analyses texts that are deeply rooted in French and Israeli language and culture, we have often resorted to explanations, not associated with footnotes, aimed at ensuring a transparent and effective reading of the translated text. Our aim has been to produce a 'hospitable' translation, capable of establishing a fruitful dialogue with the thinking developed by the researcher in her book, and more generally with the thinking of FDA, to which Italy has recently been showing increasing interest.

Keywords: translation studies, translation of the essay, terminology, translation strategies

Introduction

Le livre *Apologie de la polémique* de Ruth Amossy, publié aux PUF en 2014, est le premier volume écrit par une spécialiste d'Analyse du discours de tradition française (désormais ADF) à avoir été traduit en italien. Cette publication, publiée en 2017 dans la collection *Semiotica e filosofia del linguaggio* chez l'éditeur Mimesis, a marqué le début d'une nouvelle phase de l'histoire de cette discipline, qui a enfin traversé les Alpes et pu atteindre un public de lecteurs italiens non francisants. En effet, alors qu'en France l'ADF a eu une diffusion considérable dans la deuxième moitié du XX^e

siècle et a souvent été appelée à fournir des réponses aux questions sociales émergentes, en Italie elle n'a commencé que plus récemment à bénéficier d'une certaine reconnaissance institutionnelle, comme le confirme la longue absence de traductions italiennes des manuels ou des volumes d'ADF (Antelmi, 2011 : 90).

La raison de ce retard, selon Antelmi, est que, alors qu'à l'étranger pendant les années soixante-dix et quatre-vingts du siècle dernier le panorama des études linguistiques se renouvelait, l'Italie voyait, d'une part, fleurir la sémiotique et le générativisme et, d'autre part, elle restait fortement liée à une prestigieuse tradition linguistique de nature philologique, peu encline à accepter les apports d'autres disciplines et à s'ouvrir à l'interdisciplinarité. En outre, la réflexion concernant le rapport entre langue et dialectes a été longtemps centrale dans les études des linguistes italiens. Les problèmes d'éducation linguistique et d'intercompréhension, au niveau national, d'une population largement dialectophone ont ainsi laissé peu de place à la diffusion d'une discipline comme l'ADF, qui est née notamment dans le but d'étudier le discours politique et d'identifier les traces linguistiques signalant des stratégies mystificatrices ou des formes de manipulation idéologique de la langue. Il est néanmoins nécessaire, selon Antelmi, qu'aujourd'hui les chercheurs italiens soient incités à créer, soutenir et diffuser leur propre école d'AD, qui tienne compte des spécificités de la langue et de l'histoire de l'Italie, et qui soit capable de se présenter avec autorité sur la scène internationale (Antelmi, 2011 : 95).

La traduction d'*Apologie de la polémique* a été un premier pas vers l'ouverture à ce type de recherches, et elle a frayé la voie à la traduction d'autres ouvrages s'insérant dans le même cadre théorique et méthodologique¹. Or, le volume d'Amossy offre au public italien la réflexion d'une des principales représentantes au niveau international de l'ADF. Son livre *L'argumentation dans le discours* (2012) a profondément influencé les études rhétoriques, en invitant à penser l'analyse argumentative comme une branche de l'ADF. *Apologie de la polémique* est issu de la réflexion

¹ Aujourd'hui ces traductions sont notamment publiées par Tab edizioni dans la collection *Traduco*, sous la direction de Raus.

<https://www.tabedizioni.it/shop/books/series/traduco-47>

élaborée dans *L'argumentation dans le discours*, et représente un point d'arrivée d'un grand intérêt scientifique. En effet, comme Amossy l'explique, il est grand temps de montrer qu'il faut reconsidérer de manière critique le phénomène du désaccord dans l'espace public. Dans ce but, l'auteur passe en revue les principales théories sociologiques et politiques qui soulignent le caractère constructif, voire l'utilité, des échanges conflictuels dans nos sociétés démocratiques. Par la « rhétorique du *dissensus* » qu'elle élabore, et qui s'inscrit dans la tradition inaugurée par la dialectique éristique de Schopenhauer dans *L'art d'avoir toujours raison*, la chercheuse s'attache à délimiter les fonctions sociales de la polémique, en la définissant comme un mode d'argumentation à part entière. Se situant dans ce cadre théorique et méthodologique, elle se lance dans une analyse argumentative et discursive d'un corpus de textes riche et varié, qui lui permet d'examiner le fonctionnement de la polémique à travers plusieurs études de cas.

L'ouvrage *Apologie de la polémique* pose ainsi deux macro-catégories de problèmes traductifs, que nous examinerons dans cette étude : d'une part, l'auteur analyse le phénomène de la polémique à partir de textes bien ancrés à la langue et à la culture francophone et israélienne, ayant vécu en France, en Belgique ainsi qu'en Israël, où elle est actuellement professeur émérite à l'Université de Tel Aviv. De ce point de vue, notre travail de traduction s'est donné pour but une véritable médiation linguistique et culturelle entre trois encyclopédies différentes : nous avons explicité tous les éléments qui relèvent de la « périlangue » du texte source par des « incrémentialisations » explicatives (Ladmiral, 1994 : 178-179). D'autre part, le fait que l'Italie soit longtemps restée sourde à la pensée de l'ADF pose le problème de faire migrer la terminologie propre à cette discipline dans le contexte italien. En effet, comme l'affirme Bourdieu, « [o]n croit souvent que la vie intellectuelle est spontanément internationale. Rien n'est plus faux. La vie intellectuelle est le lieu, comme tous les autres espaces sociaux, de nationalismes et d'impérialismes » (2002 : 3).

En tant que traductrice du premier volume d'ADF proposé au public italien, nous avons voulu faire migrer non seulement un ouvrage, mais aussi une partie du cadre théorique et méthodologique dans lequel la réflexion d'Amossy s'inscrit. En effet, comme le confirme Ladmiral, les discours produits dans le domaine des sciences humaines « 'appellent' la traduction,

comme dispositif d'analyse différentielle de leurs diversités heuristiques – et de la spécificité des traditions qui les fondent » (2013 : XV). Il en résulte que « ce qu'il faudra traduire, ce ne sont pas seulement des termes, mais en même temps tout l'implicite qu'ils véhiculent. En quelque sorte, il reviendra à la traduction d'importer une problématique » (Ladmiral, 2013 : XIV). Cette étude s'inscrit ainsi dans le cadre de la vaste réflexion concernant la question de la traduction dans le domaine des sciences humaines et sociales (Berrichi, 2012 ; Londei, Callari Galli, 2011) – un domaine où le traducteur ou la traductrice est souvent censé être un véritable « médiateur » (au sens de Rioufreyt, 2013), un passeur d'idées et de concepts nouveaux pour le public de la langue-culture cible. De ce point de vue, les péri-textes traductifs, notamment la préface et les notes de la traductrice, ont joué un rôle essentiel, en favorisant la « translation » (Berman, 1995 : 17) non seulement d'une œuvre, mais aussi de tout un système de pensée.

1. Traduire un discours théorique ancré dans une langue-culture : les « incrémentialisations » explicatives

Conformément à son approche rhétorique et argumentative ainsi qu'à la méthodologie propre à l'ADF, Amossy développe sa réflexion à partir d'études de cas. Cela expose le lecteur ou la lectrice d'*Apologie de la polémique* à des textes profondément imprégnés par la réalité sociale, politique et culturelle française ou israélienne. La spécialiste se penche par exemple sur des faits d'actualité, comme les polémiques concernant le port de la burqa dans la presse française. Elle s'intéresse aux débats enflammés qui se sont déchaînés sur des forums de discussion à l'occasion de la distribution en 2009, en période de grave crise financière, de bonus et de *stock-options* aux dirigeants de quelques banques et grandes entreprises. En ce qui concerne Israël, elle prend en considération les réactions de la presse laïque et ultra-orthodoxe à la suite d'un épisode de discrimination d'une femme en raison de son sexe. Une telle approche a exigé de notre part un travail de médiation culturelle, visant à rendre intelligibles et transparents pour le public italien les fragments des corpus analysés par Amossy, ainsi que la réflexion qu'elle a élaborée à partir de ceux-ci. L'extrait

(1), examiné par la spécialiste de l'ADF pour réfléchir au rôle joué par la violence verbale dans le discours polémique, le montre² :

(1)

Mais Gérard, tu pensais qu'on allait approuver ? Tu t'attendais à quoi ? Une médaille ? <i>Un César d'honneur remis par Bercy</i> ? Tu pensais que [...] des associations caritatives allaient décrocher <i>leur abbé Pierre, leur Coluche</i> encadrés pour mettre ta tronche sous le plexi ? Le Premier ministre juge ton comportement minable, mais toi, tu le juges comment ? Héroïque ? Civique ? Citoyen ? Altruiste ? Dis-nous, on aimerait savoir... (Amossy, 2014: 67)	Ma Gérard, pensavi che ti avremmo approvato? Cos'è che ti aspettavi? Una medaglia? <i>Di essere premiato con un César dal Ministero francese dell'Economia e delle Finanze</i>? Pensavi che [...] le associazioni caritative avrebbero tolto dai muri <i>le foto di grandi personaggi del mondo religioso, come l'Abbé Pierre, o dello spettacolo, come Coluche</i>, per metterci la tua faccia, sotto il plexiglas? Il Primo Ministro ritiene il tuo comportamento deprecabile, ma tu, tu come lo giudichi? Eroico? Civico? Degno di un cittadino? Altruista? Diccelo, ci piacerebbe saperlo... (Amossy, 2017: 68)
--	--

Ce passage est tiré de l'article « Alors Gérard, t'as les boules ? » paru dans *Libération*, dans lequel le comédien Philippe Torreton adresse une violente critique à Gérard Depardieu, après que celui-ci a choisi l'exil fiscal en Russie. Un extrait de ce genre exige un travail important d'explicitation d'informations inscrites au niveau « périlinguistique », comme le dirait Ladmiral (1994 : 178). La phrase « Un César d'honneur remis par Bercy ? » doit par exemple nécessairement être explicitée pour que le public italien puisse en saisir l'ironie sous-jacente.

Les exemples de ce genre foisonnent dans *Apologie de la polémique*, non seulement parce que la réflexion de l'analyste est issue d'études de cas comme l'ADF l'exige, mais aussi parce que le phénomène socio-discursif de la polémique est toujours profondément ancré dans l'espace culturel, historique et sociopolitique où il se manifeste. En outre, les polémistes font souvent appel au pathos de leurs interlocuteurs, en évoquant une histoire commune, une vision du monde et des valeurs partagées, dans le but de créer des communautés de protestation. La rage et la violence verbale qui caractérisent les échanges polémiques sur les forums de discussion étudiés par Amossy plongent par exemple leurs racines dans l'imaginaire collectif de la Révolution française. Les internautes invitent à la refaire pour abattre la nouvelle aristocratie capitaliste de nos jours. L'extrait (2) montre les explicitations auxquelles nous avons eu recours pour rendre cet imaginaire historique et culturel accessible au public italien. On remarquera

² Dans cet exemple, ainsi que dans celui qui suit, l'italique est de l'auteur de cet article.

notamment l'introduction d'une explication synthétique de l'exclamation « À la lanterne ! » et de la référence à la « Veuve » ainsi que l'ajout d'informations concernant « l'île du Salut » :

(2)

Une variante s'en retrouve dans le post de [...] Claude, « À la lanterne ! » : « Ils ne produisent aucune richesse et se gavent alors il est temps de recommencer 1789 ! Ce n'est pas aux seuls salariés de supporter le poids de la crise le capital doit aussi contribuer » (mercredi 1 avril à 08 h 19). [...] Robert de son côté clamait : « Abolition des privilèges. Et retour de la Veuve. C'est la seule solution » (mercredi 25 mars, 08 h 45). Notons que Pedro recule devant l'idée de la guillotine, et recommande une forme de violence moins sanglante : « La veuve NON mais les travaux forcés ou à la rigueur l'île du Salut » (mercredi 25 mars 09 h 46). (Amossy, 2014 : 196-7)	Claude rievoca lo slogan rivoluzionario « À la lanterne ! », che accompagnava durante la Rivoluzione le esecuzioni sommarie con cui si impiccavano gli aristocratici ai lampioni : « Non producono ricchezza e si ingozzano, sarebbe proprio ora di rifare una rivoluzione come quella del 1789! Non sta solo ai dipendenti sostenere il peso della crisi, anche i capitalisti devono contribuire » (mercoledì 1 aprile, 8 : 19). [...] Robert affermava: « Abolizione dei privilegi. E ritorno della ghigliottina. È l'unica soluzione » (mercoledì 25 marzo, 8 : 45). Si noti che Pedro si ritrae di fronte all'idea della ghigliottina, e consiglia una forma di violenza meno sanguinaria: « La ghigliottina NO ma i lavori forzati o al massimo una colonia penale come quella dell'île du Salut » (mercoledì 25 marzo 9 : 46). (Amossy, 2017 : 183-184)
--	--

Dans les deux exemples susmentionnés, ainsi que dans tous les autres cas similaires, les éléments relevant de la « périlangue » (Ladmiral, 1994) du texte source ont été explicités dans le corps du texte, sans recourir à des notes. S'agissant de fragments de textes qui ont une visée informative, que l'analyste du discours se limite à commenter, cette stratégie de traduction est à nos yeux la plus efficace, car elle rend la lecture transparente et agréable, sans alourdir le texte de notes de type linguistique et culturel. Pour rendre en italien ces citations d'extraits de corpus, nous avons ainsi privilégié une approche « pragmatique », visant l'efficacité de la réception du texte. La question de la traduction des citations d'autres essais d'ADF qui n'ont pas encore été traduits en italien est différente : dans ces cas nous avons toujours proposé une première traduction fidèle au sens, en indiquant à la fin de la citation entre parenthèses que la traduction était la nôtre.

2. Traduire et vulgariser la terminologie de l'ADF : le rôle des péri-textes traductifs

Afin de faire migrer la spécificité de la réflexion d'Amossy, ainsi que celle du cadre théorique et méthodologique dans lequel elle s'inscrit, le rôle des péri-textes traductifs a en revanche été stratégique. Le volume italien s'ouvre ainsi par une préface de la traductrice, qui propose une première présentation de la pensée d'Amossy, à savoir de cet « Étranger » (Berman, 1984) théorique que l'ouvrage représente pour la tradition linguistique italienne³. Dans ce texte introductif nous entendons préparer le terrain à un « transfert scientifique » (Joly, 2012 : 316-319) de l'ouvrage, en retraçant quelques-unes des raisons du manque d'ouverture de la linguistique italienne à l'approche méthodologique de l'ADF. Nous insistons également sur le fait que la réflexion d'Amossy offre des perspectives d'analyse intéressantes que nous avons voulu appliquer à la situation socio-politique italienne contemporaine, et qui nous ont permis, par exemple, de comprendre les raisons de l'affirmation du Mouvement 5 étoiles et du succès de son leader, un polémiste doué : Beppe Grillo. La traduction, en tant qu'acte d'interprétation contextualisée d'un texte, est d'ailleurs une forme d'« appropriation » (Wilhelm 2004) : elle tend, comme le rappelle Ricoeur, à « rend[re] *contemporain et semblable* », à « rendre *propre* ce qui d'abord était *étranger* » (1986 : 153).

Notre préface se termine par un « Avertissement au lecteur ». Dans celui-ci, nous explicitons notre « position traductive » (Berman, 1995 : 74-75), en précisant que nous avons traduit *Apologie de la polémique* en tant qu'actrice participant à un processus de circulation des idées et en tant que chercheuse voulant favoriser la diffusion de la pensée de l'ADF en Italie. Ainsi, une volonté à la fois d'« appropriation » des notions essentielles de cet essai de philosophie du langage et de vulgarisation de celles-ci a caractérisé notre démarche traduisante. Nous proposons ci-dessous, dans notre traduction française, un extrait de ce péri-texte :

La traduction d'*Apologie de la polémique* [d'Amossy] a exigé [...] une opération d'initiation du public italien à la pensée de cette grande spécialiste

³ Comme nous l'avons montré dans une autre étude (Amadori, 2023), *Apologie de la polémique* doit être considéré, en raison de ses traits stylistiques spécifiques, comme un ouvrage de philosophie du langage.

de l'argumentation rhétorique et de l'ADF. Dans ce but, la traductrice a décidé d'ajouter quelques notes à certains termes fortement ancrés dans la pensée de l'ADF, qui pourraient ne pas être immédiatement transparents pour un universitaire italien [non francisant]. Nous avons donc proposé une définition de certaines notions, qui a été tirée dans la plupart des cas du prestigieux *Dictionnaire d'analyse du discours*, puis traduite. Un tel choix vise tout d'abord à offrir au lecteur italien quelques outils théoriques pour s'orienter dans l'univers de l'ADF ; nous avons également voulu combler, au moins en partie, le vide épistémologique résultant de l'absence de traductions d'autres écrits d'analystes du discours français. Ont contribué à ce travail de transfert épistémologique les échanges avec l'autrice, avec qui la nécessité de certaines de ces notes a été discutée (Amadori, « Prefazione » à *Apologia della polemica*, 2017 : 12, notre traduction).

Apologie de la polémique propose, d'une part, des catégories conceptuelles nouvelles et des expressions qui cristallisent toute la valeur heuristique de la réflexion élaborée par Amossy dans cet ouvrage. D'autre part, le discours théorique de la spécialiste puise dans le contexte méthodologique de l'ADF, dont elle emprunte plusieurs concepts et notions essentielles. Les stratégies de traduction que nous avons mobilisées visent par conséquent à la fois la préservation de cette valeur novatrice du discours de la spécialiste et la vulgarisation des notions clés d'ADF qu'elle emploie⁴. Nous avons ainsi privilégié une approche que l'on pourrait définir « sourcière » (Ladmiral, 2014), par le recours au calque sémantique, au néologisme sémantique et à l'emprunt. Un exemple de calque sémantique est offert par l'exemple (3) :

(3)

Dans le dispositif caractéristique de l'écriture de presse en général, et de l'article d'opinion en particulier, ce qui prime, c'est le plan d'énonciation sur lequel s'expriment concrètement les acteurs de la confrontation. (Amossy, 2014 : 80)	Nel dispositivo* caratteristico della scrittura giornalistica in generale, e dell'articolo di opinione nello specifico, ha particolare importanza il piano dell'enunciazione, a livello del quale si esprimono concretamente gli attori del confronto. (Amossy, 2017: 81) *Dominique Maingueneau, nel suo <i>Analyser les textes de communication</i> (Paris, Armand Colin, 2007) definisce con chiarezza cosa si intenda con il termine «dispositif» in analisi del discorso: «La comunicazione non è [...] un processo lineare: è innanzitutto il bisogno di esprimersi da parte di un enunciatore, poi la formulazione di un senso, poi la scelta di un supporto e di un genere, poi l'elaborazione dell'enunciato, poi la ricerca di una modalità di diffusione, poi l'eventuale incontro con un destinatario. In realtà bisogna partire da un <i>dispositivo comunicativo</i>. Il modo in cui l'enunciato è veicolato e recepito condiziona il costituirsi del testo, plasma il genere discorsivo» (p. 50; traduzione mia). [N.d.t.]
--	---

⁴ Le lecteur intéressé trouvera d'autres exemples pertinents dans Amadori (2023).

Dans ce passage, ainsi que dans d'autres de l'ouvrage, le mot « dispositif » acquiert une valeur « quasi terminologique » (Ladmiral, 1994 : 226), car il porte la trace d'une tradition intellectuelle précise. Autrement dit, il a une « connotation sémantique » (Ladmiral, 1994 : 217), car sa signification est indissociable de celle que les analystes du discours de tradition française lui attribuent depuis longtemps dans leurs écrits. Cette valeur doit être explicitée pour le lecteur italien. Nous avons ainsi choisi d'ajouter une note de la traductrice à la première occurrence du mot, qui en explicite la signification dans le domaine de l'ADF. Dans ce cas la définition n'a pas été tirée du *Dictionnaire d'analyse du discours*, car l'entrée « dispositif » n'y était pas présente, mais d'un ouvrage de Maingueneau, l'un des co-auteurs du *Dictionnaire*.

La même volonté à la fois de vulgariser des notions-clés du domaine de l'ADF et d'en enrichir la langue cible nous a poussée aussi à avoir recours à des néologismes sémantiques. Ainsi, nous avons traduit « contre-discours » par « *controdiscorso* » (exemple 4), en associant encore une fois le mot italien à une définition insérée dans une note de la traductrice⁵.

(4)

Lui répond l'argument de Laurence Parisot, prononcé sur Europe 1, où la patronne du Medef fait un contre-discours. (Amossy, 2014 : 53)	Laurence Parisot, la presidente della Confindustria francese (il Medef – Mouvement des entreprises de France), reagisce pronunciando il proprio controdiscorso* sulla radio generalista Europe 1. (Amossy, 2017 : 56-57)
	* Privilegiando la prospettiva argomentativa, Micheli definisce in questi termini il controdiscorso: «Quando si argomenta, si cerca ovviamente di giustificare un punto di vista, ma a questo fine si associa la necessità di posizionare il proprio discorso rispetto a un altro [...] che verrà denominato <i>controdiscorso</i> per distinguere meglio la sua funzione strutturante nell'argomentazione» (Micheli 2010; traduzione mia). La nozione di controdiscorso è stata recentemente indagata e approfondita in un interessante numero monografico della rivista <i>Semen</i> (n. 39, 2015), dal titolo <i>Discours et contre-discours dans l'espace public</i> . [N.d.t.]

⁵ On remarquera par ailleurs que le mot « controdiscorso » a été présenté comme un néologisme italien en octobre 2023 sur le site de la *Treccani*. L'exemple qui y est proposé est le suivant : «Beppe Grillo tiene il suo contro-discorso di fine anno in contemporanea al capo dello Stato – la Repubblica 02/01/2015»; https://www.treccani.it/magazine/lingua_italiana/neologismi/searchNeologismi.jsp?abcd=abdc&pathFile=/sites/default/BancaDati/Osservatorio_della_Lingua_Italiana/Gennaio_2015/contro-discorso.xml&lettera=C [consulté le 23 octobre 2023].

La traduction de « polylogue » par le néologisme « *polilogo* », associé à sa définition tirée du *Dictionnaire d'analyse du discours*, est exemplifiée dans l'extrait (5), tandis que l'extrait (6) montre un défi intéressant : la traduction de l'expression « dialogisme conflictuel ». Cette entrée est absente du dictionnaire susmentionné. Compte tenu de la centralité du concept dans *Apologie de la polémique*, nous avons discuté de la nécessité d'ajouter une définition de l'expression avec l'auteur. C'est donc Amossy elle-même qui, dans un courriel, nous a proposé une première définition de cette notion de « dialogisme conflictuel », que j'ai traduite et insérée dans la note de la traductrice correspondante. La définition de « dialogisme conflictuel » enrichit ainsi la traduction italienne, qui explicite et précise la signification de ce néologisme.

(5)

Dialogue et polylogue dans les forums de discussion (Amossy, 2014 : 94)	Dialogo e polilogo* nei forum di discussione (Amossy, 2017 : 93) * Alcuni specialisti di analisi della conversazione di scuola francese, tra i quali Kerbrat-Orecchioni, si servono dei neologismi «dilogue» [dilogio], «trilogue» [trilogo], «polylogue» [polilogo] per descrivere le forme particolari che assume il dialogo in base al numero dei locutori (cfr. <i>Dictionnaire d'analyse du discours</i>, op. cit., p. 179). [N.d.t.]
---	--

(6)

Notons qu'afin que cette reprise discriminante soit perçue par l'auditoire, il faut que les traces du dialogisme conflictuel puissent être détectées – soit que des marques visibles les manifestent au sein du contre-discours (comme le discours rapporté ou la transformation négative), soit que ce dialogisme antagonique soit présent en creux dans des allusions, soit encore qu'il soit appelé à être reconnu par l'auditoire en fonction d'un savoir contextuel. (Amossy, 2014 : 62)	Si noti che, affinché questa ripresa discriminante sia percepita dall'uditorio, bisogna che siano rilevabili i segni del dialogismo conflittuale* – che se ne manifestino tracce visibili nel controdiscorso (ad esempio attraverso il discorso riportato o la ripresa in forma negativa di quanto affermato), o che tale dialogismo sia implicitamente presente attraverso delle allusioni, o che venga richiesto all'uditorio di riconoscerlo a partire da conoscenze contestuali. (Amossy, 2014 : 64) *La nozione di dialogismo, elaborata da Bachtin e dal suo circolo, è centrale in analisi del discorso; fa riferimento alle relazioni che ogni enunciato stabilisce con quelli prodotti anteriormente così come con quelli che potrebbero successivamente essere prodotti dai destinatari (cfr. <i>Dictionnaire d'analyse du discours</i>, sous la direction de Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, Paris, Seuil, 2002, p. 175). Il dialogismo conflittuale è un tipo particolare di dialogismo, di cui Amossy ha proposto una definizione in uno degli scambi che hanno accompagnato il presente lavoro di traduzione: «essendo ogni enunciato una risposta a un altro enunciato, tale risposta può riprendere l'enunciato precedente, farsene eco o modificarlo, ma può anche essere polemica, volersi un attacco del discorso dell'altro: è questo un tipo di dialogismo che si può definire conflittuale» (mail ricevuta il 24/12/2016; traduzione mia). [N.d.t.]
---	--

Une autre expression centrale dans le volume que nous avons traduit est « rhétorique du *dissensus* », et plus précisément le mot *dissensus*.

Comme Amossy l'explique :

Terme clé de toute réflexion sur la polémique, le vocable *dissensus* mérite un bref éclaircissement – et cela d'autant plus que les entrées de dictionnaire le concernant sont rares. On trouve sans doute « dissension » (1160-1174) : c'est, selon le *Dictionnaire culturel de la langue française*, « une division violente ou profonde de sentiments, d'intérêts, de convictions » ; l'un de ses synonymes est « déchirement » (p. 109). La dissension irait au-delà du simple « dissentiment » – terme pourtant issu de la même racine, *dissentire*, être en désaccord, formé plus tard en français (1350) : « dissentiment » désigne une « différence dans la manière de juger, de voir », créant des « heurts ». Le *Dictionnaire historique* ajoute qu'il s'agit d'un terme « utilisé souvent dans un contexte psychologique où il a moins de force » (p. 614). *Dissensus* se rattache donc à la dissension comme différence profonde, voire violente, d'opinions. Mais il apparaît aussi comme l'antonyme de consensus dans son sens politique : l'« accord social conforme aux vœux de la majorité », l'« opinion d'une forte majorité », note le *Dictionnaire historique* (p. 478). Il signale donc l'envers de l'accord social, la division des opinions dans l'espace public (Amossy, 2014 : 17).

De fait, Amossy emprunte le terme *dissensus* au domaine de la sociologie et de la science politique pour l'importer dans son domaine de recherche. Des sociologues et des politologues tels que Lewis Coser ou Chantal Mouffe, dont Amossy résume la réflexion dans la première partie de son livre, ont, depuis les années cinquante, insisté sur la valeur positive du conflit social dans nos sociétés démocratiques. Mouffe s'est notamment engagée dans l'exploration d'un pluralisme démocratique de type agonistique. Dans ces domaines, on a donc largement dépassé la vision utopique d'une société fondée sur l'harmonie et sur la possibilité d'atteindre, par le débat rationnel, l'accord des esprits (à savoir le consensus). Un tel dépassement n'avait pas encore véritablement eu lieu dans le domaine de la rhétorique persuasive selon Amossy. L'approche rhétorique de Kock a ouvert une piste en suggérant que le *dissensus* fait partie intégrante de la vie publique régie par l'argumentation pratique. Amossy se propose néanmoins d'aller plus loin, voire de célébrer la polémique pour ses fonctions sociales dans l'espace public. Sa « rhétorique du *dissensus* », définie par la spécialiste en tant que « gestion du conflit d'opinion sur le mode du dissentiment, et non d'une quête de l'accord » (2014 : 42), est ainsi une formule qui se diffuse comme une lymphe vitale dans son livre. Elle acquiert progressivement tout son sens, en révélant au

lecteur sa portée heuristique. Amossy explicite d'ailleurs le projet intellectuel sous-jacent de son ouvrage en ces termes :

Ces réflexions sur la culture démocratique du *dissensus* devraient en bonne logique mener à *voir dans la confrontation polémique un mode de gestion incontournable, et utile, des conflits*. Si, en effet, le conflit est inévitable dans nos démocraties pluralistes, et si le nerf de la démocratie n'est pas le consensus, mais la gestion du *dissensus*, alors la polémique comme confrontation verbale d'opinions contradictoires qui ne mène pas à un accord utopique se doit d'être reconsidérée en profondeur. C'est donc une rhétorique du *dissensus* qu'il faut développer, dans laquelle la polémique se doit d'être en bonne place (2014 : 38-39)⁶.

L'expression « rhétorique du *dissensus* » cristallise donc toute la valeur innovante de la réflexion d'Amossy. C'est grâce à l'étude de cette « rhétorique du *dissensus* » que la spécialiste réalise son projet de définir les fonctions sociales de la polémique, et d'en faire l'apologie. La première et la plus importante de ces fonctions est d'ailleurs celle de garantir la possibilité d'une « coexistence dans le *dissensus* » (Amossy, 2014 : 228) dans nos démocraties pluralistes. Et on remarquera que c'est par cette expression, et plus précisément par le mot *dissensus*, que le livre se clôture.

Or, le mot *dissensus*, utilisé à l'intérieur du syntagme « rhétorique du *dissensus* », donne à l'expression une « connotation sémiotique » (Ladmiral, 1994 : 228), à savoir une valeur terminologique précise, qui se définit tout au long de l'ouvrage, et qui naît en son sein. Le lecteur, français ou italien, comprend le sens de ce concept-clé de la réflexion d'Amossy au fur et à mesure qu'il découvre les formes discursives et les procédés argumentatifs polémiques émergeant des études de cas. C'est pour cette raison, et pour ne pas perdre la richesse conceptuelle et heuristique de l'expression « rhétorique du *dissensus* », que nous avons gardé en italien le mot *dissensus* dans l'expression « *retorica del dissensus* ».

Même si l'emprunt « surterminologise » – comme le dirait Ladmiral (1994 : 229) – la traduction, il nous semble que le mot *dissensus* reste cependant transparent pour le lecteur italien, en raison de son origine latine. En outre, un tel choix permet de garder la variété lexicale du texte source, où nous trouvons les trois substantifs « dissension », « dissentiment » et « *dissensus* », traduits respectivement par « *dissenso* »,

⁶ Les italiques sont de R. Amossy.

« *dissentimento* » et « *dissensus* ». Enfin, le recours à l'emprunt garantit la possibilité de recréer un texte en langue-cible dans lequel la signification innovante du concept-clé « rhétorique du *dissensus* » peut se construire textuellement et de façon progressive, comme elle le fait dans le texte source. Cet emprunt est ainsi à considérer comme une forme emblématique de l'« hospitalité langagière » (Ricœur, 2004 : 20) dont notre traduction a voulu faire preuve.

Conclusion

Notre expérience de traduction d'*Apologie de la polémique* confirme que la traduction en sciences humaines mobilise souvent des concepts qui appartiennent à un système théorique et à un contexte conceptuel propre à la langue et à la culture source, pour lesquels il se peut qu'il n'y ait pas d'équivalents dans la langue-culture cible. Il est ainsi nécessaire d'importer ce contexte et ces concepts, la traductrice ou le traducteur ayant la tâche aussi de vulgariser ce nouvel univers théorique et méthodologique. En saisissant le « dialogisme », au sens bakhtinien, que le texte à traduire instaure avec les autres du même domaine théorique, il ou elle devra se charger de transmettre cet implicite théorique au destinataire de la traduction, sans le naturaliser ou l'adapter à la langue-culture cible, dans le but d'enrichir la linguistique italienne par des concepts et des modèles d'analyse nouveaux.

Comme cette étude l'a montré, plusieurs stratégies de traduction peuvent être mobilisées, par exemple l'emprunt, le calque ou le néologisme sémantique, associés ou non à des notes qui explicitent la signification précise des mots concernés. Il est évident que l'implicite relevant de la réflexion de l'ADF, et que nous avons au besoin explicité dans une note, ne sera pas traduit de la même façon tout au long de l'histoire. Si dans l'avenir des notes comme celle que nous avons ajoutée à « dispositif » ne seront peut-être plus nécessaires, à présent elles le sont, car la non-compréhension de ces concepts-clés de l'ADF pourrait gravement compromettre la réception de l'essentiel de la réflexion élaborée par un ou une analyste du discours. Une alternative à la note pourrait être celle du glossaire ajouté à la fin des ouvrages traduits, dans lequel on pourrait

présenter de façon synthétique tous les concepts relevant de l'ADF présents dans l'ouvrage. L'ensemble des glossaires à la fin de plusieurs ouvrages traduits pourrait ainsi devenir une ressource dans laquelle puiser pour les futurs analystes du discours italiens.

Un dernier problème de traduction qu'il ne faut pas négliger est lié au fait que la méthodologie d'analyse propre à l'ADF impose l'étude de discours profondément ancrés dans une langue-culture. De ce point de vue, il est selon nous conseillé d'avoir recours, en traduisant, à des explicitations permettant au public cible de bien saisir la signification des textes qui forment le corpus examiné par l'analyste. Des « incrémentialisations » explicatives seront ainsi nécessaires, mais le recours à la note du traducteur est dans ce cas à éviter, et à remplacer plutôt par de brefs ajouts dans le corps du texte, pour assurer une bonne lisibilité de l'ouvrage.

Les choix que nous avons faits en traduisant *Apologie de la polémique* désignent ainsi une polarisation. Celle-ci va de l'emprunt à l'explicitation, en passant par des opérations différentes de médiation linguistique, culturelle et conceptuelle, exploitant ou non d'éventuels péri-textes traductifs. Notre but a été d'accueillir la présence étrangère de la pensée de l'ADF dans le contexte italien, en adoptant des stratégies diversifiées, qui recherchent un équilibre entre la dimension du propre et celle de l'étranger. Si notre traduction pionnière d'*Apologie de la polémique* a révélé quelques défis traductifs intéressants, il est certain que d'autres se poseront aux futurs traducteurs : notre souhait est que toutes les traductions à venir sachent être « hospitalières » comme notre propre traduction a voulu l'être, afin de poursuivre ce dialogue fécond avec l'ADF qui vient de commencer.

Bibliographie

Amadori, S. 2023. *Apologie de la polémique*. La traduction-translation d'un 'Étranger' théorique. In : *L'Imaginaire du traduire. Langues, textes et pratiques des savoirs*, sous la direction d'Antonio Lavieri. Paris : Classiques Garnier, p. 93-104.

Amossy, R. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.

Amossy, R. 2014. *Apologie de la polémique*. Paris : PUF.

Amossy, R. 2017. *Apologia della polemica*, a cura di Sara Amadori. Milano: Mimesis.

- Antelmi, D. 2011. « L'analisi del discorso in Italia. Una rassegna ». *Italianish*, n° 65, p. 87-98.
- Berman, A. 1984. *L'épreuve de l'étranger : culture et traduction dans l'Allemagne romantique. Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*. Paris: Gallimard.
- Berman, A. 1995. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris : Gallimard.
- Berrichi, A. 2012. « La traduction en sciences sociales ». *Traduire*, n° 227. [En ligne] : <http://traduire.revues.org/467> [consulté le 15 octobre 2023].
- Bourdieu, P. 2002. « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, p. 3-8.
- Joly, M. 2012. La « grande œuvre » méconnue : Norbert Elias en France. In : *Traduire la littérature et les sciences humaines. Conditions et obstacles*, sous la direction de Gisèle Sapiro, Paris : Ministère de la Culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques DEPS, p. 299-319.
- Ladmiral, J.-R. 1994. *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris : Gallimard.
- Ladmiral, J.-R. 2013. Préface. In : *Traduire : transmettre ou trahir ? Réflexions sur la traduction en sciences humaines*, sous la direction de Jennifer K. Dick et Stephanie Schwerter, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, p. XI-XVI.
- Ladmiral, J.-R. 2014. *Sourcier ou cibliste*. Paris : Les Belles Lettres.
- Londei, D., Callari Galli, M. (éds). 2011. *Traduire les savoirs*. Bern : Peter Lang.
- Ricœur, P. 1986. *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ricœur, P. 2004. *Sur la traduction*. Paris : Bayard.
- Rioufreyt, T. 2013. « Des intermédiaires aux médiateurs. Contribution à une sociologie de la traduction internationale des idées ». In : *Traduire : transmettre ou trahir ? Réflexions sur la traduction en sciences humaines*, sous la direction de Jennifer K. Dick et Stephanie Schwerter, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, p. 61-72.
- Wilhelm, J. E. 2004. « Herméneutique et traduction : la question de 'l'appropriation' ou le rapport du 'propre' à 'l'étranger' ». *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 49, n° 4, p. 768-776.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





Choix et problèmes de traduction
du livre *Prédiscours. Sens, mémoire,
cognition* de Marie-Anne Paveau

Silvia Modena

Università di Modène et de Reggio d'Émilie, Italie

silvia.modena@unimore.it

<https://orcid.org/0000-0002-6239-7950>

Stefano Vicari

Università di Modène et de Gênes, Italie

stefano.vicari@unige.it

<https://orcid.org/0000-0001-7667-5811>

Reçu le 30-10-2023 / Évalué le 03-12-2023 / Accepté le 10-01-2023

Résumé

L'article présente des réflexions sur la traduction de l'ouvrage *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* de Marie-Anne Paveau en italien. Dans un premier temps, nous situons la notion de prédiscours proposée par l'auteure dans la tradition de l'analyse du discours française, afin de mettre en évidence les apports théoriques qu'elle représente et l'importance de son intégration dans le panorama de la linguistique italienne, en particulier de la pragmatique. Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur certains choix de traduction afin de montrer plus en détail comment cette notion peut être mise en œuvre dans le domaine de la pragmatique telle qu'elle s'est développée en Italie, où la question de l'articulation entre connaissances partagées et préalables à la formulation en discours, construction du sens et matérialité linguistique n'a pas encore été pleinement prise en compte, malgré le rôle important reconnu à l'intersubjectivité en pragmatique et aussi en sémiotique, à travers la notion d'« Encyclopédie » d'Eco.

Mots-clés : analyse du discours, traduction, prédiscours, mémoire discursive

Scelte e problemi di traduzione del volume di Marie-Anne Paveau *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*

Riassunto

L'articolo presenta alcune riflessioni sulla traduzione del volume *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* di Marie-Anne Paveau in lingua italiana. In un primo tempo, si tratterà di situare la nozione di prediscorso proposta dall'autrice all'interno della tradizione dell'analisi del discorso francese, per mettere in luce gli apporti teorici che

essa rappresenta e l'importanza della sua integrazione nel panorama della linguistica italiana, in particolare della pragmatica. In un secondo tempo, ci si concentrerà su alcune scelte traduttive per mostrare più nel dettaglio in che modo tale nozione possa essere implementata nell'ambito della pragmatica così come si è sviluppata in Italia, dove la questione dell'articolazione tra saperi condivisi e anteriori alla formulazione in discorso, costruzione del senso e materialità linguistica non è ancora stata presa completamente in considerazione, nonostante il ruolo importante riconosciuto all'intersoggettività in pragmatica e anche in semiotica attraverso la nozione di "Enciclopedia" ripresa da Eco.

Parole chiave: analisi del discorso, traduzione, *prédiscours*, memoria discorsiva

Choices and translation issues of Marie-Anne Paveau's book *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*

Abstract

This article presents some reflections on the translation of *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* by Marie-Anne Paveau into Italian. We begin by situating the notion of prediscourse proposed by the author in the tradition of French discourse analysis, in order to highlight its theoretical contributions and the importance of its integration into the panorama of Italian linguistics, in particular pragmatics. Secondly, we will focus on certain translation choices in order to show in more detail how this notion can be implemented in the field of pragmatics as it has developed in Italy, where the question of the articulation between shared knowledge, the construction of meaning and linguistic materiality has not yet been fully taken into account, despite the important role recognised to intersubjectivity in pragmatics and also in semiotics, through Eco's notion of the « Encyclopaedia ».

Keywords : discourse analysis, translation, *prédiscourse*, discursive memory

Introduction¹

Notre contribution a pour but d'examiner les choix et les problèmes traductifs posés par la traduction en langue italienne du volume de Marie-Anne Paveau *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* publié en 2006 aux éditions Presses de la Sorbonne Nouvelle. L'ouvrage représente une véritable percée dans la recherche sur l'analyse de discours car l'auteur y intègre une dimension longtemps négligée, celle des sciences cognitives, ce qui constitue la plus grande originalité de l'ouvrage. En partant de cette

¹ Silvia Modena a rédigé la seconde partie et la conclusion de cet article ; Stefano Vicari a rédigé l'introduction et la première partie.

approche, Paveau postule que pour interpréter les discours, il est nécessaire de dépasser la seule surface linguistique et textuelle pour interroger les informations tacites, non dites, mais partagées par une communauté de locuteurs. C'est ainsi qu'elle conçoit la notion de prédiscours, qu'elle définit comme un « ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours » (Paveau, 2006 : 118). Un travail sur la mémoire se rend alors indispensable et passe par la prise en compte des stéréotypes, des implicites culturels, des lieux communs que chaque locuteur peut véhiculer de manière plus ou moins consciente.

Nous montrerons, d'abord, les raisons pour lesquelles il nous a semblé utile de traduire pour un public de spécialistes en sciences du langage italophones cet ouvrage. Ensuite, nous traiterons dans le détail les défis de la traduction du volume en italien tant au niveau du respect sémantique des concepts de la langue de départ qu'au niveau des nombreux choix lexicaux effectués pour la restitution en italien, où l'analyse du discours dite « française » est sinon absente dans le panorama des publications scientifiques des linguistes, du moins sous-représentée. Plus particulièrement, l'effort de garder le sens de notions telles que « cadres », « lignée » issues des sciences cognitives ainsi que la présence abondante de procédés de préfixations (« pré », « dé ») et la nécessité de se situer par rapport à d'autres notions voisines (« sens commun », « idée reçue », etc.) ont multiplié les hypothèses de traduction et ses solutions. L'analyse des questions de traduction permettra de mettre en lumière certaines spécificités du panorama de l'analyse du discours et de la pragmatique en Italie et en France, notamment par rapport à la prise en compte des savoirs et des connaissances doxiques dans les analyses.

1. Pourquoi traduire *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* ?

La traduction en italien de cet ouvrage s'inscrit dans le projet-collection *Traduco. Tradurre l'analisi del discorso francese e francofona*, dirigé par Rachele Raus, dont l'objectif est de traduire en italien des textes particulièrement importants de l'« École française » d'Analyse du discours

(que nous appellerons AD). Si en France cette discipline est désormais bien ancrée dans les institutions universitaires, en Italie elle paraît encore largement sous-représentée en dépit des efforts menés depuis quelques années par le groupe de recherche AD-Dorif, coordonné par Paola Paissa, à cause principalement de la prédominance du modèle anglophone de la *Critical Discourse Analysis*. Notamment, *Traduco* se concentre sur la traduction d'ouvrages de chercheurs considérés comme appartenant à la deuxième génération d'analystes du discours, comme le rappelle Paissa dans la préface du premier volume de la collection (*La nominazione degli eventi nella stampa* de Marie Veniard, traduit par Rachele Raus) : si, en effet, les chercheurs appartenant à la conjoncture intellectuelle ayant favorisé la naissance et l'essor de l'AD en France a déjà fait l'objet d'une ou plusieurs traductions en italien (Bourdieu, Foucault, Althusser, etc.), la deuxième génération d'analystes du discours est certainement plus méconnue en Italie. Ces chercheurs ont affiné des pratiques, des outils et des théories particulièrement utiles pour jeter une lumière éclairante sur nombre de caractéristiques des discours publics contemporains circulant tant dans les médias traditionnels que sur les réseaux sociaux. En particulier, l'attention réservée à la matérialité discursive par les analystes du discours permet de dégager différents mécanismes discursifs qui passent volontiers inaperçus (Paissa, 2021) dans les médias mais qui, en raison de leur portée idéologique, façonnent et orientent notre rapport avec la réalité. Dans le panorama des études du discours en France, *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* représente sans aucun doute une étape fondamentale pour au moins trois raisons².

D'abord, la notion de « prédiscours » proposée par Paveau dans cet ouvrage intègre et propose non seulement une lecture renouvelée de certaines notions fondamentales de la discipline, comme celle de « mémoire discursive », proposée par Jean-Jacques Courtine en 1981 et retravaillée par Sophie Moirand au début des années 2000, mais aussi elle

² Certains passages du texte sont repris – non intégralement et littéralement – de l'introduction au volume italien. Néanmoins, dans ce siècle, nous apportons des modifications substantielles au texte, en ce que nous creuserons davantage les enjeux de traduction concernant la troisième dimension (celle de l'intersubjectivité), puisqu'ils nous permettront de mettre en lumière l'utilité de la notion de prédiscours dans le panorama de la linguistique et de la pragmatique en Italie.

fait désormais partie intégrante du paradigme des notions fondatrices de l'analyse du discours française, à côté de celles d'« interdiscours », de « discours », etc. La centralité de cette notion est montrée par la place que lui réserve la quatrième édition de *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique* où elle est considérée comme l'une des principales évolutions épistémologiques de l'Analyse du discours, aux côtés des notions de « dialogisme » et de « production du sens » :

On ne fait plus de la linguistique en 2016 comme on en faisait en 2001 ; ainsi les exemples cités sans attestation, donnant l'illusion d'un discours sans amarres sorti d'un univers achronique, se font rares dans les travaux linguistiques contemporains, signe que les concepts de prédiscours, de dialogisme, de production du sens sont entrés dans l'épistèmè des analystes du discours. (Détrie et al., 2017 : 12).

Les nombreuses critiques dans diverses revues de la discipline rendent compte aussi de cette centralité des prédiscours (Azouzi, 2010 ; Mazière, 2008 ; Facq-Mellet ; 2007 ; Frath, 2007) et notamment, Francine Mazière, l'une des principales figures de la première génération de l'AD en France, souligne bien le rôle de « refondation » épistémologique de cette notion dans le panorama de l'analyse du discours :

Expliciter les prédiscours, débusquer leurs sites de construction, dénoncer un mentalisme naïf, défendre une co-construction sociale du sens qui ne fait pas fi d'outils discursifs, ne pas jeter le bébé des avancées intellectuelles du siècle précédent et cependant lire son temps, tout cela devrait contribuer à la refondation de l'AD.

Un rapide aperçu sur les moteurs de recherche des principales revues francophones spécialisées, entre autres, en AD montre clairement la mobilisation massive de cette notion : dans *Cahiers de praxématique*, *Corela. Cognition, représentation, langage*, *Langage et société*, *Les Carnets du Cediscor*, *L'information grammaticale*, *Mots. Les langages du politique*, *Questions de communication* et *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* les occurrences sont multiples et témoignent de la richesse de ses emplois, de son utilité ainsi que de son potentiel épistémologique.

La notion a aussi voyagé en dehors de l'Hexagone, comme le prouvent les nombreuses occurrences dans des revues et volumes publiés dans d'autres pays, avec des traditions disciplinaires non forcément ancrées prioritairement dans l'analyse du discours française. Parmi ces exemples, on retrouve l'Angleterre (*Journal of French Language Studies*), le Brésil (*Cadernos de Estudos Linguísticos*), les États-Unis (*International Journal of Communication*), Israël (*Argumentation et Analyse du discours*), l'Italie (*Ponti/Ponts, Repères-DoRif, Studi Francesi, Synergies Italie*), les Pays baltes (*Synergies pays riverains de la Baltique*) et la Roumanie (*Signes, Discours et Sociétés, Synergies Roumanie*). C'est ainsi que Puccinelli Orlandi l'insère dans une liste de notions et de concepts fondamentaux mobilisés par l'AD française :

Les notions fondamentales propres au champ des études de l'ADF [Analyse du discours à la française] circulent à travers différents pays. Ce sont aussi bien des notions courantes au Brésil, telles que le discours, l'extériorité, les conditions de production, les conditions sociales, l'assujettissement, la formation discursive, l'idéologie, l'interdiscours, la mémoire discursive, les effets de sens, l'événement discursif, l'effet métaphorique, la scène de l'énonciation, l'éthos, la compétence discursive, le dialogisme, la polyphonie, la polysémie, la paraphrase, l'hétérogénéité énonciative, le préconstruit, le prédiscours, l'événement, la mention, la situation de communication, la formule, le stéréotype, l'argumentation, l'altérité, le contexte, la matérialité, l'historicité, la métaphore, l'équivoque et d'autres encore. (Puccinelli Orlandi, 2019 : 85-86).

Les occurrences de la notion sur des plateformes telles que *Google Scholar*, *Cairn.info* et *Persée* ainsi que les citations dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours* permettent d'identifier au moins trois dimensions. Celles-ci sont révélatrices de ses usages dans différents domaines de recherche et peuvent expliquer son succès ainsi que nous faire apprécier sa pertinence heuristique et herméneutique dans les différents domaines de l'analyse du discours développés en France et hors de France. En particulier, la première dimension tient à l'intégration de la notion de prédiscours dans le paradigme des notions fondatrices de l'AD française. Cela est témoigné par le fait qu'elle est souvent reprise et citée à côté de celles d'« interdiscours » (Pêcheux, 1970) et de « préconstruit » (Henry, 1975), dont elle combine le radical de l'un et le préfixe de l'autre sans

prétendre les remplacer. En effet, dès le début de l'ouvrage, Paveau explicite sa position : l'objectif n'est pas celui de rejeter la tradition philosophique et épistémologique où l'AD est née, mais plutôt l'enrichir d'une dimension cognitive. Et notamment, l'auteur mise sur l'intégration de la notion de cognition distribuée³ qui fait une place fondamentale à l'intersubjectivité dans la production du sens, au détriment du rôle joué par l'idéologie dans la version marxiste du sujet assujetti par l'idéologie (Althusser, 1970). La perspective est donc cumulative, comme le souligne Camila Ribeiro dans son compte rendu de l'ouvrage :

Il est important de signaler que préconstruit et prédiscours ne peuvent pas être assimilés. Si les deux génèrent un effet d'évidence dans le discours, à la différence des préconstruits (qui localisent les éléments antérieurs du discours dans le discours lui-même et dans une sorte d'idéologie homogène extérieure), dans le fonctionnement prédiscursif c'est le discours lui-même qui construit l'idéologie, les croyances et les savoirs. Alors que le préconstruit repose sur une vision de la collectivité comme idéologie effaçant les sujets (Althusser), la collectivité intersubjective est au cœur de l'élaboration et de la diffusion des prédiscours. (Ribeiro, 2017).

Ainsi la notion de prédiscours véhicule-t-elle une autre vision du sujet, plus autonome par rapport à celle sous-entendue par le préconstruit : si celui-ci correspond à une vision idéologique de la collectivité, celle de prédiscours insiste davantage sur la co-construction intersubjective des discours et sur le rôle actif de la mémoire discursive. Le prédiscours est aussi repris dans le cadre d'autres théories du discours, telle que celle proposée par Albin Wagener, qui la fait dialoguer avec l'interdiscours et le post-discours qu'il définit ainsi : « les possibles répercussions de l'activité discursive, dotées de potentiel évolutif, au sein de l'espace interdiscursif et sur les prédiscours eux-mêmes » (Wagener, 2016).

La deuxième dimension tracée par les occurrences de la notion se situe dans le cadre de l'évolution même de la théorie du discours de l'auteur. En particulier, elle reprendra les prédiscours dans le cadre de son projet de

³ La cognition distribuée est une version particulière de la cognition sociale. Elle réserve une place importante aux artefacts non humains dans les processus cognitifs. Pour des approfondissements dans le contexte francophone, on peut consulter les travaux de Bernard Conein, et notamment l'article de 2004 « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive », publié dans *Réseaux*, 124, p. 53-79.

« linguistique symétrique » (Paveau, 2009) où la notion d’intersubjectivité est de nouveau mobilisée pour poser la nature mixte et hétérogène des prédiscours. Elle considère dès lors les prédiscours comme des formes internes (psychanalyse et sémantique discursive) et externes (sciences cognitives) à l’esprit des individus, et va jusqu’à proposer la notion d’interagentivité (en s’appuyant sur la notion d’« interobjectivité » de Latour, 1994). Elle intègre donc, dans la production du sens, les agents non humains, matériels, qu’ils soient naturels ou des artefacts. Cela l’amène à revisiter la notion même de contexte, en particulier dans son volume de 2013, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives* : loin de constituer un arrière-plan sur lequel se déroulent les échanges, elle le conçoit comme un lieu où agents humains, technologiques (grammaires et dictionnaires), discursifs et prédiscursifs internes et externes concourent à la co-construction du sens. Dans cet ordre d’idées, elle propose l’abandon du terme « contexte » en faveur de celui d’« environnement », tout en prônant l’adoption d’une perspective écologique, qui rend compte de la co-construction des discours, entre éléments internes et externes à la tête des individus.

C’est justement la notion d’« intersubjectivité » – notion clé de la théorie des prédiscours – qui constitue la troisième dimension, sur laquelle nous nous attarderons davantage, étant donné son importance en vue de l’intégration de la notion dans le panorama de la linguistique italienne. Le postulat de la nature collective et intersubjective des prédiscours n’est pas seulement, en effet, la condition nécessaire pour qu’ils soient partagés par les locuteurs, mais il implique aussi leur entrée dans le paradigme des notions aptes à conceptualiser les savoirs communs et leur rôle dans la construction des discours. Ce défi est bien identifié par Paveau qui, dans son premier chapitre (cf. section « Traitements du sens préalable en sciences du langage », p. 37-48), passe en revue des notions telles que « doxa », « sens commun », « stéréotype », « lieu commun », « compétences encyclopédiques », etc. habituellement sollicitées en sciences du langage, mais dont l’emploi relève d’une certaine instabilité conceptuelle et terminologique. Le problème principal, souligne-t-elle, réside dans l’absence de description du fonctionnement de ces notions dans la matérialité discursive. L’un des premiers mérites de la théorie des

prédiscours est justement celui d'identifier des lieux discursifs, des observables inscrits dans la matérialité langagière qu'on peut analyser sur les différents niveaux de l'analyse linguistique et discursive (lexèmes, locutions, mais aussi organisation textuelle) et qui rendent compte de manière tangible de la construction des discours. Tout en proposant une nouvelle théorisation, le primat accordé à la matérialité discursive caractérise de manière générale les différentes approches de l'AD française et constitue un point fondamental pour comprendre l'utilité de cette notion dans le processus de conceptualisation de l'AD à la française dans le panorama linguistique italien.

En Italie, comme le soulignent Antelmi et Raus (2019 : 34), la linguistique se caractérise par un tournant pragmatique (formule empruntée à Angermüller) d'inspiration anglaise : cela a ouvert et nourri une tradition de recherches intégrant les études du discours aussi bien dans le cadre de la pragmatique et, en particulier, de l'analyse interactionnelle (voir à ce propos les études de Bazzanella sur les connecteurs pragmatiques, entre autres), qu'en sociolinguistique (par la prise en compte du contexte) et en rhétorique, sous l'influence de Barthes notamment. L'AD, en tant que discipline homogène, s'est répandue plutôt dans sa version anglaise, grâce à la diffusion et à l'influence de la *Critical Discourse Analysis* (CDA). Or, dans les disciplines qui se réclament peu ou prou de la pragmatique, les compétences encyclopédiques sont souvent alléguées dans l'appréhension du sens en discours. Cela est vrai par exemple, lorsque les analystes s'attachent à saisir les inférences des actes linguistiques indirects théorisés par Searle : la source de ces inférences peut, en effet, être de nature situationnelle, lexicale, encyclopédique ou conversationnelle. En ce qui concerne notamment les compétences encyclopédiques, elles sont postulées comme nécessaires et peuvent être définies comme des « 'blocs' d'informations préconfectionnés qui rendent la communication possible et économique [...] le partage se fait généralement au sein d'une même communauté linguistique⁴ » (Bruti, 2013 : 23). Or, comme l'affirme Mazzone (2010), on observe ces dernières décennies en Italie, une tendance dans les

⁴ « Pacchetti preconfezionati di informazioni che rendono possibile ed economica la comunicazione [...] la condivisione funziona di norma all'interno di una medesima comunità linguistica ».

études pragmatiques à éliminer la distinction entre signifié linguistique et connaissances encyclopédiques-pragmatiques en faveur d'une intégration de celles-ci dans la construction même du sens des propositions. Autrement dit, les connaissances encyclopédiques (Eco, 1975) ne se distingueraient plus du signifié linguistique *stricto sensu*, et cela permettrait aux interlocuteurs de créer un univers de sens partagé sur la base duquel la communication peut se dérouler (Panosetti, 2015 : 137). La théorie des prédiscours ainsi que les développements successifs de la théorie du discours de Paveau vont, nous semble-t-il, dans la même direction. L'auteur prône en effet l'abandon d'une perspective logocentrique, où le contexte serait conçu comme un simple arrière-plan des communications verbales, pour adopter un point de vue écologique, où la notion de contexte se dissout dans celle d'« environnement », celui-ci contribuant activement à la construction du sens en discours tout autant que les éléments verbaux. Cela dit, il nous semble que postuler l'existence et la nécessité du partage d'informations encyclopédiques ne suffit pas à expliquer comment celles-ci interviennent dans cette construction du sens. À cet égard, la notion de « prédiscours » présente un atout majeur dans la mesure où elle permet d'identifier un large éventail de lieux discursifs précis de renvois à ces connaissances partagées, qui vont bien au-delà des seules séquences préfabriquées, figées et/ou idiomatiques ou des implicites linguistiques et implicatures habituellement étudiés dans le cadre des études de pragmatique (Bazzanella, 2005). Qui plus est, ces « lieux » se situent à plusieurs niveaux de l'organisation du discours, des observables ancrés dans la matérialité langagière étant en effet identifiés : au niveau vertical de la structuration des discours, l'auteur identifie des lignées discursives reposant sur le partage mémoriel de la communauté (appels à la mémoire de la langue, des anciens *via* l'énonciation patrimoniale, certains emplois des noms propres de mémoire). Au niveau horizontal de la construction du partage, Paveau sélectionne notamment des formes de déixis encyclopédique (« dans un monde où », etc.), les interrogations génériques véhiculant le pré-accord de l'interlocuteur et un vaste éventail de formes relevant de la modalité épistémique (« il est évident que », « on ne peut pas nier que », etc.) et, enfin, au niveau de l'organisation textuelle-cognitive, les

trois figures de la métaphore, de la typologie (et notamment les listes) et de l'antithèse.

Tout en représentant à notre avis l'un des apports majeurs de la théorie de Paveau à la pragmatique telle qu'elle s'est développée en Italie, l'attention à l'inscription dans la matérialité langagière et discursive des cadres prédiscursifs partagés a représenté un défi terminologique important, en raison de l'absence à l'heure actuelle d'une réflexion approfondie en Italie sur cette articulation entre savoirs antérieurs et construction du sens en discours.

2. Choix et problèmes de traduction

C'est précisément la préservation du préfixe pré- qui incarne le défi central de la traduction du texte de Paveau : au cours de notre traduction, l'attention a été portée non seulement sur le traitement de ce préfixe mais aussi sur un large éventail de termes et d'expressions dans ce que l'auteur appelle les « avants du discours », rendus comme des « *antecedenti* » del discorso (« antécédents du discours ») et non comme des « *antecedenti dei discorsi* » entendus comme des prononcés préalablement. En d'autres termes, le préfixe pré- n'indique pas uniquement et simplement une antériorité, sur l'axe chronologique, à la matérialisation des discours. La préfixation de Paveau porte sur les « données antérieures et préalables » (« *dati anteriori e preliminari* »), et c'est justement dans son choix du préfixe pré- que se concentre son approche épistémologique. Dans le but de situer précisément sa démarche, elle présente un répertoire de significations de la notion de prédiscours dans le champ des sciences du langage : occurrences isolées chez Foucault (1980) (expériences « prédiscursives » / *esperienze « prediscorsive »*) et Lacan (1975) (sujet « prédiscours » / *soggetto « prediscorsivo »*), occurrences associées à l'ethos, (ethos prédiscursif ou préalable / « *ethos prediscorsivo o preliminare* ») chez Amossy (2017). Ces occurrences s'écartent cependant des études de Paveau dans la mesure où elles renvoient sommairement à « ce qui se passe avant le discours ». La traduction a donc opté pour le terme « *prediscorso* » (« prédiscours(s) dans le but d'élargir, au-delà de la traduction littérale et de la simple présence textuelle du terme lui-même, la valence, non seulement

temporelle, de la notion. Les stratégies de traduction des termes « prélangagier » et « préverbal » ont privilégié cet effet de sens. La traduction choisie pour « prélangagier » est « *preverbale* » puisque, dans le texte original, l'auteur présente occasionnellement l'adjectif « préverbal » comme une alternative à « prélangagier ».

À cet égard, il convient de rappeler que le caractère mémoriel et partagé des éléments prédiscursifs est explicité par l'auteur lorsqu'il traite de la nature et des formes du « collectif » (cf. section « Nature et formes du collectif. Quelques repères », p. 28-33). À ce propos, Paveau illustre les concepts de doxa (cf. section « *La doxa* », p. 80-84), de collectif (cf. § « *Il collettivo* », p. 84-86), de partagé (cf. section « *Il condiviso* », p. 86-90), de commun (cf. section « *Il comune* », p. 90-95)⁵. En particulier, la traduction a voulu souligner l'intention de l'auteur de transmettre le caractère mutuel, bilatéral, de mise en commun des prédiscours. Ainsi, les termes « préjugé » et « préjugement » correspondent en italien à un seul équivalent, « *pregiudizio* » qui conserve le double sens correspondant aux concepts français, comme le montre l'entrée « *pregiudizio* » dans le dictionnaire *Treccani*⁶. Selon le dictionnaire italien, en effet, le premier sens, d'un point de vue diachronique, se rapporte à l'exercice de la faculté de juger avant le jugement : il s'agit ici de préjugement, tandis que le second désigne une « *convinzione, credenza superstiziosa o comunque errata, senza fondamento* » et correspond donc à « préjugé ». Pour cette raison, un seul équivalent italien a été choisi et une distinction a été faite, le cas échéant, entre les deux sens. Le synonyme « *preconcetto* » n'a pas été pris en compte car, comme le préjugé, il comporte une connotation négative que Paveau se propose justement d'éliminer, en insistant sur la nécessité cognitive du partage des savoirs. Il est également à noter que, lorsque le texte français mentionne le terme préjugice en relation avec préjugé dans le but de montrer le glissement de connotation d'un point de vue diachronique, la

⁵ Il est à noter que la substantivation des adjectifs opérée par Paveau pour « le commun », « le collectif », « le partagé », « l'extralinguistique », « l'idéologique » a été maintenue dans la traduction italienne. Il n'y a donc pas eu de transposition qui aurait alourdi le texte italien en adoptant, par exemple, des choix morpho-syntaxiques plus larges (*la natura comune dei prediscorsi, il carattere comune dei prediscorsi, etc.*).

⁶ Voir l'entrée « *pregiudizio* » dans le dictionnaire *Treccani* : <https://www.treccani.it/vocabolario/pregiudizio>

traduction italienne recourt au terme latin « *praeiudicium* » tel qu'il était utilisé dans le droit romain et dépourvu de connotations négatives. L'hypothèse de proposer « *pre-giudizio* » (pré-jugement) et « *pregiudizio* » s'est également imposée. Le préfixe isolé pré- aurait retrouvé le sens d'antériorité exprimé dans préjugement, en éliminant la connotation négative. Un tel choix aurait permis de souligner la fonction fondamentale du préfixe dans ce volume, tout en réduisant l'immédiateté des réflexions proposées par l'auteur en créant un néologisme qui n'est pas totalement transparent.

Un autre préfixe a nécessité tout autant d'investigations du point de vue de la traduction : le préfixe dé-. L'auteure l'emploie dans une section spécifique du volume, au sein du troisième chapitre, dans les paragraphes consacrés au rapport entre la mémoire et l'oubli. Les termes « dé-mémoire » et « dé-baptême » ont donné lieu à l'utilisation de deux structures morpho-syntaxiques différentes malgré l'unicité du préfixe français dé-. Dans le premier cas, le choix de « *dis-memoria* » a été soutenu par le fait que, notamment dans le domaine médical, le préfixe dis-, en italien comme en français, peut être lié à une altération que l'auteur définit comme « phénomènes de déliaison dans le fil mémoriel du discours ». Ce « dysfonctionnement » de la mémoire semble donc correspondre à la valeur négative de « dé-mémoire » également évoquée par Paveau lorsqu'elle parle des « formes négatives comme la dé-mémoire ». Le préfixe alpha privatif véhicule une négation et n'a pas été pris en compte car, comme l'indique le dictionnaire *Treccani*, il aurait évoqué un éloignement de la faculté mémorielle et non pas un détachement.

En ce qui concerne le terme dé-baptême, le terme « *sbattezzo* » a été écarté au profit du terme « *sbattesimo* » recensé par le dictionnaire *Treccani* et répondant à ce que la linguiste française conçoit comme un nivellement homogène des références mémorielles à travers l'exemple des noms de lieux : l'ancien Congo belge, devenu Zaïre et enfin la République démocratique du Congo. Comme le rappelle le dictionnaire *Treccani*, dans la pratique du « *sbattesimo* », l'action centrale est précisément « l'effacement de [son] nom ».

Un autre nœud traductif s'est formé autour du terme « cadre. Cette notion n'est pas spécifique au domaine particulier de l'AD auquel, par contre, les spécialistes de sociologie ou de l'ethnographie de la communication font appel. La traduction française de « frame » est cadre. L'auteure utilise parfois ce terme dans un sens spécialisé (« la théorie des cadres » de Goffman), mais le plus souvent elle l'utilise dans le sens d'ensemble, de système (« cadres de savoirs et de croyances »). En italien, le terme « *quadro* » ne couvre pas le large éventail sémantique du terme français « cadre », notamment en ce qui concerne la traduction de la théorie des cadres de Goffman, de sorte que l'anglicisme « frame » est conservé en italien, tout comme le terme « *cornice* ». Dans le contexte académique italien les deux termes sont bien attestés à la fois dans les approches sociologiques (Cerulo, 2005, Boni, 2020) et communicationnelles (Barisone, 2009 ; Marmo, 2017). Or, l'emploi de ces notions est dépourvu de la dimension intersubjective prônée par Paveau qui exploite la polysémie du terme français, par exemple, en jouant sur son sens spécialisé et en l'adaptant à des contextes non sociologiques, en le repositionnant dans l'analyse du discours, où cadrage et cadre participatif sont déjà utilisés. Selon l'épistémologie goffmanienne, le terme « cadrage » est décrit dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* sous l'expression « cadrage événementiel » pour désigner ce que, très généralement, les locuteurs exposent ou dissimulent dans le discours. Par ailleurs, l'entrée cadre participatif » du volume de Charaudeau et Maingueneau met l'accent sur un sens « large » lié au contexte et un sens « étroit » renvoyant aux rôles interlocutifs. L'adoption de ce terme par Paveau, donc, implique la récupération de la dimension intersubjective des locuteurs ainsi que la volonté de rendre compte du fonctionnement des savoirs mobilisés par les sujets dans le discours.

Ainsi, notre traduction présente « cadre » dans la définition des prédiscours, puisque, comme l'indique l'auteur lui-même, on se réfère à la terminologie utilisée par Halbwachs, dont l'œuvre, comme on le sait, a été traduite en italien sous le titre « *I quadri sociali della memoria* » (1997). Les études sociologiques en Italie reprennent effectivement le travail de Halbwachs (Montesperelli, 2011, 2003).

En outre, au sens figuré, le terme « *quadro* » peut se référer à un ensemble complexe d'informations organisées qui représente un objet ou une situation de manière détaillée et exhaustive. Il est clair que le terme « *quadro* » ne peut être utilisé dans ce contexte, car les représentations auxquelles l'auteur fait référence à travers les termes associés « union », « forme », « vision » se réfèrent plus explicitement à l'idée d'image. Or le sens de ce terme pourrait inclure le trait /délimitation/ (recouvrant le sens de « encadrement ») mais aussi désigner les éléments qui le composent. Si un tableau (« *quadro* ») peut être interprété, un cadre (« *cornice* ») ne peut pas l'être. Le cadre est bidimensionnel alors que le tableau implique une stratification de lectures et donc d'interprétations, tout comme les prédiscours qui se situent dans les profondeurs du discours, au-delà de sa surface, où l'on ne trouve que des références, des renvois. Il s'agit d'un phénomène complexe caractérisé à plusieurs niveaux, se situant à l'interface de la syntaxe et de la sémantique.

Outre le terme « *cornice* », une autre proposition de traduction a émergé : « *schema* ». Cependant, cette dernière n'a pas été retenue car *schema* supposerait une structure explicite, déjà validée, que les prédiscours n'ont pas. Par ailleurs, dans l'ouvrage de Paveau, le terme « cadres » n'est rendu par « *sistema* » que dans le cas où elle mentionne explicitement des « cadres de savoirs et de croyances » puisque la collocation italienne « *sistema di credenze* » constitue une collocation largement utilisée dans les études de psychologie culturelle (Mazzara, 2007), ainsi que dans le langage ordinaire et qu'il donne ainsi l'idée d'une certaine organisation des savoirs sans pour autant recouvrir un sens trop spécialisé qui le circonscrirait à une sphère disciplinaire.

Une autre étape a nécessité une recherche approfondie dans le domaine des sciences cognitives introduite dans l'approche constructiviste de la linguiste française et, plus particulièrement, par l'utilisation du terme « lignée ». Au cours de la traduction, deux choix linguistiques distincts ont dû être faits qui peuvent être immédiatement attribués, par le lecteur, à deux approches qui coexistent dans le texte de Paveau. Le terme est évoqué pour la première fois dans la préface, et il est inclus dans la formulation étendue de Bischofsberger, « lignée socioculturelle » (2002 : 166). L'auteur considère les processus de construction des connaissances et leur mise en

discours à partir de données traitées par les sens, la mémoire et les relations sociales. D'une part, nous avons donc opté pour le terme « *linea* » lorsque l'auteur emploie lignée en référence au domaine des sciences cognitives. Ce choix est motivé par le fait que, comme on peut le voir sous la plume de De Giuseppe (2015), reprenant les fondamentaux du comportement humain traités par Vygotski, Lurija (2020), l'expression employée est « *linea sociale/culturale* ». En revanche, nous avons choisi de centrer les traces d'appartenance aux sciences du langage, plus précisément à l'analyse du discours, en utilisant le terme de « *filiazione* ». En effet, ce terme est cohérent dans le déroulement du raisonnement proposé par Paveau lorsqu'elle emploie, par exemple, la « lignée linguistique et sémantique » de Nyckees (2003 : 65), c'est-à-dire les configurations sémantiques véhiculées par les discours transmis. Le choix de la traduction s'imposait donc pour une composante fondamentale de la recherche de Paveau dans ce volume, à tel point que la spécialiste de l'AD à la française consacre le cinquième chapitre justement au traitement des filiations (« Filiations discursives »). L'étude du nom propre comme agent de transmission des filiations discursives en est un exemple explicite : elle trace les chemins de la mémoire discursive patrimoniale et renvoie aux prédiscours de la sagesse collective.

Il faut insérer, à ce stade des réflexions sur les choix et les problèmes de traduction, une autre réflexion qui ne s'écarte pas de celle proposée pour le terme « lignée ». Le problème du figement est ici important puisque Paveau insiste sur la cristallisation des « avant-dires collectifs ». Une véritable quête des équivalents des termes cliché, poncif, lieu commun, idée reçue, stéréotype a donc été effectuée dans la sphère italophone. Les traductions retenues (« cliché », « *modo di dire* », « *luogo comune* », « *preconcetto* » et « *stereotipo* ») sont censées renvoyer à des marques présentes dans la matérialité discursive mais ces termes doivent être traités, comme le rappelle Paveau, en privilégiant une lecture cognitive et interprétative et en évitant une simple réduction linguistique et textuelle.

Par la suite, c'est la nature patrimoniale et collective des prédiscours qui a mis en lumière la nécessité de trouver une traduction sémantiquement pertinente de « renvoi » et de « (r)appel ». « Appel aux prédiscours » et « rappels mémoriels » ont été rendus par « *rinvio* » (« renvoi ») qui, contrairement à « *richiamo* » (« rappel »), signale la recherche d'éléments

prédiscursifs appartenant à d'autres niveaux d'analyse que le niveau strictement linguistique. Notons que le seul cas où la traduction « *rinvio* » est appliquée aussi à « marqueur » se produit lorsque ce dernier est associé à « d'appel ». Les autres occurrences de « marqueur » ont été traduites par le terme « *marca* », comme dans l'exemple de Paveau « marqueur d'évidentialité » (« *marche di evidenza* ») et les exemples cités dans le volume « marqueur énonciatif » (*marca enunciativa*), « marqueur existentiel élargi » (*marca esistenziale estesa*), « marqueurs grammaticaux » (*marche grammaticali*). Les études italiennes qui s'inscrivent dans le courant de la pragmatique confirment l'emploi de ce terme (Bazzanella, 2005 ; Sbisà, 1995, 2007).

Le dernier passage qui mérite d'être examiné concerne la stratégie utilisée pour traduire une forme morpho-syntaxique idiomatique de la langue française : « mise en ». Différentes formes de « mise en » ont été traduites par « *formulazione* » comme, par exemple, « mise en discours » (*formulazione discorsiva*), « mise en langage » ou « mise en mot linguistique » (*formulazione linguistica*). Deux occurrences de cette structure ont cependant nécessité un traitement de traduction différent : « mise en inconscience des opérations du langage » (*inconsiatazione delle operazioni linguistiche*) et « mise en texte du sens » (*testualizzazione del senso*), dont on trouve de nombreux exemples dans les textes de sémiotique en italien (Fabbri, 2021 ; Panosetti, 2021 ; Volli, 2022). Sociologie, pragmatique et sémiotique apparaissent ainsi comme les principales disciplines dans lesquelles nous avons puisé la plupart des équivalents italiens à travers le recours soit à certains textes fondateurs de ces domaines de recherche déjà traduits en italien, soit à la riche tradition pragmatique et sémiotique en Italie.

Conclusion

Comme l'aperçu sur nos choix de traduction l'a montré, notre traduction a pris en compte non seulement la terminologie déjà adoptée dans les textes des auteurs étrangers, français et anglophones, cités dans l'ouvrage et déjà traduits en italien (Foucault, Lacan, Goffman, etc.), mais aussi la

terminologie linguistique attestée dans les études pragmatiques, sociologiques et sémiotiques menées en Italie. Ce deuxième aspect nous paraît très important puisque la pragmatique en Italie, tout en reconnaissant aux savoirs préalables un rôle de taille dans la construction du sens en discours, ne s'est pas encore suffisamment penchée sur la manière dont ces savoirs contribuent concrètement à la construction des discours. La notion de prédiscours pourrait, sinon combler une lacune, du moins stimuler une réflexion autour de l'articulation entre compétences encyclopédiques et production discursive. Étant donné le rôle fondamental joué dans les deux approches par l'intersubjectivité, l'adoption de nombreux termes déjà en usage dans les études pragmatiques et sociologiques italiennes favoriserait ainsi l'intégration de la notion de prédiscours dans l'appareil théorique des linguistes italiens. Cela aiderait donc à dépasser la perception de ces savoirs comme étant uniquement préfabriqués et figés dans des formulations préétablies et à élargir l'éventail de formes possibles, et parfois beaucoup plus fines, concourant à la construction des effets de sens en discours. Ainsi pourrait-on restituer la faculté de reconstruction de la mémoire du discours, telle que la concevait Halbwachs : elle n'est pas un stock statique de connaissances, de savoirs, de valeurs et d'émotions partagés. Sa mobilisation en discours révèle aussi toute la fluidité de la mémoire, sa capacité à réorganiser « les mondes » et le pouvoir de configurer des communautés en les redessinant sans cesse, y compris dans les discours à venir.

Bibliographie

Althusser, L. 1970. « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) ». *La Pensée*, n° 151, p. 67-125.

Amossy, R. 2017. *Apologia della polemica*. Trad. par Sara Amadori, Milan-Udine: Mimesis.

Antelmi, D, Raus, R. 2019. Pratiques d'analyse du discours en Italie : origine, méthodes, diffusion. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, R. Raus (Coord.), Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 31-46.

Azouzi, A. 2010. « Critique de Paveau (2006): Les prédiscours – Sens, mémoire, cognition ». *Linguisticae Investigationes*, n° 33, p. 153-159.

Barisone, M. 2009. *Comunicazione e società. Teorie, processi, pratiche del framing*. Bologna: Il Mulino.

Bazzanella, C. 2005. *Linguistica e pragmatica del linguaggio*. Bari : Laterza.

Bischofsberger, M. 2002. Quel constructivisme pour la linguistique cognitive ? In : S. Bouquet, F. Rastier (dir.). *Introduction aux sciences de la culture*. Paris : PUF, p. 7-22.

Boni, F. 2020. "Frammenti di un discorso virale. Le cornici del coronavirus". *Mediascapes Journal*. Rome : Sapienza.
[En ligne] : <https://air.unimi.it/retrieve/dfa8b9a2-4073-748b-e053-3a05fe0a3a96/Frammenti%20di%20un%20discorso%20virale.pdf> [consulté le 21 octobre 2023].

Bruti, S. 2013. *La cortesia : aspetti culturali e problemi traduttivi*. Pise: Pisa University Press.

Cerulo, M. 2005. *Sociologia delle cornici. Il concetto di frame nella teoria sociale di Erving Goffman*. Cosenza: Pellegrini.

Culioli, A. Fuchs, C., Pêcheux, M. 1970. *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*. Paris: Dunod.

De Giuseppe, V. F. 2015. *Scopo e Coscienza*. Milan: Simbiosis Book.

Détrie C., Siblot, P., Vérine, B., Steuckardt, A. (dir.) 2017. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.

Eco, U. 1975. *Trattato di semiotica generale*. Milan : Bompiani.

Fabbri P. 2021. *Rigore e immaginazione : Percorsi semiotici sulle scienze*. Milan : Mimesis.

Facq-Mellet, C. 2007. « Marie-Anne Paveau, Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition. Paris : Presses Sorbonne nouvelle, 2006, 250 p. ». *Cahiers de praxématique*, n° 48, Lectures et points de vue. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/praxematique/858> [consulté le 21 octobre 2023].

Foucault, M. 1980. *L'Archeologia del sapere. Una metodologia per la storia della cultura*. Trad. par G. Bogliolo, Milan : Rizzoli.

Frath, P. 2007. « Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition by Marie-Anne Paveau ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 117, p. 313-316.
Halbwachs, M. 1997. *I quadri sociali della memoria*. Santa Maria Capua Vetere: Ipermedium Libri.

Henry, P. 1975. « Constructions relatives et articulations discursive ». *Langages*, n° 37, p. 81-98.

Lacan, J. (1975) [2006]. Il seminario. Libro XXIII. Il sinthomo 1975-1976. Rome : Astrolabio.

Latour, B. 1994. « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité ». *Sociologie du travail*, n° 26, p. 587-607.

Marmo, C. 2017. *La semantica dei frame di Charles J. Fillmore. Un'antologia di testi*. Bologne : Pàtron.

Mazière, F. 2008. « Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition ». *Journal of French language studies*, n°18, p. 260-262.

Mazzara, B. 2007. *Prospettive di psicologia culturale. Modelli teorici e contesti d'azione*. Rome: Carocci.

Mazzone, M. 2010. Pragmatica e semantica lessicale: processi associativi o inferenziali? In: Bertinetto, P. M., Bambini V., Ricci I. (dir.). *Linguaggio e cervello / Semantica, Atti del XLII Convegno della Società di Linguistica Italiana*. Rome: Bulzoni, vol. 2.

Montesperelli, P. 2003. *Sociologia della memoria*. Rome-Bari: Laterza.

Montesperelli, P. 2011 «La Sociologia della memoria in Maurice Halbwachs ». *Aurora*, n° 11, p. 66-85.

Nyckees V. 2003. La perspective médiationniste en linguistique. In : Siksou M. (dir.). *Variation, construction et instrumentation du sens*. Paris : Hermès, p. 47-72.

Paissa, P. 2019. Préface. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, R. Raus (Coord.), Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 7-12.

Panosetti, D. 2015. *Semiotica del testo letterario*. Rome: Carocci.

Panosetti, D. 2021. *Semiotica del testo letterario. Teoria e analisi*. Rome: Carocci.

Paveau, M.-A. 2009. Mais où est donc le sens ? Pour une linguistique symétrique. In : *Res per nomen 2*, Frath P. et al. (dir.), Epure : Reims, p. 21-31.

Paveau, M.-A. 2013a. *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Limoges, Lambert-Lucas.

Paveau, M.-A. 2013b. « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique ». *Epistémè : revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées*, n° 9, p. 139-176.

Paveau, M.-A. 2006. *Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : PUF.

Puccinelli Orlandi E. 2019. L'analyse du discours au Brésil. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, R. Raus (Coord.). Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint *Essais francophones*, Vol. 6, p. 75-94.

Ribeiro C. 2017. « Bréchet, Florent, Sabrina Gai-Duganera, Raphaël Luis, Agathe Mezzadri et Solène Thomas (éds). Le préconstruit. Approche pluridisciplinaire (Paris : Classiques Garnier) ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 24. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/4279> [consulté le 21 octobre 2023].

Sbisà, M. 1995. *Gli atti linguistici. Aspetti e problemi di filosofia del linguaggio*. Milan : Feltrinelli.

Sbisà, M. 2007. *Detto non detto. Le forme della comunicazione implicita*. Roma – Bari : Laterza.

Volli U. 2022. *Manuale di semiotica*. Rome-Bari: Laterza.

Vygotski, L. Lurija, A. 2020. *La scimmia, l'uomo primitivo, il bambino: studi sulla storia del comportamento umano*. Milan : Mimesis Edizioni.

Wagener, A. 2016. « Prédiscours, interdiscours et postdiscours : analyse critique de la circulation des possibles discursifs ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 39. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/rsp/422> [consulté le 21 octobre 2023].



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





Autour de la diffusion de l'analyse française du discours en Italie : traduire un ouvrage de Patrick Charaudeau

Alida Maria Silletti

Università degli studi di Bari Aldo Moro, Italie

alida.silletti@uniba.it

<https://orcid.org/0000-0002-3848-4931>

Reçu le 30-10-2023 / Évalué le 15-12-2023 / Accepté le 03-01-2024

Résumé

Cet article présente des réflexions sur la traduction de notions et d'ouvrages d'analyse du discours « à la française » (ADF) en italien, dans le cadre de la collection *Traduco* (Tab edizioni). L'attention est notamment focalisée sur quelques aspects relevant de notre expérience de traduction de *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, de Patrick Charaudeau (2020, éditions Lambert-Lucas) – le volume 2 de la collection *Traduco* (Charaudeau, 2021a) –, en termes de notions abordées, de renvois interdiscursifs à d'autres disciplines et ouvrages cités, de contribution de cet auteur à la transmission et vulgarisation de connaissances spécialisées à un public hétérogène. Relativement à notre travail de traduction interlinguistique, nous examinons certains éléments qui permettent de mieux approcher l'électorat italien de l'ADF et de ses notions, c'est-à-dire (et entre autres) les notes explicatives (notes de traduction, NdT) et l'enrichissement du glossaire des notions de l'ADF traduites en italien, à partir de quelques entrées constitutives de l'ouvrage que nous avons traduit mais aussi du courant pragmatico-énonciatif de l'ADF, dont Charaudeau est l'un des spécialistes.

Mots-clés : Analyse française du discours, contrat de communication, instances, Patrick Charaudeau

La diffusione dell'Analisi francese del discorso in Italia: tradurre un volume di Patrick Charaudeau

Riassunto

L'articolo presenta alcune riflessioni sulla traduzione di nozioni e opere riconducibili alla disciplina dell'analisi del discorso "alla francese" (ADF) in lingua italiana, nell'ambito della collana *Traduco* (Tab edizioni). Il focus verte, in particolare, sull'esperienza di traduzione condotta a partire da *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, di Patrick Charaudeau (2020, edizioni Lambert-Lucas) – il

volume 2 della collana *Traduco* (Charaudeau, 2021a) –, in termini di nozioni che vi sono trattate, rimandi interdiscorsivi ad altre discipline e opere citate dall'autore, rilevanza di quest'ultimo per la trasmissione e divulgazione di saperi specialistici a un pubblico eterogeneo. Relativamente al lavoro di traduzione effettuato, l'analisi è incentrata su alcuni elementi che permettono di avvicinare il pubblico italiano alle nozioni dell'ADF, ossia le note esplicative sotto forma di note di traduzione e l'arricchimento del glossario delle nozioni dell'ADF tradotte in italiano.

Parole chiave: Analisi francese del discorso, contratto di comunicazione, istanze, Patrick Charaudeau

The spread of French Discourse Analysis in Italy: translating a work by Patrick Charaudeau

Abstract

This research presents some insights about the translation of notions and works related to the “French” discourse analysis (FDA) theory in Italian, as far as the collection *Traduco* (Tab edizioni) is concerned. It aims at discussing some aspects about the translation of *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, by Patrick Charaudeau (2020, Lambert-Lucas) – collection *Traduco*, n°2 (Charaudeau, 2021a) –, namely ADF notions which are used by the author, interdiscursive remarks with other disciplines and works, relevance of this author in popularizing specialised knowledge at a heterogeneous audience. Regarding the translation of this work, the analysis deals with elements which allow to popularize ADF concepts to the Italian audience, that is translation notes and the glossary of ADF notions translated into Italian.

Keywords: French Discourse Analysis, *contrat de communication*, *instances*, Patrick Charaudeau

Introduction¹

Comme nous savons, la collection *Traduco* (Tab edizioni), dirigée par Rachele Raus et portant sur la traduction d'ouvrages d'analyse du discours « à la française » (ADF, Dufour-Rosier, 2012) en italien, vise à combler un vide, c'est-à-dire à permettre de faire connaître cette discipline, ses notions et ses spécialistes² au public italien et italoophone *via* la traduction

¹ Nous tenons à remercier les spécialistes qui ont évalué cet article pour leur relecture attentive et pour leurs suggestions.

² En vue de poursuivre un travail de transmission et de vulgarisation qui passe également par une écriture respectueuse de toute différence, notre rédaction privilégiera une « neutralité discursive » (Charaudeau, 2021b) dans les cas qui pourraient comporter du « masculin marqué ».

d'ouvrages de référence de l'ADF. C'est dans cette visée que s'insère le présent article, qui illustre quelques spécificités du travail d'analyse et de traduction de l'ouvrage *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, rédigé par Patrick Charaudeau, paru aux éditions Lambert-Lucas en 2020³, constituant le n°2 de la collection *Traduco* (Charaudeau 2021a).

La diffusion de l'ADF en Italie se caractérise, comme Rachele Raus (2019c) le souligne, par son exploitation presque exclusive dans le cadre d'analyses et d'ouvrages de spécialistes de la langue française au niveau académique universitaire qui se servent du français comme langue de travail et de rédaction, à partir de données françaises ou francophones. Il s'agit ainsi d'une discipline qui se développe tardivement en Italie par rapport à la France, où elle voit le jour à la fin des années 1960. Pour autant, puisque l'Italie emprunte l'ADF à un moment où, comme Paola Paissa (2019) le souligne, les deux générations principales de cette discipline se sont déjà constituées⁴, les analystes d'Italie – ou travaillant en Italie – peuvent profiter des deux générations d'analystes du discours et développer une vue d'ensemble de cette discipline. Le statut ancillaire de l'ADF en Italie engendre des conséquences au niveau institutionnel ainsi que scientifique. Raus (2019c) constate un manque d'autonomie de cette discipline, témoigné par l'absence tant d'enseignements universitaires qui y sont consacrés que d'identification scientifique de l'ADF. C'est pourquoi il revient surtout à d'autres disciplines non linguistiques, liées à l'ADF en tant que « carrefour » (Raus, 2019c, citant Maingueneau, 1996 : 12), dont la sociologie, la sémiotique, la philosophie du langage, la psychologie sociale ou les études en communication, dans le cadre des sciences du langage, de contribuer à sa « dispersion ». Une réflexion épistémologique spécifique au niveau linguistico-culturel italien (Raus, 2019c) s'avère être donc nécessaire et, à cet égard, l'entreprise de traduction d'ouvrages de référence de l'ADF de la part de linguistes et d'analystes du discours qui appuient leurs réflexions sur cette discipline peut se révéler essentielle. Leur statut est en

³ Nous tenons à remercier Patrick Charaudeau pour nous avoir permis de traduire son ouvrage en italien et, en amont, Rachele Raus pour avoir accepté d'inscrire ce travail de traduction dans le cadre de la collection *Traduco*, et pour son soutien constant.

⁴ Pour une synthèse sur la naissance et sur le développement de l'ADF en France, nous renvoyons, entre autres, à Raus (2019c).

effet également de traducteurs, de « médiateurs culturels » (Raus, 2019c) et de facilitateurs lors du passage de la langue-culture de départ à la langue-culture d'accueil et, ainsi, de leurs situations discursives respectives et de leur rencontre.

Une motivation personnelle tout comme la volonté de participer à la réflexion-médiation autour du développement de l'ADF en Italie nous ont amenée à traduire un ouvrage de Charaudeau. Par rapport à la très riche production de cet auteur, notre choix a porté sur un volume qui représente une synthèse actualisée de notions liées à l'ADF et de ses applications fructueuses au domaine sociopolitique (principalement) français. Il combine en effet les notions de « vérité », de « négation » et de « post-vérité » *via* leur manipulation au sein d'un contexte compliqué et complexifié par des crises multiples qui touchent à la vie en société et à la manière d'y réfléchir et de les étudier pour mieux les comprendre et les faire comprendre.

Dans la première partie de cet article, nous rappellerons le rôle de Charaudeau comme analyste du discours et comme vulgarisateur, « médiateur intralinguistique » de savoirs spécialisés auprès d'un public hétérogène, expert ou non expert, en soulignant quelques stratégies auxquelles il a recours dans l'ouvrage qui a fait l'objet de notre traduction. Nous focaliserons ensuite notre attention sur les aspects qui permettent de considérer cet ouvrage comme une actualisation importante des notions de l'ADF au carrefour du contexte des crises actuelles. Nous présenterons ainsi notre approche à l'égard de la traduction tant des notions d'ADF en italien que de l'ensemble du travail de traduction interlinguistique, en examinant plus en détail quelques notions théorisées par Charaudeau, définies et travaillées dans l'ouvrage original pour vérifier leur traduction dans la situation discursive d'arrivée.

1. Présentation de l'œuvre de Patrick Charaudeau dans le cadre de l'ADF

Professeur émérite auprès de l'Université Sorbonne Paris-Nord et fondateur du Centre d'Analyse du discours de l'Université Paris XIII, Patrick Charaudeau est actuellement chercheur au Laboratoire Communication et

Politique du centre de recherche CNRS-CERLIS (Université de Paris) et Membre d'Honneur de l'Association latino-américaine des études du discours (ALED). La richesse de ses travaux dans divers domaines liés aux sciences du langage et à l'analyse française du discours lui a valu une reconnaissance unanime d'expert parmi les analystes du discours mais aussi parmi les linguistes, les sociologues de la communication et les spécialistes en grammaire, autour du partage du français comme langue d'étude et « d'expression » de leurs savoirs, pour paraphraser le titre de la *Grammaire du sens et de l'expression*, éditée pour la première fois en 1992 (Charaudeau, 1992). Pour autant, c'est surtout sur les travaux de Charaudeau comme analyste du discours, parus à partir des années 1990, que nous nous appuierons dans la présente étude : ses publications sont à la base du développement de notions clés de l'ADF, exploitées par des spécialistes de France et francophones, mais aussi d'Italie et d'Amérique latine. À cet égard, le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau, Maingueneau, 2002), que Charaudeau codirige avec Dominique Maingueneau, synthétise et théorise l'approche des deux spécialistes à l'égard de l'ADF. Leurs recherches se rapportent notamment à la « deuxième génération » de l'ADF, dans le cadre du courant pragmatico-énonciatif⁵. C'est l'attention envers une conception interdiscursive et interdisciplinaire, alimentée par ses dimensions psychosociales, culturelles et de la communication – que l'auteur applique principalement au discours médiatique et au discours politique français contemporains –, qui émerge dans divers ouvrages publiés dès le début des années 2000. Rappelons, à ce propos, *La Conquête du pouvoir. Opinion, Persuasion, Valeurs, les discours d'une nouvelle donne politique* (2013a) et *Le Débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir* (2017), autour de l'analyse du discours politique et de sa transmission par les médias. Ce sont les mêmes domaines qui font l'objet de *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*, qui jette une lumière nouvelle sur des notions relevant de diverses disciplines. Si ces notions et disciplines sont exploitées par d'autres études – que Charaudeau cite au long de son ouvrage et qui apparaissent dans la riche bibliographie

⁵ Pour une analyse des courants de l'ADF et de leurs spécificités, nous renvoyons à Raus (2019a).

qui complète le volume –, il les examine sous la perspective de l'analyste du discours, en les ancrant dans la situation discursive de la fin des années 2010 et de 2020, année de la pandémie de Covid-19, mais aussi de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Les notions de « vérité » et de « post-vérité », de « négation » et de « manipulation » sont au cœur de cet ouvrage, dont l'angle d'observation privilégié est représenté par le contexte sociopolitique français. Il en résulte des analyses sémiolinguistiques et sociopragmatiques qui se reflètent surtout, comme nous l'avons annoncé, sur les deux domaines d'observation des médias et de la politique au sein de l'espace public.

Le point de départ de Charaudeau pour traiter des notions et de leurs applications diverses aux situations discursives citées est constitué par l'acte de langage, notamment par la description des comportements linguistiques qui sont le propre de chaque individu. L'auteur souligne que, au-delà de sa singularité, tout individu est un sujet qui participe à la vie en société, et tout ce qui a lieu dans l'actualité est le reflet de sa relation avec l'Autre. La notion d'« acte de langage » est ainsi examinée selon trois divers ordres à la fois : l'ordre de système, par lequel la langue est un système permettant d'organiser le langage en termes phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques ; l'ordre des règles, qui en régleme les emplois, la fréquence et la répétition, dans un système par lequel on rend compte du langage, des lieux et des apparences sociales des sujets locuteurs ; l'ordre de communication, qui détermine les conditions par lesquelles l'acte de langage voit le jour, à partir de l'identité des sujets locuteurs, du dispositif de communication qui sous-tend l'échange de communication et de l'objectif de ce dernier. Cela permet à la langue de devenir un système de discours.

Au sein du parcours que Charaudeau nous invite à entreprendre, autour des notions de « manipulation », « vérité », « post-vérité », « négation », « dénégation », « persuasion », dans une perspective tant langagière que discursive, on peut percevoir non seulement la capacité de l'auteur de familiariser, par le biais d'exemplifications et de gloses explicatives, son public avec ces notions – nous y reviendrons au paragraphe suivant –, mais aussi le fait que tout jugement portant sur la validité de telle ou telle autre argumentation ne peut être effectué qu'en vertu de chaque situation de

communication et des aspects qui la caractérisent (Charaudeau, 2005). De manière analogue, il émerge que tout n'est pas manipulation et qu'il n'est pas possible de considérer un acte de persuasion comme, par définition, manipulatoire, mais aussi que le discours de manipulation marque une rupture dans la communication. Cette rupture se manifeste tant en termes de pertinence, puisque est niée toute forme de vérité sous-tendant les intentions du sujet manipulateur, que d'altérité, étant donné qu'aucune altérité n'a lieu car le sujet manipulé n'accepte que ce que lui dit le sujet manipulateur.

2. Pour une traduction interlinguistique respectueuse de la situation discursive d'accueil

Les sources qui permettent à Charaudeau de développer et d'appuyer ses réflexions relèvent surtout de la philosophie du langage et du courant poststructuraliste, dont Michel Foucault représente la référence principale, qui, à la fois, s'inspire de Nietzsche et de ses recherches sur la psychanalyse, et de Heidegger, proposant une déstructuration des systèmes de savoirs en les plaçant dans la modernité. À côté de ces sources, Charaudeau fonde son analyse également sur la philosophie occidentale classique, à partir d'Aristote et de Platon pour aboutir aux courants du XIX^e et du XX^e siècle dans le cadre du structuralisme, qui est fonctionnel à l'étude de la société. C'est ainsi une analyse profonde du langage et des systèmes de savoirs qui est mise en œuvre dans les quatre chapitres de cet ouvrage, qui visent à éclairer le fonctionnement des sociétés contemporaines.

Pour aborder de la manière la plus pertinente le travail de traduction, mais aussi en vue de respecter les consignes qui sont prévues par la collection *Traduco* – et par la maison d'édition Tab edizioni –, nous avons tenu compte des ouvrages cités par Charaudeau et des notions qu'il y emprunte pour vérifier si une traduction de ceux-ci était disponible en italien. En outre, nous avons vérifié les traductions déjà existantes en italien de travaux de Charaudeau ainsi que la liste des notions d'ADF déjà traduites en italien dans le glossaire qui complète chaque traduction de la collection *Traduco*. Nous y reviendrons au paragraphe suivant.

Sur le premier point, puisque la transmission de connaissances peut également passer par une entreprise de traduction, il a été question de réfléchir sur l'« interdiscursivité » (Charaudeau, 2006) qui est inscrite dans la confrontation entre les deux langues-cultures et les deux communautés discursives concernées. Le « réseau interdiscursif » (Maingueneau, 2021) relève par ailleurs également de la circulation du sens à partir des unités topiques qui composent ce discours. Dans l'ouvrage qui a fait l'objet de notre traduction, ce réseau est aussi témoigné par les apports résultant de sources d'autres disciplines et d'autres langues-cultures – il suffit, par exemple, de penser aux nombreuses citations de Hannah Arendt – qui sont souvent traduites en français et dont il existe une traduction en italien grâce aux travaux de dissémination de ces ouvrages et de ces notions. Pour ces dernières, nous nous sommes appuyée sur les traductions parues en langue italienne – ou sur l'une de celles-ci, comme cela a été le cas pour des ouvrages qui ont fait l'objet de diverses éditions⁶ –, qui ont été reprises lors de notre travail. Bien qu'appartenant à des disciplines différant de l'ADF, ces notions montrent leur exploitation réciproque *via* un jeu interdiscursif. Il en est ainsi des notions de « mot-mana » et de « mot-magie » de Roland Barthes et de Claude Lévi-Strauss, respectivement. Elles sont citées par Charaudeau par rapport aux « mots-mode », dont il présente divers exemples – parmi lesquels les mots composés à partir du préfixe « post⁷ » – pour mieux introduire la notion de « post-vérité », au début du ch. IV. D'où la définition des « mots-mode » que nous citons ci-dessous, suivie de notre traduction par « *parole di moda* », une transposition permettant de familiariser cette expression avec le lectorat-cible et de l'adapter à la situation discursive d'arrivée⁸ :

Le problème avec les mots-mode qui envahissent l'espace public à travers commentaires et analyses, c'est qu'ils semblent tout dire et, à force de tout dire, finissent par ne plus rien signifier, ou signifier dans un flou tel qu'ils en perdent le sens. (Charaudeau, 2020: 121);

⁶ Rappelons, à titre d'exemple, le *Organon* d'Aristote, par rapport auquel nous nous sommes appuyée sur la traduction italienne de G. Colli de 1955.

⁷ Nous renvoyons à Charaudeau (2021a) et à nos réflexions introductives pour la traduction en italien des mots composés à partir du préfixe latin « post ».

⁸ En fait, la traduction de « mots-mode » pourrait osciller entre deux traductions idiomatiques en langue italienne, par les deux locutions adverbiales « *parole di moda* » et « *parole alla moda* » (*Vocabolario Treccani*, entrée « *Moda* »).

Le “parole di moda”, che invadono lo spazio pubblico attraverso commenti e analisi, danno l'impressione di dire tutto ma, nel farlo, finiscono in realtà col non significare nulla o, comunque, col significare qualcosa in un modo talmente vago da non avere senso. (Charaudeau, 2021a : 232).

Pour ce qui relève de la traduction d'ouvrages de Charaudeau, si certains d'entre eux sont disponibles en version espagnole, portugaise, roumaine et allemande⁹, et des projets de traduction de Charaudeau (2020) sont en cours pour les langues espagnole et portugaise, il n'en va pas de même pour la langue italienne. Nous pouvons imaginer que ce résultat – qui pourrait être étendu à d'autres ouvrages inscrits dans l'ADF – relève surtout d'une meilleure connaissance, en Italie, de la langue anglaise par rapport au français (Antelmi, Raus, 2019). À cela, il est possible d'ajouter l'influence du courant de l'analyse critique du discours britannique (*Critical Discourse Analysis* ou CDA) et de la langue anglaise elle-même comme langue de travail des spécialistes de cette discipline. Il suffit de penser aux travaux de Ruth Wodak, qui sont pour la plupart rédigés en langue anglaise. Ainsi, nous n'avons identifié qu'un article scientifique de Charaudeau traduit en italien et paru en 2010 (Charaudeau, 2010a), ce qui confirme davantage les lacunes que la collection *Traduco* est amenée en partie à combler. Nous avons emprunté à cet article les notions relevant du domaine du savoir, notamment l'opposition entre « savoirs de connaissance » et « savoirs de croyance ». Ces notions, qui constituent des entrées du glossaire de la liste des notions d'ADF traduites en italien, sont définies, dans Charaudeau (2020), au premier chapitre pour être ensuite exploitées au fil de l'ouvrage. Pour leur traduction, nous avons gardé les solutions « *saperi di conoscenza* » et « *saperi di credenza* », comme il est possible de le constater à partir des exemples ci-dessous, relatifs à leur première occurrence dans le volume, notamment dans le cadre de la définition de « langage », dans l'Introduction :

Le langage est l'activité humaine à travers laquelle se construisent des visions du monde, se construisent des systèmes de pensée, des savoirs de connaissance et de croyance, mais aussi l'activité qui permet aux individus

⁹ Pour vérifier la liste de ces ouvrages traduits, consulter la section du site web de P. Charaudeau consacrée aux traductions : <http://www.patrick-charaudeau.com/-Traductions-.html>

d'établir des relations sociales, et, partant, de construire leur identité [...]
(Charaudeau, 2020 : 9-10);

Il linguaggio è quell'attività umana che permette di costruire visioni del mondo, sistemi di pensiero, saperi di conoscenza e di credenza, ma è anche l'attività che permette agli individui di intrattenere relazioni sociali, e, quindi, di costruirsi un'identità [...] (Charaudeau, 2021a : 50).

L'un des objectifs de la collection *Traduco* est la transmission et la vulgarisation des savoirs. Or, il est intéressant de remarquer que l'ouvrage original que nous avons traduit est *per se* riche en explications et en exemplifications. Le but poursuivi est d'éclairer un public pour la plupart francophone. Les exemples auxquels Charaudeau a recours relèvent du contexte sociopolitique, académique et publicitaire français – autant de domaines d'intérêt de Charaudeau – mais ils puisent également dans l'histoire, dans les traditions populaires nationales françaises ainsi que dans les « rumeurs ». C'est ainsi que, pour rapprocher la situation discursive de départ de la situation discursive d'accueil, en tant que traductrice-médiatrice, nous nous sommes servie de stratégies visant à introduire le public italien dans l'« univers » pour lequel l'ouvrage original a été d'abord conçu.

En particulier, la rumeur est traitée par Charaudeau au chapitre 3, consacré à la manipulation, lorsqu'il présente des cas de « manipulation involontaire à effet d'« inquiétude » et de « suspicion »¹⁰ » (Charaudeau, 2020 : 107). L'emploi d'exemples qui jouent le rôle d'outils argumentatifs (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 2008), explicatifs, mais aussi marquant la volonté de se rapprocher de son lectorat apparaît clairement par rapport aux « grandes rumeurs du passé », qui sont annoncées par « [o]n connaît les grandes rumeurs du passé » (Charaudeau, 2020 : 108). Celles-ci relèvent de la « bête de Gévaudan », au XVIII^e siècle, et, plus récemment, de la « rumeur d'Orléans » de 1969 et de la « rumeur de Nîmes » de 1988. Bien que ces événements – qui, pour les deux dernières rumeurs, sont véhiculés par les médias – soient bien détaillés par l'auteur, il est possible qu'ils n'aient pas la même réception dans la langue-culture d'accueil. Le public italien pourrait ainsi trouver le renvoi à Gévaudan opaque, tout en

¹⁰ Guillemets internes dans l'original, dans ce cas ainsi que dans les suivants.

comprenant à quoi cette rumeur fait référence à partir de l'explication figurant dans le volume original traduit en italien. Notre solution a consisté, d'un côté, à faire précéder l'exemple d'une expansion signalant que le thème abordé relève de célèbres rumeurs françaises du passé ; de l'autre, à ajouter à l'explication de cette « rumeur » figurant déjà dans l'original une note de traduction [NdT] en bas de page – que, pour des raisons pratiques, nous présentons dans le texte principal, entre crochets – pour faire comprendre que le Gévaudan est un territoire français :

On connaît les grandes rumeurs du passé. La bête de Gévaudan au XVIII^e siècle, cet animal plus ou moins loup-garou qui sévissait dans le pays du Gévaudan s'en prenant au bétail et à la population, dont le bruit courait que l'animal avait été dressé pour tuer, et d'autres qu'il s'agissait d'un châtement divin. (Charaudeau, 2020 : 108);

Tra celebri casi di grandi rumors francesi del passato, possiamo ricordare, nel XVIII secolo, la Bestia del Gévaudan, animale simile a un lupo mannaro che seminava terrore nel territorio di Gévaudan [Il Gévaudan è situato tra i monti Margeride, in corrispondenza degli attuali territori della Lozère e dell'Alta Loira [NdT]], attaccando il bestiame e la popolazione. Correva voce che l'animale fosse stato posizionato in quel luogo per uccidere, ma anche che si trattasse di una punizione divina. (Charaudeau, 2021a : 211).

Notre présence a en revanche été plus forte là où la situation discursive de départ et son explication par l'auteur n'auraient pas permis au public italien de comprendre la référence culturelle utilisée par Charaudeau. Ainsi, à propos de l'imposture, notamment la substitution de « contrats de communication », Charaudeau (2020) cite l'humoriste Dieudonné. Le public français sait que ce personnage populaire français met en scène dans ses spectacles une scène humoristique qui est en fait une scène politique, mais il sait également que celui-ci a été condamné pour ses positions ouvertement antisémites. C'est à cette occasion qu'est citée la « quenelle », à savoir un geste à connotation antisémite qui est familier du public français¹¹. Ainsi, Charaudeau ne donne aucun détail sur la « quenelle » car son public connaît ce geste et peut sans doute le rapporter implicitement à Dieudonné. Au contraire, le public italien pourrait ne pas être en mesure

¹¹ Pour un approfondissement sur la « quenelle » et sur ses valeurs symboliques et rhétoriques, nous renvoyons à Amadori (2016).

d'identifier ce geste et celui qui en est à l'origine, ni même de comprendre que la « quenelle » est un geste. C'est pourquoi nous sommes intervenue d'abord par une expansion, traduisant « quenelle » par « *il gesto della quenelle* », entre guillemets et en italique, pour souligner, par la « modalité autonymique » (Authier-Revuz, 2004), l'attribution du dire à Charaudeau, accompagné d'une note en bas de page. Cette solution nous a permis de garder les référents de la « quenelle » : celle-ci ne correspond ni ne coïncide avec aucun geste antisémite répandu en Italie, d'autant plus que, pour s'y référer, les médias italiens gardent le mot emprunté au français, voire l'attribuant, entre autres, à Dieudonné¹². Remplacer la dénomination française par un hyperonyme tel que « *gesto antisemita* » aurait fait perdre non seulement les traits qui caractérisent la « quenelle » vis-à-vis d'autres gestes mais aussi le « culturème » (Ballard, 2005) qu'il recèle, ainsi que la connotation du mot. De surcroît, une modulation (Podeur, 2016) aurait renvoyé à des référents culturels différents pour un public italien, qui connaît ce qu'on appelle « *saluto romano* » ou, mieux, « *saluto fascista* ». Ces derniers correspondent par ailleurs en français au « salut romain » et au « salut fasciste », autrement dit le salut nazi, dont la « quenelle » serait le geste inversé. Par ailleurs, ils correspondent également au « *gesto dell'ombrello* », dont l'équivalent français par adaptation (Podeur, 2016) est le « bras d'honneur », relevant du domaine de l'offense. Notre intervention péritextuelle et « interdiscursive » (Charaudeau, 2006) a donc porté sur une NdT en bas de page pour permettre au public italien de mieux entrer dans l'univers lié à la langue-culture de départ, éclairant ce geste en termes de mouvement des bras et des mains, et de développement discursif :

L'humoriste Dieudonné procède de la même façon. À ses débuts, il exerçait son humour dans le contrat de « spectacle humoristique ». Il se moquait des Juifs, des Arabes, des Noirs. Puis, dans son obsession de dénoncer la Shoah comme ayant occulté l'esclavage des Noirs, il fait monter sur scène le négationniste Faurisson, et, plus tard, il lance, toujours sur scène, la mode de la « quenelle ». (Charaudeau, 2020: 77);

L'umorista francese Dieudonné utilizza lo stesso procedimento. Inizialmente, il suo umorismo rientrava nell'ambito del contratto dello

¹² Consulter, à ce propos, l'article du journaliste italien Luca Telese sur le site linkiesta.it : <https://www.linkiesta.it/2013/12/anelka-e-il-gesto-antisemita-del-grillo-francese/>

“spettacolo umoristico”: prendeva in giro Ebrei, Arabi, Neri, ma, in seguito, ossessionato dalla Shoah, responsabile a suo avviso di aver fatto passare sotto silenzio la schiavitù dei Neri, fa entrare in scena il negazionista Faurisson e, successivamente, la moda del gesto della “quenelle” [Con “quenelle”, si fa riferimento a un gesto antisemita che consiste nel tendere un braccio verso il basso e nell'appoggiare la mano dell'altro braccio, piegato, sulla spalla opposta con il palmo aperto e le dita tese; è una sorta di saluto nazista all'inverso. Questo gesto è stato inventato e diffuso da Dieudonné sui manifesti affissi in occasione delle elezioni europee del 2009, in cui presentò una lista antisionista. Il nome “quenelle” indica, propriamente, una polpetta a base di carne o pesce tipica della gastronomia lionese [NdT].] (Charaudeau, 2021a : 158).

Ces remarques confirment que le contexte d'application privilégié des notions et des concepts développés par Charaudeau est l'espace public et médiatico-politique français.

3. Réflexions interlinguistiques sur quelques notions d'ADF

Le travail de traduction que nous avons mené met en évidence une interdiscursivité liée non seulement à la circulation des notions de l'analyse du discours en Italie *via* leur traduction en contexte mais aussi à la réalisation, dans l'avenir, d'un ouvrage de référence pour identifier, définir et traduire les concepts d'ADF en langue italienne, sur le modèle du *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau, Maingueneau, 2002). C'est dans cette visée qu'a été conçue la liste des notions de l'ADF figurant à la fin de chaque ouvrage traduit de la collection *Traduco*. Ce glossaire est alimenté par les ouvrages d'ADF traduits en langue italienne : ses entrées comprennent, début 2021, les notions issues de la traduction du volume n°1 de la collection *Traduco* (Veniard, 2020) et de trois autres traductions d'ouvrages d'ADF (Guilhaumou, 2010 ; Moirand, 2020 ; Raus et al., 2019b). La traduction de Charaudeau (2021a) nous a ainsi permis d'enrichir la liste des notions d'un nombre important d'entrées : une sélection de celles-ci sera détaillée dans ce paragraphe.

Il nous paraît intéressant de focaliser notre attention sur des notions fondatrices non seulement de l'approche que Charaudeau développe dans ses ouvrages, mais également de l'ADF. Il s'agit d'entrées qui sont au fur et

à mesure déclinées dans les divers discours auxquels elles sont appliquées. Tel est le cas de « contrat » et de l'interaction entre les « instances » qui le composent, lesquels sont notamment appliqués aux notions de « manipulation », « vérité », « savoir », et aux stratégies dont ils sont à l'origine dans la situation discursive qui relève de cet ouvrage (Charaudeau 2020).

La notion de « contrat », complétée, de manière explicite ou implicite, par son expansion « de communication », s'inscrit dans le courant pragmatico-énonciatif de l'ADF – dont Charaudeau est, avec Dominique Maingueneau, Sophie Moirand et Alice Krieg-Planque, l'un des piliers. Elle joue un rôle clé pour définir le genre discursif, les divers sujets qui y participent, leur relation et les divers positionnements qu'ils manifestent. Or, pour effectuer une traduction interlinguistique qui respecte le plus possible tant la situation discursive de départ que celle d'arrivée, notre attention a été focalisée sur les traits définitoires qui caractérisent un « contrat (de communication) » et sur ses applications en termes pragmatico-discursifs. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur d'autres ouvrages de Charaudeau traitant de cette notion. Les éléments qui sont à la base de tout « contrat de communication » relèvent de l'identité du sujet parlant et de son droit à communiquer (Charaudeau, 1993). Cela engendre la reconnaissance de celui-ci auprès des sujets participant à un acte de communication ainsi que l'attribution d'un sens tourné tant vers ces sujets que vers des représentations sur le monde. Pour que tout acte de communication se réalise, il faut remplir des conditions de communication essentielles autour de quatre principes qui règlent les rapports entre les parties qui participent à ce contrat, c'est-à-dire l'« instance de production » et l'« instance d'interprétation ». Ces principes construisent de manière indissociable le « contrat de communication » : par le « principe d'interaction », l'acte de communication est une co-construction (Charaudeau, 1993) entre les deux instances, qui agissent également en vertu d'un « principe de pertinence » lié aux savoirs partagés qui sont à la base de leur intercompréhension. De son côté, le « principe d'influence » définit les enjeux de la communication et se concrétise par la finalité actionnelle ou psychologique du sujet parlant de mener son projet d'influence, alors que le « principe de régulation » détermine les conditions

par lesquelles les sujets partenaires de la communication entrent en contact et se reconnaissent comme sujets partenaires légitimés (Charaudeau, 1993).

Dans un article paru en 2013, Charaudeau (2013b) rappelle que la notion de « contrat » – et son application au « contrat de communication » – sous-tend également la figure de chercheur et son activité. C'est ce qu'il rappelle dans l'Avant-propos à Charaudeau (2020 : 10), lorsqu'il énonce les traits qui caractérisent son statut de chercheur : « *[c]'est dans [le] cadre [des sciences du langage] que je me situe, avec l'éthique nécessaire du chercheur qui cherche à comprendre, à expliquer et non à dénoncer* ». En particulier, la posture liée au « rôle de chercheur » – ce rôle diffèrera de celui d'« expert », de « critique », d'« intellectuel », de « chroniqueur » (Charaudeau, 2013b) – résulte à la fois des spécificités de chaque discipline et de ce que chaque discipline attend, et du sujet qui se charge de la suivre et de la transmettre. Le sujet chercheur est en effet sollicité afin de transmettre son savoir à partir du statut qu'il occupe, mais il est confronté aux contradictions qui sont liées à la circulation de la vie en société (Charaudeau, 2013b), parmi lesquelles son implication en termes d'engagement ou de neutralité. En tant qu'analyste du discours, Charaudeau (2013b) rappelle que la pertinence de son discours aura lieu en fonction des conditions de sa prise de parole et du rôle de « chercheur » que la société lui attribue. Face aux postures, neutre ou engagée, que la figure de chercheur peut assumer, celui-ci doit à la fois produire un discours scientifique et le communiquer : c'est ainsi toujours au « contrat de communication » qu'il faut s'en tenir. Ce dernier est en effet au fur et à mesure actualisé dans la relation entre l'identité sociale de la personne qui parle, celle de son public, le rôle que cette personne doit jouer et le type de discours qu'elle doit tenir, en fonction de la situation de communication dans laquelle elle se trouve (Charaudeau, 2013b). Le sujet chercheur est donc la personne qui, vis-à-vis de son savoir méthodologique, s'attribue un cadre de questionnement, qu'il peut critiquer et remettre en cause, mais sans fournir de solutions au questionnement posé. Encore une fois, ses contraintes résultent du « contrat de communication ».

L'ensemble de ces remarques, confirmées par notre vérification des acceptions du mot « *contratto* » en italien, nous ont fait pencher pour cette traduction littérale, respectueuse de l'importance et du rôle accordés aux

sujets participant à l'acte de langage à partir de contraintes. Comme cela arrive dans l'acception juridique du mot « contrat / *contratto* » dans les deux langues, ces contraintes pèsent sur les sujets qui signent un contrat. Il en va de même pour « *contratto di comunicazione* », dont il n'est pas rare de trouver dans le web des occurrences tirées de la psychologie de la communication ou bien en tant que traduction même de « contrat de communication » de Charaudeau. À cet égard, il est intéressant de remarquer que cette occurrence figure dans un mémoire de licence rédigé en italien de Suisse¹³. Les sujets partenaires de la communication sont en effet caractérisés par des rôles, par des postures, par des « instances » et par des contraintes qui permettent à la communication d'avoir lieu au sein de l'espace public. Dans Charaudeau (2020), la première occurrence de « contrat de communication », au pluriel, apparaît au sous-paragraphe 3, paragraphe 6, du chapitre 2, consacré à la « négation de la vérité », à propos du jeu de « substitutions » et de ses processus, dont l'« imposture », c'est-à-dire une « usurpation de place » (p. 70) entre « instances de paroles » :

L'« imposture » : une usurpation de place (Charaudeau, 2020 : 70) ;

L'«impostura», un'usurpazione di posizione (Charaudeau, 2021a : 146).

C'est dans ce cadre qu'a lieu la « substitution » de « personnes », de « qualités » et de « contrats de communication », par rapport auxquels il est fondamental de prendre en compte l'identité discursive des « instances » qui y participent :

L'une des caractéristiques du contrat de communication est qu'il met en place et définit l'identité discursive de l'instance de production et de l'instance d'interprétation [...] (Charaudeau, 2020 : 70) ;

Una delle caratteristiche del contratto di comunicazione consiste nell'attuare e nel definire l'identità discorsiva dell'istanza di produzione e dell'istanza di interpretazione [...] (Charaudeau, 2021a: 146).

C'est encore au niveau du langage administratif et juridique italien que l'on retrouve la notion d'« instance/istanza », tant au singulier qu'au pluriel.

¹³ http://wu.noir.free.fr/Laura.Piccardi/Elaborati_e_competenze_formative/Tesi_di_Bachelor.pdf

Dans le courant pragmatico-discursif de l'ADF et dans sa théorisation par Charaudeau, une « instance » est rapportée à ce qui permet à un contrat de communication de se manifester dans l'espace public.

Dans le cadre des « substitutions de contrats de communication », au même sous-paragraphe, apparaissent des « contrats de communication » liés à des genres discursifs spécifiques, par rapport auxquels est présenté l'exemple d'une « imposture » inscrite dans le discours publicitaire. En particulier, une marque de vêtements très connue aurait

[...] fait passer le « contrat publicitaire » d'un produit commercial pour un « contrat de promotion humanitaire » [...] dénonçant le racisme, les guerres civiles, le Sida. (Charaudeau, 2020 : 77)

[...] presenta[to] il “contratto pubblicitario” di un prodotto commerciale come un “contratto di promozione umanitaria” [...] di denuncia contro il razzismo, le guerre civili, l'AIDS (Charaudeau, 2021a: 157-158).

Il en va de même pour une autre « substitution de contrats de communication », notamment entre un « contrat humoristique » et un « contrat politique ». Le cas évoqué à ce propos par Charaudeau concerne l'humoriste Dieudonné, cité au paragraphe précédent, lors de la transformation du « contrat (de spectacle) humoristique » en « contrat politique » :

Il transforme ainsi la scène humoristique en scène politique, autrement dit il substitue un contrat à un autre, ses propos n'ayant plus la même signification. De plus, il se répand, hors scène, dans des émissions de télévision, et à travers son blog, en propos critiquant le lobby juif, ce qui fait prédominer le contrat politique sur le contrat humoristique, et met ses propos sous le coup d'accusations en diffamation et négationnisme. Il trompe sur le contrat de communication. Il s'agit bien d'une imposture. (Charaudeau, 2020: 77);

In altre parole, opera una sostituzione di contratto, in cui le sue argomentazioni assumono tutt'altro significato. Inoltre, la “quenelle” si diffonde anche all'infuori degli spettacoli, entra nelle trasmissioni televisive e, attraverso il suo blog, Dieudonné la trasforma in argomentazione contro la lobby ebraica, facendo prevalere il contratto politico sul contratto umoristico e diventando, così, oggetto di accuse di diffamazione e negazionismo. È quindi una vera e propria impostura, perpetrata con inganno rispetto al contratto di comunicazione. (Charaudeau, 2021a : 158).

Les « contrats » ont parfois fait l'objet de transpositions pour adapter des notions avec des connotations différentes dans les deux langues-cultures. Ainsi, au ch. 4, Charaudeau se réfère au « contrat citoyen » (Charaudeau, 2020 : 141) par rapport à la responsabilité dont tous les médias devraient se charger en termes d'informations correctes à transmettre à la citoyenneté pour qu'elle exerce la souveraineté populaire. Or, une traduction mot-à-mot par « *contratto cittadino* », qui serait idiomatique en italien, ferait cependant penser à la ville en tant qu'organisme, par métonymie, plutôt qu'à la citoyenneté, puisque c'est la citoyenneté qui est visée par « contrat-citoyen ». Tant en français qu'en italien « citoyen / *cittadino* » jouent le rôle d'épithètes par rapport au nom « contrat » et peuvent se rapporter à la ville comme à la citoyenneté, mais pour garder la même connotation du français, nous avons effectué une transposition fonctionnelle à sa compréhension par le public italien par « *contratto con i cittadini* ». Cette solution est par ailleurs attestée dans des documents disponibles dans les sites web des administrations italiennes. Pour autant, rappelons que le syntagme original est en soi inclusif, « citoyen » figurant comme épithète, tandis que la solution que nous avons proposée ne l'est pas. « *Cittadini* » se rapporte en effet à un masculin marqué, de fait non inclusif. C'est pourquoi, *a posteriori*, nous proposerions « *contratto con la cittadinanza* », qui respecterait l'original tant en termes sémantico-pragmatiques qu'en termes de langage inclusif, et dont des attestations figurent dans les portails des administrations italiennes. Ces aspects ont commencé à faire l'objet des réflexions de l'activité de traduction menée dans le cadre de la collection *Traduco* dès 2022 – autrement dit, après la parution de notre traduction – et ont au fur et à mesure été intégrés au vadémécum à la rédaction des traductions dans le cadre de la collection. Ce document interne, alimenté par les traductions effectuées, recèle désormais une sensibilité accrue à l'égard d'un langage respectueux de toute différence, en vue d'aboutir le plus possible à une « neutralité discursive » (Charaudeau, 2021b). Cette notion, que Charaudeau développe dans le cadre du discours de féminisation (Charaudeau, 2021b), mais qui est poursuivie également dans le cadre du

projet de recherche *Artificial Intelligence for European Integration*¹⁴ – dont nous sommes membre –, devrait faire à notre avis l'objet de tout travail de recherche qui vise à une dissémination de savoirs.

Conclusion et perspectives de recherche

Les réflexions qui ont fait l'objet de cette étude ont été articulées autour de diverses perspectives : la connaissance de l'ADF hors de France, notamment dans le contexte italien national ; la prise en compte d'un travail de traduction interlinguistique visant à la transmission de ces connaissances pour un public italien ; la confrontation entre deux situations discursives, chacune avec ses propres « culturèmes » (Ballard, 2005) ; l'enrichissement du glossaire des notions de l'analyse du discours traduites en italien. Tout cela a été possible grâce à une visée « interdiscursive » (Charaudeau, 2015) et d'« interdisciplinarité focalisée » (Charaudeau, 2010b) au niveau tant intra- qu'interlinguistique. Autrement dit, la personne chargée de traduire un ouvrage d'ADF dans le cadre de la collection *Traduco* assume à la fois des rôles et des postures différentes : elle est traductrice, elle est médiatrice, mais elle est aussi, en amont, « chercheuse » (au sens de Charaudeau, 2013b). Il lui est demandé d'entrer dans l'« univers » discursif de l'analyste du discours qui a rédigé son ouvrage, dans une situation discursive qui est celle où le projet original a vu le jour, qu'elle doit chercher à reproduire de manière fidèle dans la situation discursive d'accueil. Ce sont les objectifs que nous avons poursuivis au cours de notre traduction de *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité* (Charaudeau, 2021a) et c'est également l'objectif que nous continuons à poursuivre par rapport au projet, en cours, de traduction d'un autre ouvrage de Charaudeau autour d'un sujet passionnant et, encore une fois, témoignant de la transformation des sociétés contemporaines : *Le discours populiste, un brouillage des enjeux politiques*, paru en 2022, éditions Lambert-Lucas (Charaudeau, 2022).

¹⁴ Il s'agit du projet de recherche européen *Artificial Intelligence for European Integration* (AI4EI) du Centre Jean Monnet de l'Université de Turin (https://www.jmcoe.unito.it/about_us), dirigé par Rachele Raus.

Pour conclure, comme Paola Paissa (2019) le souligne, la connaissance et la diffusion de l'ADF en Italie ne peuvent intervenir qu'en développant cette approche à partir du contexte et donc d'exemples tirés de la situation discursive d'accueil. C'est pour autant par un processus de nomination, avant même que de traduction par le biais de sources lexicographiques, que la traduction des notions relevant de l'ADF doit être effectuée. Cette approche ne peut pas négliger la situation discursive d'arrivée de la traduction, comme nous avons cherché à le montrer dans cet article, dans une perspective proche de celle de Maria Cristina Caimotto et Rachele Raus (2023) en termes de traduction interlinguistique, associant leurs remarques aux démarches que nous avons adoptées pour familiariser le public italien avec les notions d'ADF.

Bibliographie

Amadori, S., 2016, « La « quenelle ». Valeurs symboliques et rhétoriques d'une insulte gestuelle ». Mots. Les langages du politique, n°110. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/mots/22241> [consulté le 29 octobre 2023].

Antelmi, D., Raus, R. 2019. Pratiques d'analyse du discours en Italie : origine, méthodes, diffusion. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, coordonné par R. Raus, Collection *Essais francophones*, Vol 6. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, p. 31-46.

Aristote. 1955. *Organon*. Introduction, traduction et notes de G. Colli. Turin : Einaudi.

Authier-Revuz, J. 2004. Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères. In : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.

Ballard, M. 2005. Les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels. In : *La traduction : contact de langues et de cultures*. Arras : Artois Presses Université, p. 125-148.

Caimotto, C., Raus, R. 2023. *Lifestyle Politics in Translation. The Shaping and Re-Shaping of Ideological Discourse*. Londres : Routledge.

Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Charaudeau, P. 1993. Le contrat de communication dans la situation classe. In : *Inter-Actions*. Metz : Université de Metz. [En ligne] : <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html> [consulté le 29 octobre 2023].

Charaudeau, P. 2005. Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique. In : *Argumentation et communication dans les médias*. Québec : Éditions Nota Bene, p. 23-43.

Charaudeau, P. 2006. « La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 44, p. 27-38.

Charaudeau P. 2010a. « Le emozioni come effetti di discorso », trad. it. A. Colombini Mantovani. *Altre Modernità*, n° 3, p. 1-17.

Charaudeau, P. 2010b. « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales ». *Questions de Communication*, n°17. [En ligne] : <http://www.patrick-charaudeau.com/Pour-une-interdisciplinarite.html> [consulté le 29 octobre 2023].

Charaudeau, P. 2013a. *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur : les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris : L'Harmattan.

Charaudeau, P. 2013b. « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 11. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/1532> [consulté le 29 octobre 2023].

Charaudeau, P. 2017. *Le Débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges : Lambert-Lucas.

Charaudeau P. 2020. *La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité*. Limoges : Lambert-Lucas.

Charaudeau, P. 2021a. *La manipolazione della verità. Dal trionfo della negazione alla confusione generata dalla post-verità*, trad. it. et éd. A. M. Silletti. Rome : Tab edizioni, coll. Traduco, n° 2.

Charaudeau, P. 2021b. *La langue n'est pas sexiste. D'une intelligence du discours de féminisation*. Lormont : Le Bord de l'eau.

Charaudeau, P. 2022. *Le discours populiste, un brouillage des enjeux politiques*. Limoges : Lambert-Lucas.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil.

Dufour, F., Rosier, L. 2012. « Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française » : perte ou profit ? ». *Langage et Société*, n°140, p. 5-13.

Guilhaumou, M. J. 2010. *Discorso ed evento. Per una storia linguistica delle idee*, trad. it. et éd. R. Raus. Rome : Aracne.

Maingueneau, D. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.

Maingueneau, D. 2021. *Discours et analyse du discours. Une introduction*. Paris : Armand Colin.

Moirand, S. 2020. *I discorsi della stampa quotidiana. Osservare, analizzare, comprendere*, trad. it. et éd. L. Martinelli. Rome : Carocci.

Paissa, P. 2019. Préface. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'Analyse du Discours « à la Française » hors de France*, R. Raus (Coord.). Sylvains-les-Moulins : Gerflint, *Essais francophones*, Vol. 6, p. 7-12.

Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L. 2008. *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles.

Podeur, J. 2016. *La pratica della traduzione. Dal francese in italiano e dall'italiano in francese*. Naples : Liguori.

Raus, R. (éd.). 2019a. *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, *Essais francophones*, Vol. 6. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/essais_francophones_vol_6_2019.pdf [consulté le 29 octobre 2023].

Raus, R. 2019b. *Condivisione di saperi e influenza culturale : l'analisi del discorso « alla francese » al di fuori della Francia*, trad. it et éd. R. Raus. Turin : L'Harmattan Italia.

Raus, R. 2019c. Introduction. In : *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*. Sylvains-les-Moulins : Gerflint, *Essais francophones*, Vol. 6, p. 13-29.

Veniard, M. 2020. *La nominazione degli eventi nella stampa. Saggio di semantica discorsiva*, trad. it et éd. R. Raus. Rome Tab edizioni, collection Traduco, n°1.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com



Synergies Italie n° 20 / 2024

Varia



L'annotation humaine au croisement de l'intelligence artificielle et de l'écriture inclusive : le dispositif *Inclusively*

Michela Tonti

Université de Bergame, Italie

michela.tonti@unibg.it

<https://orcid.org/0000-0002-8260-0207>

Reçu le 07-11-2023 / Évalué le 14-01-2024 / Accepté le 05-02-2024

Résumé

La *Neural Machine Translation* requiert des compétences humaines continuellement renouvelées. À cet effet, nous valorisons le profil de l'annotateur qui joue un rôle central dans la conceptualisation et spécialisation linguistique des modèles d'intelligence artificielle. Dans le cadre du projet *Empowering Multilingual Inclusive communication* (E-MIMIC), nous présentons la version en français de France d'*Inclusively*, à savoir une application d'apprentissage profond capable de traduire automatiquement des textes institutionnels non inclusifs dans un langage institutionnel inclusif. Les compétences multiples de l'annotateur seront d'abord mises en parallèle avec celles du pré-éditeur pour ensuite disséquer le processus de spécialisation linguistique du modèle algorithmique à l'aune de deux tâches : la classification des énoncés inclusifs ou non inclusifs et leur reformulation intralinguistique. Les performances du dispositif sont mesurées par l'annotation d'un mini-corpus de fiches pratiques établies par le Ministère de la Justice français et d'une sélection de textes puisés dans plusieurs sites gouvernementaux français.

Mots-clés : écriture inclusive, discours institutionnel, annotation humaine, tâches de classification et de reformulation, dispositif *Inclusively*

L'annotazione umana tra intelligenza artificiale e scrittura inclusiva: il dispositivo *Inclusively*

Riassunto

La traduzione automatica neurale richiede competenze umane in continua evoluzione. A tal fine, valorizziamo il profilo dell'annotatore teso a svolgere un ruolo centrale nella concettualizzazione e nella specializzazione linguistica dei modelli di intelligenza artificiale. Nell'ambito del progetto *Empowering Multilingual Inclusive communication* (E-MIMIC), presentiamo la versione in francese di Francia del dispositivo *Inclusively*, ovvero un'applicazione di *deep learning* in grado di tradurre automaticamente testi istituzionali non inclusivi in un linguaggio istituzionale inclusivo. Le molteplici competenze dell'annotatore saranno dapprima confrontate con quelle del pre-editor, per poi sviscerare il processo di specializzazione linguistica del modello algoritmico.

attraverso due task: la classificazione degli enunciati inclusivi o non inclusivi e la loro riformulazione intralinguistica. Le performance del sistema sono state misurate annotando un mini-corpus composto da schede pratiche redatte dal Ministère de la Justice français e da una selezione di testi tratti da diversi siti web governativi francesi.

Parole chiave: scrittura inclusiva, discorso istituzionale, annotazione umana, task di classificazione e di riformulazione, applicativo *Inclusively*

Human annotation at the crossroads of artificial intelligence and inclusive writing: the E-MIMIC tool

Abstract

Neural Machine Translation (NMT) requires continually renewed human skills. For this purpose, we will focus on the profile of the annotator, who plays a central role in the conceptualisation and linguistic specialisation of artificial intelligence (AI) models. As part of *Empowering Multilingual Inclusive comMunICation* (E-MIMIC) project, we present the French version (France) of the *Inclusively* device, a deep learning application capable of automatically translating non-inclusive institutional texts into text that use inclusive institutional language using an interlinguistic approach. The multiple skills of the annotator will first be compared with those of the pre-editor and then the linguistic specialisation process of the algorithmic model will be dissected in the light of two tasks: the classification of inclusive or non-inclusive statements and their intralinguistic reformulation. The system's performance is measured by annotating a mini-corpus of practical information sheets drawn up by the French Ministry of Justice and a selection of texts taken from several French government websites.

Keywords: inclusive writing, institutional discourse, human annotation, classification and reformulation tasks, *Inclusively* tool

Introduction

Les propositions de règlement du Parlement européen du 21 avril 2021 en matière d'intelligence artificielle (IA) et de services orientés aux données, traduisent une prise de conscience accrue de la part des institutions européennes à l'égard des thématiques de l'échiquier géopolitique que les technologies du langage naturel ont introduites. De surcroît, le 9 décembre 2023, Commission, Conseil et Parlement européen ont approuvé l'*AI Act* qui réglementera l'intelligence artificielle au sein de l'Union européenne. Ce règlement repose sur deux principes fondamentaux :

- une meilleure protection des droits grâce à l'obligation pour les développeurs de systèmes d'IA à haut risque de procéder à une analyse d'impact sur les droits fondamentaux avant de mettre un système d'IA en service ;
- obligations de transparence, à savoir que les systèmes d'IA doivent être conçus et développés de manière à ce que leurs décisions et leurs processus soient transparents.

Les technologies du langage naturel sont au cœur de l'une des thématiques les plus actuelles et constituent de surcroît l'un des principaux secteurs de l'IA. Qui plus est, la numérisation investissant de nos jours la société à l'échelle globale amplifie le besoin croissant de pouvoir disposer de données linguistiques fiables pour la spécialisation des technologies linguistiques dans un domaine d'application donné. Or, les algorithmes neuronaux sont tributaires des neurones humains bien plus que ce que la recherche n'a fait émerger jusqu'à présent. L'importance de produire et de disposer de données fiables est une question soulevée depuis longtemps par l'ingénierie et la linguistique computationnelle qui travaillent à la construction et à la modélisation des technologies linguistiques (citons, en guise d'exemple, Carletta, 1996 ; Artstein, Poesio, 2005 ; Artstein, Poesio, 2008 ; Bayerl, Paul, 2011). Le débat sur la centralité du rôle de l'annotateur¹ linguistique pour favoriser l'apprentissage d'un ordinateur sur la base de son expérience semble rencontrer davantage l'intérêt des experts et des expertes de *Machine Learning* (ML), désormais *Neural Machine Learning* (NML), que celui de la linguistique. La littérature dans ce dernier domaine ne valorise suffisamment pas, à nos yeux, l'importance scientifique de cette fonction car la tendance serait de ne prêter de l'attention qu'à celle du traducteur pré-éditeur (voir Monti, 2019 ; Sánchez-Gijón, Kenny, 2022). Le rôle de l'annotateur serait cantonné dans un rang ancillaire par rapport à celui du plus noble pré-éditeur suivi, du point de vue strictement chronologique, par celui du *traducteur post-éditeur* (Saint-André, 2015) ou de l'expert en post-édition.

Le focus de notre travail porte sur le rôle de l'annotateur humain par rapport à l'entraînement d'un modèle d'apprentissage profond de

¹ Pour les noms de profession, nous avons adopté le masculin générique.

classification et reformulation, dans le cadre d'un projet que nous avons mené en collaboration avec l'École Polytechnique de Turin. Afin d'éclairer cette fonction et de bien discerner son rôle, nous pointerons les traits saillants et distinctifs de l'expert en pré-édition dans la première partie du présent travail ; dans la deuxième partie, nous cadrerons le rôle de l'annotateur humain, son importance dans la constitution du corpus de référence et l'élaboration des annotations de « départ », à savoir les annotations qui vont servir à entraîner le modèle alors que par la désignation d'annotation d'« arrivée », nous faisons appel aux annotations qui s'appuient sur l'apprentissage de la machine, à partir de l'annotation humaine de départ. Les annotations d'arrivée s'articulent prioritairement en deux typologies de tâches, respectivement la classification et la reformulation, l'une se place en amont du processus et sert à la machine à apprendre, l'autre intervient, notamment, aussi bien en amont que sur la sortie des résultats et donc sur la capacité de la machine à travailler la reformulation avec l'approche de la traduction intralinguistique. Dans la troisième partie, consacrée à notre étude de cas, nous aborderons un échantillon de résultats portant sur les performances du dispositif suite à l'annotation d'un mini-corpus de fiches de vulgarisation juridique établies par le Ministère de la Justice français et d'une sélection de textes puisée dans d'autres sites gouvernementaux.

1. La pré-édition

1.1 Évolution de la figure de la *Machine Translation* à la *Neural Machine Translation*

Le rôle de l'expert en pré-édition s'intègre physiologiquement et progressivement dans l'avancement de la production/traduction de textes, le texte ainsi modifié ou traduit étant destiné à la publication et donc à la réception humaine. Globalement, selon la littérature que nous détaillerons ci-dessous, l'expert en pré-édition a des compétences linguistiques différentes de celles de l'annotateur. La pré-édition prévoit, en effet, la réécriture de parties du texte source (TS) de façon à assurer une meilleure qualité de la sortie lorsque les textes sont traduits par la machine.

Cette tâche peut comporter l'application d'une série de règles formelles, parfois appelées règles linguistiques surveillées qui cernent les mots et les structures spécifiques autorisés ou plutôt interdits dans un texte (voir, par exemple, O'Brien, 2003). Sinon, elle peut comprendre une courte liste de simples « corrections » appliquées à un texte ; la correction d'erreurs orthographiques ou l'établissement de signes de ponctuation standard en sont des exemples représentatifs. En fonction du contexte, la pré-édition peut entraîner les deux sous-tâches. De toute façon, son objectif principal vise à améliorer la possibilité d'obtenir un texte cible (TC) de meilleure qualité lorsque le TS est traduit automatiquement. La pré-édition est donc vivement recommandée dans les flux de travail de la traduction multilingue. L'apparition de la *Neural Machine Translation* (NMT), notamment, a conduit à la « remodelisation » de l'utilité des conseils en matière de pré-édition et d'écriture supervisée (voir Marzouk, Hansen-Schirra, 2019). Cependant, il est notoire que la pré-édition a apporté une contribution remarquable au développement de la traduction automatique tout en assurant un franc succès à cette technologie. Une bonne connaissance de la traduction automatique a permis de cerner à l'avance les aspects de la langue ou bien ceux du TS qui auraient fort probablement engendré des erreurs dans les traductions produites par un système donné de traduction automatique, qu'il soit basé sur des règles ou sur un modèle statistique. Cependant, puisque l'un des traits qui caractérisent la NMT réside dans l'absence d'erreurs systématiques, il peut s'avérer difficile de faire des prédictions certaines du type d'erreur qui pourrait se vérifier et donc, toute tentative de prévenir des erreurs spécifiques peut paraître inopportune. L'amélioration considérable en termes de fluidité et de correction des traductions obtenues grâce à la NMT pourrait également suggérer que les mesures adoptées pour améliorer la sortie sont superflues. Autrement dit, dans le cadre de la NMT, il semblerait que la tâche de pré-édition ne soit plus *a priori* indispensable. Il n'en demeure pas moins vrai que les progrès de la traduction automatique n'amenuisent pas les avantages de l'activité de pré-édition. Cependant, si certaines approches traditionnelles de pré-édition pourraient ne plus être capitales, d'autres demeurent essentielles et ce, lorsque la tâche de la pré-édition est incluse dans un pipeline de traduction pour laquelle une intervention de post-édition n'est pas

envisagée (O'Brien, 2022). De plus, si d'un côté les progrès qualitatifs signifient certainement que les problèmes de traduction typiquement liés à la traduction automatique ont été largement réduits, de l'autre il s'avère que les erreurs n'ont pas été complètement éliminées. De fait, de nouvelles erreurs sont en train d'émerger pour lesquelles le rôle de la TA n'a pas encore été évalué. Ces erreurs découlent de plusieurs facteurs, parmi lesquels : la nature de la commande de traduction, la fonction du TS et l'intention présumée de son auteur. C'est bien dans les cas précités que la pré-édition continue de jouer un rôle si on optimise son usage pour augmenter l'efficacité de la traduction automatique.

Par ailleurs, dans la transition vers un modèle de traduction automatique qui s'appuie sur des évaluations statistiques (SMT), les chercheurs ont souligné toute la pertinence de la pré-édition. Travaillant avec les paires linguistiques anglais-français, anglais-allemand et français-anglais, Seretan *et al.* (2014), par exemple, ont découvert qu'une pré-édition appropriée a permis des améliorations qualitatives en traduction automatique sur le plan des contenus générés par les usagers aussi bien dans le domaine technique que sanitaire. Parallèlement, Miyata et Fujita (2017) ont constaté que la pré-édition de textes japonais a conduit à de meilleures traductions en anglais, chinois et coréen, tout en confirmant, à leur sens, toute la pertinence de la pré-édition dans le cadre de la SMT multilingue (*ibidem* : 54). Ces chercheurs ont par la suite étudié l'influence de la pré-édition sur la sortie de deux systèmes de NMT, mais cette fois-ci, ils ont constaté une très faible corrélation entre la quantité de pré-édition effectuée et la quantité de post-édition nécessaire après que les textes pré-édités avaient été traduits automatiquement du japonais vers l'anglais, le chinois ou le coréen (Miyata, Fujita, 2021). Miyata et Fujita (*ibidem*) ont également analysé l'effet des différents types de pré-édition tout en découvrant que les interventions traditionnellement recommandées dans le contexte de la traduction automatique étaient moins fréquentes dans le flux de travail de la NMT. Selon les auteurs, les systèmes NMT sont peu sensibles à des modifications mineures du TS et sont imprévisibles en général (*ibidem*). Il y aurait à leur sens des tendances reconnaissables dans la production de la TA en fonction des types d'opérations d'édition, comme l'impact relativement faible de la réorganisation des phrases sur la NMT.

Contrairement aux pratiques attestées de pré-édition, l'opération d'alléger les phrases du TS en termes de longueur et de complexité n'a pas été fréquemment observée. En revanche, il est plus important de clarifier et d'explicitier le contenu, les fonctions syntaxiques et les sens des mots, même si les phrases du TS deviennent plus longues (Miyata, Fujita, 2021 : 1547). Parmi les rares études enthousiastes sur le plan de la pré-édition au sein de la NMT, nous comptons celle de Hiraoka et Yamada (2019), qui ont appliqué uniquement trois règles de pré-édition aux sous-titres de TED *Talk* japonais, à savoir : remplissage de la ponctuation manquante ; explicitation des sujets et/ou des objets grammaticaux manquants ; renseignement des noms propres en langue d'arrivée. Pour finir, au vu du manque de démonstrations de recherche claires en faveur de l'usage de la pré-édition dans les flux de travail NMT, les utilisateurs au niveau industriel de NMT devraient tester attentivement les effets de la pré-édition avant d'en promouvoir l'usage dans les environnements de production. Comme Sánchez-Gijón et Kenny (2022) le suggère, il serait intéressant de découvrir si des modifications données ne seraient utiles que pour des couples de langues spécifiques, au vu de genres et de moteurs NMT bien précis et en vertu des données d'entraînement sur lesquelles elles s'appuient.

Nous quittons cette introduction à la pré-édition et à la littérature scientifique qui l'illustre pour nous intéresser à l'annotation linguistique. L'annotation des corpus de langue naturelle est l'épine dorsale des méthodes supervisées dans le traitement statistique et neuronal du langage naturel. Les corpus annotés sont également une source majeure d'informations pour les méthodes non supervisées, l'apprentissage multitâche et l'évaluation des outils de TAL et des théories sur le langage à l'intérieur et à l'extérieur de la linguistique.

2. L'annotation humaine

À la lumière de l'expérience menée sur un outil conçu *ad hoc* dans le cadre d'une collaboration avec des membres du département Automatismes et Informatique (DAUIN) rattachés à l'École Polytechnique de Turin et avec l'Université de Bologne, nous avons entamé un parcours heuristique de

modélisation du dispositif amplement reconductible à une campagne réfléchie d'annotation des données dont nous allons rendre compte à l'aide d'exemples représentatifs de l'intervention apportée par l'annotateur humain. En effet, si la création d'un corpus de référence qui, en l'occurrence réunit des textes de l'administration publique en langue italienne, doit être accompagnée, selon Mathet et Widlöcher (2019) de « l'élaboration théorique des hypothèses et des modèles, la désignation des occurrences du phénomène étudié, à savoir la désignation des observables dans leur contexte, représente une nécessité également importante qui va de pair avec des contraintes épistémologiques et techniques souvent peu considérées ». La nécessité de produire, d'élaborer et de diffuser non seulement des corpus, mais des corpus annotés de référence est davantage mise en exergue par le franc succès remporté par le traitement automatique des langues à l'aide des méthodes de *Machine Learning* qui comporte l'entraînement des systèmes et essentiellement l'apprentissage d'expressions régulières des langues à partir des données annotées. Mathet et Widlöcher (2019) affirment, par ailleurs, que l'annotation des corpus constitue un moyen privilégié d'expression des connaissances linguistiques acquises par des données textuelles. Nous précisons que ce que nous allons démontrer remplit toutes les conditions, à quelques adaptations près, pour être appliqué à d'autres langues romanes comme le français et l'espagnol.

Par le terme annotation, nous cernons le processus par lequel les données textuelles sont soumises à une activité double qui s'articule ainsi :

a) repérage / sélection / localisation

et

b) interprétation / étiquetage

à savoir, deux étapes indéfectiblement liées.

L'étape de repérage / sélection / localisation porte sur l'identification et la spécification des passages du texte où un même phénomène linguistique exploré revient. Dès que l'étape de repérage s'achève, l'étape

d'interprétation consiste dans l'association d'une étiquette au passage sélectionné ; cette étiquette peut varier dans sa représentation symbolique la plus concise possible, choisie dans un ensemble prédéfini de propositions allant jusqu'au commentaire libre ou à la reformulation. Cet étiquetage permet d'associer la trace de l'interprétation de l'annotateur au passage sélectionné. Une campagne d'annotation s'articule ainsi en trois volets :

1. Sélection d'un corpus représentatif ;
2. Définition d'un modèle d'annotation qui prévoit des instructions signalant aux annotateurs les phénomènes recherchés tout en spécifiant les modalités de repérage / sélection / localisation et les modalités d'interprétation / étiquetage ;
3. Annotation du corpus, localisation des occurrences du phénomène recherché puis son étiquetage.

La motivation essentielle à la base de la production de données annotées découle de la nécessité de disposer de ressources fiables sur lesquelles entraîner les systèmes d'apprentissage supervisé. Ceux-ci pourront être entraînés, à leur tour, à mener à bien des tâches d'annotation similaires à celles qui sont rattachées aux données de référence. Si la nécessité de définir des annotations de référence sur les phénomènes linguistiques étudiés peut paraître une évidence, il est également clair qu'il faut avoir recours à une multi-annotation des données, à savoir confier la même tâche à des annotateurs qui interviennent en parallèle sur les mêmes données, à l'aide de lignes directrices identiques prédisposées pour l'annotation et à l'aune d'instructions tout à fait identiques. L'annotateur qui jusque-là s'occupait uniquement d'intervenir en phase de préparation des corpus monolingues ou parallèles, accomplit dès lors des tâches qui sont respectivement définies au fur et à mesure selon les catégories faisant l'objet de l'annotation : phonétiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, stylistiques, discursives.

L'annotation de référence présuppose qu'elle ne reflète pas un point de vue individuel concernant des données textuelles, mais qu'elle soit, autant que possible, l'expression d'un consensus lors du repérage du phénomène observé. Autrement dit, on souhaite assurer la reproductibilité de l'annotation. Pour être garantie, cette reproductibilité doit être vérifiée, à

plus forte raison si le phénomène linguistique exploré est complexe et qu'il fait l'objet d'interprétations. Les annotations de type syntaxique peuvent parfois conduire à des controverses délicates ; de même les annotations qui interviennent au niveau discursif, notamment sur le plan sémantique ou pragmatique, font assez systématiquement l'objet de discussions. Même dans les cas apparemment les plus simples, il faut procéder, à l'aide d'un sous-corpus constitué de données et d'instructions égales, à la comparaison des points de vue et des productions des divers annotateurs. Cette vérification permet de contrôler que les instructions d'annotation ont été interprétées de la même façon par les annotateurs et que les interprétations des phénomènes linguistiques étudiés convergent afin de pouvoir parler d'annotation partagée et donc fiable. Si la confrontation des points de vue débouche sur un dissensus patent, deux pistes de réflexion sont à creuser. La première invite à examiner la consigne de l'annotation et les instructions fournies aux annotateurs pour repérer d'éventuelles imprécisions et ambiguïtés qui peuvent créer artificiellement un désaccord pour ensuite améliorer les instructions *ad hoc* avant de lancer une nouvelle campagne d'annotation. La seconde cause du désaccord, bien plus radicale, résulte de la complexité du processus d'annotation et des objets linguistiques rattachés. Une annotation incohérente ou peu soignée peut induire le système à produire des textes défaillants. Des désaccords sur une annotation donnée sont le fruit d'un mauvais effort de prédiction des effets qui pourraient intervenir au cas où un mot donné serait employé dans des discours différents ; les ambiguïtés sémantiques sont en effet fort périlleuses et, plus en général, ces défauts, qui ne s'arrêtent absolument pas à l'ambiguïté sémantique, obligeraient à faire un travail de post-édition plus lourd. Le manque de cohérence et de cohésion au niveau des résultats de sortie ou d'autres problématiques sur le plan morphosyntaxique, entraînant donc une intervention de post-édition, représentent un problème en matière de temps et de coûts que l'apprentissage supervisé permet de dépasser grâce au travail d'annotation (Tonti, 2023).

Nous n'aborderons pas ici l'annotation automatique et les outils élaborés à cet effet, car cela nous détournerait de notre propos, d'autant plus que cela ouvrirait une discussion fort ample sur de nombreuses applications en fonction du domaine d'intervention.

3. Le dispositif *Inclusively* et ses performances

Notre travail s'inscrit dans le projet de recherche interdisciplinaire *Empowering Multilingual Inclusive communication* (E-MIMIC), mis en place par l'École Polytechnique de Turin et l'Université de Bologne, dans le but de développer l'application *Inclusively* pour traduire automatiquement des textes institutionnels non inclusifs dans un langage institutionnel inclusif (Attanasio *et al.*, 2021 ; Raus *et al.*, 2022). Le projet vise trois langues, l'italien, l'espagnol et le français, mais dans cette contribution nous nous penchons sur la seule langue française. Dans ce cadre, l'expertise de la validité des hypothèses posées concernant le protocole d'annotation est réalisée sur la base de la qualité du matériau nouveau produit dans le respect de l'écriture inclusive au sein du discours institutionnel franco-français.

3.1. Bref aperçu sur l'écriture inclusive en France

L'écriture inclusive a connu récemment un essor important sur le plan européen, preuve en est le document publié en 2018 par le Secrétariat général du Conseil de l'UE sur la Communication inclusive au sein du SGC². L'intérêt porté à l'écriture inclusive, mais exclusivement sous l'angle de la féminisation, a déclenché des débats sur le plan national dans différents pays et notamment en France. Au centre de ces discussions se situe la circulaire du Premier ministre datant du 21 novembre 2017 et portant sur les règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au *Journal officiel de la République française* (Philippe, 2017). Cet intérêt accru à l'égard de la communication inclusive nous a donné l'occasion de réfléchir sur l'importance des discours et de leurs usages au niveau institutionnel. Des initiatives se multiplient à cet effet, comme par exemple le *Guide pratique* rédigé et mis à jour en 2022 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (désormais Guide HCE) *Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe* qui suit une démarche d'intégration de l'égalité dans l'ensemble des outils et politiques publiques. Afin d'« user d'une communication sans stéréotypes de sexe », nous souhaiterions dire plutôt de genre, il faut veiller à bannir les stéréotypes sociaux et

² Secrétariat général du Conseil.

psychologiques que des représentations schématiques et globalisantes reproduisent en discours. À cet effet, l'utilisation d'algorithmes d'intelligence artificielle dans l'industrie des langues risque d'amplifier le problème. De fait, les réseaux neuronaux risquent de s'entraîner sur des corpus biaisés du point de vue de la discrimination en discours, qu'ils seraient donc incapables d'éliminer, enracinant au contraire des pratiques discriminatoires. Face à cette situation, nous avons dressé un premier état des lieux qui n'a pas prétention d'exhaustivité mais qui nous a éclairée sur les décisions institutionnelles en France en la matière ainsi que sur les solutions, en constante évolution, envisagées du point de vue linguistique. Puisque nous y avons consacré une ample présentation dans une précédente contribution (Tonti, 2024, à paraître), nous renvoyons à ce travail afin de développer ici notre positionnement sur le sujet en termes d'annotation.

3.2. Le dispositif à l'aune du corpus annoté

Le dispositif *Inclusively*, issu de l'expertise en ingénierie de l'apprentissage profond de l'École Polytechnique de Turin et de linguistes de plusieurs universités italiennes et françaises, a été conçu comme un outil de détection et de reformulation d'emplois discursifs discriminatoires : de genre, de barrières linguistico-visuelles, de perception ou bien de critères liés à l'âge. Cet outil s'appuie sur des critères élaborés à partir des langues romanes, l'italien d'abord et le français ensuite, sans recourir à l'anglais, dont l'utilisation est majoritaire dans les technologies linguistiques d'apprentissage profond (Vetere, 2023). S'inscrivant dans la voie du multilinguisme européen et de la variation diatopique, le dispositif est entraîné en trois langues : l'italien d'Italie, le français de France et l'espagnol d'Espagne. L'entraînement neuronal qui est à la base de cet outil est fondé sur l'apprentissage automatique en amont de critères linguistiques et discursifs ayant été définis dans un premier temps pour leur application au langage administratif et institutionnel italien, et ensuite français (Raus *et al.*, 2022).

Dans cet article, nous présentons une étude pilote portant sur la langue française dans le discours institutionnel. Nous avons choisi d'explorer les fiches thématiques rédigées par le ministère de la Justice, un genre textuel

qui relève du discours institutionnel, certes, mais sans aucune portée juridique. Les fiches de vulgarisation dont il est question ne sont pas publiées au *Journal Officiel*³, ce qui pourrait donc permettre une plus grande souplesse rédactionnelle. Toutefois, une proposition de loi qui vise à interdire l'usage de l'écriture inclusive dans les documents administratifs a été déposée à l'Assemblée nationale le 24 février 2021. Les documents administratifs comprennent : rapports, études, comptes rendus, procès-verbaux, statistiques, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles, avis, décisions, courriers électroniques envoyés aux usagers, publications officielles sur internet... Il est indéniable que les fiches pratiques du ministère de la Justice française sont à ranger dans cette catégorie, or elles semblent respecter au pied de la lettre les préconisations de la proposition de loi n° 3922 portant interdiction de l'usage de l'écriture inclusive pour les personnes morales en charge d'une mission de service public.

Le cas d'étude comporte, premièrement, une sélection de fiches réunies sur le site Justice.fr incluant les rubriques suivantes : famille, vie quotidienne, mineurs, action en justice et tous les thèmes s'y rapportant. En deuxième lieu, une sélection de textes a été puisée dans d'autres sites gouvernementaux, entre autres : ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion ; portail de la fonction publique ; INSEE.

3.3. Pour une catégorisation des annotations

Nous présentons dans la figure 1 une partie du masque d'annotation du dispositif que nous avons amplement testée et qui prévoit des étiquettes d'annotation qui impactent aussi bien l'entraînement que les résultats de sortie.

³ Le renvoi à la circulaire du 21 novembre 2017, relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiée au Journal officiel de la République française demande à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive, qui désigne « les pratiques rédactionnelles visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine » ; pour de plus amples informations à cet égard, nous renvoyons à Tonti, 2024 (à paraître).

Étiquette (Faites votre sélection et surlignez le texte)						
Titre Doc	Citation	Segment à accorder	Segment correct	Syntagme	Sigle	Liste noire
Classe						
Inclusif	Non inclusif	Non pertinent	Autre			
Reformulation du texte (une ou plusieurs solutions possibles)						
Ajoutez						

Figure 1 : Quelques éléments du masque d'annotation d'*Inclusively*.

Nous les passons en revue tout en illustrant leur utilité dans l'économie de notre travail :

- « titre document » : la portion de texte ainsi signalé ne doit pas faire l'objet d'une reformulation car elle comporte un segment phrastique ;
- « citation » : la portion de texte comprise entre signes diacritiques est censée rester à l'identique, il s'agit également d'un segment phrastique ;
- « segment à accorder » : repérage du masculin générique au niveau de l'article, du nom, de l'adjectif, du verbe, du pronom et de leurs formes respectivement fléchies et élidées ;
- « segment correct » : repérage de l'entité nommée qui n'est pas censée être modifiée car sa forme est à l'origine correcte ;
- « syntagme » : repérage d'une séquence de mots formant une unité syntaxique qui ne doit pas être modifiée après avoir vérifié trois propriétés qui permettent de décider si une telle séquence est ou n'est pas un syntagme : le test de substitution, les tests d'effacement et d'addition et les tests de déplacement ;
- « sigle » : repérage des unités formées par la suite des lettres initiales de mots composés. Puisque le degré d'accessibilité des textes est un critère qui participe à l'inclusion, nous avons défini dans notre protocole d'annotation que le sigle n'est pas inclusif ;

- « liste noire » : repérage d'un problème sémantique au niveau de dysphorie de genre et de discriminations de type divers.

- « classification » : inclusive / non inclusive / non pertinente / autre à l'aune du repérage / sélection / localisation et des modalités d'interprétation / étiquetage que nous venons d'énumérer.

- « reformulation » : l'hypothèse centrale d'*Inclusively* porte sur la reformulation du texte administratif comme traduction intralinguistique, à l'instar d'une traduction interlinguistique. Dans la traduction intralinguistique, le système linguistique doit être reformulé pour être interprété. Il faut donc recourir à la synonymie qui n'est pas une équivalence absolue ou bien aux tournures phrastiques. En l'occurrence, nous avons introduit un protocole de consignes et d'instructions de solutions envisageables pour reformuler en perspective inclusive.

Compte tenu des instructions fournies à la machine, les reformulations impactent fortement le texte. Parmi les tâches de l'apprentissage supervisé que nous avons passées en revue, nous allons analyser celle de la reformulation intralinguistique et, en utilisant des termes informatiques, les tâches de la classification et de la reformulation. Les données mobilisées pour la tâche de classification des phrases en 'inclusives' et 'non inclusives' se composent au total de 1.682 phrases dont 1.344 ont servi à l'entraînement, 168 phrases ont été utilisées pour la validation alors que les tests ont été conduits sur 169 exemples. Pour travailler la tâche de la reformulation : 772 phrases ont servi au total dont 617 ont été consacrées à l'entraînement, 77 à la validation et 78 ont été exploitées pour les tests.

À la lumière de ces données, il nous semble pertinent de préciser que les modèles de classification et de reformulation sont avant tout séparément pré-entraînés et par la suite spécialisés au vu d'une tâche spécifique, en l'occurrence, le repérage / classification et reformulation du discours dans une optique inclusive. Deux modèles pour chaque tâche ont été ainsi comparés :

1. Modèle pré-entraîné sur des données généralistes.
2. Modèle pré-entraîné sur des données généralistes et pré-entraîné sur des données spécifiques non annotées.

Une fois cette phase achevée, les modèles (1) et (2) ont été spécialisés en même temps sur la tâche de classification ou de reformulation en fonction de la tâche demandée. Il faut veiller à ce que les modèles qui s'occupent de la classification et ceux qui travaillent la reformulation soient des modèles différents et dans les deux cas, le processus d'élaboration à haut niveau est identique, à savoir :

1. Le pré-entraînement se passe sans annotations.
2. La spécialisation est réalisée à l'aide des annotations (cela ne peut pas se passer autrement).

Par ailleurs, le modèle pré-entraîné (sans annotations) est incapable d'accomplir des tâches. Ceci étant :

1. Deux modèles pré-entraînés ont été créés par l'équipe de l'École Polytechnique de Turin⁴, l'un sur le corpus Oscar⁵, l'autre sur le corpus Oscar et le corpus annoté par nos soins dont nous avons fourni un bref descriptif de la composition à la section 3.1.
2. Les annotations ont servi à la constitution d'un modèle spécialisé dans l'accomplissement d'une tâche : classification ou reformulation et ce, pour chaque modèle pré-entraîné.

⁴ Nous souhaitons remercier Moreno La Quatra, ancien élève-ingénieur de l'École Polytechnique de Turin et actuellement en post-Doc auprès de l'Université de Enna « Kore ».

⁵ OSCAR 23.01 est la version de janvier 2023 du corpus OSCAR basé sur le déversement de novembre-décembre 2022 de Common Crawl. Le projet OSCAR (*Open Super-large Crawled Aggregated coRpus*) est un projet à accès ouvert visant à fournir des ressources et des ensembles de données multilingues sur le web pour les applications d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle. Le projet se concentre spécifiquement sur la fourniture de grandes quantités de données brutes non annotées qui sont couramment utilisées dans le pré-entraînement de grands modèles d'apprentissage profond. Le projet OSCAR a développé des pipelines de données de haute performance spécialement conçus pour classer et filtrer de grandes quantités de données web. Le projet a également accordé une attention particulière à l'amélioration de la qualité des données des corpus basés sur le web ainsi qu'à la fourniture de données pour les langues à faibles ressources, afin que ces nouvelles technologies de ML / AI soient accessibles au plus grand nombre de communautés possible (parmi les articles illustrant le projet, voir : Ortiz Suárez, Romary, Sagot, 2020).

Au vu de ces passages, nous disposons de quatre modèles :

1. Modèle de classification créé uniquement à l'aide du corpus Oscar qui, à son tour, a été spécialisé avec les données annotées à partir du pré-entraînement de Oscar.

2. Modèle de classification créé conjointement à l'aide de Oscar et de notre corpus, en l'occurrence, le modèle a été spécialisé avec les données annotées issues du pré-entraînement de Oscar et des données fournies par nos soins.

3. Modèle de reformulation créé uniquement à l'aide du corpus Oscar qui à son tour a été spécialisé avec les données annotées à partir du pré-entraînement de Oscar mais en l'occurrence pour la tâche de la reformulation.

4. Modèle de reformulation créé conjointement à l'aide de Oscar et de notre corpus, en l'occurrence, le modèle a été spécialisé avec les données annotées issues du pré-entraînement de Oscar et des données fournies par nos soins, dans le but de finaliser la tâche de la reformulation.

Nous disposons de métriques quantitatives pour la tâche de classification que nous reproduisons dans le tableau 1 :

Classification	
Modèle CamemBERT-base avec pré-entraînement supplémentaire	Modèle CamemBERT-base
Justesse : 0,9128	Justesse : 0,8935
F-mesure : 0,9019	F-mesure : 0,8887

Tableau 1 : Métriques quantitatives portant sur les modèles de classification.

La justesse est l'une des métriques permettant d'évaluer les modèles de classification. Par justesse, on entend ici la fraction des prédictions correctement identifiées par notre modèle. C'est-à-dire, pour reprendre la définition du mot : « le nombre de prédictions correctes divisé par le nombre total de prédictions » (developers.google.com/machine-learning/crash-course/classification/accuracy).

D'après la définition de *Wikipédia*, la « F-mesure ou le F-score, souvent notée *F1* est une mesure de la performance d'un modèle de classification en intelligence artificielle et statistique. Elle combine les mesures de précision et rappel, elles-mêmes basées sur les taux de vrais positifs et de

vrais négatifs⁶, de faux positifs et de faux négatifs. L'idée de la F-mesure est de s'assurer qu'un classificateur fait de bonnes prédictions de la classe pertinente (bonne précision) en suffisamment grand nombre (bon rappel) sur un jeu de données cible. Tout comme la précision et le rappel, la F-mesure varie de 0 (plus mauvaise valeur) à 1 (meilleure valeur possible)⁷ ».

CamemBERT est un modèle linguistique de pointe pour le français basé sur l'architecture RoBERTa pré-entraîné sur le sous-corpus français du corpus multilingue OSCAR. Parmi les exemples de classification, nous mentionnons les suivants :

1. En effet, *tout indivisaire* peut, dans le délai d'1 mois qui suit la notification, vous faire savoir qu'il reprend votre part aux prix et conditions qui lui ont été notifiés.

(Source : Fiche thématique Famille – Succession, mis à jour le 2 janvier 2020)

Prédiction : non_inclusive = Vrai ; non_inclusive = Vrai

2. Vous pouvez prendre rendez-vous avec *une personne déléguée* de l'autorité de défense des droits.

(Source : Fiche thématique Famille-Scolarité – Autorité parentale > Délégation de l'Autorité parentale vérifié le 16 mars 2023)

Prédiction : inclusive = Vrai ; inclusive = Vrai

3. Publics concernés : *candidats* aux concours externe et interne d'accès au cadre d'emplois *du personnel* en chef en ingénierie territoriale.

(Source : service-public.fr publié le 7 juillet 2023)

Prédiction : non_inclusive = Vrai ; inclusive = Faux

4. Si vous souhaitez de l'aide, vous pouvez consulter la page dédiée *aux victimes*.

(Source : service-public.fr publié le 8 septembre 2023)

⁶ D'après la définition de *Wikipédia* : « un résultat est dit *vrai positif* lorsqu'un item est correctement détecté par le test dans le cadre d'un test de classification binaire. On l'oppose aux notions : de *faux positif* (item déclaré positif alors qu'il ne l'était pas), de *faux négatif* (item déclaré négatif alors qu'il était en réalité positif) et de *vrai négatif* (item correctement déclaré comme négatif). https://fr.wikipedia.org/wiki/Vrai_positif [consulté le 3 novembre 2023].

⁷ Définition tirée de *Wikipédia* : <https://fr.wikipedia.org/wiki/F-mesure> [consulté le 3 novembre 2023].

Prédiction : inclusive = Vrai ; inclusive = Vrai

5. Des femmes agissant pour le développement économique et l'emploi dans les quartiers prioritaires seront mises en avant par *les promoteurs* pour partager leurs expériences.

(Source : lillemetropole.fr publié le 6 mars 2023)

Prédiction : non_inclusive = Vrai ; non_inclusive = Vrai

Pour la tâche de classification, nous ne distinguons pas entre le modèle de spécialisation de base et le modèle pré-entraîné car les résultats qualitatifs de notre échantillon sont identiques. Néanmoins, nous soulignons que l'outil est absolument performant dans la tâche de classification car il parvient à identifier pertinemment les passages inclusifs et les passages non inclusifs, grâce à la détection des actants qui peuvent être également pronominalisables. Dans l'exemple (1.), le segment « tout indivisaire » constitué du pronom indéfini accordé au masculin singulier conformément à l'application de la règle du masculin générique et suivi du terme juridique épïcène « indivisaire » est un élément éclairant de non-inclusion ; l'actant est ensuite pronominalisé au masculin du singulier comme si toute personne se trouvant dans la situation juridique de l'indivision d'un bien était un homme. Les mots épïcènes sont identifiés par l'outil comme inclusifs, voir l'exemple (4.), le recours aux termes épïcènes est un moyen important de la communication institutionnelle sans stéréotypes de sexe, puisque n'étant ni féminins, ni masculins, ils ne renvoient à aucune caractéristique sexuée particulière ; ce qui est par ailleurs préconisé par le Guide HCE dans sa version actualisée en 2022. L'outil reconnaît indéniablement comme inclusifs les segments dont la structure phrastique est caractérisée par des noms collectifs humains (Riegel, Pellat, Rioul, 2009) comme « personnel » et son modifieur « du » (3.), terme qui est également épïcène, cependant, la présence dans la même phrase du nom d'agent « candidat » au masculin générique invalide l'inclusivité de l'énoncé ; il en va de même pour le nom d'agent « promoteurs » (5.). En revanche, le substantif « personne » désignant aussi

bien l'individu de l'espèce humaine sans distinction de sexe⁸ que l'individu en tant qu'exerçant une fonction⁹ est reconnu comme inclusif (2.).

Finalement, malgré un léger mieux en termes de réussite pour le modèle CamemBERT avec pré-entraînement supplémentaire, la différence statistique est relative mais certainement positive à l'avantage du modèle pré-entraîné (Tableau 1). Cela dit, le modèle de reformulation qui a été utilisé, BARThez, grâce à son entraînement supervisé avec notre corpus annoté, a montré des résultats qualitatifs intéressants. BARThez, basé sur BART, a été pré-entraîné sur un très grand corpus monolingue français. Contrairement aux modèles de langue française déjà existants basés sur BERT, tels que CamemBERT (Martin et al., 2019) et FlauBERT (Le et al., 2019), BARThez semble bien s'adapter aux tâches génératives. Il a été évalué sur des tâches d'analyse de sentiments, d'identification de paraphrases et des tâches d'inférence du langage naturel (Eddine, Tixier, Vazirgiannis, 2020).

3.4. L'apport de l'annotation humaine à la confluence de la pré-édition et de l'inclusivité

Nous avons constaté que l'administration publique française applique la règle du masculin générique, ce qui amène à produire des textes à l'écriture non inclusive que nous nous proposons de décrire à l'aide de deux catégories :

1) l'emploi du « masculin générique » (Coady, 2015 ; Lévy et al., 2017 ; Michel, 2017 ; Omer, 2020) dans la référence aux noms de métier ou d'agent

et

2) l'adoption d'une « masculinisation » sur le plan morphosyntaxique (Viennot, 2020a ; 2020b ; 2022).

Nous allons comparer les extraits originaux puisés dans les sites institutionnels français aux stratégies de reformulation intralinguistique qui ont été adoptées lors de la campagne d'annotation humaine pour

⁸ Définition tirée du dictionnaire *Trésor de la Langue Française informatisé* [consulté le 3 novembre 2023].

⁹ Définition tirée du dictionnaire *Larousse* en ligne [consulté le 3 novembre 2023].

l'apprentissage supervisé du dispositif *Inclusively*. L'analyse comparative est menée en parallèle avec les résultats de la prédiction du modèle BARTHez base choisi à cet effet et celle qui est issue du même modèle ayant bénéficié d'un pré-entraînement supplémentaire au moyen de notre corpus annoté pour rendre inclusive la sélection de phrases relevant des discours institutionnels franco-français.

Dans le tableau 2, nous présentons une première stratégie de reformulation intralinguistique, celle de l'utilisation des noms collectifs et des noms épicènes.

	Original	Annotation humaine	Prédiction BARTHez base	Prédiction BARTHez base pré-entraîné avec nos annotations
1.	Attention, avant de vendre, vous devez en informer <i>les autres indivisaires</i> par acte du <i>commissaire de justice</i> (anciennement acte d' <i>huissier de justice</i>). Source : Fiche thématique Famille – Succession, mis à jour le 2 janvier 2020	Attention, avant de vendre, vous devez en informer <i>les autres membres en indivision</i> par acte du <i>personnel qui est commissaire de justice</i> (anciennement acte de <i>la personne exerçant les fonctions d'huissier de justice</i>).	Attention, avant de vendre, vous devez en informer les autres indi de indivision par acte du commissaire judiciaire de justice (anciennement acte d' <i>huis</i> personne exerçant les fonctions d'huissier de justice).	Attention, avant de vendre, <i>vous devez en informer les autres de indivision par acte du personnel commissaire de justice</i> (anciennement acte du personnel exerçant les fonctions d'huissier de justice).
2.	<i>Les candidats</i> en situation de handicap qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un <i>médecin agréé</i> daté de moins de six mois avant le déroulement des épreuves. Source : monparcourshandicap.gouv.fr, publié le 8 janvier 2021	<i>Les personnes candidates</i> en situation de handicap qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un <i>membre du personnel médical agréé diplômé en médecine</i> daté de moins de six mois avant le déroulement des épreuves.	Les personnes candidates en situation de handicap qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un médecin de personnel médical agréé daté de moins de six mois avant le déroulement des épreuves.	Les personnes candidates en situation de handicap qui demandent un aménagement des épreuves doivent fournir un certificat médical établi par un médecin agréé, <i>personnel médical agréé</i> daté de moins de six mois avant le déroulement des épreuves.
3.	Toute entreprise étrangère doit préalablement déclarer le détachement de <i>son salarié</i> sur le sol français par le biais d'une déclaration de détachement transmise obligatoirement par voie dématérialisée qu'elle choisira en fonction du type de détachement. Source : travail-emploi.gouv.fr, publié le 12 janvier 2021	Toute entreprise étrangère doit préalablement déclarer le détachement de <i>son personnel salarié</i> sur le sol français par le biais d'une déclaration de détachement transmise obligatoirement par voie dématérialisée qu'elle choisira en fonction du type de détachement.	Toute entreprise étrangère doit préalablement déclarer le détachement de <i>son personnel salarié</i> sur le sol français par le biais d'une déclaration de détachement transmise obligatoirement par voie dématérialisée qu'elle choisira en fonction du type de détachement.	Toute entreprise étrangère doit préalablement déclarer le détachement de <i>son personnel salarié</i> sur le sol français par le biais d'une déclaration de détachement transmise obligatoirement par voie dématérialisée qu'elle choisira en fonction du type de détachement.

	Original	Annotation humaine	Prédiction BARTHez base	Prédiction BARTHez base pré-entraîné avec nos annotations
4.	<i>Les étudiants étrangers</i> en mobilité diplômante sont les étudiants en mobilité internationale venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire français. Source : publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr, publié le 26 juin 2022	<i>La population étudiante étrangère</i> en mobilité diplômante est représentée par <i>les personnes</i> en mobilité internationale <i>venues étudier</i> avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire français.	<i>Les étudiants étudiante étrangère</i> en mobilité diplômante sont <i>les étudiants</i> en mobilité internationale <i>venus étudier</i> avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire français.	<i>Les personnes étudiante étrangère</i> en mobilité diplômante sont <i>les étudiants</i> en mobilité internationale <i>venus étudier</i> avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire.

Tableau 2 : Échantillon d'exemples comportant des stratégies de reformulation intralinguistique à l'aide des noms collectifs et épïcènes.

L'échantillon d'exemples présenté dans ce tableau est issu de sources diversifiées. Il est marqué par l'emploi du masculin générique et par une masculinisation morpho-syntaxique au niveau des accords en genre et en nombre des adjectifs, verbes adjectivaux au participe passé. Le masculin générique a été reformulé à l'aide de noms collectifs divers en fonction de la situation communicative et du cotexte. Ainsi, nous avons eu recours au substantif « personnel » (exemples 1., 2. et 3 du tableau 2.) avec une conversion du nom de métier « médecin » ou du nom de personne « salarié » en adjectif relationnel, respectivement : « du personnel médical agréé » et « son personnel salarié ». Une autre stratégie intralinguistique adoptée par l'annotateur humain porte sur le recours au nom épïcène « membre » parce qu'il véhicule l'idée d'une personne appartenant à un corps, social et/ou professionnel (exemples 1. et 2. du tableau 2). Le titre de « indivisaire » qui est un mot épïcène mais qui pose problème en présence de l'article indéfini « un indivisaire » requiert une solution alternative qui trouve une réponse dans la glose de sa définition : « les membres en indivision ». La combinaison de la double stratégie discursive inclusive est observable dans le syntagme « un membre du personnel médical agréé diplômé en médecine ». Le recours aux noms collectifs : le membre, le personnel est complété par « population » (exemple 4. du tableau 2) en tant qu'ensemble des personnes constituant, dans un contexte donné, une catégorie particulière. Il est aisément observable que cette dernière annotation de type sémantique tout comme « membre », « personnel » et « personnes » entraîne un changement syntaxique en termes d'accord des adjectifs et des verbes adjectivaux au participe passé (exemple 4. du tableau 2).

Nous abordons dans le tableau 3 l'introduction du substantif « personne » en tant que stratégie de reformulation inclusive. Les prédictions de BARTHez base se rapprochent de la correction sémantique dans l'énoncé 3. du tableau 2, car le modèle de reformulation de base est en mesure de reproduire le groupe nominal dans sa forme étendue avec le modifieur du nom « son personnel salarié ». En revanche, dans l'énoncé 2. du tableau en 2, un problème en termes de correction se pose car le nom de métier « médecin » au masculin générique résiste et invalide le résultat du point de vue du sens et de l'inclusivité. Le même problème se pose dans la reformulation de l'énoncé 1. du tableau 2 où le nom de métier « commissaire de justice » est reproduit. La prédiction de BARTHez avec pré-entraînement humain en 2. du tableau 2 n'est pas encore tout à fait pertinente, néanmoins elle est cohérente du point de vue du sens car l'introduction de « personnel médical agréé » après l'apposition de la virgule constitue un complément d'information approprié. L'énoncé 4. (tableau 2) prévoit la stratégie de la reformulation par la matrice formée par le nom collectif « population » suivi de l'adjectif qualificatif « étudiante » ; la prédication de BARTHez base fait appel à la stratégie de l'emploi des doublets « Les étudiants étudiante étrangère » avec un problème manifeste en termes d'accord en nombre de la deuxième désignation « étudiante ». Or, le Guide du HCE propose d'adopter l'ordre alphabétique en cas de désignation double avec accord de proximité, ce qui à un accord près semble être la stratégie de BARTHez base. Néanmoins, dans la suite de l'énoncé, la double désignation disparaît et le masculin générique prime aussi bien sur l'actant « les étudiants » que sur le participe passé « venus ». Le même problème apparaît dans la reformulation de BARTHez avec pré-entraînement, car la forme au masculin générique et son escorte métalinguistique l'emporte (ex. 4. tableau 2.) ; parmi les instructions et les critères d'annotations retenus, nous avons évité le recours aux doublets car nous avons estimé que l'ordre alphabétique est difficile à respecter et que l'accord à proximité serait fatalement à l'apanage du masculin générique. L'énoncé 1. (tableau 2.) est à nos yeux le plus riche par la présence de trois stratégies de reformulation humaine : « les autres membres en indivision », « du personnel qui est commissaire de justice » et « de la personne exerçant les fonctions d'huissier de justice ». Comme nous

l'avons précédemment annoncé, il s'avère intéressant de remarquer que la prédiction BARTHez pré-entraîné reproduit le nom collectif « personnel » suivi du titre « commissaire de justice » alors que le premier actant composé du pronom indéfini « les autres » qui est épïcène au pluriel présente un problème d'inclusivité au singulier, et n'est donc pas acceptable.

	Original	Annotation humaine	Prédiction BARTHez base	Prédiction BARTHez base pré-entraîné avec nos annotations
5.	Les chutes de hauteur : le travail en hauteur doit être accompli dans des conditions assurant la sécurité <i>des travailleurs</i> par la mise en place en priorité de protections collectives et des moyens d'accès sûrs. Source : www.inrs.fr, mis à jour le 21 avril 2023	Les chutes de hauteur : le travail en hauteur doit être accompli dans des conditions assurant la sécurité <i>des personnes qui travaillent</i> par la mise en place en priorité de protections collectives et des moyens d'accès sûrs.	Les chutes de hauteur : le travail en hauteur doit être accompli dans des conditions assurant la sécurité <i>des personnes travailleurs</i> par la mise en place en priorité de protections collectives et des moyens d'accès sûrs.	Les chutes de hauteur : le travail en hauteur doit être accompli dans des conditions assurant la sécurité <i>des personnes travailleurs</i> par la mise en place en priorité de protections collectives et des moyens d'accès sûrs.
6.	Le mandataire ne peut pas transmettre la propriété d'un bien <i>au bénéficiaire</i> de son choix. Source : Fiche thématique Famille – Succession, mis à jour le 2 janvier 2020	La personne que vous avez mandatée ne peut pas transmettre la propriété d'un bien à <i>la personne bénéficiaire</i> de son choix.	<i>La personne mandataire</i> vous mand mandatée ne peut pas transmettre la propriété d'un bien <i>au la personne bénéficiaire</i> de son choix.	<i>La personne mandataire</i> ne peut pas transmettre la propriété d'un bien à <i>une autre bénéficiaire</i> de son choix.
7.	Vous devez ensuite la déposer ou l'envoyer au greffe du tribunal du dernier domicile <i>du défunt</i> . Source : Fiche thématique Famille – Succession, mis à jour le 2 janvier 2020	Vous devez ensuite la déposer ou l'envoyer au greffe du tribunal du dernier domicile <i>de la personne défunte</i> .	Vous devez ensuite la déposer ou l'envoyer au greffe du tribunal du dernier domicile <i>de la personne décédée</i> .	Vous devez ensuite la déposer ou l'envoyer au greffe du tribunal du dernier domicile <i>de la personne décédée</i> .
8.	Vous avez le choix d'adresser ou de déposer la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net à <i>l'un des destinataires suivants</i> . Source : Fiche thématique Famille - Règlement d'une succession - Accepter ou renoncer à la succession (option successorale), vérifié le 25 octobre 2023	Vous avez le choix d'adresser ou de déposer la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net à <i>l'une des personnes préposées suivantes</i> . Source : Fiche thématique Famille - Règlement d'une succession - Accepter ou renoncer à la succession (option successorale), vérifié le 25 octobre 2023	Vous avez le choix d'adresser ou de déposer la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net à <i>l'une des personnes destinatairesosées suivantes</i> .	Vous avez le choix d'adresser ou de déposer la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net à <i>l'une des personnes préposées suivantes</i> .

Tableau 3 : Échantillon d'exemples comportant une stratégie de reformulation intralinguistique à l'aide du substantif « personne ».

La reformulation prioritairement de type sémantique qui introduit le substantif « personne » à la place des noms de métier ou plus généralement face à tout masculin générique semble solidement installée avec le corollaire des difficultés d'accord en genre et nombre du groupe nominal étendu (voir l'exemple 5 du tableau 3).

Malgré les bons résultats obtenus par la reformulation, nous avons tout de même remarqué qu'à plusieurs reprises, le dispositif *Inclusively* introduit des problèmes sur le plan de la cohérence temporelle. Il semblerait que l'IA n'analyse pas encore suffisamment le texte dans son ensemble ou qu'elle ne parvienne pas à restituer adéquatement la cohérence temporelle et la logique interne du TS. C'est le cas présenté dans le tableau 4 où la reformulation de l'actant est bien gérée par les deux modèles spécialisés à cet effet, à l'aide de la tournure « personne adoptée », et cela malgré la perte de l'information concernant l'âge de la personne en question qui doit être mineure. Cependant, le problème principal est représenté par la perte de la conjonction temporelle « lorsque » qui indique la concomitance dans le temps mais surtout cerne la condition pour réaliser une action donnée.

	Original	Annotation humaine	Prédiction BARTHez base	Prédiction BARTHez base pré-entraîné avec nos annotations
9.	<i>Lorsque le mineur est adopté, ses parents biologiques ne doivent pas en principe lui apporter d'aide financière.</i> Source : Fiche thématique Famille – adoption, mis à jour le 24 avril 2023	<i>Lorsque la personne mineure est adoptée, ses parents biologiques ne doivent pas en principe lui apporter d'aide financière.</i>	<i>Les la personne adoptée adoptée, les parents biologiques ne doivent pas en principe lui apporter d'aide financière.</i>	<i>Les la personne adoptée adoptée, les parents biologiques ne doivent pas en principe lui apporter d'aide financière.</i>

Tableau 4 : Exemple de reformulation comportant une incohérence temporelle.

Un deuxième problème que nous avons remarqué est la présence d'erreurs de segmentation des unités terminologiques nouvelles, ce que nous allons montrer à l'aide du tableau 5.

	Original	Annotation humaine	Prédiction BARTHez base	Prédiction BARTHez base pré-entraîné avec nos annotations
10.	<i>Le mandataire ne peut pas transmettre la propriété d'un bien au bénéficiaire de son choix.</i> Source : Fiche thématique Famille – Succession, mis à jour le 2 janvier 2020	<i>La personne que vous avez mandatée ne peut pas transmettre la propriété d'un bien à une personne bénéficiaire de son choix.</i>	<i>La personne mandataire vous mand mandatée ne peut pas transmettre la propriété d'un bien au la personne bénéficiaire de son choix.</i>	<i>La personne mandataire mandataire représent mandatairetée ne peut pas transmettre la propriété d'un bien à une autre bénéficiaire de son choix.</i>

Tableau 5 : Exemple de reformulation comportant des erreurs de segmentation des unités terminologiques nouvelles.

Dans le tableau, le « mandataire », à savoir la personne qui a reçu mandat ou procuration pour représenter son mandant dans un acte juridique est à juste titre reformulé par « personne mandataire », solution bien maîtrisée par les deux modèles. Elle est suivie de bouts de mots mal segmentés qui soulignent la difficulté de l'IA avec des textes de nature technique. Nous reproduisons ci-dessous d'autres passages précédemment transcrits dans les tableaux 2 et 3 se focalisant sur des stratégies de reformulation inclusive adoptées par notre protocole :

- Ex. 1 tab 2 « vous devez en informer les autres indi de indivision » ;
- Ex. 6 tab 3 « La personne mandataire vous mand mandatée » ;
- Ex. 8 tab 3 « l'une des personnes *destinatairesosées* suivantes ».

Il s'agit d'une confusion engendrée par le fait que les termes respectivement de « indivisaire », « mandataire » et le verbe dérivé « mandater » et « destinataire » ne figurent pas dans le répertoire lexical utilisé par BARTHez. Il est également possible que dans les multiples passages d'ajustement effectués par le transformateur, il n'y avait fort probablement pas la possibilité de vérifier convenablement la sortie de ces unités nouvelles. L'erreur de segmentation qui intervient au niveau de ces termes serait à reconduire à leur statut de « lexème non prévu par le modèle ».

Outre le fait de constituer des erreurs terminologiques, il est indéniable que ces passages mal reformulés entraînent une rupture de la cohésion textuelle, gênant la réception du texte par le lecteur.

Conclusions

Par la présente étude, nous avons voulu mettre en valeur la fonction de l'annotation.

Premièrement, nous avons éclairé le rôle de l'annotateur humain par rapport à la *Neural Machine Translation*, ce qui implique de nouveaux besoins et défis en termes de tâches à accomplir. Les fonctions de l'annotateur face à celles du pré-éditeur se diversifient et se sophistiquent de plus en plus.

Deuxièmement, et dans le cadre de l'écriture inclusive appliquée aux textes administratifs et institutionnels, nous avons montré que les efforts de prédiction de l'annotateur humain qui est intervenu dans le pré-entraînement du dispositif *Inclusively* sont multiples, se répartissant en annotations de départ et en annotations d'arrivée qui s'appuient sur l'apprentissage supervisé de la machine. Parmi ces dernières, nous avons valorisé la tâche de classification et celle de reformulation intralinguistique en français de France. Nos résultats ont montré un léger mieux en termes de réussite pour le modèle de classification avec pré-entraînement supplémentaire, alors que, d'un point de vue qualitatif, on remarque une nette différence entre le modèle de reformulation de base et celui qui est pré-entraîné. Globalement, les stratégies inclusives adoptées de type morphosyntaxique, sémantique et pragmatique ont été correctement élaborées par le modèle. Preuve en est la prédiction BART_{Hez} base pré-entraînée avec nos annotations. Cependant, il reste quelques erreurs à corriger notamment à l'égard de la cohérence temporelle et de la terminologie, cette dernière restant souvent la grande question de la traduction automatique (Villa, Zanola, Dankova 2023 : 115).

Enfin, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit que d'un aperçu non exhaustif des effets induits par l'annotation. Les résultats exposés dans cet article sont issus d'une étude pilote que nous allons élargir à un corpus de plus grande envergure afin de pouvoir tirer des résultats plus représentatifs et des conclusions généralisables.

Bibliographie

Artstein, R., Poesio, M. 2005. Bias decreases in proportion to the number of annotators. In: *Proceedings of FG-MoL 2005*, p. 141-150.

Artstein, R., Poesio, M. 2008. « Inter-coder agreement for computational linguistics ». *Computational Linguistics*, n° 34, p. 555-596.

Attanasio G., Greco S., La Quatra M., Cagliero L., Tonti M., Cerquitelli T., Raus R. 2021. E-MIMIC: Empowering Multilingual Inclusive Communication. In: *2021 IEEE International Conference on Big Data (Big Data)*, p. 4227-4234. [En ligne] : <https://ieeexplore.ieee.org/document/9671868> [consulté le 3 novembre 2023].

Bayerl, P. S., Paul, K. I. 2011. « What Determines Inter-Coder Agreement in Manual Annotations? A Meta-Analytic Investigation ». *Computational Linguistics*, n° 37, p. 699-725.

Carletta, J. 1996. « Assessing agreement on classification tasks: The kappa statistic ». *Computational Linguistics*, n° 22, p. 249-254.

Coady, A. 2015. *La construction discursive du masculin générique : une analyse historique*. EFiGiES ateliers (Paris).

Commission européenne 2020. *Législation sur les services numériques*. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52020PC0825> [consulté le 3 novembre 2023].

Commission européenne 2021. *Législation sur l'intelligence artificielle*. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A52021PC0206> [consulté le 3 novembre 2023].

Conseil de l'Union européenne 2018. *La Communication inclusive au SCG*. [En ligne] : https://www.consilium.europa.eu/media/35450/fr_brochure-inclusive-communication-in-thegsc.pdf [consulté le 3 novembre 2023].

Conseil de l'Union européenne 2023. Communiqué de presse. *Législation sur l'intelligence artificielle : le Conseil et le Parlement parviennent à un accord sur les premières règles au monde en matière d'IA*. [En ligne] : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/12/09/artificial-intelligence-act-council-and-parliament-strike-a-deal-on-the-first-worldwide-rules-for-ai/> [consulté le 3 novembre 2023].

Eddine, M. K., Tixier, A., Vazirgiannis, M. 2020. *BARThez : a Skilled Pretrained French Sequence-to-Sequence Model*. arXiv:2010.12321 [consulté le 3 novembre 2023].

Farrell, M. 2018. Machine Translation Markers in Post-Edited Machine Translation Output. In: *Proceedings of the 40th Conference Translating and the Computer*, p. 50-59.

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) 2022. *Guide pratique Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe*. Paris : la Documentation française.

[En ligne] : https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf [consulté le 3 novembre 2023].

Hiraoka, Y., Yamada, M. 2019. Pre-editing plus neural machine translation for subtitling: effective pre-editing rules for subtitling of TED talks. In: *Proceedings of machine translation summit XVII: translator, project and user tracks*. Dublin : European Association for Machine Translation, p. 64-72.

[En ligne] : <https://aclanthology.org/W19-6710> [consulté le 3 novembre 2023].

Lévy, J.-D., Lancrey-Javal, G., Hauster, M. 2017. *L'écriture inclusive*. Paris : Mots-Clefs.

Martin, L. et al. 2019. CamemBERT: a Tasty French Language Model. [En ligne] : <https://arxiv.org/abs/1911.03894> [consulté le 3 novembre 2023].

Marzouk, S., Hansen-Schirra, S. 2019. « Evaluation of the impact of controlled language on neural machine translation compared to other MT architectures ». *Machine Translation*, n° 33, p. 179-203.

Mathet, Y., Widlöcher, A. 2019. « Annotation, évaluation et mesure d'accord en linguistique de corpus ». *Revue française de linguistique appliquée*, n° 24, p. 111-128.

Michel, L. 2017. Le « masculin culturel », un pied de nez au « masculin générique » ?. In : Vadot, M., Dahou, C., Roche, F. (éds.). *Genre et sciences du langage. Enjeux et perspectives*. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, p. 59-78.

Michon, E., Crego, J., Senellart, J., 2020. Integrating Domain Terminology into Neural Machine Translation. In: *Proceedings of the 28th International Conference on Computational Linguistics*, p. 3925-3937. [En ligne]: <https://aclanthology.org/2021.wmt-1.84.pdf> [consulté le 3 novembre 2023].

Minh Quang, P., Senellart, A., Berrebbi, D., Crego, J., Senellart, J. 2021. SYSTRAN @ WMT 2021: Terminology Task. In: *Proceedings of the Sixth Conference on Machine Translation (WMT)*, p. 842-850. [En ligne]: <https://aclanthology.org/2021.wmt-1.84.pdf> [consulté le 3 novembre 2023].

Miyata, R., Fujita, A. 2017. Dissecting human pre-editing toward better use of off-the-shelf machine translation systems. In: *Proceedings of the 20th annual conference of the european association for machine translation (EAMT)*, p. 54-59. [En ligne]: https://ufal.mff.cuni.cz/eamt2017/user-project-product-papers/papers/user/EAMT2017_paper_42.pdf [consulté le 3 novembre 2023].

Miyata, R., Atsushi, F. 2021. Understanding pre-editing for black-box neural machine translation. In: *Proceedings of the 16th conference of the european chapter of the association for computational linguistics*, p. 1539-1550.

[En ligne] : <https://aclanthology.org/2021.eacl-main.132.pdf> [consulté le 3 novembre 2023].

Monti, J. 2019. *Dalla Zairia alla traduzione automatica. Riflessioni sulla traduzione nell'era digitale*. Naples: Paolo Loffredo Editore.

O'Brien, S. 2003. Controlling controlled English. An analysis of several controlled language rule sets. In: *Controlled language translation. Dublin City University. EAMT/CLAW*. [En ligne] : <https://aclanthology.org/2003.eamt-1.12.pdf> [consulté le 3 novembre 2023].

O'Brien, S., Simard, M., Goulet, M.-J. 2018. Machine translation and self-post-editing for academic writing support: Quality explorations. In: Moorkens, J., Castilho, S., Gaspari, F., Doherty, S. (eds.), *Translation quality assessment: From principles to practice*, Suisse: Springer, p. 237-262.

O'Brien, S. 2022. How to deal with errors in machine translation: Postediting. In: Kenny, D. (ed.), *Machine translation for everyone: Empowering users in the age of artificial intelligence*, Berlin: Language Science Press, p. 105-120.

Omer, D. 2020. La fin du masculin générique ? Expériences et débats autour de l'écriture inclusive. In : Cunita, A., Lupu, C. (éds.). *Norma si uz in limbile romanice actuale*. Romanica 31, 31, editura universitatii din bucuresti, p.181-202.

Ortiz Suárez, P. J., Romary, L., Sagot, B. 2020. A Monolingual Approach to Contextualized Word Embeddings for Mid-Resource Languages. In: *Proceedings of the 58th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*. arXiv:2006.06202 [consulté le 3 novembre 2023].

Philippe, É. 2017. *Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française*. [En ligne] : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036068906> [consulté le 3 novembre 2023].

Raus, R., Tonti, M., Cerquitelli, T., Cagliero, L., Attanasio, G., La Quatra, M., Greco, S. 2022. « L'analyse du discours et l'intelligence artificielle pour réaliser une écriture inclusive : le projet EMIMIC ». *SHS Web of Conferences*, n° 138. [En ligne] : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2022/08/shsconf_cmlf2022_01007.pdf [consulté le 3 novembre 2023].

Raus, R. 2023, « *Deep learning* e traduzione intralinguistica: riformulare i testi della pubblica amministrazione in modo inclusivo ». *SILTA*, n° 2, p. 350-367.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.

Sánchez-Gijón, P., Kenny, D. 2022. Selecting and preparing texts for machine translation: Pre-editing and writing for a global audience. In: Kenny, D. (ed.).

Machine translation for everyone: Empowering users in the age of artificial intelligence. Berlin : Language Science Press, p. 81-103.

Saint-André, L. 2015. *Quelle formation donner aux traducteurs-postéditeurs de demain ?*. Thèse de doctorat Université d'Ottawa.

Scarpa, F. 2006. *Corpus-based quality assessment of specialist translation: A study using parallel and comparable corpora in english and italian. Insights into specialized translation-linguistics insights.* Bern: Peter Lang, p. 155-172.

Seretan, V., Bouillon, P., Gerlach, J. 2014. A large-scale evaluation of pre-editing strategies for improving user-generated content translation. In: *Proceedings of the 9th edition of the language resources and evaluation conference (LREC)*. p. 1793-1799. http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2014/pdf/676_Paper.pdf [consulté le 3 novembre 2023].

Tonti, M. 2023. A professional profile for more reliable data from Artificial Intelligence: the annotator. In: Raus, R. (éd.), *How artificial intelligence can further European multilingualism. Strategic recommendations for European decision-making.* Milan : Ledizioni, p. 39-43.

Tonti, M. 2024 (à paraître). Chat GPT et traduction intralinguistique inclusive : une étude pilote. In : Raus, R., Bisiani, F., Mattioda, M. M., Tonti, M. (éds). *De Europa*. Special Issue 2023.

Vetere G. 2023. Elaborazione automatica dei linguaggi diversi dall'inglese: introduzione, stato dell'arte e prospettive. In : Raus *et al.* (éds.). *De Europa*. Special Issue 2022, p. 69-87.

Viennot, É. 2020a. *Le langage inclusif : pourquoi, comment.* Paris : Les Éditions iXe.

Viennot, É. 2020b. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Paris : Les Éditions iXe.

Viennot, É. 2022. « De la parenthèse au point médian. Des nouveaux habits de l'écriture inclusive et de la malhonnêteté de ses opposant-es » [sic]. *Travail, genre et sociétés*, n° 47, p. 165-168.

Zanola, M. T., Villa, M. L., Dankova, C. 2023. Langages et savoirs : intelligence artificielle et traduction automatique dans la communication scientifique. In : Raus *et al.* (éds.). *De Europa*. Special Issue 2022, p. 107-127.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





Négocier les catégorisations raciales. Une analyse critique des discours sur les tests génétiques de généalogie

Julie Abbou

Département Cultures, Politique, Société, Université de Turin, Italie

julie.abbou@unito.it

<https://orcid.org/0000-0002-1958-6254>

Reçu le 08-01-2024 / Évalué le 25-02-2024 / Accepté le 27-02-2024

Résumé

Le rapport social qu'est la race entretient une relation ambivalente au discours : c'est une assignation de sens se donnant comme prédiscursive. En se concentrant sur les moments où ces assignations, ces catégorisations sont négociées, on peut voir apparaître la race comme un opérateur catégoriel. Les tests génétiques de généalogie, et leurs mises en signification par les entreprises qui les commercialisent et les utilisateurs qui les achètent, constituent un tel moment de négociation. En analysant un corpus de vidéo montrant les réactions à la prise de connaissance de ces résultats, je propose de montrer la pluralité des enjeux et des perspectives interprétatives qui se nouent autour de ces catégories, et les révèlent comme négociables, donc non essentielles.

Mots-clés : catégories, naturalisation, race, récit silencieux, génétique

Negoziare le categorie razziali. Un'analisi critica del discorso sui test genetici per rivelare la genealogia

Riassunto

La razza come relazione sociale ha un rapporto ambivalente con il discorso: è un'assegnazione di significato che si pone come prediscorsiva. Concentrandoci sui momenti in cui queste assegnazioni, queste categorizzazioni sono negoziate, possiamo vedere la razza apparire come un operatore categorico. I test genetici con fini genealogici e la loro interpretazione da parte delle aziende che li commercializzano e degli utenti che li acquistano costituiscono un tale momento di negoziazione. Analizzando un corpus di video che mostrano le reazioni nel momento in cui si prende conoscenza di questi risultati, mi propongo di mostrare la pluralità di prospettive

interpretative che sorgono attorno a queste categorie, e di rivelarle come negoziabili, quindi non essenziali.

Parole-chiave: categorie, naturalizzazione, razza, narrativa silenziosa, genetica

Negotiating racial categories. A critical discourse analysis on generic tests revealing genealogy

Abstract

Race as a social relationship has an ambivalent relationship with discourse: it is an assignment of meaning presenting itself as pre-discursive. By focusing on the moments where these assignments, these categorizations are negotiated, we can see race appearing as a categorical operator. Genetic genealogy tests, and their interpretation by the companies that market them and the users who purchase them, constitute an example of this type of negotiation. By analyzing a corpus of videos displaying the reactions to these results, I propose to show the plurality of issues and interpretative perspectives which are tied around these categories, and reveal them as negotiable, therefore non-essential.

Keywords: categories, naturalization, race, silent narrative, genetics

Introduction

Le rapport social qu'est la race entretient une relation ambivalente au discours. En effet, la notion s'est historiquement fondée sur une entreprise de naturalisation (Guillaumin, 1992), et pour cela s'est donnée comme prédiscursive, tout en étant fondamentalement une opération discursive de catégorisation, qui consiste à assigner simultanément un sens et une place sociale. Ce travail catégoriel se fait la plupart du temps sous la forme d'un récit silencieux. Cependant, comme tout rapport social, il ne se tient pas en lui-même et demande un incessant travail de répétition pour « tenir debout », pour se perpétuer en tant que rapport de pouvoir et rapport de domination, tout en se donnant comme « toujours-déjà-là ». Pour le débusquer comme rapport social, c'est-à-dire comme relation antagoniste entre (au moins) deux groupes sociaux établie autour d'un enjeu, il faut se concentrer sur les phénomènes de racisation, les moments où les assignations se produisent et produisent ces antagonismes. En d'autres termes, sur les moments où les catégories sont discutées, négociées.

Les tests génétiques de généalogie, et leurs mises en signification par les entreprises qui les commercialisent et les utilisateurs qui les achètent, constituent un tel moment de négociation. Avec la mise sur le marché des tests ADN accessibles au grand public dans la deuxième partie des années 2010, s'est développé un type de vidéos particulier. Les entreprises qui commercialisent ces tests proposent à leurs clients de connaître leurs « origines » grâce à un test salivaire. Les personnes qui font ces tests reçoivent ensuite un document établissant des pourcentages d'origine. La publication sur *YouTube* d'une vidéo montrant les réactions à la prise de connaissance de ces résultats est devenue virale (*Google* propose 134 000 résultats vidéo à la recherche stricte « *DNA test results* ») d'abord dans l'espace anglophone, puis dans l'espace francophone.

Ces discours mobilisent et négocient des catégories raciales, à travers une élaboration narrative qui circule du *biologique* au *biographique* (Nelson, 2008). S'y croisent des enjeux commerciaux, politiques et identitaires qui façonnent et sont façonnés par les catégorisations raciales comme technologies sémiotiques. Ces discours sont paradoxaux, puisqu'en négociant des catégories qu'ils considèrent comme naturelles ils les dénaturent, tout en recourant à l'autorité discursive scientifique sur la nature. À partir de ce cadrage théorique, je mènerai une analyse critique d'un corpus de vidéos *YouTube* francophones de « résultats de test ADN » pour montrer la négociation des catégories.

1. La race comme récit silencieux

1.1. Historiciser la race

Si « le système des marques est présent depuis fort longtemps pour accompagner les clivages sociaux » (Guillaumin, [1992] 2016 : 172), son actualisation en termes de race comme outil de classification des individus en groupes peut se retracer à partir du 15^e siècle, avec 3 événements historiques : la *Reconquista* en Europe contre les musulmans et les juifs, le massacre des autochtones en Amérique, et la mise en place au 16^e puis l'institutionnalisation au 17^e siècle de l'esclavage (Brun, Cosquer, 2022).

Illustrant ce passage de la marque à la race, et la simultanée resignification du mot *race*, Guillaumin écrit :

Les nobles marquaient leurs divers groupes familiaux (groupes que l'on nommait alors, du 15^e au 18^e siècle : « races ») par des « armes », représentation qui se portait sur des objets amovibles (...). Au 16^e et 17^e siècle, les galériens, les déportés aux îles, puis les esclaves jusqu'au 19^e siècle étaient marqués par un signe, inamovible lui, inscrit directement dans le corps. (Guillaumin, 2016 : 173).

Ce passage de la marque à la race souligne une permanence et une impermanence. Ce qui demeure est l'association intime de la race avec l'idée de *lignée*, plaçant la généalogie, l'hérédité (et l'héritage, même si les deux concepts ne sont pas équivalents) au cœur de la race. Par ailleurs, une rupture cruciale s'opère avec la *naturalisation* de l'idée de race : le système des marques est « distinct de l'idée de nature, et même en un sens contraire à celle-ci puisqu'il témoigne de l'inscription conventionnelle et artificielle des pratiques sociales » (*ibidem* : 172). Le système de race tel que développé à partir du 16^e siècle, lui, sera au contraire basé sur un principe de naturalisation : « L'idée sociale de groupe naturel repose sur le postulat idéologique qu'il s'agit d'une unité close endo-déterminée, héréditaire, hétérogène aux autres unités sociales » (*ibidem* : 169).

Ainsi, « théoriquement et légalement, la race est censée reposer sur la seule ascendance » (Trépied, 2019 : 103), mais cette ascendance en tant que « lignée naturelle » est invérifiable. Pour asseoir cette catégorisation, il faut alors aligner plusieurs classifications : juridique, anatomique, linguistique, etc. : « en pratique, la race était définie au 19^e siècle par d'autres éléments comme l'environnement familial et résidentiel, le comportement social et l'hexis corporelle, la réputation et la profession, le langage et les vêtements : autant de facteurs sociaux » (*idem*). Cette incertitude de la naturalité sera le moteur du racisme scientifique, qui cherchera à prouver dans le régime discursif de la scientificité (notamment de la biologie et de la psychologie) que les groupes sociaux sont fondés en nature.

Les années 1950 vont ouvrir une séquence de discours scientifiques invalidant la notion de race pour les humains, notamment avec le programme de l'Unesco « La Question des races » défendant que le

concept de race n'est pas fondé biologiquement. Cette séquence culminera en 2000 avec le généticien Venter, pionnier du séquençage du génome humain, qui annonce lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche que « le concept de race n'a aucun fondement génétique ou scientifique ».

Mais comme le soulignent Ifekwunigwe et al., le « pas de race biologique » qui a été tiré du fait que la race n'était pas une mesure scientifique valable de la variation génétique humaine a eu pour effet pervers d'évacuer le racisme des débats (2017 : 423). Il fallait pourtant constater que le racisme n'avait pas disparu avec l'invalidation scientifique de la notion de race. Comment alors nommer les rapports sociaux structurés sur des distinctions racistes ? Il devenait nécessaire de désigner le postulat idéologique de groupes naturels distincts et les conséquences matérielles de ce postulat. Les sciences sociales ont en ce sens formulé une approche pragmatique de la race qui consiste à pointer « les conséquences matérielles 'des expériences vécues du processus historiquement contingent de racialisation', structurant l'accès aux ressources telles que les soins, l'éducation, le logement » (Nelson, 2008 : 759-760).

1.2. Le paradoxe de l'affirmation prédiscursive

La race – en tant que système de représentations et de contraintes sociale – est donc un rapport social qui se produit et s'actualise en discours. Plus précisément, le système de domination qu'est le racisme produit et mobilise l'objet catégoriel « race » pour distinguer, catégoriser et hiérarchiser les individus. En ce sens, la race est un opérateur catégoriel. Cette catégorisation a pour effet de répartir les corps, les rôles, les activités, les circulations et les accès aux régimes de visibilité et de parole des individus (et de tous les individus). « La race est un signe, dit [Guillaumin]. Or le propre d'un signe, dans la perspective du structuralisme (linguistique par exemple), est qu'il est dans une certaine mesure indépendant du réel : au sens où il est arbitraire, c'est-à-dire en rupture avec le référent réel. Le signifié n'est en effet que la représentation de l'objet, jamais l'objet lui-même. » (Bentouhami-Molino, Guénif-Souilamas, 2017 : 212).

Mais bien que ce travail catégoriel se produise pour bonne part en discours, les catégories distinguées par la race sont, on l'a vu, naturalisées. À l'instar du genre (pensé comme une différence physiologique

fondamentale), et au contraire de la classe (qui dans l'expression même est pensée comme sociale et non physiologique), l'idée de race se fonde sur l'idée de nature. Les distinctions produites par la notion de race sont ainsi souvent pensées comme prédiscursives, comme des distinctions qui préexisteraient à la race et qui seraient occasionnellement resignifiées par cette dernière dans la formation discursive du racisme. Cette inscription dans la nature, prédiscursive, rend l'opération de distinction indiscutable, tout comme la répartition des individus qu'elle assigne. De la même façon, la dénégation de la race comme rapport social rend indiscutable les dynamiques de la racialisation. Seulement les re-significations explicitement racistes de ces distinctions seraient discutables et relèveraient d'un positionnement politique.

J'affirmerai ici au contraire que les opérations de distinction aussi bien que les catégories qui résultent de ces opérations sont en premier lieu discursives, au sens où elles produisent de la signification sociale. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de corrélats matériels à ces distinctions, mais que ces corrélats ne sont pas signifiants en eux-mêmes. Pour souligner ce caractère discursif, il faut se concentrer sur les moments où cette catégorie indiscutable est néanmoins discutée. Il y a en effet en permanence des controverses, des désaccords et/ou des négociations autour de ce que doit être l'opération catégorielle de racisation, et donc les frontières des catégories résultant de cette opération. L'observation de ces négociations fait apparaître le caractère discursif de la race, et permet alors de la restituer en tant que rapport social et non plus comme objet de nature. Cette définition discursive entraîne avec elle la possibilité de nommer le rapport de domination mais aussi la possibilité émancipatrice de subvertir l'assignation. Je propose en ce sens de m'intéresser au caractère discutabile de la race pour faire apparaître son caractère opératoire. Cette définition discutabile a le mérite de sortir la race des cosmogonies, des régimes de vérité ou du silence, des ontologies, pour la placer sur le terrain fondamentalement politique de l'axiologie.

Sortir la race de l'empire prédiscursif la révèle alors comme un récit silencieux : des opérations de catégorisation, geste fondamentalement discursif, ont été naturalisées au point d'en effacer la dimension discursive. L'assignation de sens au monde – le récit – continue d'être produite, mais

si silencieusement qu'on ne peut pas le contredire. Ces récits silencieux reposent sur une fiction catégorielle¹ (O'Toole, 2019) : « Des notions de race et de sexe, nous pouvons dire qu'elles sont des formations imaginaires, juridiquement entérinées et matériellement efficaces. » (Guillaumin, 2016 : 179). Ainsi, au fondement de la domination raciste se trouve un geste discursif paradoxal : son affirmation comme prédiscursive.

Si elle n'a pas de raison d'être naturelle, morale, ni rationnelle sinon la volonté systématisée de catégoriser, il est donc nécessaire pour la faire exister de la réaffirmer sans cesse, de la réitérer. Comme Butler l'a bien montré pour le genre, cette réitération se fait sans énoncé original, avec une infinie variété. Elle connaît des ajustements qui la font apparaître. Si cela arrive généralement lors de ses reconfigurations socio-historiques (telle l'élaboration des critères raciaux aux États-Unis pour prendre le relais de l'organisation de la société esclavagiste, Jacoby, 2018), cela peut également arriver plus ponctuellement, comme stratégies politiques de résistance (à chaque fois qu'une assignation raciale est contestée individuellement ou collectivement), comme négociations individuelles (par exemple dans des assemblages non évidents des traits habituellement mobilisés ensemble pour catégoriser racialement tels que la couleur de peau, la culture, la nationalité, la langue, etc.) ou encore quand l'évidence de la catégorie dominante perd son évidence et nécessite d'être explicitée (par exemple les énoncés autour de « devenir blanc », que ce soit dans le discours de militants blancs rencontrant la question de l'antiracisme sur le registre de la prise de conscience, ou l'élaboration des argumentaires du « racisme anti-blanc »). De même que le genre demande un incessant travail de répétition pour « tenir debout », la race doit elle aussi être sans cesse réitérée pour se perpétuer en tant que rapport de pouvoir et rapport de domination. À sans cesse dire la race, il arrive alors qu'on rompt l'évidence qui devait aller de soi.

Lorsque le travail catégoriel racial (l'élaboration de la fiction catégorielle) devient audible, il apparaît comme à la fois structurant et tumultueux. Structurant car il révèle la race comme rapport de domination

¹ Cette dimension fictionnelle ne la rend pas pour autant fictive, et n'atténue pas ses conséquences matérielles, sa capacité d'assujettissement comme sa participation à la subjectivation.

et de pouvoir. Mais tumultueux, cependant, car il n'est pas indiscutable (et donc non plus hégémonique) et comporte des brèches, qu'elles soient des enrayages accidentels ou des résistances assumées.

2. Les tests génétiques de généalogie

Je m'intéresse ici à une matérialisation spécifique de la catégorisation raciale : celle des tests génétiques généalogiques (ou tests autosomiques). Ces tests sont des services commercialisés par des entreprises qui proposent de fournir un portrait des ascendants basé sur un relevé génétique. Très rapidement après la publication de la séquence du génome humain en 2001, des entreprises de biotechnologies principalement basées en Amérique du Nord et en Europe se mettent à commercialiser de tels services dès 2003 (Nelson 2008, Abel 2020). En 2007, 460 000 personnes ont déjà acheté des services de test. En 2019, cela concerne plus de 15 millions de personnes dans le monde, affirment Vogt et Stoeklé dans une tribune du *Monde* de 2019². « À ce jour, on estime que 30 millions de kits de test d'ancêtre personnalisé ont été réalisés au niveau mondial » (Abel, 2020 : 191).

Ces entreprises ont des stratégies de récolte des données évolutives. *MyHeritage*, fondé en 2003, à Tel Aviv, offre d'abord un service de généalogie (non génétique) gratuit pour alimenter la base de données puis devient payant quand celle-ci est assez conséquente. En 2015, *MyHeritage* a atteint 6,3 milliards de données historiques, 80 millions d'utilisateurs inscrits, et 42 langues disponibles. *MyHeritageDNA*, le service de test génétique, est alors lancé en 2016³. Dans un premier temps, le service génétique est très onéreux, organisant la rareté du produit : à sa création en 2006, 23&Me commercialisait son test à 999\$, mais en 2012, les prix chutent jusqu'à 99\$ pour un test. Au moment de la rédaction de cet article, ils coûtent 39€ chez *MyHeritage*. « En 20 ans, les tests génétiques de

² Vogt G., Stoeklé H.-C. « Il faut faire émerger une génétique 2.0 à la française » *Le Monde* (Tribune) du 29 janvier 2019. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/29/il-faut-faire-emerger-une-genetique-2-0-a-la-francaise_5415949_3232.html [consulté le 7 janvier /2024].

³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/MyHeritage> [consulté le 7 janvier /2024].

généalogie sont ainsi passés d'un marché de niche à une industrie mondiale multi-millionnaire, menée par des sociétés géantes de généalogies et des entreprises de biotechnologie » (Abel, 2020 : 191), avec un marché évalué à 22 milliards de dollars en 2024 (Vogt, Stoeklé, 2019).

En France, ces tests sont interdits par la loi. Mais leur commercialisation se faisant principalement sur Internet, certaines entreprises comme *MyHeritage* investissent le marché français, comme en témoigne le nombre important de partenariats que la marque noue avec des youtubeurs français ou basés en France.

La valeur scientifique de ces tests est rapidement questionnée par les chercheurs en génétique. Dans un article de 2016, trois généticiens, Jobling, Rasteiro et Wetton « traduisent » pour un public de sciences sociales les critiques adressées à ces tests du point de vue génétique. Le recours à la génétique par les entreprises de tests autosomiques repose sur une confusion d'échelle. La publication de la séquence du génome humain par Dennis, Gallagher et Campbell (2001) était surmontée d'une citation de la Déclaration universelle du génome humain et des droits humains, déclarant « Le génome humain sous-tend l'unité fondamentale de tous les membres de la famille humaine ». Par ailleurs, la génétique légale s'appuie sur le fait que chaque génome humain est unique, différent en moyenne de 0,1 % et permettant de distinguer entre des individus avec un important niveau de certitude. « C'est quelque part entre ces deux niveaux – l'unité des espèces et l'unicité de l'individu que se situe le problème » (Jobling et al., 2016 : 143). Les sociétés de tests s'engouffrent dans cette confusion d'échelles en proposant un niveau intermédiaire. Mais « les tests proposés par les entreprises sont intrinsèquement peu fiables et, loin d'être objectifs, ils sont motivés par des préjugés culturels établis. Les tests réifient la race dans l'esprit de nombreux consommateurs comme un phénomène biologique, et fournissent des liens apparents avec des populations existantes ou éteintes (...) avec une certitude injustifiée. » (*ibidem* : 157). Dans la littérature scientifique grand public, l'identification de clusters génétiques a été comprise comme le support biologique à l'idée de l'existence de grandes races humaines, « du même type que celles proposées (...) au 18^e siècle, et qui ont préfiguré les classifications des théories raciales du 19^e siècle » (*ibidem* : 148). Ils ajoutent également que la question de la localisation

relève du fantasme : « l'affirmation selon laquelle tous les ancêtres [des consommateurs] peuvent être retracés jusqu'à un petit endroit ne peut être prise au sérieux – le "foyer génétique" est imaginaire » (*ibidem* : 153).

Il faut donc considérer ces tests et leurs résultats comme l'interface de catégories que choisissent de mobiliser des entreprises (hors de toute validité scientifique) et leurs client.es, et ne pas céder à l'imaginaire d'une réalité génétique qui serait plus ou moins bien nommée. Il n'y a que des correspondances statistiques établies au sein de bases de données, qui sont par la suite nommées pour faire catégorie, selon des critères tout à la fois marketing et idéologiques.

Cependant, pour infondées en nature qu'elles soient, ces catégories ont néanmoins des effets sociaux. Des travaux ont montré les types d'arguments mobilisés par les suprémacistes blancs états-uniens pour délégitimer les résultats de test ADN qui ne correspondent pas à leur identité et pour élaborer des contre-récits identitaires (Panofsky, Donovan, 2019). D'autres travaux ont montré de quelles façons ces tests pouvaient conduire à des changements d'identité, lorsqu'il existe une aspiration préexistante à ce changement identitaire (Roth, Ivemark, 2018). Ces tests ont aussi pu jouer un rôle important pour « reconstruire les histoires de groupes qui ont subi des formes de traumatisme collectif, comme des expériences d'esclavage, de guerre, de génocide et de migration forcée, qui ont conduit à la rupture des liens de parenté et à la perte d'identité » (Abel, 2020 : 193-194).

Se croisent donc ici des enjeux commerciaux, politiques et identitaires. À ce titre, ces tests génétiques sont des technologies sémiotiques, qui s'appuient sur différentes formations discursives, au sens foucauldien (2008) du jeu des règles qui déterminent – dans une culture – l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses, contraignant ce qui peut ou doit être dit, selon le positionnement idéologico-social de l'instance énonciative. Du point de vue de l'analyse, cela signifie qu'on ne peut saisir les discours que dialogiquement enchâssés les uns dans les autres. Les propositions catégorielles des entreprises sont assemblées, évaluées, partiellement validées ou réfutées par les utilisateurs, c'est-à-dire qui sont prises dans une resignification.

C'est cette flexibilité interprétative, ces perspectives divergentes (qui ne sont pas nécessairement conflictuelles) que je propose d'analyser dans la partie suivante. Différents acteurs (entreprises privées qui cherchent à tirer autorité du discours scientifique grand public ; « chercheurs de racines », qui mobilisent des discours historiques ou contemporains basés sur les mythes de l'identité nationale ou sur des réappropriations politiques ; dans une moindre mesure spectateurs) vont interpréter des catégories et des contrastes entre catégories génétiques. La dissonance ou la surprise exprimée par les youtubeurs rend visible et discutable le système catégoriel. Ce questionnement, quelle qu'en soit l'issue, est ainsi une défaillance d'un système de classification qui se donne pour transparent, évident et non discutable.

3. Présentation du corpus

Mon corpus est constitué de 24 vidéos d'annonce de résultats de test génétique d'ancêtres. Il s'agit de personnes ayant acheté les services de l'une des entreprises de tests génétiques, tels que *MyHeritage*, *23&Me* ou *AncestryDNA*, et qui produisent une vidéo dans laquelle les résultats reçus sont commentés.

La recherche s'est faite sur *Google* année par année. J'ai sélectionné les vidéos en français apparaissant sur la première page de résultats de *Google* (30 résultats par page). J'ai écarté les vidéos concernant les tests génétiques de paternité et de personnalité, les vidéos concernant des questions médicales et les vidéos relatives à la criminologie et n'ai conservé que les vidéos de personnes ayant fait un test génétique pour « découvrir leurs origines ».

Alors qu'aux États-Unis on trouve des couvertures médiatiques du phénomène depuis 2003 (Nelson, 2008), dans l'espace francophone, la première vidéo est une vidéo canadienne qui circule en 2016. Et c'est en 2018 et 2019 que ce type de vidéos explosent (pour chacune de ces années, une dizaine de vidéos figurent en première page des résultats) avant de décliner en 2020.

Les personnes tournant les vidéos sont majoritairement localisées en France (19 sur 24), 2 sont au Canada francophone, 1 en Turquie, 1 en Belgique, 1 vidéo ne fournit pas cette information. Les vidéos durent entre 5 et 19 minutes et totalisent 11,5 millions de vues⁴. Il faut noter qu'une partie des vidéos sont des partenariats entre les entreprises de test génétique et les youtubeurs. Enfin, certaines vidéos sont faites par une seule personne, et d'autres sont collectives, avec plusieurs configurations : couple, amis, père et fille, groupes de journalistes, chroniqueurs radio, etc.

J'ai travaillé sur des vidéos uniquement francophones pour documenter de quelle façon des discours sur les catégories raciales sont mobilisés dans l'espace francophone. Si de nombreux travaux existent sur l'espace anglophone (principalement états-unien), les spécificités francophones, et notamment françaises et québécoises, des significations et des usages discursifs de la race restent à renseigner.

4. Interpréter les gènes : une analyse discursive de la race

Je commence par présenter les catégories telles qu'elles sont mobilisées par les entreprises, avant de montrer comment elles sont resignifiées par les youtubeurs.

Les entreprises n'ont pas toutes la même nomenclature, mais on peut rassembler les catégories qu'elles mobilisent. J'ai relevé 80 catégories sur l'ensemble du corpus, extrêmement hétérogènes :

- Des noms de continent ou de grande région du monde : *Afrique, Asie, Europe, amérindien/indien d'Amérique, Moyen-Orient, Afrique du nord, Afrique sub-saharienne* ;
- Des noms de nation : *Algérie, Allemagne, Bénin, Cameroun, Chine, Congo, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Guinée, Indonésie, Irlande, Italie, Kenya, Libye, Malaisie, Maroc, Nigéria, Philippines, Roumanie, Russie, Sierra-Léone, Soudan, Togo, Vietnam* ;

⁴ La vidéo de Squeezie, youtubeur à succès, totalise près de 7 millions de vues à elle seule. Les 23 autres vidéos se partagent 4,5 millions de vues, avec une moyenne de 500 000 vues.

- Des noms de peuple ou de région : *yorubaland, nilotic people, peuple des balkans, manlike, sarde, toscan, italien du nord, italien du sud, celtes, bretons, bantous d'Afrique du sud-est, méso-américain, sud de la Chine* ;
- Des noms de religion : *juifs séfarades, juifs ashkénazes* ;
- Des noms renvoyant à des périodes historiques : *chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale du Sud, coureurs des bois, colons français le long du fleuve Saint-Laurent* ;
- Des catégories présentées comme des premières étapes de l'humanité : *chasseurs-cueilleurs, agriculteurs précoces, envahisseurs de l'âge de bronze / indo-européens*.

Il faut ici remarquer plusieurs choses à propos des catégories nationales. Le fait de mobiliser des noms de nations, et tout particulièrement de nations jeunes issues de guerres d'indépendance, aux côtés de noms de peuples ou de régions entretient une confusion entre la nation comme entité politique et le peuple comme entité culturelle/civilisationnelle.

Ensuite, la moitié des nations qui sont nommées sont des pays africains, qui côtoient des classifications préhistoriques. Il faut y voir ici une classification qui repose sur une lecture de l'Afrique renvoyant à l'imaginaire du peuple, de l'ethnie et de la tribu (vs. des États-nations européens), et en lien direct avec les catégories pré-historiques, produisant ici une signification an-historique de l'Afrique. Ce flou des échelles chronologiques est permanent dans les classifications, renvoyant tantôt à l'histoire de l'humanité tantôt à l'histoire personnelle. En contraste, le détail des régions européennes, en particulier pour l'espace italien, surprend par sa précision : cohabitent les catégories « Italie du nord », « toscan », « Italie du sud » d'une part et « chine du sud » d'autre part, des échelles géographiques extrêmement hétérogènes. Ainsi, très peu de pays européens sont nommés, mais la spécification régionale est très détaillée pour ces pays.

Enfin, le fait de trouver les catégories religieuses (juifs séfarades et juifs ashkénazes) dans des classifications génétiques rappelle à la fois les plus mauvaises heures du tout génétique à la recherche du « gène de » (le gène de l'homosexualité ou le gène de la délinquance) mais aussi le nazisme qui cherchait à fonder biologiquement les catégories religieuses d'une part et

civilisationnelles d'autre part. Il faudrait donc comprendre de ces classifications une sorte d'équivalence jamais tout à fait formulée, mais suggérée, entre peuple, nation, religion et qui serait inscrite génétiquement dans le corps des individus.

Si on se penche maintenant sur les discours tenus par les youtubeurs et youtubeuses sur ces « résultats », on voit un petit nombre de trames narratives. La séquence est codifiée émotionnellement : les vidéastes sont très excités de découvrir les résultats, ils sont très surpris au moment de la lecture de ceux-ci, ils sont enfin contents d'avoir fait cette expérience. Je m'intéresserai ici aux justifications des moments de la surprise, comme trace de la défaillance du caractère indiscutable de la race. Cette défaillance n'implique pas que l'ensemble du dispositif soit disqualifié, mais elle rend visible la fabrique catégorielle.

4.1. Gène, nation et famille

Chaque personne reçoit au moins quatre catégories. À l'exception de deux personnes, tous et toutes sont surpris par au moins une de ces catégories. Le travail discursif qui va s'en suivre correspond à une justification de la catégorie surprenante. Trois types d'explication peuvent alors se produire, parfois en prenant le relais les unes des autres.

Le premier consiste à chercher à faire coïncider l'histoire familiale et le résultat du test, en ajustant l'histoire familiale si nécessaire :

(1)

a) Finalement, un des plus grosses surprises a été que lors de mes recherches, j'arrivais jusqu'à 1500-1600 à retrouver des ancêtres français notamment bretons et normands finalement ces mêmes personnes 500 ou 1000 ans plus tôt étaient britanniques

b) on voit que c'est concentré autour de la Turquie, de la région Méditerranéenne, du nord de l'Afrique un peu du Moyen Orient tout va bien c'est bon je suis bien la fille de mes parents

c) je suis fière de ma mère ça veut dire qu'elle a des gènes assez imposants.

d) je pense que ma mère c'est Europe du Sud Ouest elle est très bronzée ma mère.

Lorsque la mise en conformité des deux récits est impossible, la plupart des vidéos vont se faire primer le discours biologique sur le discours biographique, en identifiant un mensonge familial : la vérité du test peut primer sur la vérité du récit familial.

(2)

a) You have to tell now who is the African (...) Mon père il est censé être 50 % français et 50 % norvégien (...) Ma grand-mère est 100 % française elle est censée être très très très française en principe (...) Quelqu'un a menti sur l'arbre généalogique

b) on a juste envie de savoir si les origines qu'on pense avec nos parents tout ça sont réelles ou pas

c) j'appelle mes parents tout de suite pour leur demander qui est l'italien

d) – Il y a pas 1 % autochtone (...) finalement il y a des fausses histoires dans nos familles

Il n'y a que trois vidéos qui inversent la preuve. Les deux premières considèrent l'analyse ADN comme une enquête qui peut réussir à découvrir une vérité, qui n'est pas génétique en elle-même :

e) ils ont réussi à découvrir que je suis marocaine

f) Ils ont trouvé la région d'où je viens qui est Trabzon je vous ai dit que ma mère elle est de Trabzon

Ici, c'est l'entreprise qui est mise à l'épreuve et qui doit, pour réussir le test, fournir des informations convergentes avec le récit biographique existant. La troisième montre une mise en concurrence du récit familial et du récit génétique, au point qu'on ne sait plus très bien lequel est censé être le référent de l'autre :

g) – C'était quoi déjà tes origines ?

– En vrai ?

– Mais là c'est le vrai

Le deuxième type d'explication est de type historique. On va chercher dans des représentations historiques et préhistoriques – si possible prestigieuses, quitte à remonter à plusieurs milliers d'années – l'explication de la présence d'une catégorie :

(3)

a) finalement ça fait du sens que j'ai du sang grec italien en gros c'était de l'empire romain qui s'est un petit peu baladé ben tu m'étonnes les portugais c'est un peu la même chose c'est pour ça que potentiellement avec les 2% de sang du nord de l'Afrique du Maghreb et peut-être un peu arabe ben en fait c'est certainement parce que les portugais et les espagnols ils ont été un peu se balader

Ici, les représentations historiques de l'Antiquité servent à ce locuteur à « blanchir » la présence de la catégorie *Afrique du Maghreb* ou *Arabe* en le plaçant comme descendant occidental qui porterait les traces de conquêtes impériales passées.

b) l'Afrique logiquement avec la colonie les Antilles tout ça c'est logique aussi

c) il y avait un empire yoruba avec des rois c'était une civilisation florissante et c'est une de celle qui a payé le plus lourd tribut à l'esclavage

d) – on est venu s'établir dans la vallée du Saint-Laurent (...) il y avait peut-être une très bonne raison de vouloir être ici je sais pas s'il y avait une famine dans ces années-là ou s'ils voulaient être plus indépendants

– ben il y avait des problèmes politiques (...) en Nouvelle France il y avait l'opportunité de repartir à zéro

e) les peuples ont été croisés métissés on a tous des marqueurs et ça remonte à des centaines voire des milliers d'années et on garde ces marqueurs là en nous

f) je pense qu'à la limite on peut tous se retrouver des racines jusqu'en Afrique, là

g) du coup ben c'est plutôt en concordance avec les tracés migratoires ethniques quoi donc euh on part d'Afrique puis tac tac tac on passe vers ces coins-là [asie de l'ouest] puis donc au final les plus bas les plus anciens c'est euh voilà c'est ceux qui sont sur le trajet

On voit dans le recours à l'argument historique une tendance à penser les mouvements en termes contextuels (colonisation, esclavage, déplacement de population, migration spécifique) et une autre tendance à penser en termes universels (peuplement de la terre, etc.).

Le dernier type d'explication est de type essentialiste, dans lequel on relie des intérêts personnels à une cause ancestrale, originelle. Le résultat du test est validé par le sentiment d'être « connecté » avec la catégorie.

(4)

a) hé je suis peut-être un petit peu maghrébin mon pote parce que c'est surtout la zone Algérie Lybie Maroc Sahara, ce qui tombe très bien je viens d'y aller je me sentais un peu chez moi je t'avoue

b) je comprends maintenant j'ai vraiment une attirance vers le sud (...) j'ai toujours été intéressée par les cultures du sud en fait les cultures africaines et voilà vous voyez peut-être inconsciemment c'était par rapport à mes origines lointaines

c) j'ai une petite attache pour les pays d'Afrique de l'ouest donc je suis vraiment contente d'être à 16%

d) j'ai 9,9 % d'origine du peuple des balkans stylé en fait c'est bizarre parce que c'est là que je me suis rendue en vacances ou en week-end ces derniers mois (...) non mais ce que ça peut vouloir dire c'est que c'est pas les promotions de train ou d'avion qui m'ont poussée à faire ces choix de destination là mais mes origines ethniques

e) mon petit côté nomade c'est peut-être un petit côté touareg on sait pas

f) je suis à 38 % anglaise (...) ça expliquerait peut-être pourquoi j'ai toujours eu envie de vivre en Angleterre

Nelson résume : « Les résultats des tests n'ont de valeurs pour les "chercheurs de racines" que dans la mesure où ils peuvent les déployer dans la construction de leurs biographies individuelles et collectives. Les chercheurs de racines alignent leur *bio* (au sens biologique) et leur *bio* (au sens biographique) d'une façon qui a du sens pour eux. Ces utilisateurs de généalogie génétique interprètent et emploient leurs résultats dans un contexte d'expérience personnelle et de politique des identités historiquement formée. » (2008 : 761-762) Mais ces alignements ne sont pas à sens unique : on peut faire primer le biologique sur le biographique, mais également l'inverse, et cet alignement biographique/biologique peut se faire à différentes échelles : individuelle, familiale, socio-historique ou même en termes d'espèce humaine.

4.2. Faire de l'identité avec l'altérité

Ces différentes explications sont ponctuées d'une polarisation entre identité et altérité, principalement sous deux formes. La première forme est la blague raciste :

(5)

- a) 17% péninsule ibérique je pourrais inviter mes potes à manger de la morue
- b) papa il est blanc comme un cul du coup c'est la serbie
- c) – roumain ? et ben toi pas donner argent c'est normal
– je vais être plus généreux maintenant (...) si je croise un mec au feu rouge famille
- d) 1% Asie c'est pour ça que tu sais manger avec les bâtons [les baguettes]

La seconde forme de fabrique de l'altérité est l'exotisme.

(6)

- a) *j'avoue je serais un peu déçu si j'avais pas un petit peu de sang je sais pas mongol ou peu un chinois*
- b) *je suis à 98 % européen, je t'avoue que je suis un peu déçu je croyais que j'allais un peu plus voyager que ça dans mes ancêtres (...) et j'ai 2% de sang africain voilà un petit peu d'exotisme*
- c) *je trouve ça sexy d'avoir pas mal d'Italie en moi*
- d) *ma seule crainte en fait c'est que les résultats me disent que je suis à 100 % française c'est pas une crainte mais je serais juste un peu déçue parce que j'aurais rien à raconter*

Cependant, comme on l'a vu dans l'extrait (2a), l'altérité doit être contenue sous un certain seuil, de façon à rester exotique, et ne pas produire de basculement identitaire. Ce seuil dessine un marché des identités, ou un marché des origines, dans lequel les catégories sont hiérarchisées dans un but de fabrique identitaire. Si pour une locutrice, *13 % africaine* participe à la faire *citoyenne du monde*, pour une autre, l'apparition de la catégorie *soudanaise* va lui faire relativiser la validité du test plutôt que d'intégrer cette information dans son récit de lignée :

- (7) *j'ai du sang soudanais du soudan c'est cool moi ça me va (...) bon, ben j'accepte ça comme c'est mais bon [à l'issue de cette phrase, s'affiche à l'écran : on m'a dit que les hommes ont plus de chance d'avoir des résultats complets que les femmes à cause des chromosomes]*

Pour une troisième locutrice, c'est le pourcentage qui cause la perturbation de son récit identitaire :

(8) 74,2 % sud de la chine voilà tu es vachement vietnamienne 74,2 % tu vois même pas 51%
– ça me perturbe [elle prend son visage dans ses mains]

Enfin, pour certains locuteurs, c'est l'Europe la valeur haute de ce marché des identités originelles :

(9)

a) en fait moi je suis descendant de tous les grands empires européens où les mecs ils se sont un petit peu mélangés de force (...) je suis un résultat de toutes les batailles d'Europe

b) je suis 100% européenne

c) Je suis choqué j'ai pas d'Europe *de France, il y a un truc qui va pas

d) moi j'ai que trois – toi t'es presque pure hein ? – ah je suis presque pure 80 % Europe ! [rises] presque pure

Il est difficile de dire dans quelle mesure la catégorie « Europe » est significative pour les locuteur.es ou si elle est induite par la base de données. En effet, en regardant les vidéos chronologiquement, on voit que la catégorie « France » (sous quelque forme que ce soit) n'est jamais proposée dans les premières vidéos, puis elle le devient de plus en plus au fil du temps. En effet, à cause de l'interdiction de tests en France, les compagnies ont dans un premier temps moins de données et ne font pas de groupes qui correspondent à l'espace géographique de la France métropolitaine. Ils ne mobilisent donc pas cette catégorie. Pour des raisons commercialo-légales, le nationalisme encouragé par ces entreprises – qui font commerce de la célébration des identités – passe alors par une identité occidentale plutôt que française.

4.3. Des gènes au sang et au sexe

Je m'intéresse dans cette section aux dénominations de ces résultats génétiques. Si la plupart des sites où sont présentés les résultats parlent d'appartenance ethnique, pour la plupart des locuteurs et locutrices, il s'agit d'origines, d'ancêtres, de racines, de descendance, voire de *background*. Il s'agit de pouvoir fantasmer, dans un récit familial, d'où l'on vient⁵ :

⁵ C'est nous qui utilisons le caractère gras.

(10)

- a) donc en fait **je viens** de partout
- b) un test qui va me permettre de savoir de quel pays **je viens**
- c) ils montrent un courbe comme si **on était venu** en avion mais euh [rires]
- d) de quelle région du monde **vient votre famille**

Mais un certain nombre de vidéos vont amener cette question de la lignée sur un terrain qui fonde en nature les catégories raciales. Sa forme la plus frappante est peut-être l'emploi extrêmement récurrent de la mention du sang :

(11)

- a) j'ai 17 % de sang espagne portugal
- b) tu as du sang yoruba
- c) mais je suis pleine de mélange dans mon sang [en se caressant l'intérieur du bras]
- d) on vient de découvrir que Julien avait du sang juif ashkénaze et viking
- e) il a du sang de divas, de yozgat, de tokhat tout ce coin-là
- f) la majorité de mon sang est italien grec

Et l'emploi définitoire des pourcentages :

(12)

- a) Je suis à 59 % européenne et à 39 % du moyen-orient
- b) je suis vraiment contente d'être à 16 %
- c) tu es vraiment français à 54,3 %
- d) mine de rien j'ai 10,9 % de Peuples balkans
- e) Près de 5 %, 4,9 % de sang européen

On voit bien, à travers ces deux derniers jeux d'extraits une vision quantifiable de l'identité et de l'origine. Cette quantification se mesure matériellement via le relevé génétique et symboliquement via la notion de sang. Le mot « race », selon Guillaumin (2016 : 203-204), « a eu d'abord un usage très précis et déterminé, celui de famille, plus exactement encore de filiation familiale. (...) De la famille légale, restreinte et noble, le terme en est arrivé à être utilisé pour de vastes groupes d'hommes auxquels l'attribution d'un trait physique commun allait être le prétexte à les désigner comme un *tout*, ce tout étant nommé 'race' ». Le corpus présenté ici montre bien la présence encore active de ce double sens de la lignée, qui

va de la famille restreinte à de vastes groupes d'hommes, dans l'utilisation de la notion de sang. En ce sens, Haraway postule la race comme « la définition des rapports de lignée et de filiation ». Dans l'Europe et les États-Unis du 19^e et 20^e siècle, écrit-elle, « les termes de filiation et de race ne permettaient guère de maintenir beaucoup de distinction entre les prolongements linguistiques, nationaux, familiaux et physiques qu'ils impliquaient » (Haraway, 2007 : 246).

L'indistinction entretenue par les entreprises sur les échelles de temps (parle-t-on de ses arrière-grands-parents ou du peuplement humain de la terre ?), et renforcée par des catégories empruntant autant à l'espace (d'où je viens ?) qu'au temps (les chasseurs-cueilleurs ou les colons le long du Fleuve Saint-Laurent) et par une grande hétérogénéité catégorielle (continent, nation, région, religion) montre bien qu'il n'est pas question de repérer des mouvements de population, mais bien de faire commerce de l'idée de lignée comme quelque chose où se confondent histoire familiale et histoire des populations. Faire commerce de la race, donc. Et si lignée il doit y avoir, alors « la présence du sang impliqu[e] celle du sexe », écrit Haraway (2007 : 246). Et on voit en effet dans le corpus, la question apparaître, sous forme de flirt, de viol ou d'adultère :

(13)

- a) ouais ben ils peuvent avoir flirté avec des autochtones sans nécessairement avoir des descendants*
- b) ils ont eu 2-3 mélanges peut-être un peu forcé, c'est souvent un peu le cas, il faut pas le nier*
- c) Quelqu'un a menti sur l'arbre généalogique*

4.4. Justifier la catégorisation raciale

Mais aussi lucratif que soit le commerce de la race, il nécessite un habillage *marketing* qui le dédouane de tout racisme. Pour cela, deux arguments vont être déployés : l'argument de la preuve scientifique, et celui de la bonne moralité. L'argument scientifique consiste à affirmer que ces distinctions existent en elles-mêmes. Comme le répètent à l'envi les youtubeurs sponsorisés, plus la banque de données est grande, meilleures sont les résultats. Les catégories elles-mêmes ne sont jamais sujet à discussion. Elles sont présentées comme préexistantes, la génétique étant

la promesse d'une enquête sans erreur. Pour cela, il faut que les catégories soient indiscutables, prédiscursives. La génétique ne discute pas.

Les entreprises vont alors fournir un récit libéral positif de la race, dans un plan de communication habile. En 2016, une compagnie danoise de comparatif de vols, Momondo, produit une vidéo publicitaire intitulée *The DNA Journey*⁶. Dans la vidéo, les participant.es font un test ADN dont les résultats bousculent leurs préjugés nationalistes. L'argument de l'ouverture, de la prise de conscience des bienfaits de la diversité ne va dès lors plus cesser d'être mobilisé :

(14) *Aujourd'hui, je suis fière de vous dire que je suis anglaise, irlandaise, vikings, normande, indienne, portugaise, chinoise, africaine, en gros je suis 100 % réunionnaise et 100 % citoyenne du monde (...) c'est sympa parce que ça nous permet de garder l'esprit ouvert et tolérant sur autrui et nos voisins.*

(15) *à la base ils ont fait ce test pour entre guillemets prohiber le racisme pour faire passer un message de paix puisqu'il y a plein de personnes qui disaient par exemple les anglais qui aimaient pas les irlandais puis en fait il s'est avéré qu'ils étaient irlandais pareil pour les juifs et les arabes donc en fait ils ont découvert qu'ils étaient qu'ils faisaient partie de l'autre ethnie donc voilà*

(16) *Je pense que je l'offrirai même pour Noël à des proches d'autres générations qui sont un peu plus étroits d'esprit on va dire et qui pensent qu'ils sont franco-français et moi je trouve que c'est super intéressant de montrer que les gens viennent pas forcément du pays où ils habitent pour pouvoir un petit peu ouvrir les esprits*

(17) *bon ben comme quoi il faut pas détester son voisin on se construit une identité pendant trente ans puis en fait on se rend compte qu'on a un peu de tout quoi*

En couplant les deux arguments, il s'agit de dire que la distinction existe en elle-même, mais que l'on peut en faire quelque chose de moralement valorisable.

Conclusions

En travaillant sur des espaces sociaux qui, bien qu'ils aient été vécus, restaient impensés, les historiens des *borderlands* ont porté « une attention

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=tyaEQEmt5ls> [consulté le 7 janvier /2024].

en éveil envers les contingences et la négociabilité des catégories sociales », les identités de circonstances et les ambiguïtés du pouvoir (Hämäläinen, Truett, 2011). Ces décalages théoriques et méthodologiques permettent de voir apparaître la fabrique de catégories sociales qui ne sont pas données d'avance, et de travailler ces décalages ou ces porosités avec, pour matière première, des textes et discours.

L'analyse socio-discursive a tout intérêt, me semble-t-il, à partager cette approche contingente des catégories négociables et des identités de circonstance. En s'inspirant librement de Coseriu, il s'agit de travailler sur le passage entre les trois niveaux que sont le système (ou structure, comme milieu réglant les conduites des sujets et leur attribuant des conditions matérielles d'existence), la norme (comme un ensemble d'auto-et hétéro-représentations constituant les sujets) et le discours (comme énoncé singulier actualisant ou comme formation discursive). En travaillant simultanément sur l'articulation entre ces niveaux et la façon dont ils se co-construisent, on peut voir apparaître la tension entre le régulier et le singulier, entre l'assignation et la capacité d'agir notamment, mais aussi des cartographies inédites : des convergences entre des discours a priori antagoniques, des lignes de ruptures invisibles ou encore des cohabitations hybrides.

En observant ces zones de brouillage, d'hétérogénéité, d'impureté du récit racial, là où la race se dénature, on peut repérer sa dimension premièrement discursive pour signifier des rapports de pouvoir, son caractère simultanément muable et immuable, tel le signe de Benveniste (1966), mais aussi son caractère simultanément oppressif et résistible, c'est-à-dire discutable.

On a vu, à travers l'analyse de corpus que les locuteurs et locutrices négocient les définitions de la race, entre mémoire de la loi (notamment la mémoire coloniale française), mythes nationaux et civilisationnels (avec les appels aux empires, à la nationalité et au langage), technoscience (avec la génétique), expérience de l'assignation, projection identitaire et savoirs produits par les individus. On voit là émerger une formation discursive techno-nationaliste, dont la part des États-nations et celle des grandes corporations dans la production des représentations raciales restent à décrire sur un temps plus long. Les catégorisations raciales – dans l'espace

francophone, et particulièrement français – sont en effet héritées de précédents gouvernements et aujourd’hui proposés et commercialisés par des entreprises privées⁷, puis ajustées par des stratégies individuelles. S’il y a – au sens politique du terme – une libéralisation du sens contenu dans les catégories, la catégorisation elle-même et ses conséquences matérielles n’en sont pas pour autant remises en cause, ni même nommées, si ce n’est par les personnes répondant à des assignations subalternes.

Ces catégorisations sont alors à nouveau réemployables par les États, dans d’autres domaines, notamment celui des déplacements forcés de populations, où elles prennent force de loi. Ainsi, depuis 2018, au Canada, « en prenant des échantillons d’ADN et en les soumettant à des sites Web d’ascendance, les fonctionnaires peuvent obtenir des indicateurs de nationalité pour établir l’identité des détenus d’immigration à long terme⁸ » et les expulser vers le pays d’origine identifié par le test, soumettant la vie de personnes parmi les plus vulnérables à l’arbitraire de catégories commerciales qui les racialisent.

Bibliographie

Abel, S. 2020. « Rethinking the “Prejudice of Mark”: Concepts of Race, Ancestry, and Genetics among Brazilian DNA Test-Takers ». ODEERE: Revista do Programa de Pós-Graduação em Relações Étnicas e Contemporaneidade, n° 5(10), p. 186-221.

Brun, S., Cosquer, C. 2022. *Sociologie de la race*. Paris : Armand Colin.

Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

Bentouhami-Molino, H., Guénif-Souilamas N. 2017. « Avec Colette Guillaumin : Penser les rapports de sexe, race, classe. Les paradoxes de l’analogie ». *Cahiers du genre*, n° 63, p. 205-219.

Dennis, C., Gallagher, R., Campbell, P. 2001. « Everyone’s genome ». *Nature*, n°409 (6822), p. 813-813.

Foucault, M. 2008 [1969]. *L’Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

⁷ Google a investi 3,9 millions de dollars dans 23andMe, dont la cofondatrice Anne Wojcicki était alors l’épouse du cofondateur de Google, Sergey Brin, <https://fr.wikipedia.org/wiki/23andMe> [consulté le 7 janvier /2024].

⁸ <https://www.immigration.ca/fr/canada-using-dna-ancestry-tests-to-identify-immigration-detainees> [consulté le 7 janvier /2024].

Guillaumin, C. 2016 [1992]. *Sexe, race et pratique du pouvoir*. L'idée de nature. Paris : iXe.

Hämäläinen, P., Truett, S. 2011. « On Borderlands ». *The Journal of American History*, n° 98(2), p. 338-361.

Haraway, D. 2007. La race : donneurs universels dans une culture vampirique. Tout est dans la famille : les catégories biologiques de filiation dans les États-Unis du XX^e siècle. In : *Manifeste Cyborg et autres essais*. Paris : Exils, p. 245-307.

Ifekwunigwe, J. O., Wagner, J. K., Yu, J.-H., Harrell, T. M., Bamshad, M. J., Royal, C. D. 2017. « A qualitative Analysis of How Anthropologists Interpret the race construct ». *American Anthropologist*, n°119(3), p. 422-434.

Jacoby, K. 2018. *L'esclave qui devint millionnaire. Les vies extraordinaires de William Ellis*. Marseille : Anacharsis.

Jobling, M. A., Rasteiro R., Wetton, J. H. 2016. « In the blood: the myth and reality of genetic markers of identity ». *Ethnic and Racial Studies*, n° 39(2), p. 142-161.

Nelson, A. 2008. « Bio Science : Genetic Genealogy Testing and the Pursuit of African Ancestry ». *Social Studies of Science*, n° 38(5), p. 759-783.

O'Toole, J. M. 2019. « La famille Healy en Amérique ». *Genèses*, n°114, p. 10-31.
Panofsky, A., Donovana, J. 2019. « Genetic ancestry testing among white nationalists: From identity repair to citizen science ». *Social Studies of Science*, n° 49(5), p. 653-681.

Roth, W. D., Ivemark, B. 2018. « Genetic Options: The Impact of Genetic Ancestry Testing on Consumers' Racial and Ethnic Identities ». *American Journal of Sociology*, n° 124(1), p. 150-184.

Trépied, B. 2019. « Des Noirs qui passent pour Blancs ? Enjeux analytiques et méthodologiques des enquêtes sur le passing aux États-Unis ». *Genèses*, n° 114, p. 96-116.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com



Synergies Italie n° 20 / 2024

Comptes rendus de lecture



Vincenzo Simoniello, *Langue française et communication numérique à l'ère des médias sociaux. Identité, créativité lexicale et convergence (socio)linguistique*

Roberto Dapavo

Université de Turin, Italie

roberto.dapavo@unito.it

<https://orcid.org/0000-0001-8563-8326>

Vincenzo Simoniello, *Langue française et communication numérique à l'ère des médias sociaux. Identité, créativité lexicale et convergence (socio)linguistique*, Turin, L'Harmattan Italia / Paris, 2021, 151 p.



Vincenzo Simoniello, chercheur qui s'intéresse à la sociolinguistique et à la socio-terminologie françaises, nous propose une recherche sur les rapports entre communication numérique et usages langagiers des « enfants du numérique » en France.

L'invention d'Internet, l'utilisation de la téléphonie mobile et des médias sociaux, à partir de la fin des années 1990, ont amené à une vraie révolution dans le domaine de la communication humaine. Pendant les dernières décennies, les nouvelles générations ont progressivement développé un nouveau langage qui souvent est devenu un code linguistique cryptique cachant et révélant en même temps le besoin de créativité de ces jeunes. Cette « manière inédite de s'exprimer » (p. 9) a fait émerger de nouvelles variétés de la langue française qui font partie de la communication numérique : le « langage SMS », l'« argot Internet » et le « langage *wesh-wesh* » (la langue des jeunes des cités).

Dans le premier chapitre (« Les langages de la communication numérique en langue française : cadre théorique, état des lieux et objectifs du travail de recherche »), Simoniello présente un cadre théorique détaillé

de la communication numérique, notamment des études et des recherches qui se sont penchées sur les effets du langage des jeunes des cités sur la langue française. L'auteur s'intéresse « au caractère de convergence (socio)linguistique entre ces variétés langagières » (p. 11) et à comment le réseau et les médias numériques représentent des « vecteurs prépondérants de diffusion et d'hybridation linguistiques, sociales et culturelles depuis le début du XXI^e siècle » (p. 11).

Pour le langage SMS, qui s'inscrit à l'intérieur de la communication médiatisée par ordinateur (CMO), Simoniello montre l'importance de la messagerie SMS, qui est née à fin du XX^e siècle. Progressivement remplacés par *WhatsApp*, *iMessage* ou par les variantes hybrides des médias sociaux disponibles aussi sur téléphone portable (*Facebook*, *Instagram*, *Twitter*¹...), ces outils de communication ont influencé profondément notre façon de communiquer.

Bien qu'actuellement le « langage texto » soit normalement étudié à l'intérieur de la communication numérique, l'auteur préfère s'appuyer sur des linguistes qui différencient le *langage SMS* et le « langage des chats », à cause des différences existantes entre les types de messages concernés, la modalité temporelle des deux outils et le statut social de leurs utilisateurs. Le terme « communication numérique » se réfère à tout type de communication interpersonnelle véhiculée par les réseaux télématiques tels que le courriel, le *tchat*, le *blog* ainsi que les médias sociaux. Par rapport à la communication écrite comme le courriel, l'échange de textes et d'images sur *Facebook*, par exemple, permet de parler d'une situation de communication « avec de l'écrit ».

L'auteur énumère les différentes études dans ce domaine qui viennent surtout du monde anglophone et francophone : ces recherches soulignent la présence d'une terminologie variée pour se référer à la communication numérique en langue française, que Simoniello dénomme « argot Internet ».

Le « langage *wesh-wesh* » est aussi appelé par l'auteur « parler/langue (des jeunes) des cités » ou « parler/langue des banlieues ». Cette dénomination vient de l'expression dialectale algérienne « *Wesh*

¹ En 2023, *Twitter* a fusionné avec *X Corp*. Depuis, *X* est devenu le symbole du changement du réseau social *Twitter*.

rak », qui signifie « Comment vas-tu ? » Ce parler s'inscrit à l'intérieur du français contemporain des cités et renvoie aux langages utilisés dans les grands espaces urbains français à forte immigration. Le langage *wesh-wesh* jouit de l'apport des langues des immigrés, en particulier de l'arabe (classique et dialectal), mais aussi des langues de l'Afrique de l'Ouest, des créoles et du romani (langue d'origine tsigane). Pour beaucoup de jeunes banlieusards d'origine maghrébine, ce langage devient « un des moyens pour exprimer la haine, pour crier l'injustice et l'intolérance exercées sur eux » (p. 26). À partir des années 1980, grâce au *rap* d'influence anglo-américaine, le parler des cités est sorti du cercle limité des banlieues et a contribué à diffuser, par le biais d'Internet et des réseaux sociaux, un nouveau lexique qui se caractérise par la présence du verlan et de mots qui appartiennent aux cultures des quartiers populaires.

Dans le chapitre « Nouvelles générations et pratiques langagières francophones : aspects linguistiques et sociolinguistiques des 'langages jeunes' » à l'ère numérique, Simoniello analyse les variétés principales déjà mentionnées de la communication numérique, à savoir le langage SMS, l'argot Internet et le langage *wesh-wesh*.

Le premier est une sorte de sociolecte français écrit, caractérisé par une forte créativité linguistique. Il s'agit d'un « style texto », généralement bref et informel, qui est influencé par des facteurs temporels, techniques, économiques, ludiques et pragmatiques. Comme le dit l'auteur, « (l)e langage SMS (...) est constitué notamment par des procédés de variation graphique produisant des formes linguistiques qui s'écartent de la norme orthographique et que Jacques Anis (2003) dénomme, pour cette raison, *néographies* » (p. 32-33). Le style du langage SMS se caractérise par une forte présence de l'oral. Le lien entre oralité et écriture est tellement évident que Liénard propose la notion de « parlécrit », qui est décrit comme un « subtil mélange d'oralité et de scripturalité [qui] permet d'obtenir, non pas un nouveau langage, mais une variété de français écrit fortement dépendant de la technologie médiatrice » (p. 33). Simoniello montre en détail les caractéristiques de l'écriture des SMS en donnant des exemples de réductions phonétisés et graphiques, de suppressions, d'absence ou de raréfactions graphiques, etc. ; l'auteur cite aussi des exemples qui portent

sur les aspects sémantiques, morphosyntaxiques et discursifs du langage SMS.

En ce qui concerne l'« argot Internet », il se caractérise par un grand nombre de pratiques langagières hétérogènes qui se sont diffusées par l'Internet et les nouveaux dispositifs technologiques : courriels, *blogues*, *tchats*, *forums* de discussions, réseaux sociaux... Cet argot partage plusieurs spécificités linguistiques du langage SMS : la simplification de l'écriture, la phonétisation des caractères, l'emploi de sigles et d'acronymes, le recours aux syllabogrammes et aux rébus typographiques.

Pour conclure, le « langage *wesh-wesh* » est la langue des « jeunes des cités », c'est-à-dire de ceux et celles qui normalement vivent dans les grands quartiers périphériques à forte immigration depuis les années 1960. Il s'agit d'une langue qui d'un côté, véhicule le désir de transgression de ces jeunes face à l'exclusion sociale, à l'injustice et à l'intolérance mais que, de l'autre, acquiert une valeur identitaire qui renforce l'appartenance au groupe. Le code expressif utilisé est sans doute violent, transgressif et cryptique. Très souvent les jeunes banlieusards utilisent ce sociolecte pour « maltraiter le français officiel appris à l'école, le français des adultes, le français de la société des 'inclus' », une sorte de « contre-violence » qui revendique l'exclusion « à travers un langage hermétique à ceux qui sont étrangers au groupe » (p. 47). Le point de départ du langage *wesh-wesh* est le français normé enrichi de mots issus d'autres langues telles que les dialectes arabes, les langues africaines, les créoles antillais et le romani.

Il s'agit d'une langue caractérisée par des phénomènes de verlanisation, reverlanisation, hybridation et métissage linguistique. Le réseau et les nouveaux médias ont permis à ce code linguistique de dépasser les limites géographiques et socioculturelles des banlieues pour influencer la langue quotidienne des nouvelles générations françaises. La communication numérique a donc permis à la langue *wesh-wesh* de sortir des « ghettos linguistiques » pour se mélanger aux autres pratiques langagières en ligne. « *Langage wesh-wesh* et *argot Internet* partagent désormais les mêmes modalités de fruition et diffusion (...) ils ont fini par s'influencer réciproquement dans une logique de convergence technologique et (socio)linguistique à un degré tel qu'ils vont de plus en plus constituer, peut-

être, une variété unique de la langue française » (p. 53). Les influences entre le lexique des jeunes des cités et celui de la communication francophone en ligne sont réciproques et sont favorisées par les vidéos des rappeurs francophones comme Booba et Jul. En effet, la musique *rap* et *hip-hop* est un vecteur important de la diffusion du lexique des « cités » en facilitant la circulation des éléments issus de ces réalités linguistico-culturelles.

Le troisième chapitre, intitulé « Jeunes, 'langue des banlieues' et communication numérique : pour une analyse lexicométrique, lexicologique et lexicographique du langage wesh-wesh dans l'argot des internautes francophones », est consacré au langage *wesh-wesh*, défini comme un ensemble de spécificités linguistiques et sociolinguistiques sortant de l' 'enfermement' des banlieues et des quartiers populaires grâce aux possibilités offertes par les dispositifs de communication en ligne et par les médias sociaux. Afin de voir la diffusion des mots les plus utilisés par les jeunes des banlieues, Simoniello fait l'étude lexicométrique d'un vaste corpus de *tweets* en langue française qu'il a recueilli grâce à l'application d'extraction de données *Data Miner* et qu'il a traité de manière automatique à travers le logiciel d'analyse textuelle *Sketch Engine*. Les presque 80 000 *tweets* ont été récoltés sur une période de deux ans (du 31 octobre 2016 au 31 octobre 2018) pour un total d'environ 1 900 000 mots. Le choix des mots répond à des critères géolinguistiques et morpho-lexicaux : ils viennent de l'arabe classique et des dialectes maghrébins, des langues de l'Afrique de l'Ouest et du romani. L'auteur ne prend pas en examen les mots d'origine anglo-américaine, qui normalement se diffusent via le *rap*, le *hip-hop*, le cinéma et l'Internet, parce qu'ils sont amplement utilisés par le public français, tout âge confondu. Outre les logiciels pour le traitement de ces données, l'auteur s'appuie sur les ouvrages lexicographiques et sociolinguistiques de Jean-Pierre Goudailler, Françoise Gadet, Vincent Mongaillard, ainsi que sur les dictionnaires en ligne *Dictionnaire de la zone*, *Urbandico* et *Wiktionnaire*.

Les résultats de l'analyse menée par l'auteur montrent la fréquence prépondérante de mots d'origine arabo-maghrébine, alors que l'influence des mots dérivés des langues ouest-africaines, du romani et des créoles est nettement plus faible. L'analyse du corpus renvoie à des processus de

construction socio-identitaires des jeunes banlieusards que les médias sociaux diffusent au-delà des grands quartiers urbains français. L'analyse lexicographique et lexicologique met également en évidence la présence de « lexèmes parfois englobant des stéréotypes, notamment raciaux et socioculturels et employés le plus souvent dans des pratiques d'énonciation de l'identité » (p. 87).

Les conclusions tirées par Simoniello montrent que les mots et les expressions du parler des jeunes font désormais partie de la communication numérique en langue française, et cela, grâce aux médias sociaux et aux nouvelles technologies, qui leur ont permis de sortir des « ghettos linguistiques » des banlieues et des grands quartiers populaires pour se répandre partout.

Le livre se termine par une « Postface. En guise de commentaire » de Giulia Papoff, qui souhaite que ce type d'étude puisse s'éteindre à d'autres lemmes.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com





Patricia Kottelat (Coord.), *Oral en didactique
du FLE et expérientiel :
questionnements et perspectives*

Magali Dillenseger

Université de Turin, Italie

magali.dillenseger@unito.it

<https://orcid.org/0009-0006-8115-7211>

Patricia Kottelat (Coord), *Oral en didactique du FLE et expérientiel :
questionnements et perspectives*, *Repères-Dorif* – Hors-série 2023.



Les deux volumes de l'ouvrage *Oral en didactique du FLE¹ et expérientiel : questionnements et perspectives*, parus comme numéro hors-série de la revue en ligne *Repères-Dorif*, font suite au colloque international qui a eu lieu les 20 et 21 juin 2022, organisé par l'Université de Turin avec la participation de l'association francophone Do.Ri.F-Università.

Le premier volume, coordonné par Enrica Galazzi et Patricia Kottelat, est consacré à l'axe théorique correspondant à la première journée du colloque tandis que les interventions des praticiens de la deuxième journée sont regroupées dans un numéro de la revue *Ateliers Didactique et Recherche* destiné à la didactique du FLE, coordonné par Patricia Kottelat. La partie expérientielle s'inscrit principalement dans un contexte italien, de l'enseignement secondaire à celui supérieur, à l'exclusion néanmoins de situations d'apprentissage en Algérie et en France dans un contexte allogène.

¹ Français Langue Étrangère.

Le Hors-série s'ouvre sur un premier volet consacré au collège. Céline Sureau (*Le français au niveau pré A1-A1 : récit d'expérience et place de l'oral à la Scuola secondaria di Primo Grado*), après avoir examiné les descripteurs du *Volume complémentaire* du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL) ainsi que les programmes ministériels, suggère des pistes d'exploitation pédagogique notamment sur la base du projet créatif et ludique « *Dis-moi dix mots*² » permettant la motivation des jeunes en situation d'apprentissage et la découverte de la multimodalité du langage.

L'expérimentation menée par Giuseppina Ramello (*Pratique orale et écrite dans la didactique du FLE. Se rencontrer, unité A1 pour collège*) repose également sur la consolidation de la motivation et de l'implication des jeunes apprenants, ainsi que sur l'optimisation de leurs compétences orales en particulier par le biais du théâtre.

Le deuxième volet s'articule autour de la multiplicité des pratiques enseignantes au lycée. Claudia Casazza (*Quelques exemples de complémentarité entre l'écrit et l'oral*) identifie les causes de l'interdépendance entre l'écrit et l'oral, puis aborde les pratiques de classe et les typologies d'activité en attirant l'attention sur une activité d'écrit oralisé encore peu adoptée en classe de FLE, à savoir « la lecture à d'autres ».

Valentina Cutrali (*BYOD, tutoriel et podcast comme outils de médiation dans l'apprentissage du FLE à l'oral*) reconnaît l'utilité des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et des outils pédagogiques comme les BYOD (*Bring your own device*)³, les tutoriels et les podcasts, en complément du matériel traditionnel, pour favoriser l'autonomie des lycéens en réception et en production, et l'innovation des lieux d'apprentissage.

² Opération de sensibilisation à la langue française promue par le ministère de la Culture où chaque participant est invité « à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire et/ou artistique, autour de dix mots choisis par différents partenaires francophones » sur un thème différent à chaque édition. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-pedagogiques-et-sensibilisation2/L-operation-Dis-moi-dix-mots> [consulté le 20 février 2024].

³ En français, AVEC : Apportez votre équipement personnel de communication.

Anastasia Gola (*La classe de conversation, outil et atout pour l'enseignement de l'oral*) préconise la pratique régulière de la conversation en classe, dirigée par un professeur de conversation, afin de parvenir à une compétence communicative la plus authentique possible en reproduisant des situations de communication quotidienne.

Francesca Maria Rizzotti (*L'incidence de la composante orale dans la méthodologie CLIL : le point de vue expérientiel d'un professeur de DNL (Histoire) dans un Lycée Linguistique*) propose quelques pistes de réflexion sur l'impact et la spécificité de l'oral dans la méthodologie CLIL (*Content and Language Integrated Learning*)⁴ en s'inspirant d'activités théâtrales pour atteindre une communication efficace et percutante.

Enfin, Elisa Borghino (*Voyage d'affaires. Un cours de français à voir et à apprendre*) partage ses motivations quant aux choix liés à la conception de son manuel scolaire *Voyage d'affaires. Un cours de français à voir et à apprendre*, et explique comment les activités proposées développent et potentialisent les compétences orales de l'apprenant.

Le troisième volet fait état de l'ultérieure multiplicité des pratiques pédagogiques des professeurs au niveau universitaire. Vincenzo Lambertini (*Acquisition du français parlé par le biais de l'interprétation de dialogue*), après avoir défini cette méthodologie singulière (Interprétation de dialogue – ID), analyse les modalités didactiques adoptées en ID ainsi que les données récoltées en cours d'ID de manière à examiner les répercussions de cette dernière sur l'acquisition du français parlé.

Magali Dillenseger (*Expériences didactiques de l'oral en FLE dans un contexte universitaire italophone*) dresse une liste non-exhaustive des difficultés de l'oral en classe de FLE et s'intéresse, à travers trois études de cas, aux outils et aux solutions didactiques permettant de franchir ces obstacles notamment grâce à l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne telles que celles disponibles sur les plateformes PFC-EF⁵, FLORALE⁶, CLAPI-FLE⁷ et FLEURON⁸.

⁴ En français, EMILE : Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère.

⁵ <https://www.projet-pfc.net/> [consulté le 20 février 2024].

⁶ <https://florale.unil.ch/> [consulté le 20 février 2024].

⁷ <http://clapi.icar.cnrs.fr/FLE/> [consulté le 20 février 2024].

⁸ <https://fleuron.atilf.fr/> [consulté le 20 février 2024].

Enfin, Paola Labadessa (*Expériences didactiques de l'oral dans une classe plurilingue entre FLE, FOU et FLP*) présente deux situations de pratique de l'oral à des fins universitaires et professionnelles dans une classe d'apprenants allophones destinés à la profession de médiateur culturel.

Le Hors-série se referme sur un dernier volet consacré à deux contextes didactiques distincts, localisés hors de l'Italie, mais d'égale importance en termes de compétences orales en réception et en production.

Deux contributions relatant le contexte algérien nous apprennent que la didactique de l'oral en Français Langue Seconde (FLS) demeure une pratique encore floue. Hynd Medjdoub (*L'oral en réception au secondaire en Algérie : Entre instructions officielles et pratiques enseignantes*) constate que, malgré la réforme du système éducatif algérien, l'oral en réception reste une pratique ambiguë et mal définie à cause de l'absence de méthodologie relative à son enseignement dans les programmes officiels et de la formation insuffisante des professeurs dans ce secteur.

Soltana Belmihoub (*Les pratiques d'enseignement de l'oral mises en œuvre par les enseignants au sein de l'université algérienne*) s'interroge sur les fondements théoriques de l'enseignement de l'oral en Algérie et sur l'ajustement des méthodes des enseignants selon les besoins des étudiants pour obtenir des pratiques pédagogiques percutantes.

Enfin, les deux derniers témoignages mettent en exergue l'oral comme outil d'inclusion et d'intégration pour des apprenants allophones en France. Julie Prévost (*Différenciation des pratiques de l'oral, un frein à l'inclusion des élèves ?*) expose l'oral comme objet d'enseignement du français langue première et seconde au collège, en zone prioritaire, en France, pour réduire les inégalités scolaires et sociales, et pour compenser les inégalités territoriales afin d'inclure les élèves allophones.

Charlène Chaupré-Berki (*Dynamiser l'oral par les TICE en formation FLE pour adultes allophones*) présente l'utilité des TICE dans l'apprentissage du Français Langue d'Intégration et d'Insertion (FL2i) et l'amélioration des compétences orales en réception et en production pour des adultes non francophones.



© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
- Août 2024 -

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>
Bibliothèque nationale de France.

Éléments sous droits d'auteur – Modalités de lecture et de citation,
politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de
l'éditeur www.gerflint.fr et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-italie> – Contact : synergies.italie@gmail.com



Synergies Italie n° 20 / 2024

Annexes



Profils des auteurs

Coordinatrices scientifiques

Francesca Bisiani est enseignante-chercheuse associée à la Faculté Libre de Droit de l'Université Catholique de Lille. Docteur en linguistique à l'Université de Paris et à l'Université d'Udine et Trieste, ses recherches portent sur l'analyse du discours, la terminologie institutionnelle dans les espaces multilingues et la traduction des concepts politico-juridiques face au développement de l'intelligence artificielle.

Lorella Sini est professeur de Langue et Linguistique français à l'Université de Pise. Ses domaines de recherche portent sur l'Analyse du discours, en particulier l'analyse du discours d'extrême droite et les discours populistes. Parmi ses dernières publications se trouvent les entrées « Stéréotype », « Dénî » et « Populisme » dans le glossaire *Discours de haine et des radicalités* (Lorenzi Bailly, Moïse, ENS Éditions, 2023) et l'article « De l'Italie à la France, chanter la résistance avec Bella Ciao » (*Cahiers de Littérature orale*, n°91-92, 2023).

Auteurs des articles

Julie Abbou est enseignante-chercheuse en Linguistique française à l'Université de Turin. Menés dans une perspective socio-discursive, ses recherches portent sur la co-construction du langage et du social, avec une attention particulière à la question du genre et du féminisme. Elle a co-fondé *GLAD!*, première revue francophone sur le langage, le genre et les sexualités et a récemment publié *Tenir sa langue. Le langage comme lieu de lutte féministe* (Éditions Les Pérégrines).

Sara Amadori est enseignante-chercheuse au Département de Langues, Littératures et Cultures étrangères de l'Université de Bergame. Elle est l'auteure de plusieurs études consacrées à la traduction poétique et littéraire et à la traduction de la littérature de jeunesse. Elle s'est également intéressée à l'analyse française du discours littéraire et politique. Sa réflexion sur la traduction est alimentée par son activité de traductrice.

Giacomo Clemente est chercheur postdoctoral en Philosophie à l'Université de Milano-Bicocca. Il a publié plusieurs articles dans des revues et des ouvrages collectifs. Il a rédigé l'édition italienne de *Théorie de la contradiction* d'Alain Badiou. Une monographie consacrée à l'analyse althussérienne de l'appareil scolaire est en cours de publication chez Brill.

Maria Margherita Mattioda est rédactrice en chef adjointe de *Synergies Italie* et maître de conférences en Langue et Traduction française à l'Université de Turin, où elle enseigne la traduction et la communication spécialisée. Ses intérêts de recherche portent sur la traduction et la communication multilingue et le discours des organisations.

Actuellement, elle s'intéresse à l'impact de l'IA sur la pédagogie de la traduction et sur les parcours de formation des futurs « langagiers ».

Silvia Modena est maîtresse de conférences en Langue et Traduction française à l'Université de Modène et de Reggio d'Émilie et spécialiste d'analyse française du discours. Ses recherches portent sur le discours politico-économique, l'argumentation dans le traitement de la question du genre et la socioterminologie.

Paola Paissa est professeur honoraire de Langue, Linguistique et Culture française à l'Université de Turin, coordinatrice du groupe de recherche *Analyse du discours (AD) – Do.Ri.F* et directrice de la revue de presse *Carnets de lecture (Publif@rum)*. Elle s'occupe de rhétorique figurale, ainsi que d'analyse du discours littéraire, médiatique et politique. Ses travaux portent sur les fonctions discursives de figures et procédés rhétoriques (synesthésie, métaphore, euphémisme, litote, hyperbole, exemple historique, répétition, etc.).

Alida Maria Silletti est maîtresse de conférences en Langue et Traduction françaises auprès du Département de Sciences politiques de l'Université Aldo Moro de Bari. Ses intérêts de recherche portent sur la morphosyntaxe de la phrase complexe et du verbe français, l'analyse du discours politique et médiatique français, le discours de commémoration en France et en Europe, l'intelligence artificielle à des fins didactiques et l'inclusion *via* le langage.

Michela Tonti est enseignante-chercheuse auprès de l'Université de Bergame. Docteur en Science du Langage auprès de l'Université de Bologne depuis mars 2019, elle est l'auteur du livre *Le nom de marque dans le discours au quotidien : prisme lexicoculturel et linguistique* (L'Harmattan, 2020). Ses domaines de recherches sont : la linguistique de corpus, l'analyse des discours médiés par ordinateur, la sémantique référentielle et l'onomastique commerciale.

Stefano Vicari est maître de conférences en Linguistique française à l'Université de Gênes. Il est spécialiste d'analyse du discours. Ses domaines de recherche privilégiés sont : les discours du Web 2.0 au prisme de la notion d'autorité, les controverses socio-politiques, les dynamiques énonciatives dans les médias Internet, la linguistique populaire et les lettres des Poilus dans une perspective mémorielle.

Auteurs des comptes rendus

Roberto Dapavo est docteur en Études francophones et enseigne la Langue française à l'Université du Piémont Oriental et à l'Université de Turin. Il a été chargé de cours en didactique de la langue française et didactique de la littérature française à l'Université de la Vallée d'Aoste et à l'Université de Turin. Ses axes de recherche sont la lexicologie, la didactique du FLE et la littérature du XVIII^e siècle. Il fait partie du Comité de lecture permanent de *Synergies Italie*.

Magali Dillenseger est titulaire d'un master en Lettres, Langues et Sciences du langage de l'Université de Besançon. Elle enseigne la langue française à l'Université de Turin en tant que collaboratrice et experte linguistique (CEL) ainsi qu'à l'École polytechnique de Turin. Ses recherches portent sur la didactique du français langue étrangère (FLE).

© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.

Éléments sous droits d'auteur –

– Août 2024 –

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Projet pour le n° 21 - Année 2025

Discours institutionnels dans les médias sociaux : Quelles transformations ?

Coordonné par Stefano Vicari (Università di Genova, Italie)
et Carine Duteil (Université de Limoges, École d'Ingénieurs ENSIL-ENSCI, France)

Depuis au moins une dizaine d'années, les discours numériques font l'objet de plus en plus de recherches tant en sciences de l'information et de la communication qu'en linguistique et analyse du discours, comme le témoigne la création de certaines revues (*Les Cahiers du numérique*, etc.) et de nombreux titres d'ouvrages et de numéros de revues explorant les productions langagières dans l'univers numérique. Les analystes du discours se sont dotés d'un appareil théorique et épistémologique apte à saisir les spécificités des discours numériques jusqu'à proposer des paradigmes théoriques prenant en compte la nature mixte techno-langagière des productions discursives numériques (Paveau, 2017, Marcoxia, 2016). Au niveau théorique et épistémique, ces paradigmes ont permis d'intégrer de nouvelles notions telles que celle d'affordance (Ghiss, Perea, Ruchon, 2019) et d'en revisiter d'autres, déjà bien connues des analystes, telles que celles d'éthos (Couleau, Deseilligny, Hellégouarc'h, 2016) d'autorité (Vicari, 2021), mais aussi de textualité et d'iconisation textuelle (Mayeur, Paveau, 2020, Paveau, 2015), de modalités de fonctionnement discursif des tweets (Duteil, Longhi, Pernet, à paraître), et d'énonciation, dans sa version matérielle visuelle (Ghiss, Perea, Ruchon, 2019). Ce changement de paradigme a ainsi entraîné un enrichissement des observables, qui loin d'être seulement verbaux, intègrent des composants techniques aux affordances variées, comme les hashtags, les hyperliens, etc. modifiant la nature même des productions ainsi que leur interprétation.

Au niveau des objets de recherche, de nombreuses études se sont concentrées sur des phénomènes communicatifs spécifiques ou, du moins, particulièrement visibles dans les réseaux socio-numériques, comme les problèmes posés par la circulation des discours, tels que les discours de haine (Monnier, Seoane, Hubé, Leroux, 2021), les récits complotistes et les fausses nouvelles (Bonnet, Mercier, Siouffi, 2022) et sur des formes de communication assez inédites telles que les memes internet (pour se tenir au domaine francophone, Wagener, 2022, 2021, Wagener, Simon, à par., Attruia et Vicari, 2023, Vicari, à par.).

L'ensemble de ces recherches montre l'essor de nouvelles socialités qui vont des formes inédites de militantisme et d'activisme en ligne à la construction de communautés épistémiques autour d'intérêts communs (Pierot, Henry, 2021) qui basculent volontiers les frontières traditionnelles entre experts et non experts, entre communication institutionnelle, scientifique, politique d'un côté et ordinaire, quotidienne de l'autre, et favorisent la création d'un régime de communication caractérisé par une plus grande horizontalité et proximité entre les agents. Cela est vrai non seulement de la part des usagers, dont la participation au débat public a favorisé l'essor de ce que Milner appelle « polivocality citizenship » (Milner, 2013 : 34), mais aussi de la part des politiques, des institutions qui n'ont pas hésité à recourir à de nouvelles figures « d'autorité » issues du web 2.0, comme des jeunes « influenceurs », pour s'adresser aux citoyens (c'est le cas notamment de plusieurs gouvernements européens et canadiens pendant la pandémie de la Covid-19 ; c'est le cas également des batailles de mèmes qui se déclenchent lors de campagnes électorales) et à mettre en place des stratégies et des dispositifs de lutte contre certaines dérives de la communication dans les RSN (on peut notamment penser aux décodeurs du Monde, ou à des sites contre les fausses nouvelles et les discours de haine, les comptes *Twitter* des politiques, les debunkers, etc.). Dans les RSN, ce type de discours institutionnel, produit par des énonciateurs individuels ou collectifs, porte-parole ou membres d'institutions, mais énoncé « en dehors des contextes officiels » (Oger, Ollivier-Yaniv, 2003), doit faire face à des défis du moins partiellement inédits ayant trait tant aux caractéristiques technodiscursives des plateformes qu'à la nécessité d'atteindre des publics très vastes et variés. Ces défis peuvent concerner plusieurs aspects de la communication institutionnelle. D'abord, les techno-genres (Paveau, 2013) adoptés et différant des genres plus traditionnels et « plus » performatifs » (comme les arrêtés, les décrets, les communiqués de presse, les chartes, les manifestes), habituellement étudiés dans le cadre de l'analyse du discours institutionnelle ; Ensuite, les procédés de légitimation de ces discours : si, comme l'a très bien montré Oger (2021), les discours des institutions puisent leur autorité essentiellement dans les marques de la dépersonnalisation et de la neutralité discursive, ainsi que dans l'effacement énonciatif généralisé (Rabatel, 2004), cela est-il valable aussi pour les discours institutionnels sur les réseaux sociaux ? Quelles macro-stratégies rhétoriques et persuasives caractérisent les discours des institutions en ligne ? Quels actes de langage peut-on identifier ?

De plus, alors que la décontextualisation des énoncés tend à imprimer au discours une temporalité sur le long terme, caractéristique de l'institution (Oger, Ollivier-Yaniv, 2006), qu'en est-il lorsque le discours institutionnel est énoncé sur les RSN ? Observons les mêmes « procédés de lissage discursif » décrits par Oger et Ollivier-Yaniv (2006), procédés qui donnent à lire ou à entendre un discours unifié et homogène, destiné au grand public ? En outre, la polémique des discours numériques (Amossy, Burger, 2011), influe-t-elle sur le contenu des énoncés institutionnels ?

Ce dossier se propose alors d'explorer davantage les caractéristiques de la communication institutionnelle (au sens large, qu'elle soit scientifique, politique, médicale, sportive, etc.), au sein des médias sociaux dans le but de mettre en lumière continuités et discontinuités des stratégies (techno-)discursives pour s'adresser aux citoyens et créer un discours d'autorité. En particulier, tout en partant d'une approche écologique des discours numériques, qui prend en compte les affordances des dispositifs et l'articulation entre caractéristiques technologiques et discursives, les contributions s'inscriront principalement au sein de trois axes non exhaustifs :

1. Un axe portant sur la dimension énonciative : est-ce que les énonciateurs parlent en tant que membres d'une institution dont ils se présentent comme les porte-parole ou à titre individuel ? Comment sont repris les discours officiels ? Le cas échéant, comment les énonciateurs interagissent avec les usagers ?

2. Un axe intégrant la dimension argumentative et rhétorique : quelles stratégies persuasives sont utilisées dans l'adresse aux citoyens ? Quel rôle est joué par les affordances des dispositifs dans la construction de ces stratégies ?

3. Un axe relevant de la dimension pragmatique : quels genres et types textuels sont privilégiés par les énonciateurs et quels bénéfices apportent-ils ? Quels actes de langage caractérisent les discours institutionnels au sein des réseaux sociaux ? Quelle performativité peut-on établir ?

Références

- Amossy R., Burger M. 2011. « Introduction : La polémique médiatisée ». *Semen*, n° 31, p. 7-24.
- Attruia, F., Vicari, S. 2023. Polémiques et propos haineux dans les mêmes Internet autour de Greta Thunberg. In : Hamon, Y., Paissa, P. (dir.), *Discours environnementaux : convergences et divergences*. Rome : Aracne, p. 77-99.
- Couleau, C., Deseilligny, O., Hellégouarc'h P. (dir.) 2016. « Ethos numériques ». *Itinéraires*, n° 2015-3.
- Bonnet, V., Mercier, A., Siouffi, G. (dir.) 2022. « Circulation des discours dans les récits complotistes ». *Mots*, n° 130.
- Longhi, J., Duteil, C., Pernet, L. (à par). « Commenter, répondre, réagir, ou relayer : analyse des stratégies énonciatives sur *Twitter* lors de « l'affaire du PSG et du char à voile » et étude des modalités de la construction d'une polémique en ligne ». *Cahiers de praxématique*, n° 79.
- Mayeur, I., Paveau, M.-A. (dir.) 2020. « Textuel, textiel. Repenser la textualité numérique ». *Corela*, n° 33.
- Marcoccia, M. 2016. Analyser la communication numérique écrite. Paris : Colin.

- Milner, R. 2013. « Pop Polyvocality: Internet Memes, Public Participation, and the Occupy Wall Street Movement », *International Journal of Communication*, n° 7, p. 2357–2390.
- Monnier, A., Annabelle, S., Hubé, N., Leroux, P. (dir.). 2021. « Discours de haine dans les réseaux socionumériques ». *Mots*, n° 125.
- Oger, C. 2021. *Faire référence. La construction et l'autorité dans le discours des institutions*. Paris : EHESS.
- Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. 2003. « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels ». *Mots*, n° 71, p. 125-145.
- Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. 2006. « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique*, 2006/2 (n° 81), p. 63-77. DOI : 10.4000/mots.675; URL : <https://www.cairn.info/revue-mots-2006-2-page-63.htm>
- Paveau, M.-A. 2017. *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.
- Paveau, M.-A. (dir.) 2015. « Textualités numériques ». *Itinéraires*, n° 2014-1.
- Pierot, E., Henry, A. (dir.) 2021. « Intelligences Collectives : communautés et interactions épistémiques ». *Les Cahiers du numérique*, n° 17.
- Rabatel, A. 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Vicari, S. (à par.) « À propos de l'énonciation mémétique : le cas du compte Twitter 'Mèmes de gauche' » *Semen*, n° 54.
- Vicari, S. (dir.) 2021. « Autorité et web 2.0 : approches discursives ». *Argumentation et Analyse du discours*, n° 26. <https://journals.openedition.org/aad/4929>
- Wagener, A. Simon, J. (dir.) (à par.) *Approches discursives des mèmes en politique. Semen*, n° 54.
- Wagener, A. 2022. *Mèmologie. Théorie postdigitale des mèmes*. Grenoble : UGA Éditions.
- Wagener, A. 2021. « Le même. Un objet politique ». *The conversation*. <https://theconversation.com/le-meme-un-objet-politique-173950>.

- Un appel à contributions a été lancé en octobre 2023.
- **Contact** : synergies.italie@gmail.com

© Synergies Italie n° 20, Année 2024.

Éléments sous droits d'auteur –

– Août 2024 –

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à la Rédaction à l'adresse synergies.italie@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.

3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.

5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le

comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront pas de retour à la ligne.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en italien puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l'auteur en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d'article précédera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n° 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ...], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie et à l'orthographe françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article sauf si l'œuvre n'est pas en accès ouvert.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage de numéros complets est interdit.

© *Synergies Italie*, n° 20, Année 2024.

- Éléments sous droits d'auteur -

Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr





Synergies Italie, n° 20 / 2024

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne ; GERFLINT, France)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel: <https://www.gerflint.fr>

Administration du site: Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Italie, n° 20 / 2024

Montage photographique première de couverture : *Créativ'*, Emilie Hiesse - France

© GERFLINT –Évreux– France – Copyright n° ZSN67E3

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42702496d>

Bibliothèque Nationale de France – août 2024



Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

GERFLINT

www.gerflint.fr

Rendre compte de la réception en Italie de l'analyse du discours telle que l'a théorisée l'école française, c'est avant tout faire un état des lieux des traductions des ouvrages relatifs à ce domaine particulier de l'analyse linguistique, car, à bien des égards, elles en déterminent l'influence. Force est de constater cependant que le caractère interdisciplinaire propre à ce champ d'étude, qui permettrait de mobiliser ses notions dans plusieurs domaines, ne semble pas avoir trouvé en Italie suffisamment de résonance. L'ensemble des réflexions de ce numéro dressera un bilan des discussions qui animent les analystes en Italie tout en essayant, à l'heure de la mondialisation, d'identifier les nouveaux horizons scientifiques qui s'annoncent.

ISSN 2260-8087

